LA PRINCESSE

DES URSINS

I. *La Princesse des Ursins, essai sur sa vie et son caractère politique*, par M. F. Combes. — II. *Lettres inédites de la Princesse des Ursins*, publiées par M. A. Geffroy. 1859.

I.

Racine et lien de la famille, la femme n'est pas moins étrangère par ses aptitudes naturelles que par son ministère domestique aux intérêts généraux des sociétés : la conduite de ceux-ci réclame en effet un dégagement de cœur et d'esprit auquel elle ne saurait atteindre qu'en se transformant elle-même, au détriment de ses devoirs et de sa véritable puissance. Subordonner toujours les personnes aux choses, ne jamais dépasser dans ses efforts la stricte mesure du possible, ces deux conditions de l'esprit politique répugnent à sa nature ardente et dévouée. Chez les femmes mêmes où ces dons-là se sont rencontrés au degré le plus élevé, la netteté du coup d'œil a été presque toujours obscurcie par les ardeurs de la poursuite ou celles du patronage, par l'irrésistible besoin de pousser à outrance la fortune de ses idées et surtout celle de ses amis.

Parmi les héroïnes de la fronde, il s'est rencontré de grands esprits et des âmes fortement trempées; cependant, lorsque la nation leur eut remis le soin de son avenir dans une occasion décisive, ces femmes aux inspirations généreuses et aux goûts si délicats ne profitèrent du pouvoir que pour inaugurer une politique dont le nom

est resté dans l'histoire comme une flétrissure. Le souvenir de ces agitations stériles a été le premier écueil auquel se soit heurtée la mémoire de la princesse des Ursins. Dans la brillante fille du duc de Noirmoutier, héritière d'un nom mêlé à toutes les luttes de ce temps, on a vu une dernière survivante de la régence, une sorte de *rinçure* de la Palatine, comme aurait dit Saint-Simon, et les dramatiques péripéties d'une existence consacrée à la poursuite du pouvoir ont fait fermer les yeux sur la grandeur de l'œuvre dont cette femme supérieure a été l'instrument principal. Remuante et altière, aussi dominée qu'aucune personne de son sexe par la vivacité de ses préférences et de ses antipathies, mais pleine de sens dans ses vues et de fermeté dans ses desseins, l'habile conseillère de la reine d'Espagne a perdu auprès de la postérité le mérite d'une pensée poursuivie avec une merveilleuse persévérance à travers des obstacles qui auraient arrêté les hommes les plus résolus. Parce que sa vie a fini par une catastrophe, l'opinion, qui suit volontiers le succès, n'a voulu voir qu'un avortement dans cette longue carrière où sa main soutint sur la tête d'un prince français la chancelante couronne contre laquelle conspiraient à l'envi les armes de l'Europe, les méfiances de l'Espagne et le découragement de la France.

Il est difficile de décider si c'est pour elle un malheur ou un avantage de figurer dans la galerie du duc de Saint-Simon. Ce portrait, composé avec une liberté dont la femme a souffert, la montre dévorée de la soif de la puissance, sans laisser même soupçonner l'important service qu'elle rendit à ses deux patries. M[me] des Ursins a été peinte par le grand maître non point en buste, mais en pied, avec cette débauche de couleurs heurtées qui donne à ses tableaux plus de vie que de vérité, plus de relief que de perspective. Si dans cette étincelante peinture la grande dame apparaît dans une majesté un peu théâtrale, le but national qu'elle poursuit n'est aucunement indiqué, omission grave, mais naturelle, chez un homme à qui l'observation passionnée des détails dérobe presque toujours les vues d'ensemble, et qui n'est le premier des portraitistes que parce qu'il est le moins sûr des peintres d'histoire. A sa suite est arrivé Louville, sorte de Saint-Simon au petit pied, esprit atrabilaire autant qu'écrivain incisif, tout meurtri des coups reçus dans la lutte engagée contre la *camarera mayor* au sein du palais, et qui voudrait transformer en vile intrigante l'implacable rivale qui l'a chassé, afin de dominer sans partage un jeune couple longtemps ballotté entre des influences contraires.

M[me] des Ursins avait quelque droit d'attendre plus de justice de la part des écrivains espagnols; mais elle eut constamment aux

yeux de ceux-ci un tort dont ne pouvait la relever aucun service, celui d'être née et de demeurer Française au *Retiro* comme à Marly, péché originel qui ne lui est pas même remis par le marquis de San-Felipe, quoique ce loyal serviteur du roi d'Espagne l'ait partagé avec elle, étant lui-même d'origine italienne. Une ère nouvelle paraît s'ouvrir pour sa mémoire, et peut-être est-on à la veille de passer du dénigrement au fanatisme. La mise au jour simultanée de deux importans écrits a provoqué l'opinion à plus de justice, et le public a désormais sous les yeux toutes les pièces du procès, commentées par des plaidoiries d'une ardente sincérité.

Dans le cours de la mission littéraire, déjà très fructueuse, confiée à M. Geffroy il y a quelques années, l'heureux explorateur des archives politiques de la Suède a découvert dans la masse des manuscrits français accumulés par Gustave III une copie intégrale de la correspondance de Mme des Ursins avec la maréchale de Noailles, et plusieurs lettres à Mme de Maintenon qui ne figurent point dans le recueil publié à Paris en 1826. Des investigations successives au dépôt de la guerre et dans diverses archives de l'Italie l'ont mis en mesure d'éditer un volume d'un intérêt soutenu, qu'il a fait précéder d'une large et judicieuse introduction. Tout n'est pas nouveau sans doute dans ce livre, car les principales lettres à la maréchale sont insérées dans les *Mémoires de Noailles,* et l'abbé Millot a pu y joindre des dépêches de M. de Torcy et de nombreuses lettres de Louis XIV à son petit-fils, qui font de ce recueil, malgré le décousu de la rédaction, la source la plus abondante à explorer pour les rapports de la France avec l'Espagne durant les quinze dernières années du grand règne; mais cette correspondance, publiée pour la première fois dans son ensemble, s'éclaire d'un jour nouveau, et M. Geffroy a porté dans ses recherches un courage et une loyauté d'investigation dont lui sauront gré les amis des études sérieuses.

Avec ce recueil de lettres paraissait un livre consacré à la vie même de la princesse des Ursins, dans lequel l'auteur l'a suivie à travers les épreuves de la jeunesse et les somptueux plaisirs de Rome jusqu'au jour où elle devint le guide de deux augustes adolescens exposés sur une terre étrangère à toutes les chances d'une guerre acharnée et aux périls plus redoutables encore des méfiances nationales. Par une fascination qui est trop souvent l'effet ordinaire d'un long commerce avec les natures éminentes, M. Combes me paraît avoir dépassé dans ses appréciations la mesure du juste et quelquefois celle du vrai. Capricieuse et passionnée, aussi accessible à la haine qu'à l'engouement, et manquant assez souvent dans la conduite de la suite qu'elle eut toujours dans la pensée, Mme des Ursins ne fut ni un Ximenès ni un Richelieu en jupons, et son histo-

rien me permettra de lui dire qu'à mon avis elle est demeurée beaucoup plus femme qu'il ne semble parfois la faire. Peut-être ne trouverai-je pas moi-même cette stricte mesure que je lui reproche de n'avoir pas toujours gardée. Cependant je me risque à parler de la célèbre *camarera* en m'exposant probablement à des reproches plus fondés; mais afin d'écarter, en partie du moins, le péril des parallèles et des souvenirs que ne peut manquer d'éveiller une telle étude, m'arrêtant peu sur les années écoulées dans les ombres discrètes de l'Italie, j'arriverai vite à la mission redoutable que Mme des Ursins eut le droit de présenter à l'Europe comme pleinement accomplie le jour d'une chute qui brisa sa fortune sans atteindre son œuvre politique.

Entrée dans le monde aux derniers jours de la fronde, Marie-Anne de La Trémoille dut observer de bonne heure comment la beauté peut assister l'ambition, et par quels ménagemens on met les dons les plus frivoles au service des intérêts les plus sérieux. Mariée en 1659 au prince de Chalais, elle conçut pour son époux la seule passion qu'on ait à signaler dans une vie où l'amour ne figura désormais que sur les arrière-plans les plus ternes. Peu après son mariage, elle dut suivre en Espagne son jeune époux, compromis dans l'un de ces duels éclatans dont le sang de Bouteville n'avait pas complétement délivré la France. Unis par la plus étroite intimité, ils quittaient à peine Madrid après un séjour de trois années pour former un établissement à Rome, lorsque la mort de M. de Chalais laissa sa veuve sans enfans, sans appui et presque sans fortune, livrée à une douleur qui paraît avoir été profonde et à des préoccupations d'avenir qui étaient d'ailleurs naturelles.

Mme de Chalais possédait alors la plénitude de cette attrayante beauté observée et décrite jusque dans ses nuances les plus délicates par Saint-Simon dans une vieillesse qui, par un miracle de l'art et de la nature, l'avait à peine effleurée. Le duc de Bracciano, chef de la puissante maison Orsini, subit, quoique d'un naturel en tout fort mesuré, l'empire de « ces charmes dont il n'y avait pas à se défendre quand elle voulait gagner et séduire. » Il fut vivement incité dans cette poursuite par les cardinaux français, et plus spécialement par le cardinal d'Estrées, ambassadeur de Louis XIV : ce prince estima convenable de s'attacher par l'envoi du cordon bleu le premier seigneur de Rome, devenu l'époux d'une grande dame française dont la correspondance de ses agens constatait l'influence croissante au sein de la cité pontificale.

Par l'effet d'une attraction irrésistible, la duchesse de Bracciano devint le centre de la société cosmopolite qui, du milieu des plus bruyantes distractions, débattait chaque jour dans la capitale du monde chrétien les plus hauts problèmes de la politique contempo-

raine. Pendant que le palais de la place Navone se couvrait de devises et de feux, pendant qu'il envoyait dans des flots d'harmonie le nom du roi de France à tous les échos de Rome, au fond de ses salons magnifiques on suivait avec inquiétude les péripéties de la longue lutte engagée entre ce prince et le saint-siége, soit pour le droit de régale, soit pour la question des franchises, lutte étrange qui semblait redoubler d'énergie à chaque violence nouvelle de Louis XIV contre ses sujets protestans. Aux questions ardues où la théologie côtoyait de si près les intérêts d'état, aux rivalités ardentes de doctrines et de personnes qui mettaient alors aux prises les plus illustres prélats de la chrétienté, venaient se joindre les accidens journaliers d'une politique à laquelle incombait la charge de maintenir sur tous les points du globe un équilibre constant entre la maison de France et celle d'Autriche, problème permanent que vinrent bientôt compliquer les perspectives ouvertes par la prochaine succession d'Espagne.

A cette école mûrissait, au milieu des plaisirs et des hommages, l'intelligence de la duchesse de Bracciano. Si par l'éclat des dissipations, la facilité des mœurs et une sorte de galanterie bruyante, sa vie semblait continuer les traditions du temps d'Anne d'Autriche, la fermeté soumise de sa pensée, son culte pour l'autorité absolue, la résolution arrêtée de ne rien devoir qu'à son roi, la rattachaient à la nouvelle école de pouvoir et de respect fondée par Louis XIV dans la plénitude de sa puissance. La passion des affaires et celle de l'importance ne tardèrent pas à dominer une femme qui n'avait trouvé dans son second mariage aucun accord de goût ni d'esprit. Prenant bientôt dans cette union des libertés dont on songea d'ailleurs peu à se plaindre, Mme de Bracciano entrecoupa son séjour en Italie de longs et fréquens voyages en France, venant y présenter, par un calcul habile, le spectacle d'une princesse romaine que personne ne dépassait à Versailles ni en esprit français, ni en dévouement pour son souverain. Les lettres adressées à la duchesse Lanti, sa sœur, qui sont comme un dernier écho des conversations de l'hôtel d'Albret (1), ont été pour la plupart écrites de Paris depuis 1685 jusqu'à 1698, date de la mort du duc de Bracciano. Une sorte de réconciliation, à laquelle paraît se rattacher le nom du cardinal Porto-Carrero, bientôt après destiné à un si grand rôle dans sa patrie, avait précédé cette mort, qui mit la duchesse en possession de biens réputés considérables, mais dont de grandes charges, aggravées par d'innombrables procès, firent une occasion de gène et presque de ruine.

L'obligation d'acquitter des dettes immenses contraignit Mme de

(1) Recueil de M. Geffroy, pages 1 à 25.

Bracciano à céder la propriété du duché de ce nom. Elle dut cesser d'en prendre le titre pour porter celui de princesse des Ursins, sous lequel elle a pris place dans l'histoire. Les bienfaits du roi étaient assurés d'avance à une noble veuve mariée sous ses auspices, ruinée pour ainsi dire à son service, et dont le palais était devenu la résidence même de son ambassadeur depuis que le prince de Monaco avait remplacé dans ce grand poste le cardinal de Bouillon disgracié. La princesse obtint donc une de ces pensions de cour, patrimoine ordinaire de toutes les grandes familles, et les actives démarches de la maréchale de Noailles, patronne dévouée de sa parente, ne tardèrent pas à en faire doubler le chiffre, lorsque la mort du cardinal Maidalchini eut laissé vacant le subside considérable par lequel ce membre du sacré-collége était secrètement rattaché à la politique de Louis XIV.

Ne se rendant pas un compte exact de l'action purement officieuse exercée dans le monde romain par Mme des Ursins, M. Combes a vu dans un acte de munificence royale, acquis pour ainsi dire de droit à une personne de ce nom, un véritable *traitement* attaché à des fonctions secrètes. C'est ainsi qu'il qualifie la pension attribuée à la princesse pour prix d'une correspondance diplomatique qu'il suppose avoir été régulière et pour ainsi dire numérotée avec le département des affaires étrangères. Une telle assertion est contredite par les faits. Je crois qu'on n'a jamais produit et qu'on ne produira jamais aucune dépêche politique adressée au marquis de Torcy par Mme des Ursins avant son séjour en Espagne. Les lettres à la maréchale de Noailles, éditées par M. Geffroy, constatent que cette puissante et active protectrice fut l'intermédiaire de la première correspondance engagée par Mme des Ursins avec M. de Torcy comme avec Mme de Maintenon. Si le ministre, qui avait souvent rencontré la spirituelle duchesse de Bracciano durant le séjour de trois années qu'elle fit à Paris avant la mort du duc, séjour que dans le système de M. Combes il faudrait appeler un congé, si, dis-je, M. de Torcy poussa la galanterie jusqu'à se prétendre quelquefois son élève, cette admiration avait été inspirée par des conversations et point du tout par des dépêches, elle s'adressait à la femme du monde et non pas à l'agent secret de son département.

Après avoir attribué des appointemens à la princesse des Ursins, il était naturel que son historien mît du prix à les lui faire gagner. Il expose donc en détail le plan d'une vaste négociation engagée à Rome de 1698 à 1700 pour la succession d'Espagne, et dont le but aurait été d'obtenir d'Innocent XII la sanction religieuse du testament sollicité de Charles II en faveur du duc d'Anjou. Or, en rendant tout hommage à la sincérité de M. Combes, j'ai le devoir de lui rappeler qu'il ne cite, pour appuyer cette assertion, qu'un pamphlet

écrit dans l'intérêt de la maison d'Autriche, et non moins injurieux à Mme des Ursins qu'au cardinal Porto-Carrero, chef du parti français en Espagne (1). En se reportant au contraire aux nombreux témoignagnes donnés des deux côtés des Pyrénées par les acteurs ou les témoins des événemens, en joignant aux mémoires de M. de Torcy, du maréchal de Tessé et du marquis de San-Felipe un monument nouveau, mais d'une autorité peut-être plus décisive encore (2), il reste établi que Charles II consulta le pape sur le projet de testament favorable au duc d'Anjou peu de semaines seulement avant sa mort, et que, si cette consultation fut connue du cardinal de Janson, alors chargé des affaires de France à Rome, celui-ci n'exerça aucune action directe près du souverain pontife. Cette réserve était d'autant plus naturelle, que Louis XIV inclinait alors à l'exécution du second traité de partage passé avec les puissances maritimes, traité qui assurait, comme personne ne l'ignore, de grands avantages territoriaux au royaume. Si, après la mort du malheureux monarque, Louis XIV accepta le testament, rédigé à son propre préjudice en faveur de son petit-fils, ce fut pour ne pas tromper l'espoir d'un noble pays, et pour s'élever par sa générosité à la hauteur d'une telle confiance. Dans les conversations engagées à Rome à l'occasion de la succession d'Espagne, la princesse des Ursins put concourir à faire incliner vers les intérêts français le cardinal Porto-Carrero, devenu plus tard conseiller principal de Charles II; mais là dut se borner son rôle effectif, et ce ne fut aucunement parce qu'elle avait contribué à Rome à mettre la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V, que M. de Torcy eut la pensée de l'envoyer à Madrid afin d'y compléter son ouvrage.

Je ne rencontre pas plus de preuves de l'action qu'aurait, selon M. Combes, exercée Mme des Ursins sur le mariage du nouveau roi avec la seconde fille du duc de Savoie. Que la princesse ait chaudement préconisé à Rome ce projet d'union, cela est probable; Mme des Ursins savait fort bien quelle influence prépondérante exerçait à Versailles la sœur de Marie-Louise de Savoie, et pour être de l'avis de la duchesse de Bourgogne et de Mme de Maintenon, il ne fallait qu'une perspicacité fort inférieure à la sienne. Il n'était besoin pour cela ni de recevoir des dépêches de M. de Torcy, ni de lui en

(1) *Histoire secrète de la Cour de Madrid.* Cologne, 1719.

(2) « Charles II, sentant approcher sa fin, excité par le cardinal Porto-Carrero, ayant tour à tour consulté le conseil d'état, le conseil de Castille, les principaux membres du clergé et le pape, qui se prononcèrent tous dans le même sens à l'insu de la cour de France, qui n'y contribua ni par ses démarches ni par ses désirs, signa le 22 octobre 1700, cinq mois après le second traité de partage, le fameux testament par lequel il instituait le duc d'Anjou son légataire universel. » M. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne. Introduction*, p. 76 et suiv.

adresser. Faire commencer trop tôt le rôle de la princesse n'est pas le plus sûr moyen de le grandir. J'aurais préféré voir son panégyriste l'y faire entrer de prime abord par une initiative personnelle hardie autant qu'imprévue : un tel début eût été plus dramatique, en demeurant, je crois, beaucoup plus conforme à la vérité.

C'est quelque chose de saisissant en effet que cette indomptable résolution de gouverner un jour l'Espagne, conçue et préparée si loin du théâtre des événemens. Pour exercer les fonctions de *camarera mayor* auprès d'une reine de treize ans, pour obtenir cette haute tutelle dans la cour et dans l'état, toutes les ambitions sont en campagne au-delà des Alpes comme au-delà des Pyrénées, et Mme des Ursins n'inquiète personne, car nul ne songe à elle, pas plus Louis XIV que ses ministres, pas plus le duc de Savoie que le roi d'Espagne; mais cette femme a marqué de sang-froid ce but suprême à sa fortune. Elle combine donc ses moyens avec une activité si ardente, avec une sûreté de vue si merveilleuse dans le réseau d'intrigues qui s'étend de Versailles à Turin et à Madrid, qu'elle parvient à se faire agréer simultanément par les trois cours en leur laissant penser que le choix de sa personne a été pour chacune d'elles l'effet d'une inspiration spontanée.

L'instrument principal de cette affaire dut être et fut en effet la maréchale de Noailles. Aucune femme n'était sur un meilleur pied à la cour et n'exerçait sur les ministres une action plus incessante. Le jeune comte d'Ayen, son fils, ami personnel du duc d'Anjou, auquel la gravité de sa vie avait donné une importance précoce, était d'ailleurs en mesure de seconder à Madrid la négociation secrète entamée dans le cabinet de Mme de Maintenon, dont les barrières ne s'abaissaient guère que devant la maréchale. On suit donc jour par jour dans les lettres adressées à Mme de Noailles les progrès de la négociation, conduite par elle sur les indications de sa correspondante infatigable. On y surprend la première pensée de Mme des Ursins exposée avec autant d'art que de mesure, et fortifiée près de la mère d'une nombreuse famille par des argumens d'un effet sûr (1).

(1) « Je conjecture de toutes ces choses que Mme la duchesse de Bourgogne aura la satisfaction de voir madame sa sœur reine de cette grande monarchie, et comme il faut une dame titrée pour conduire cette jeune princesse, je vous supplie de m'offrir, madame, avant que le roi jette les yeux sur quelque autre. J'ose dire être plus propre que qui que ce soit pour cet emploi par le grand nombre d'amis que j'ai en ce pays-là et par l'avantage que j'ai d'être grande d'Espagne, ce qui lèveroit les difficultés qu'une autre rencontreroit pour les traitemens. Je parle, outre cela, espagnol, et je suis sûre d'ailleurs que ce choix plairoit à toute la nation, de laquelle je puis me vanter d'avoir toujours été aimée et estimée... Je serois bien aise de voir mes amis à Madrid, et entre autres M. le cardinal Porto-Carrero, avec qui je chercherois les moyens de marier en ce pays-là une douzaine de mesdemoiselles vos filles. Vous devez savoir, madame, que je compte sur lui presque aussi solidement en Espagne que je puis compter sur vous en

On y voit s'évanouir les difficultés sous l'effort combiné de l'influence et de la souplesse; puis, quand le moment est venu de décider le duc de Savoie dans une affaire qui touche d'aussi près aux convenances personnelles de sa fille, et de faire agir M. de Torcy, promptement rallié à la candidature agréée par Mme de Maintenon, la princesse des Ursins trace pour l'usage de ce ministre un programme que ne désavouerait pas un diplomate blanchi dans la poussière des chancelleries (1).

Un siége ainsi conduit ne pouvait manquer de réussir. Les lettres de la princesse à la maréchale, si calculées dans tout le cours de la poursuite, sont après la victoire l'expression naturelle et presque naïve de la joie inspirée par un succès qu'on se promet de part et d'autre de rendre fructueux. C'est la nature prise sur le fait. Comme d'ailleurs on n'est pas femme impunément, Mme des Ursins s'arrête avec complaisance sur la description du fabuleux cortége qu'elle se prépare. D'innombrables laquais, une légion de gentilshommes et de pages, tous en mesure de faire leurs preuves pour Malte, des *fiocches* et des carrosses bosselés d'or, une suite que ne prendrait pas de nos jours un souverain, et qui dévore les restes de sa fortune, toutes ces merveilles, par lesquelles on se propose de conquérir à la dynastie nouvelle l'admiration des Espa-

France. Jugez d'après cela si je ne ferois pas la pluie et le beau temps en cette cour, et si c'est avec trop de vanité que je vous y offre mes services. Je n'ai pas cru pouvoir vous engager à entrer dans cette affaire, madame, qu'en vous y faisant trouver un gros intérêt, car j'appréhende que vous soyez très lasse de vous employer pour moi. M. le cardinal de Noailles, à qui j'ai communiqué cette vue, vous réchauffera encore s'il est besoin. Ainsi vous serez la seule personne sur qui j'appuierai toute la conduite de cette affaire. » 27 décembre 1700. Recueil de M. Geffroy, p. 88.

(1) « Je n'ose pas, madame, laisser passer deux ordinaires de suite sans vous parler de mon affaire; mais, comme je n'ai rien de nouveau à vous apprendre, je me donnerai seulement l'honneur de vous communiquer quelques réflexions que j'ai faites. Il est certain que le succès de tout cela dépend de M. le duc de Savoie; vous m'en avez assez écrit pour le comprendre, et, outre cela, la chose se dit d'elle-même. Je cherche donc les moyens de gagner l'esprit de ce prince, qui, dans le fond, ne devroit pas avoir la moindre répugnance à me préférer à toute autre. Cependant, comme je ne puis rien me promettre d'assuré sur sa lettre, que je me suis donné l'honneur de vous envoyer, je veux vous proposer une chose qui ne commettroit nullement le roi, et qui néanmoins détermineroit sûrement son altesse royale. C'est, madame, que M. de Torcy, de son chef et sans y intéresser le nom du roi en rien, voulût, par manière de conversation, demander à l'ambassadeur de Savoie, qui est à Paris, quelle est la personne que son maître destine à cet emploi, et qu'il voulût bien me nommer comme m'y trouvant assez propre. Les ambassadeurs tiennent registre de tout, et ils informent leurs souverains des moindres choses qu'ils entendent dire aux ministres. Celle-ci seroit prise comme une insinuation qui sûrement détermineroit M. le duc de Savoie à faire ce que nous souhaitons, en lui laissant néanmoins une pleine liberté d'agir à sa fantaisie. Je soumets cette idée à votre prudence, et si elle vous paroit juste, vous la tournerez comme il vous plaira, car vous êtes plus habile que moi, etc. » Janvier 1701. Recueil de M. Geffroy, p. 90.

gnols, ne sont point inutiles non plus pour s'attacher la jeune duchesse de Bourgogne, et le récit en est accueilli par un sourire favorable dans le sanctuaire de Mme de Maintenon. La princesse des Ursins est d'ailleurs trop bien apprise pour faire payer en argent par le roi la haute faveur qu'elle vient de recevoir; elle est *aussi fière que gueuse* (1). Puis chaque chose a son temps; lorsqu'on vient d'acquérir l'arbre, on peut se montrer moins pressée d'en cueillir les fruits.

II.

Ce fut donc dans un appareil quasi royal que Mme des Ursins s'achemina vers la princesse de Savoie pour la conduire à son époux. Elle avait alors cinquante-neuf ans, selon le plus grand nombre de ses biographes, et soixante-deux, d'après quelques autres. Façonnée par une représentation continuelle et par l'usage du plus grand monde, elle conservait, sous l'éclat à peine voilé de sa beauté, les manéges les plus étudiés de la coquetterie, car de la jeunesse elle avait tout encore, excepté la simplicité. Marie-Louise de Savoie, que sa *camarera mayor* rencontra sur sa galère à Villefranche, au moment où les yeux humides de la princesse jetaient un dernier regard sur la terre d'Italie, était cette admirable reine dont le malheur épuisa la vie à défaut du courage, et dont le nom populaire est demeuré en Espagne le symbole de toutes les vertus royales et domestiques. N'ayant pas quatorze ans accomplis, la princesse était aussi grande que la duchesse de Bourgogne, sa sœur aînée, dont elle avait la taille parfaite, avec une figure plus régulière et un abord d'un charme incomparable. Souriante au milieu de sa tristesse, respirant à la fois la douceur et la majesté, et en toute occasion *faisant la reine à merveille*, elle frappa d'étonnement durant son voyage toutes les personnes admises à l'honneur de l'approcher (2).

Ces deux femmes, que la nature avait faites si dissemblables, allaient être unies pour jamais par une destinée commune. La jeune reine parut incontinent frappée du support qu'offrirait à sa faiblesse un esprit si souple et si vigoureux, et lorsque le départ de ses femmes piémontaises eut arraché à cette enfant la dernière image de la famille et de la patrie, elle s'attacha à sa grande camériste comme

(1) Lettre à la maréchale de Noailles du 21 juin 1701.

(2) « Tout ce qui a pu vous revenir de son esprit, écrit à Mme de Maintenon le duc de Gramont, chargé de tracer de la princesse un portrait d'après nature, est de beaucoup au-dessous de ce que j'ai pu voir et entendre. La reine d'Espagne est ce qui s'appelle, dans le plus exquis, une personne fort extraordinaire, et vous pouvez tabler sur ce portrait. » Manuscrit du dépôt de la guerre cité par M. Combes. Voyez aussi le t. II des *Mémoires* de Noailles et les *Mémoires* de Louville, t. Ier, ch. VIII.

une liane au tronc qui la supporte. L'auteur de *la Princesse des Ursins* a consacré un chapitre à traiter la question de savoir si cette dame avait reçu une mission politique du cabinet français lors de son premier départ pour l'Espagne, question qu'il n'hésite pas à résoudre par l'affirmative. Je crains qu'ici M. Combes n'ait encore anticipé sur l'ordre des faits. L'action de Mme des Ursins dans les affaires publiques commença sans doute dès son arrivée à Madrid; mais, loin d'être autorisée, à plus forte raison d'être prescrite par Louis XIV, cette action était directement contraire aux instructions réitérées adressées par ce prince à son petit-fils; il n'en faudrait pour preuve que le rappel de Mme des Ursins en 1704, motivé par cette seule cause. Ce que le roi demandait à la grande camériste, c'était qu'elle dirigeât l'inexpérience d'une reine enfant pour la tenue de sa cour, office éclatant auquel la princesse des Ursins paraissait avec raison plus propre que personne en Europe (1); ce qu'en attendait à son tour M. de Torcy, c'était, non pas une intervention dans les affaires intérieures interdite par Louis XIV à tous les serviteurs français du roi d'Espagne, parce que rien n'en avait encore fait pressentir la nécessité, mais des renseignemens précis sur les hommes et sur les choses d'un pays qui allait lui causer d'étranges soucis. A partir de son entrée en Espagne, les lettres de Mme des Ursins à ce ministre furent fréquentes; mais cette correspondance de pure information eut le même caractère que celle du comte d'Ayen, du marquis de Louville, du chevalier d'Espenne et des membres principaux de la colonie qui suivit Philippe V en Espagne afin d'y former sa maison française. Ceux-ci furent les correspondans assidus du marquis de Torcy, du chancelier de Pontchartrain et du duc de Beauvilliers, ancien gouverneur du jeune roi; mais Louis XIV n'avait donné à aucun d'entre eux la charge d'assister son petit-fils dans le gouvernement de ses états. Pour que cette mission-là fût un jour attribuée à la princesse des Ursins, trois choses étaient nécessaires. Il fallait d'abord acquérir la certitude que Philippe V était radicalement incapable de gouverner par lui-même, puisqu'il ne pouvait être conduit que par la reine, enfin que celle-ci ne se laisserait jamais diriger que par Mme des Ursins. Or de ces trois choses pas une seule n'était encore soupçonnée en 1702, lorsque les augustes époux firent à Madrid leur entrée solennelle. Placé plus tard dans l'alternative de voir l'Espagne sans gouvernement ou d'y accepter celui de la grande camériste, Louis XIV finit par s'y résigner; voilà la vérité. Cependant, quoiqu'on fût encore loin

(1) Ce côté de la grande représentation est celui auquel paraît s'arrêter surtout le marquis de Torcy dans ses premiers jugemens sur Mme des Ursins. « Je viens, écrit-il au marquis de Louville, de lui annoncer sa nomination; elle est ravie et se croit *reine d'Antioche.* » *Mémoires* de Louville, t. Ier, p. 170.

de ce terme, la princesse avait déjà conquis deux avantages inappréciables : elle était en mesure d'édifier par ses lettres M. de Torcy sur la portée de son esprit politique, et venait enfin d'être admise à correspondre directement avec Mme de Maintenon, honneur suprême qu'elle avait vainement sollicité, quoiqu'avec un art infini, aux derniers temps de sa résidence à Rome (1).

Le départ soudain de toutes ses femmes italiennes, provoqué par les soupçons qu'inspirait le duc de Savoie, avait un moment jeté la reine dans un état voisin du désespoir. Par des conseils dont un dévouement respectueux tempérait l'austérité, par une abnégation absolue d'elle-même, Mme des Ursins s'empara de ce cœur brisé et en pansa toutes les blessures. Elle fut une amie, une sœur, presque une mère pour l'exilée, et son influence ne profita pas moins des premiers embarras de l'union conjugale que de la passion effrénée qui ne tarda pas à placer sous le joug de sa femme un époux de dix-huit ans, chaste comme saint Louis avec le tempérament d'Henri IV. Afin de fortifier cet ascendant et de demeurer maîtresse exclusive d'une confiance dont le pouvoir était le prix, la princesse des Ursins ne reculait ni devant des fatigues à lasser les plus hardis courages, ni devant des services dont la nature aurait soulevé son orgueil, si ce n'avait été pour elle *une même chose d'être et de gouverner* (2). Cette servitude dorée est décrite avec une complaisance spirituellement minutieuse dans les lettres à la maréchale de Noailles et au marquis de Torcy, et, malgré la commisération qu'elle y réclame, il est visible que Mme des Ursins entre dans les détails de son service domestique bien moins pour se faire plaindre à Versailles que pour s'y faire compter (3). Un tel esclavage lui pèse peu, car, quoiqu'il fût conforme

(1) « Je me donne l'honneur d'écrire à Mme de Maintenon sur la mort de Mme de Montchevreuil, et je vous adresse ma lettre, madame, parce qu'elle vaudra quelque chose en passant par vos mains. Ce n'est qu'un simple compliment. J'ai eu besoin de vos conseils pour le hasarder, car je ne sais que trop le peu de temps que cette admirable personne a à donner à des choses aussi inutiles... Il suffiroit qu'on sût dans ce pays qu'elle me trouve digne d'avoir un commerce réglé avec moi pour que le sacré-collége me regardât avec admiration. Jugez de ce qui arriveroit si effectivement j'étois en possession de cet avantage ! Mme de Maintenon écrit d'une manière si noble et si spirituelle que je ne sais si ses lettres ne feroient pas encore plus de plaisir que d'honneur. » Lettre à la maréchale de Noailles, 12 décembre 1699. Recueil de M. Geffroy, p. 56.

(2) Saint-Simon.

(3) « Dans quel emploi, bon Dieu, m'avez-vous mise? Je n'ai pas le moindre repos, et je ne trouve même pas le temps de parler à mon secrétaire. Il n'est plus question de me reposer après dîner, ni de manger quand j'ai faim. Je suis trop heureuse de pouvoir faire un mauvais dîner en courant, et encore est-il bien rare qu'on ne m'appelle pas dans le moment où je me mets à table. En vérité, Mme de Maintenon riroit bien si elle savoit tous les détails de ma charge. Dites-lui, je vous supplie, que c'est moi qui ai l'honneur de prendre la robe du roi d'Espagne lorsqu'il se met au lit, et de la lui donner avec ses pantoufles quand il se lève. Jusque-là je prendrois patience; mais que tous les soirs, quand le roi entre chez la reine pour se coucher, le comte de Benavente me

à l'usage d'un palais où une royauté solitaire semblait vivre sans rapports avec la race humaine, rien n'aurait été plus facile à la grande camériste que de se faire suppléer dans ces devoirs indécens. L'une des recommandations de Louis XIV à son petit-fils avait été en effet, en respectant scrupuleusement tous les usages populaires, d'attaquer corps à corps dans sa cour le monstre de l'étiquette qui, sous les derniers princes autrichiens, avait atrophié la royauté espagnole. Ce fut l'une des œuvres auxquelles se consacra la grande camériste; mais elle se garda bien de rien réformer dans ses propres fonctions, entendant conserver seule l'accès près des personnes royales, et sacrifiant sans effort sa dignité à sa puissance.

Avec une sûreté d'intuition remarquable, la princesse des Ursins s'était de prime abord proposé un double but : elle entendait devenir l'intermédiaire de l'alliance intime formée entre l'aïeul et le petit-fils, puis restaurer l'Espagne, en faisant prévaloir pour le gouvernement de ce pays les méthodes françaises, mais dans la mesure seulement où l'application en paraîtrait possible sans blesser le sentiment national. Cette politique était la plus sage et assurément la plus utile pour la Péninsule, dans l'extrémité où l'avait conduite l'inepte pouvoir auquel elle venait enfin d'échapper. Le testament qui commettait à l'honneur de la France le salut de son ancienne rivale avait été un vrai service rendu par la dynastie autrichienne au pays dont elle avait, en trois règnes, tari toutes les sources de grandeur. Entre les princes qui ne furent ni vicieux ni cruels, il n'en est pas qui aient fait plus de mal aux hommes que les derniers descendans de Charles-Quint. A la fin du XVIIe siècle, l'immense empire de Philippe IV et de Charles II, réduit à une faiblesse que connaît à peine de nos jours l'empire ottoman, n'était plus qu'un fantôme de nation. La maison d'Autriche avait triomphé de la féodalité et des résistances municipales aussi complétement que la maison de Bourbon; mais les succès du pouvoir monarchique avaient été aussi stériles d'un côté des Pyrénées qu'ils lui furent profitables de

charge de l'épée de sa majesté, d'un pot de chambre et d'une lampe que je renverse ordinairement sur mes habits, cela est trop grotesque. Jamais le roi ne se lèveroit si je n'allois tirer son rideau, et ce seroit un sacrilége si un autre que moi entroit dans la chambre de la reine quand ils sont au lit. Dernièrement la lampe s'étoit éteinte parce que j'en avois répandu la moitié. Je ne savois où étoient les fenêtres; je pensai me casser le cou contre la muraille, et nous fûmes, le roi d'Espagne et moi, près d'un quart d'heure à nous heurter en les cherchant. Sa majesté s'accommode si bien de moi qu'elle a quelquefois la bonté de m'appeler deux heures plus tôt que je ne voudrois me lever. La reine entre dans ces plaisanteries, mais cependant elle n'a pas encore attrapé la confiance qu'elle avoit aux femmes de chambre piémontaises; j'en suis étonnée, car je la sers mieux qu'elles, et je suis sûre qu'elles ne lui laveroient point les pieds et qu'elles ne la déchausseroient point aussi promptement que je le fais. » A la maréchale de Noailles, décembre 1701. Recueil de M. Geffroy, p. 113.

l'autre, car en Espagne l'impuissance du vainqueur avait encore dépassé celle du vaincu. Pendant qu'entre la Manche et la Méditerranée se formait l'unité magnifique dont la royauté était le cœur, les divers royaumes de la Péninsule, encore que réunis sous un même sceptre, s'isolaient de plus en plus l'un de l'autre, et le Spartiate ne portait pas au Laconien tributaire une haine plus farouche que celle du Castillan pour les provinces annexées au noyau de la monarchie catholique. Tant de sang versé par la hache et par le glaive, tant de vies épuisées dans les tortures, n'avaient guère plus fortifié l'autorité royale que cimenté l'union des Espagnes, et ces princes, dont les domaines couvraient encore le globe, n'avaient plus à opposer à l'Europe, durant la longue agonie où s'éteignait leur race, ni une armée, ni une flotte, ni un général, ni un homme d'état.

Autour d'eux, et comme pour les séparer du pays, se pressait, dans une attitude moitié superbe, moitié servile, une grandesse créée à leur image, institution sans racine dans l'histoire, sans influence sur les populations, sans action sur les armées, où les grands se montraient à peine, sorte d'aristocratie fossile, dont la destinée fut de ne marquer dans les annales de son pays ni en servant le pouvoir avec éclat, ni en luttant résolûment contre lui, et qui se montra toujours moins jalouse d'agir que d'entraver. Une administration distincte pour chaque partie des services publics, des conseils sans aucun lien commun, des corps qu'une jalousie mutuelle maintenait dans l'isolement, et que leur caractère purement consultatif condamnait à l'impuissance, tous ces rouages multipliés avaient fait d'une royauté théoriquement absolue le pouvoir le moins libre de l'Europe. L'immobilité en toute chose était devenue l'habitude séculaire et comme la loi suprême de l'Espagne (1). Les di-

(1) « Quel spectacle et quel fardeau que l'héritage de Charles-Quint en 1700! Point d'armée ni d'argent, point de justice, point de police, point de libertés et point de frein! Dans les colonies des vice-rois, dans la métropole des capitaines-généraux, jamais recherchés ni contenus; au centre, une quantité de sénats qui, sous les dénominations pompeuses de conseils de Castille ou de justice, d'Aragon, d'Italie, de Flandre, des Indes, des ordres, des finances, de la guerre, n'offroient d'ailleurs aucune garantie que la volonté royale, et pouvoient sur toutes choses répondre au peuple : *El rey asi lo quere* (le roi le veut ainsi), alors qu'émancipés par un long usage des usurpations, ils disoient souvent au roi : *Se obedece la orden, y no se cumple*.(on reçoit vos ordres, mais on surseoit à leur exécution) : véritable oligarchie de gens unis par l'orgueil, divisés par l'ambition, endormis par la paresse; voilà pour le gouvernement... La royauté étoit sans moyens de se faire craindre. Les lois sembloient abolies par l'impunité, les églises et les maisons des grands servant d'asile pour tous les crimes. Au moindre renchérissement du pain, il n'y avoit plus de sûreté pour les ministres ni pour personne. Tout le monde étoit armé dans Madrid excepté le roi. Il n'y avoit pas d'homme un peu riche qui n'eût au moins cent coupe-jarrets à sa solde. Le peu de soldats qui résistoient à la désertion étoient vêtus de haillons, sans solde, sans pain (car il n'y avoit plus de fonds spécial

verses parties de cette immense monarchie présentaient un spectacle de ruine et de désolation. Les vice-royautés d'outre-mer se vendaient à l'encan; la Flandre et l'Italie n'étaient guère plus administrées que défendues, et rien n'égalait le dédain des Espagnols pour ces possessions lointaines, si ce n'est leur obstination à les conserver. Sur les frontières et sur le vaste littoral du royaume, aucune place n'était en état de défense; aux derniers temps de Charles II, l'armée comptait à peine vingt mille hommes, et les restes de la marine ne servaient qu'à transporter à Cadix les piastres du Nouveau-Monde, dont l'Espagne vivait sans travail, comme les Hébreux de la manne tombée du ciel. Au sein d'une population de plus en plus réduite, dans une capitale où les spadassins étaient plus nombreux que les soldats, une paresse incurable avait formé des mœurs de bohême où la bassesse du mendiant le disputait à la jactance du matamore.

Si l'on excepte les pâles mémoires de San-Felipe et le *Diario* encore plus terne d'Ubilla, aucun monument historique ne nous est resté de ces déplorables temps; mais Berwick, Noailles, Tessé et tous les généraux français chargés d'assister Philippe V aux dangereux débuts de son règne nous ont laissé des misères de l'Espagne des récits à peine croyables, et le mieux informé des publicistes étrangers n'en parle pas autrement que le caustique Louville (1). Lorsqu'à cinquante ans de distance on met en regard de la dissolution générale où était tombée l'Espagne sous Charles II le tableau du règne de Charles III, qui, sans guérir des plaies incurables, rendit au moins pour un temps à cette monarchie un rang digne d'elle, il reste démontré que, malgré les sacrifices territoriaux dont le traité d'Utrecht fit payer l'avénement du petit-fils de Louis XIV, la dynastie française a répondu au-delà des Pyrénées à ce qu'il était raisonnable d'attendre d'elle : sans rendre à ce pays son ancienne grandeur, elle sut du moins y ranimer une vie prête à s'éteindre.

Le premier des souverains appelés à concourir à cette œuvre était assurément le moins propre à l'accomplir. Agé de dix-sept ans lorsque Charles II le désigna pour son successeur, le duc d'Anjou devait à la nature et à son éducation un esprit plus fait pour servir que pour régner. Frère de l'héritier du trône, il avait été maintenu

pour les troupes), tandis que les officiers venoient dépenser en débauches à Madrid des appointemens dont ils avoient trafiqué dans les bureaux. Quant aux généraux, sitôt qu'ils avoient obtenu des emplois, ils ne demandoient plus qu'une chose, c'étoit de ne pas les remplir, et c'est bien à eux que s'appliquoit le proverbe espagnol : *Hijo de sus padres, hijo de sus obras.* Tel étoit l'état de l'Espagne sur la fin du règne de Charles II. » *Mémoires* du marquis de Louville, t. Ier, p. 68 et suiv.

(1) *L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, par William Coxe, avec les additions de don Andrès Muriel, t. Ier, ch. IV.

dans une subordination calculée envers celui-ci, et la discipline de Beauvilliers et de Fénelon, qui avait brisé le caractère violent du duc de Bourgogne, avait produit des effets plus sensibles encore dans l'âme mélancolique de son frère cadet. Avec une rectitude naturelle dans la pensée et une fierté où éclatait parfois l'orgueil de son sang, Philippe V avait au même degré que son neveu Louis XV, auquel il ressemblait par mille côtés, la maladive lassitude de la vie, le dédain des hommes et le dégoût des affaires; il était affligé surtout de cette fatale impuissance de vouloir qui fit d'un roi libertin l'esclave de ses maîtresses, et d'un époux fidèle l'instrument passif d'une reine charmante inspirée par la plus habile des conseillères.

Mais rien ne transpirait encore des dispositions lamentables qui conduisirent plus tard le roi d'Espagne à la limite du désespoir et de la démence. Lorsqu'il entra dans son royaume, escorté d'un essaim de brillans seigneurs, Philippe était beau comme la jeunesse et l'espérance. Il s'avança porté sur les bras d'un peuple qui croyait échapper, par l'intervention du plus puissant roi de l'Europe, aux maux de la guerre, et surtout à ce partage de la monarchie espagnole, plus redouté par la nation que tous les malheurs ensemble. Dans une capitale qu'il dut quitter par deux fois, dans une cour bientôt après prosternée devant son rival, et jusque dans ces provinces d'Aragon et de Catalogne, ardens foyers de la guerre civile, on n'entendit d'abord que des cris d'amour, que des protestations de fidélité. Cependant il ne fallait pas une grande sagacité pour pressentir les périls réservés à l'établissement nouveau. La dynastie française inquiétait dans la Péninsule des intérêts trop nombreux et des préjugés trop puissans pour que ceux-ci n'éclatassent pas aux premières difficultés qu'elle rencontrerait devant elle.

La grandesse, élevée à l'ombre du trône autrichien, voyait avec une répugnance peu dissimulée s'installer dans le palais habité si longtemps par une race étiolée le petit-fils de ce roi administrateur et guerrier, qui s'inquiétait encore plus de l'obéissance que des hommages, et qui avait fait du service militaire la vie même de sa noblesse. Un clergé riche et puissant qui professait un vif attachement pour les maximes romaines, encore qu'il fût en lutte fréquente contre le saint-siége, observait avec une suspicion qui, dans les ordres religieux, alla bientôt jusqu'à la haine, cette royauté étrangère que la ferveur espagnole considérait comme à deux pas du schisme : un prince français semblait être au-delà des Pyrénées l'expression même des idées de 1682. Le saint-office enfin, l'institution politique et religieuse la plus vivace de la Péninsule, se considérait comme menacé par une dynastie qui, dans ses propres domaines, avait constamment refusé le concours de l'inquisition, et

par un roi dont le premier acte avait été de protester par son absence contre ses terribles solennités (1).

Tant de germes cachés au fond des intérêts ou des consciences n'attendaient pour se développer que des circonstances favorables. Les joies réciproques de l'avénement furent donc courtes, car les mœurs espagnoles n'excitèrent pas chez le jeune roi des repoussemens moins vifs que la domination étrangère n'en provoqua chez ses sujets. En deux années, l'avenir du nouvel établissement était devenu aussi problématique qu'il avait d'abord paru assuré, parce qu'en effet, loin d'être protégée par le prestige des bienfaits dont on l'avait crue la source, la royauté française fut l'occasion de la plus redoutable épreuve qu'eût jamais supportée le patriotisme espagnol.

Foudroyée par le testament imprévu de Charles II, l'Europe, qui au premier moment avait semblé n'en pas vouloir contester les dispositions, n'avait pas tardé à se raviser. Persuadés que l'agrandissement de sa famille équivaudrait pour Louis XIV à un agrandissement de territoire, l'Angleterre, la Hollande et le Portugal, prenant en main les prétentions successoriales de la maison d'Autriche, dont ces cabinets avaient fait si bon marché lors des deux traités de partage, engagèrent sur toutes les mers, en attendant le moment de les transporter au cœur de l'Espagne, des hostilités que l'empereur avait déjà commencées en Italie. Une coalition implacable, dont la paix de Ryswick avait suspendu les effets sans en modifier les causes, se forma pour arracher les deux péninsules à la domination de la France. Celle-ci accepta résolûment la lutte pour une cause juste et honnête cette fois; mais la guerre était à peine commencée qu'elle acquérait la certitude qu'en doublant nos périls, l'Espagne n'ajouterait rien à nos ressources, et que les suspicions du pupille accroîtraient de jour en jour les difficultés de cette redoutable tutelle. Avec quelle dédaigneuse amertume l'Espagne ne suivit-elle pas en effet la longue série de désastres qui du sommet de la puissance conduisit Louis XIV à deux pas de l'abîme par l'une de ces péripéties dont l'effet n'est jamais plus rapide sur l'esprit des peuples que lorsque la fortune déserte les hommes longtemps puissans et longtemps heureux !

Au lieu et place du grand roi protecteur de l'intégrité de la monarchie espagnole, la malveillance vit un prince abandonné par la

(1) Lors de l'entrée de Philippe V à Madrid, un *auto-da-fe* avait eu lieu, suivant un usage antique. Ce prince refusa obstinément de s'y montrer, contrairement à l'avis de M. de Torcy, lequel, pensant *qu'il se falloit accommoder au génie des peuples*, voulait que le jeune roi restât *au moins jusqu'au moment du feu.* — Lettre de Torcy à Louville, 11 mars 1701.

victoire et poursuivi par la vengeance de l'Europe; pour prix du sang et des trésors chaque jour réclamés de l'Espagne, elle put montrer le roi de France apportant en partage à ce pays toutes les haines et tous les périls accumulés sur lui-même, et possédé de la secrète pensée de désarmer la coalition en démembrant les états de son petit-fils, peut-être même en les abandonnant, afin de sauver les siens. Comment un trône nouveau, occupé par deux enfans, n'aurait-il point été menacé lorsque des circonstances fatales plaçaient de pareilles armes aux mains de ses ennemis? Les grands firent donc éclater plus librement leur dévouement pour l'archiduc sans cesser toutefois de se montrer assidus à la cour et de vivre de ses bienfaits. S'ils n'imitèrent pas résolûment la félonie de l'amirante de Castille, ambassadeur désigné de Philippe V à Paris, du marquis de Leganez, gouverneur de l'Andalousie pour ce prince, du duc de Medina-Cœli, le membre principal de son conseil, presque tous, en faisant concorder les profits du présent avec les chances de l'avenir, se préparèrent pour une restauration autrichienne qui, de 1705 à 1710, put en effet être considérée comme probable.

Aussi antipathiques à un gouvernement gallican que les grands à une royauté centralisée, les évêques espagnols se montrèrent en majorité peu favorables à la dynastie française avant que les batailles d'Almanza et de Villa-Viciosa n'eussent par deux fois raffermi sa fortune. Parmi les raisons qu'on pourrait apporter d'une hostilité plus générale encore dans les ordres religieux, il faudrait mettre en première ligne la faveur accordée par Louis XIV et par son petit-fils à la compagnie de Jésus, en possession du confessionnal de ces deux princes. Les rivalités monastiques étaient la plaie invétérée de l'église d'Espagne : aussi, malgré la ferveur de sa piété et les ménagemens parfois risibles de sa prudence, Philippe V ne parvint-il point à la guérir, bien que, selon le conseil de Louville, il n'allât jamais à la messe chez les jésuites sans aller à vêpres chez les dominicains.

A ces embarras venaient se joindre, pour les transformer en périls, les aspirations contraires des diverses nationalités, car le défaut d'*hégémonie* n'était pas moins sensible alors au-delà des Pyrénées qu'il peut l'être aujourd'hui au-delà du Rhin. Tandis que l'enthousiasme qui avait accueilli la royauté nouvelle se refroidissait dans les provinces éloignées, la Castille continuait à professer pour elle un dévouement que l'épreuve du malheur ne tarda pas à confirmer. C'est que le parti castillan avait compté sur l'appui de la France pour dominer la Péninsule, et que son attachement était cimenté par ses haines. Le cardinal Porto-Carrero, son chef, à qui le duc d'Anjou devait, après Dieu, sa couronne, aimait moins les

Français qu'il ne détestait les Aragonais ou les Catalans, et lorsqu'il professait pour Louis XIV et pour ses ordres l'obéissance passive dont ce prince avait chaque jour à contenir les imprudentes manifestations, l'archevêque de Tolède n'était au fond qu'un ambitieux qui s'humiliait devant un protecteur éloigné pour n'avoir pas au sein du conseil à compter avec des rivaux. Le dévouement exalté des Madrilègnes fut donc la principale cause de l'insurrection du peuple de Barcelone, de Saragosse et de Valence.

Tel était le théâtre sur lequel la Providence avait placé un prince timide et maladif à la veille d'une conflagration commencée pour la succession d'Espagne, mais qui allait faire mettre en question l'existence de la monarchie française. Après de vives instances, Philippe avait obtenu de son aïeul, dont il suivait les instructions avec une docilité filiale, l'autorisation d'aller se mettre à la tête des forces franco-espagnoles, qui tenaient la campagne en Italie contre les troupes impériales. Durant un voyage de plus d'une année, il se montra successivement à Naples et à Milan, s'efforçant de calmer par la présence du souverain la haine trop justifiée de ses sujets italiens contre les vice-rois espagnols. On sait que Philippe assista à la bataille de Luzzara, et qu'au milieu d'un feu terrible il déploya cette impassible bravoure qu'on dirait inspirée par l'ignorance plus encore que par le mépris du péril. Uni depuis quelques mois à peine à la femme qu'il adorait, le jeune roi avait dû la quitter, car, malgré les supplications réitérées des deux époux, Louis XIV avait opposé une résistance invincible au départ de la reine, persuadé qu'au moment où la faction de l'archiduc commençait à s'agiter en Espagne, la sortie de cette princesse ne manquerait pas d'y être présentée comme une sorte d'abandon du trône (1). Loin donc d'autoriser un éloignement dont aurait si bien profité la malveillance, Louis XIV voulut que Marie-Louise de Savoie exerçât la régence, assistée d'un conseil, dont Porto-Carrero et don Manuel Arias, chefs du parti castillan, étaient les membres principaux, mais qui comptait aussi des représentans des autres nationalités péninsulaires. L'auguste aïeul ne fut trompé cette fois ni dans les prévisions de sa tendresse ni dans celles de sa politique. Durant une guerre étrangère qu'allait compliquer une guerre civile, entre les trahisons du palais et les trames d'un cabinet divisé, dans un dénûment de ressources qui affectait souvent jusqu'aux services les plus indispensables de la maison royale, une princesse de quinze ans, insensible aux dangers comme aux fatigues, alla tenir sa cour à Barcelone, à Saragosse et à Madrid, sut obtenir un peu d'argent des cortès d'Aragon, miracle réputé impossible; elle présida pen-

(1) *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 112.

dant quinze mois les longues séances de la junte, une broderie à la main, ne laissant percer que juste assez d'ennui pour couper court aux harangues inutiles, et, dans cette épreuve à lasser bien des courages, elle se montra grave comme une épouse et gaie comme une enfant, soufflant aux cœurs les plus froids le feu de ses ardeurs généreuses, et enlevant le dévouement d'une nation chevaleresque en se jetant dans ses bras avec une héroïque simplicité.

On devine quel génie tutélaire présidait à ces merveilles, quelle main cachée venait en aide à la reine pour lui alléger le fardeau des affaires et lui en réserver l'honneur. Dans une cour où la trahison frappait aux portes sans qu'il y eût même une garde organisée pour les défendre (1), la princesse des Ursins était, pour Marie-Louise, le seul gage de sa sécurité, le seul cœur et le seul bras sur lesquels elle trouvât quelque douceur à s'appuyer. Dans le glacial silence d'un palais dont l'étiquette avait fait pour les reines d'Espagne une prison et presque un tombeau, la grande camériste apportait à sa maîtresse les ressources d'un esprit plein de mouvement et d'une conversation alimentée par les souvenirs d'une vie cosmopolite.

Combien la fermeté d'âme de Mme des Ursins n'était-elle pas précieuse pour cette jeune princesse, lorsque chaque jour imposait de nouvelles épreuves à la chancelante fidélité des peuples! C'était ou le plus grand seigneur de l'Espagne qui s'enfuyait à Lisbonne afin de rejoindre les factieux, ou le capitaine-général d'une grande province dont on surprenait l'entente secrète avec l'ennemi. On apprenait qu'une flotte nombreuse bloquait le port de Cadix, ou qu'une descente était tentée sur les côtes dégarnies de l'Andalousie, et la bravoure de Villadarias, seul général qui restât à l'Espagne, avait à peine rejeté les Anglais à la mer qu'un désastre irréparable venait atteindre le royaume dans la plus précieuse de ses ressources. Les galions du Mexique, entrés à Vigo sous la protection d'une escadre française, étaient incendiés dans ce port, coup terrible pour un gouvernement aux abois et pour une cour dont tous les serviteurs de-

(1) Après la fuite de l'amirante de Castille, la jeune reine écrivait à Louis XIV : « Je ne saurois trop implorer votre protection pour le roi votre petit-fils et pour moi, d'autant plus qu'avant-hier, dans la nuit, on essaya d'entrer dans mon appartement. Je vous avoue que mon courage n'est pas à l'épreuve des trahisons, et que ma peur fut extrême. Ce palais-ci est ouvert à tout le monde, et l'on n'y peut être en sûreté parmi une infinité de domestiques qui sont donnés par toute sorte de gens. » Vers la même date (27 septembre 1702), la princesse des Ursins écrivait à M. de Torcy : « Je ne serai pas tranquille si le roi revient sans garde. On découvre tous les jours des gens engagés dans le parti ennemi, et l'expérience fait voir que les domestiques de sa majesté ne sont pas plus fidèles que les autres. Cela ne peut guère être autrement, car ils servent tous en même temps quelque grand seigneur, sans lequel ils ne pourroient pas subsister. » *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 169.

mandaient l'aumône, depuis les hallebardiers jusqu'aux marmitons.

Ce n'était pas trop du génie viril de Mme des Ursins pour soutenir la reine dans ces tristesses, aggravées par la longue absence de son époux. Dans une situation aussi critique, la mesure n'était pas d'ailleurs moins nécessaire que la fermeté. Que de tact et que de soins pour ne jamais sacrifier ni les intérêts du cabinet de Versailles aux jalousies péninsulaires, ni le juste orgueil de l'Espagne aux méprisantes impatiences de la maison française de Philippe V! Dans cette étrange cour, où les uns dédaignaient de parler l'espagnol et les autres d'apprendre le français, tout était matière à transactions jusque dans les choses en apparence les plus futiles. Ce fut une véritable affaire d'état que l'adoption par le roi de la *golille*, ce carcan de dentelle où sont emprisonnés les personnages de Velasquez, et lorsque, durant l'enthousiasme de la régence, les dames de Madrid, pour complaire à la reine, renoncèrent au *tontillo*, longue queue des moins gracieuses et des plus incommodes, elles estimèrent lui avoir donné un éclatant témoignage de fidélité.

Ce fut ainsi que de crise en crise, de ménagement en ménagement, ce gouvernement, conduit par deux femmes, atteignit le terme où expiraient ses pouvoirs. Le roi débarqua à Barcelone, dans une ville qui allait être durant six années la capitale de son rival, et lorsqu'il approcha de Madrid, Mme des Ursins eut l'inexprimable satisfaction de conduire à sa rencontre jusqu'à Guadalaxara la plupart des grands du royaume, parmi lesquels on remarquait surtout ceux dont les sentimens étaient le plus suspects. La résolution de la grandesse d'aller au-devant de Philippe V n'avait pas été emportée sans une lutte après laquelle la grande caméristе se déclarait à bout de force et de courage. Au sein d'une joie presque superbe, elle laissait percer dans sa correspondance une extrême lassitude et une sorte de désir de quitter l'Espagne. « Voilà, écrivait-elle à M. de Torcy, mon ministère (si j'ose me servir de ce terme) glorieusement fini pour la reine, et jusqu'à ce que vous songiez à me tirer d'ici, je me mêlerai beaucoup moins de ce qui ne me regarde pas. » Pour n'être point avec la princesse en reste de coquetterie, le ministre affectait, en lui répondant, de s'alarmer d'une intention sur laquelle il savait fort bien à quoi s'en tenir, et c'était avec une galanterie du meilleur goût qu'il transmettait à sa noble correspondante l'expression de la satisfaction royale (1).

(1) « Vous ne pouviez mieux, madame, terminer votre ministère que par la négociation que vous avez faite pour obliger les grands d'Espagne à marcher au-devant du roi leur maître. Vous ne me donnez lieu de vous louer que sur cet article, pendant que vous méritez de plus grands éloges sur la manière dont la reine s'est conduite depuis qu'elle est en Espagne. Jugez, s'il vous plaît, madame, si la proposition de vous retirer de Madrid seroit bien reçue du roi lorsque vous y réussissez si parfaitement, qu'il fau-

Pendant la régence, les membres de la junte n'avaient pas opposé à l'influence de la princesse des Ursins une résistance dont l'attachement de Marie-Louise pour sa *camarera mayor* leur garantissait d'avance la parfaite inutilité; mais lorsque le roi fut rentré dans ses états, des efforts multipliés se firent de plusieurs côtés pour conquérir sa confiance, afin d'arriver au gouvernement de l'Espagne, qu'on le soupçonnait, avec trop de raison, incapable de diriger. Pour conserver sa prépondérance jusqu'alors incontestée et gouverner le roi par l'ascendant de la reine, Mme des Ursins dut donc changer toutes ses batteries et se placer sur une forte défensive.

Appuyé sur la reconnaissance personnelle du monarque et sur son titre de primat du royaume, le cardinal Porto-Carrero tenait le premier rang parmi les prétendans naturels au pouvoir. C'était « ce grand vieillard tout blanc, à l'air vénérable, à la figure majestueuse, » si bien crayonné par Saint-Simon. Masque imposant d'une médiocrité déplorable, cet extérieur cachait un esprit court et obstiné, un cœur où la jalousie tenait plus de place que l'ambition; mais, si inférieur qu'il fût à sa tâche, le cardinal était pour l'Europe le drapeau du parti français, et Mme des Ursins comprenait fort bien qu'il lui serait plus facile de renverser à Madrid le président du *despacho* (1) que de faire approuver à Versailles un pareil acte d'ingratitude. Elle jugea donc habile de faire miner la position politique de Porto-Carrero par l'ambassadeur même de Louis XIV, en n'intervenant elle-même qu'en seconde ligne, afin de porter des coups d'autant plus assurés qu'ils seraient secrets. Cependant ici la difficulté était extrême, car les prétentions de l'ambassadeur l'inquiétaient encore plus que celles du *bonhomme* Porto-Carrero, et elle n'ignorait pas qu'il lui serait beaucoup plus difficile d'en avoir raison : il fallait donc y dépenser la plus fine fleur de son habileté.

Durant son séjour en Italie, Philippe V avait rencontré le cardinal d'Estrées, longtemps ambassadeur à Venise et à Rome, et, à l'instigation du roi son grand-père, il lui avait exprimé le vœu de le recevoir à sa cour pour y représenter la France, afin de profiter de ses lumières dans une situation dont la responsabilité l'accablait. D'Estrées jouissait en effet d'une réputation européenne, et bien que Mme des Ursins fût à la veille de porter un rude coup à sa renommée politique, l'on ne saurait douter que les fondemens de celle-ci ne fussent sérieux, lorsqu'on voit s'incliner devant elle un homme

droit vous prier d'y retourner si vous en étiez partie. Malgré vos menaces de ne me plus écrire d'affaires sérieuses, j'espère encore que la nécessité et le bien du service vous persuaderont de continuer. » Torcy à la princesse des Ursins, 28 janvier 1703. *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 193.

(1) Sorte de conseil privé où le travail des diverses corporations administratives et judiciaires était soumis à la signature du roi.

comme M. de Torcy et jusqu'à Louis XIV lui-même. Arrivé au terme d'une carrière à laquelle aucune dignité n'avait manqué, le cardinal n'accepta l'ambassade de Madrid que parce qu'elle lui fut présentée comme une sorte de tutelle à exercer sur une grande monarchie et sur son jeune souverain. Il avait avec la princesse des Ursins d'anciens rapports cimentés par la reconnaissance; mais, gonflé de son importance, il portait en Espagne la pensée préconçue de gouverner ce pays, et la grande camériste, enivrée de son côté de la gloire de son récent *ministère*, ne voyant dès lors en lui qu'un rival, lui voua une haine implacable. Pendant que M. de Torcy se félicitait de rapprocher le cardinal de Mme des Ursins, dans l'espoir d'une entente utile aux intérêts français, la princesse laissait percer dans ses lettres à la maréchale de Noailles toute l'inquiétude qu'un tel choix lui inspirait, inquiétude qui se révélait d'ailleurs jusque dans ses éloges ironiquement exagérés. « Vazet, qui est barbier du roi catholique, a reçu des nouvelles qui lui apprennent comme chose sûre que ce sera M. le cardinal d'Estrées qui viendra remplacer ici M. de Marsin (comme ambassadeur). Je souhaite de tout mon cœur que cette éminence ait dans cette cour toutes les satisfactions qu'elle mérite et qu'on en attend, et que son esprit transcendant puisse encore mieux persuader les Espagnols que s'en faire admirer; mais je ne voudrois pas jurer que tout réussît à souhait, car j'ai peur que la nation, naturellement orgueilleuse, ne regarde comme une marque de mépris du côté de la France qu'on lui envoie un des grands génies qui y soit, non pour les conseiller, mais pour les gouverner, et que cela n'augmente encore l'éloignement qu'ils ont pour les François. Vous ne savez que trop combien il est important qu'on détruise l'animosité au lieu de l'augmenter (1). » On le voit, le futur ambassadeur n'avait qu'à se bien tenir, car il y avait un parti-pris de le présenter comme antipathique aux Espagnols, et comme pouvant compromettre par le seul fait de sa renommée l'alliance si difficile à maintenir entre les deux peuples. Nous allons voir le cardinal subir tous les affronts de ce rôle de bouc émissaire pour succomber enfin sous des accusations qui seraient certainement plus spécieuses, si elles n'avaient précédé de quatre mois l'arrivée du prétendu coupable; mais avant de battre en brèche l'ambassadeur de Louis XIV, il fallait l'employer à renverser le principal ministre de Philippe V: la chute du cardinal Porto-Carrero allait donc précéder celle du cardinal d'Estrées.

Rendre un homme politique inutile, c'est l'affaiblir; le rendre ridicule, c'est l'achever. L'archevêque de Tolède fut soumis tour à tour à cette double opération. Dévoué à Louis XIV jusqu'à donner

(1) 14 octobre 1702. Recueil de M. Geffroy, p. 127.

à son zèle des allures serviles, il s'était fait le patron plus empressé qu'intelligent des agens envoyés en Espagne par les bureaux de Versailles pour appliquer les méthodes françaises à la confuse administration de ce pays. Il avait spécialement couvert de sa protection les premiers essais financiers d'Orry, de tous les Français celui qui, après d'Aubigny, était entré le plus avant dans la confiance de la princesse des Ursins. Ancien employé au contrôle-général, Orry était une sorte de doublure de Desmarets, dont il avait à la fois et la réputation véreuse et la haute capacité. Toujours prêt à assister le cardinal pour le travail du *despacho*, habile à découvrir de l'argent là où un ministre espagnol n'en aurait pas même soupçonné, Orry était devenu, malgré les clameurs de ses ennemis, la providence d'une cour besoigneuse. Sous prétexte de ménager la précieuse santé du cardinal et de lui laisser tout son temps pour des devoirs plus importans, il lui enleva un beau matin la totalité de ses attributions financières; mais la princesse des Ursins, instrument caché de cette révolution anodine, gardait en réserve, pour le cardinal, une magnifique compensation. Elle le fit nommer colonel du régiment des gardes à la mort du marquis de Castagneda, et comme les fonctions militaires étaient les seules qu'il n'eût point exercées jusqu'alors, Porto-Carrero crut que celles-ci compléteraient son importance, s'y tenant pour aussi propre qu'aux innombrables emplois dont il était déjà titulaire. Lorsque cette nomination fut connue, un éclat de rire universel dérida la gravité habituelle de l'Espagne, et ce fut au bruit des sifflets que le prélat passa au Prado la revue de son régiment dans l'attitude de Richelieu sur la digue de La Rochelle.

Pour emporter cette forteresse, il fallait cependant des assauts plus décisifs, et ceux-ci furent livrés par le cardinal d'Estrées. Une bonne entente était, on le comprend, singulièrement difficile entre deux membres du sacré-collége, dont l'un se considérait comme le premier personnage de la Péninsule et l'autre comme le premier diplomate de l'Europe. L'ancienne duchesse de Bracciano, qui les connaissait de vieille date, n'eut aucune peine à provoquer un conflit que rendait inévitable un désir commun de gouverner l'Espagne. Dans un accès d'humeur dissimulé sous les dehors d'une juste susceptibilité nationale, Porto-Carrero déclara qu'il ne pouvait plus supporter la présence de l'ambassadeur de France dans le *despacho*, et, afin de contraindre d'Estrées à s'en éloigner, il cessa d'y paraître lui-même. La présence habituelle d'un agent diplomatique dans le conseil d'un gouvernement étranger constatait assurément la bizarre situation de cette royauté importée, qui appliquait à Madrid la pensée de Versailles; mais le duc d'Harcourt avait fait consacrer cet usage à l'avénement de Philippe V, M. de Marsin, pré-

décesseur du cardinal, l'avait constamment maintenu, et Louis XIV était fort résolu à conserver à ses ambassadeurs une aussi précieuse prérogative.

Assuré de son ascendant sur un homme comblé de ses bontés, le roi de France n'hésita donc pas à écrire lui-même au prélat espagnol pour lui demander, à titre de service personnel, l'oubli de ses griefs contre l'ambassadeur et l'admission de celui-ci aux séances du *despacho*. Porto-Carrero avait à peine achevé la lecture de l'auguste autographe qu'il se déclarait converti; mais l'opinion repoussait énergiquement la prétention de l'ambassadeur de France, et lorsque le cardinal eut déserté une cause devenue celle de l'Espagne, l'indignation publique ne lui laissa d'autre ressource que de se retirer bientôt après dans son diocèse pour y songer à son salut. Ainsi finit la carrière d'un homme qui, sous les dehors d'un courage antique, cachait une faiblesse sans égale; il ne devait plus en effet reparaître sur la scène du monde que pour déshonorer ses cheveux blancs en prêtant un serment, désavoué par son cœur, au rival du prince sur la tête duquel il avait eu l'honneur de placer la couronne.

C'était peu pour Mme des Ursins d'avoir renversé un ministre incapable, si les affaires passaient aux mains d'un ambassadeur qui entendait demeurer l'unique intermédiaire des rapports entre les deux rois. Que le cardinal d'Estrées parvînt à prendre dans le gouvernement la prépondérance qu'il estimait appartenir au roi son maître et à lui-même, et la *camarera mayor* se trouvait confinée dans les fastidieuses fonctions de sa charge et la stérile surintendance d'un palais. Elle avait bu avec trop d'ardeur à la coupe du pouvoir, pour n'avoir point les vertiges et les périlleuses audaces de l'ambition. Après les agitations de la régence, une retraite obscure en Italie lui aurait paru mille fois préférable à sa résidence en Espagne, si elle avait dû y demeurer en n'étant plus que l'ombre d'elle-même. Plutôt que de subir une telle déchéance, elle accepta résolûment toutes les chances d'une lutte dans laquelle elle allait rencontrer Louis XIV derrière son représentant.

Le cardinal et l'abbé d'Estrées, chargé de seconder son oncle dans les devoirs de l'ambassade, possédaient en effet toute la confiance du roi, et c'était bien un guide que celui-ci avait entendu donner à son petit-fils en lui envoyant un homme aussi important dans l'église et dans l'état. Mme de Maintenon reflétait sur ce point-là, comme sur tous les autres, les sentimens personnels du monarque, et la maréchale de Noailles, alliée aux d'Estrées par le maréchal de Cœuvres, époux de l'une de ses filles, voyait avec un extrême déplaisir s'élever un conflit aussi regrettable pour les intérêts de sa maison que périlleux pour la princesse des Ursins. Désarmée du côté de Ver-

sailles, celle-ci comprit donc qu'elle ne pouvait agir qu'à Madrid, et qu'il fallait à tout risque placer une barrière insurmontable entre l'ambassadeur et le souverain près duquel il était accrédité : abreuver le cardinal de dégoûts pour le contraindre à demander son rappel, tel fut le travail conduit pendant un an avec une habileté peu scrupuleuse.

Philippe, comme la plupart des princes faibles, prenait ombrage de quiconque laissait percer la prétention de le dominer. D'Estrées de son côté se croyait un personnage trop considérable pour voiler beaucoup une mission qui seule, à son avis, pouvait expliquer sa présence en Espagne. Résolu, selon les instructions de sa cour, à n'admettre aucun intermédiaire entre lui et Philippe V, il témoignait à la reine une méfiance d'autant plus blessante pour la grande caмériste, que celle-ci en était l'objet véritable, et c'était avec une sorte d'affectation qu'il usait chaque jour du droit d'entretenir le roi sans délai et sans témoin. Afin d'infirmer cette prérogative, que l'étiquette du palais restreignait à la seule personne du monarque, celui-ci prit le parti de ne plus donner d'audience que dans l'appartement de la reine, où l'ambassadeur ne pouvait pénétrer qu'en en réclamant d'avance la permission. Cet ingénieux expédient mettait la grande camériste en tiers dans les conversations et rendait toute communication confidentielle impossible. Le cardinal outré menaça, en se voyant refuser la porte, de porter au palais *son extrait baptistaire*, afin de s'y faire reconnaître. A l'aigreur ne tarda point à succéder la colère. Solennité des réceptions, audiences fixées à une heure avancée de la nuit, tout fut calculé pour lasser un vieillard d'une santé débile et d'une humeur acariâtre. Les torts que nous avons envers autrui étant le plus sûr moyen d'en provoquer envers nous-mêmes, d'Estrées ne tarda pas à s'expliquer sur les procédés de la cour avec une telle violence, qu'on fut bientôt en droit de dénoncer ses paroles comme outrageantes pour la majesté royale. Une correspondance, dont il est fort inutile d'indiquer l'inspiratrice, s'engagea entre les jeunes souverains et l'aïeul de Versailles, correspondance conduite avec un art infini, et dans laquelle l'ambassadeur fut attaqué chaque jour de la manière la plus sanglante, le roi d'Espagne lui reprochant de l'humilier aux yeux de ses sujets, la reine articulant de son côté le plus noir de tous les griefs à ses yeux, « l'intention avérée de ce méchant homme de lui ravir le cœur de son cher époux (1). »

Toute la colonie française prit bientôt parti dans cette lutte, conduite par Mme des Ursins avec une passion qui excluait plutôt la justice que la prudence, car la princesse savait fort bien qu'une

(1) Lettres du 18 février 1703 et suiv., dans les *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 216.

pareille guerre, en l'exposant gravement elle-même, aurait pour résultat nécessaire de faire partir l'ambassadeur. L'oncle et le neveu furent en effet soumis à des épreuves qu'il devenait impossible de supporter longtemps. D'un autre côté, la correspondance de Louville avec MM. de Torcy, de Beauvilliers et Chamillard inonda Versailles de récits scandaleux, dont la grande camériste et quelquefois la reine elle-même faisaient les frais. Chaque ordinaire de Madrid apportait à Louis XIV les preuves multipliées d'une anarchie de nature à mettre en péril l'existence de la dynastie nouvelle, car ses adversaires, de plus en plus nombreux, employaient contre elle les armes que leur fournissaient ses propres défenseurs. Jamais rivalités ne furent plus inopportunes et plus implacables.

Rappeler au plus vite Mme des Ursins et lui infliger une disgrâce assurément fort méritée était le désir le plus vif de Louis XIV; mais, si omnipotent que fût ce prince, il se trouvait arrêté par une difficulté des plus sérieuses : la camériste en effet se cachait derrière la reine, et le roi de France n'ignorait pas qu'en la rappelant il porterait au cœur et à l'amour-propre de sa petite-fille un coup qu'elle ne lui pardonnerait jamais, extrémité qui ne répugnait pas moins à sa politique qu'à sa tendresse. D'ailleurs le départ de Mme des Ursins n'aurait pas rendu la position du cardinal plus supportable dans une cour dont tous les accès lui demeuraient fermés, et où son isolement était une constante insulte à la France. Force fut donc d'accorder à celui-ci un rappel que, dans une humiliation si imprévue pour son orgueil, il demandait avec des cris de rage et de désespoir. Pourtant, afin de sauvegarder son amour-propre, l'abbé d'Estrées conserva la gestion de l'ambassade, comme si son oncle n'avait pris qu'un congé; mais ce tempérament ne fut agréé par aucune des deux factions qui depuis une année partageaient la maison française du roi d'Espagne, se surpassant l'une l'autre dans l'injure et la calomnie. Malgré une sorte de trêve stipulée entre l'ambassade et le palais, l'abbé d'Estrées se trouva bientôt dans la position où avait été placé le cardinal. Ses dépêches, surprises à la poste, étaient ouvertes chez la grande camériste, et tout le monde connaît la plus belle scène de ce grand *imbroglio*. On sait qu'un jour l'abbé d'Estrées entretenant M. de Torcy de l'influence exercée sur la princesse par d'Aubigny, et se refusant, sans doute à raison des bienséances de son état, à interpréter, à la manière de Saint-Simon, le rôle de « ce grand et beau drôle bien découplé, » écrivit à sa cour qu'au palais, où ils logeaient en effet fort près l'un de l'autre, on les croyait mariés. On sait aussi qu'à la lecture de ce passage l'orgueil de la grande dame fut plus alarmé que sa pudeur, et qu'avant d'envoyer la dépêche ministérielle à sa destination, elle écrivit en marge ces mots fameux : *pour mariés, non*. En même

temps que l'original ainsi annoté était expédié au marquis de Torcy, une copie en était adressée par la princesse au duc de Noirmoutier, son frère, et celui-ci la faisait circuler dans tout Paris, au grand scandale d'une société qui respectait encore un peu les mœurs et le pouvoir.

Louis XIV se devait à lui-même de ne pas laisser impuni un pareil excès d'audace. Toutefois les affaires d'Espagne étaient alors dans un tel état de confusion, le danger d'exaspérer la jeune reine paraissait si grand, qu'il fallut différer cette mesure, si justifiée qu'elle pût être. Ce fut seulement quelques mois après, lorsque Philippe V eut quitté Madrid pour aller, sur les frontières du Portugal, prendre le commandement de son armée, renforcée par un corps français aux ordres du maréchal de Berwick, que Louis XIV crut possible de se faire obéir et de frapper ce qu'il appelait lui-même le coup décisif.

« Les plaintes contre la princesse des Ursins, écrivait le roi à l'abbé d'Estrées (1), sont montées à un tel point qu'il est enfin nécessaire de prendre un parti. J'aurois moins différé si j'avois seulement consulté le bien des affaires; mais il falloit attendre que le roi d'Espagne fût parti de Madrid : j'avois lieu de prévoir qu'il seroit trop sensible aux larmes de la reine, qu'elles pourroient l'empêcher de déférer assez promptement à mes conseils... Si le roi résiste, laissez-lui voir combien la guerre que je soutiens pour ses intérêts est pesante. Ne lui dites pas que je l'abandonnerai, il ne le croiroit pas; mais faites qu'il s'aperçoive que, quelle que soit ma tendresse pour lui, je pourrois, s'il n'y répondoit pas, faire la paix aux dépens de l'Espagne, et me lasser enfin de soutenir une monarchie où je ne verrois que désordres et que contradictions dans les choses les plus raisonnables que je pourrois demander pour ses propres intérêts. Enfin, après un tel éclat, il faut réussir : mon honneur, l'intérêt du roi mon petit-fils et celui de la monarchie y sont engagés... L'ordre que je vous donne est absolument nécessaire pour mon service, mais les suites en seront désagréables pour vous. On n'a pas cessé de vous rendre de mauvais offices auprès du roi mon petit-fils : ils ont fait une telle impression qu'il m'a déjà mandé plusieurs fois de vous rappeler. »

Louis XIV donnait donc à l'abbé d'Estrées l'ordre de partir immédiatement, en joignant à l'expression de ses plus vifs regrets l'assurance que cette disgrâce fort involontaire ne nuirait point à sa fortune. Telle était l'extrémité à laquelle une sujette avait conduit le prince le plus absolu de l'Europe. On voit quelles racines avait déjà jetées en Espagne la femme qui balançait à ce point la puissance du roi de France dans la cour de son petit-fils : on pourra bientôt s'en

(1) 19 mars 1704. *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 297.

assurer davantage; mais si l'éclat d'un tel rôle rehausse l'importance de Mme des Ursins, son caractère en demeure singulièrement compromis. Quelque bon vouloir que j'y mette en effet, je ne saurais avec M. Combes rattacher à un système politique la guerre indigne poursuivie par une Française contre deux ambassadeurs de son souverain avec une si cruelle persévérance. Le cardinal d'Estrées voulait en Espagne les mêmes choses que Mme des Ursins; il y représentait leur maître commun avec un titre plus élevé et une autorité plus légitime. Ses fautes de conduite, qui furent nombreuses, lui avaient été en quelque sorte imposées, et s'il eut le malheur de tomber dans des embûches, une autre avait eu le tort de les dresser. Dans cette période de deux années, la moins honorable de sa vie politique, la princesse n'eut pour stimulant qu'une ambition égoïste et impatiente. En subordonnant à ses intérêts ceux de deux monarchies, en donnant pour excuse à la violence de ses attaques le droit de sa propre supériorité, elle confirma contre ses adversaires par son exemple cette vérité, que pour les esprits ardens le pouvoir est moins périlleux à exercer qu'à poursuivre.

Philippe, rendu par l'éloignement de la reine à son indolence naturelle, n'opposa aucune résistance aux injonctions de son aïeul. Atteinte dans ses plus profondes affections, blessée dans sa dignité de souveraine, et ressentant à quinze ans ce double outrage aussi vivement que dans la maturité de la vie, Marie-Louise se renferma d'abord dans un dédaigneux silence qui révélait l'espoir ou d'une vengeance terrible ou d'une revanche prochaine. Mme des Ursins se soumit aux ordres de son roi avec l'orgueil superbe dont l'expression se révèle dans l'une de ses plus belles lettres à la maréchale de Noailles. Conscience des grands services rendus par elle aux deux monarchies avec une inviolable fidélité, étonnement amer en voyant sa parente, jusqu'alors si dévouée, « lui préférer des gens qui ne sont que ses alliés, et dont la méchanceté aurait dû lui faire horreur, » flatterie habile à Mme de Maintenon, à laquelle la Providence réserve, comme par un privilége assuré à sa vertu, la sainte mission de faire triompher un jour la justice et la vérité, « Dieu voulant pour cela se servir d'elle malgré elle-même : » tels sont les traits principaux de cette noble défense, où le calcul tempère la passion, et qu'il faut lire en entier dans le volume de M. Geffroy (1).

III.

Sortie de Madrid en « criminelle d'état, » Mme des Ursins se dirigea vers l'Italie, lieu désigné pour son exil; mais, s'éloignant de

(1) Lettre du 23 mai 1704, p. 169.

l'Espagne « à lents tours de roue, » nous dit le duc de Saint-Simon, elle trouva le temps de faire agir ses amis de Versailles, « qui, représentant la raideur de cette chute pour une dictatrice de cette qualité, disaient que le roi, étant obéi, jouissait de sa vengeance, que la pitié pouvait avoir lieu après une telle exécution, et qu'il ne fallait pas pousser à bout la reine d'Espagne. » Ces raisons, commentées par le duc d'Harcourt, homme d'un si grand poids dans les affaires de la Péninsule, par le maréchal de Villeroy et par les Noailles, prévalurent auprès de Louis XIV, qui accorda à la princesse l'autorisation, ardemment sollicitée, de s'arrêter à Toulouse et d'y séjourner. Ce n'était que le premier pas vers une réhabilitation à laquelle travaillaient avec une ardeur égale, quoique par des procédés très différens, la jeune épouse de Philippe V et la grave compagne de Louis XIV. Mme de Maintenon, acceptant volontiers le rôle de missionnaire de la justice divine, tenait sans doute à honneur de ne pas décevoir l'espérance de l'illustre accusée qui le lui avait attribué avec tant d'à-propos. Au bout de quatre mois passés dans la capitale du Languedoc, au sein d'une retraite animée par un commerce assidu avec les deux cours, Mme des Ursins reçut la permission de paraître à Versailles et de venir s'y justifier. L'intervention de Mme de Maintenon n'avait rien que de fort naturel dans cette circonstance, non qu'elle eût le goût de gouverner l'Espagne, comme l'affirme Saint-Simon, car ce goût-là, elle ne l'avait pas même pour la France : ce qu'elle voulait des deux côtés des Pyrénées, c'était une sorte de surintendance morale de la maison de Bourbon. Or, en la tenant au courant des plus minutieuses particularités touchant le roi et la reine, en inspirant à la sœur de la duchesse de Bourgogne l'affection soumise de son aînée envers sa *tante*, Mme des Ursins rendait à la marquise de Maintenon le seul service qui touchât celle-ci, et le seul, à vrai dire, qui pût ajouter quelque chose à son importance.

Les motifs de Louis XIV étaient d'un ordre fort différent, et son esprit politique ne tarda pas à leur sacrifier ses griefs, si légitimes qu'ils pussent être. Loin de pacifier la cour d'Espagne, le départ de la princesse des Ursins y avait fait éclater la plus complète anarchie. Au gouvernement exercé par la reine avait succédé une absence entière de direction, et les affaires furent conduites avec des incohérences tellement choquantes, que M. de Torcy, à bout de conseils et de patience, ouvrait avec un effroi véritable les dépêches sorties de cette boîte de Pandore. L'accord au moins apparent que la prépondérance de Mme des Ursins avait maintenu entre les membres du *despacho* par l'intervention du duc de Montellano, sa créature, s'était trouvé violemment rompu, et le parti autrichien se constituait par l'effet de ce désordre et de cette décomposition uni-

verselle. L'archiduc, proclamé roi d'Espagne par l'empereur sous le nom de Charles III, reconnu en cette qualité par l'Angleterre et la Hollande, venait de débarquer à Lisbonne; la campagne ouverte contre les Portugais avait fini, après quelques succès éphémères, par une sorte de débandade de l'armée espagnole, faute de vêtemens, de vivres et de solde, dont il n'était plus question depuis le départ d'Orry, rappelé en France par les mêmes motifs que la princesse. Gibraltar, dont une inexplicable incurie avait confié la défense à cinquante hommes, était arraché pour jamais par quelques matelots ivres à la couronne des rois catholiques; la Catalogne, l'Aragon, le royaume de Valence, préparés à l'insurrection par le prince de Darmstadt, se trouvaient également à la veille de lui échapper. Au commencement de 1705, les armées de Philippe V se composaient de cinq ou six mille hommes déguenillés, tentés chaque jour dans leur fidélité chancelante, et le petit corps de troupes auxiliaires françaises s'épuisait en efforts inutiles pour reprendre Gibraltar, mis à couvert par la flotte anglaise, demeurée maîtresse du détroit après le premier désastre de notre marine dans cette guerre, qui allait lui coûter son dernier vaisseau.

Le gouvernement des premiers ministres, et bien plus encore celui des femmes, était antipathique à Louis XIV. Aussi dut-il lui en coûter beaucoup de renoncer à l'espoir généreux de voir son petit-fils appliquer les belles instructions où sa personnalité royale se réfléchit avec tant d'éclat; mais un tel prince savait fort bien qu'une idée politique est sans valeur, lorsqu'elle demeure inapplicable. Vaincu par une douloureuse évidence, il en était à reconnaître que le tempérament maladif de Philippe rendait chez lui tout équilibre impossible entre l'intelligence et la volonté, de telle sorte que ce malheureux prince ne pourrait échapper à sa perte qu'en échappant à lui-même. Dans les périls prochains que laissaient pressentir les désastres de nos armées, mieux valait, après tout, l'espoir de conserver l'Espagne avec la dictature de Mme des Ursins, que la certitude de perdre cette couronne en éloignant la grande camériste. Après la bataille d'Hochstedt, la défection du duc de Savoie et la triste campagne d'Italie, la réintégration de la princesse dans sa charge fut de la part de Louis XIV une première concession à la mauvaise fortune, une résolution pour laquelle sa sagesse triompha de ses répugnances. C'est là ce qu'aurait dû voir Saint-Simon, au lieu de présenter le triomphe obtenu par Mme des Ursins à Versailles comme l'inexplicable effet d'une sorte de fascination soudaine.

Cette victoire transforma tout à coup celle qui naguère encore était une accusée en « divinité de la cour. Tous ses regards étaient comptés, et ses paroles adressées aux dames les plus considérables leur imprimaient un air de ravissement. Rien de pareil à l'attention

du roi de la distinguer et de lui faire les honneurs de tout comme à un diminutif de reine d'Angleterre, et à la majestueuse façon dont le tout était reçu, avec une proportion de grâce et de politesse dès lors effacée et qui faisait souvenir les plus anciens des temps de la reine-mère. » Si Louis XIV se montra grand tacticien en paraissant rattacher à ses entretiens avec Mme des Ursins une résolution préconçue qui avait été le pur effet des événemens, et si la bonne grâce du gentilhomme couvrit en quelque sorte la retraite de l'homme politique, on pense bien que la princesse ne se laissa pas vaincre en habileté. Lorsque le désir de la voir retourner près de la reine d'Espagne lui fut exprimé, elle parla du dégoût que lui inspirait l'état de ce triste pays, qui rendait le bien comme impossible à faire; elle opposa à l'impatience du roi l'état de sa santé délabrée, et se mit en traitement, ayant en ce moment-là un intérêt véritable à être malade. Elle retarda de jour en jour un départ qu'on pressait de plus en plus, faisant comprendre avec mesure que, pour éviter les malheurs et les malentendus du passé, il faudrait chercher le salut de l'Espagne dans une unité complète de direction, et que la prépondérance inévitable de la reine contraindrait à placer cette direction politique, non dans l'ambassade, mais dans le palais. C'était réclamer un blanc-seing pour gouverner le royaume; mais, si audacieuse que fût en soi une pareille exigence, elle ne blessa personne, tant on était heureux, après de si nombreux mécomptes, de trouver enfin une tête qui affrontât courageusement la responsabilité d'une situation devenue si périlleuse. Mme des Ursins pénétra tous les avantages qu'elle pouvait tirer de l'abattement général et se promit de n'en rien laisser perdre ni pour elle ni pour ses serviteurs, quelque équivoque que pût être leur position auprès d'elle. Elle introduisit d'Aubigny dans le cabinet de Louis XIV et, chose plus difficile, dans celui de Mme de Maintenon. Elle fit renvoyer Orry à ses anciennes fonctions, pendant que l'un de ses ennemis les plus dangereux, le père Daubenton, recevait l'ordre de quitter Madrid, où sa remuante nullité s'était égarée dans un dédale d'intrigues. Autorisée à composer en quelque sorte son ministère, elle désigna pour l'ambassade d'Espagne le président Amelot, diplomate d'un esprit élevé, mais d'un caractère un peu subalterne, l'une des lumières de cette magistrature où Louis XIV aimait à recruter le personnel de son gouvernement, et d'où Mme des Ursins sortait elle-même par sa filiation maternelle. Ce choix était bon pour les deux rois, meilleur encore pour la princesse, à laquelle il garantissait un concours précieux sans lui laisser appréhender aucune résistance. Dans les soins et les détails multipliés qui assuraient sa dictature s'écoulèrent donc ces quatre mois d'attente qui provoquèrent parmi les oisifs de la cour les plus étranges interprétations. Saint-Simon,

pour qui le commérage est l'écueil du génie, ne manque ni de les recueillir ni de les commenter de la meilleure façon. Tandis que l'intimité de Mme de Maintenon avec la princesse éclatait à tous les yeux, il attribue à celle-ci des espérances extravagantes. *L'âge et la santé de Mme de Maintenon tentaient Mme des Ursins,* nous dit-il gravement, comme si l'épouse de Louis XIV eût été assez novice pour seconder les progrès d'une concurrence, comme si les femmes ne dépistaient pas encore plus vite les rivales que les amoureux.

Quoi qu'il en soit, Mme des Ursins, le front ceint de l'auréole de sa victoire, rentrait en Espagne à la fin de 1705, avec une mission politique avouée. On suit dans ses lettres à Mme de Maintenon, dont la série régulière commence vers cette époque, tous les incidens de ce voyage triomphal, et dans le cours de ce récit animé par une joie superbe, mais contenue, l'on peut remarquer la délicatesse avec laquelle la princesse, se dérobant aux empressemens passionnés de la jeune reine, fait maintenir à son préjudice l'intégrité de l'étiquette espagnole, dont elle est pourtant l'adversaire reconnue. Rien de plus original que les tendres effusions de ces deux femmes, tempérées chez l'une par le respect, surexcitées chez l'autre par la supériorité même de son rang, mais venant toujours se confondre dans l'unité d'une même pensée et l'exercice commun de la puissance.

Cependant Mme des Ursins triomphait sur un volcan : l'Espagne était en feu, et chaque jour semblait mettre en question l'existence du trône à l'ombre duquel elle venait régner. Lord Peterborough avait arraché Barcelone à Philippe V, et la plus grande partie de la garnison avait reconnu l'archiduc, qui, agissant désormais comme roi d'Espagne, venait de faire son entrée dans cette ville aux acclamations des populations catalanes. Les principales forteresses de la province avaient eu le sort de la capitale, et d'un côté l'insurrection gagnait Saragosse, pendant que de l'autre l'importante cité de Valence proclamait Charles III. La situation n'était guère meilleure dans l'ouest du royaume, car une armée anglo-portugaise avait pénétré dans l'Estramadure, commandée par un réfugié français devenu pair d'Angleterre, et dont la haine poursuivait Louis XIV sur tous les champs de bataille. Contraint de lutter à la fois en Flandre, en Italie et au-delà des Pyrénées, afin de défendre l'intégrité d'une monarchie qui hésitait de plus en plus dans son obéissance, le roi de France venait d'envoyer en Espagne trente bataillons et vingt escadrons qu'il fallut bientôt faire suivre d'une nouvelle armée. Malheureusement on touchait à l'heure où nos soldats auraient plus à redouter leurs généraux que ceux de l'ennemi, et ces forces, d'ailleurs insuffisantes, étaient placées sous les ordres du maréchal de

Tessé, courtisan aussi délié que militaire médiocre, incapable d'aucune initiative stratégique, et dont l'unique étude était d'accomplir à la lettre les instructions personnelles de Louis XIV et celles de Chamillard. Cependant, faute de ressources suffisantes ou faute d'habileté, Tessé échoua cette fois dans l'exécution des ordres formels de son maître, qui lui prescrivait de suspendre toutes ses opérations afin de reprendre Barcelone à tout prix. Un siége mollement conduit en présence d'une flotte maîtresse d'une mer où le pavillon français ne se montrait plus fut suivi d'un désastre aggravé par la présence du roi d'Espagne et par les récriminations amères que s'adressèrent les deux nations engagées ensemble dans cette entreprise funeste. Si indifférent qu'il parût au malheur comme à la gloire, l'on pouvait deviner chez Philippe, depuis la présence de son rival en Espagne, l'indomptable résolution de mourir les armes à la main pour la défense du seul droit qui touchât sa conscience et sa fierté. Il avait déployé devant Barcelone une bravoure inutile, et lorsque le maréchal de Tessé rendit nécessaire la levée du siége par son refus de le continuer, l'insurrection avait fermé devant le roi tous les chemins de sa capitale. Pour rejoindre la reine régente au sein des deux Castilles demeurées fidèles, Philippe dut prendre, la mort dans l'âme, le chemin de la France, afin de se diriger par le Roussillon vers la Navarre, en donnant à ses ennemis un prétexte plausible pour transformer sa sortie du royaume en une désertion de sa couronne.

La fortune n'envoyait pas à la reine des épreuves moins terribles qu'à son époux. Exaltée par la grandeur du péril, mais trouvant dans le sang-froid de Mme des Ursins les secours que lui refusaient et son ardeur et son âge, adorée des Madrilègnes, auxquels dans ces jours de crise elle se confiait avec un touchant abandon, la *Savoiana*, par le prestige de ses douces et fortes vertus, maintenait seule l'autorité royale dans un pays où « il auroit fallu avoir quasi une armée par province (1). »

Un jour on désespéra partout de l'avenir, partout, excepté au palais du *Retiro*. La place d'Alcantara, défendue par dix bataillons, derniers débris de l'armée espagnole, s'était rendue sans combat; soit ineptie, soit trahison, Salamanque venait d'être occupée, et les Anglo-Portugais s'avançaient à marches forcées sur Madrid, afin d'y faire proclamer Charles III. Il fallut fuir et quitter une ville d'un dévouement éprouvé pour se confier à des fidélités douteuses. Le roi avait rejoint l'armée française; la reine, accompagnée de sa

(1) Le maréchal de Tessé à Chamillard. Dépêche du 4 février 1706. *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 380.

camarera mayor et de quelques femmes de service, dut se rendre à Burgos, afin d'y conserver au moins l'ombre du gouvernement légitime. On était sans ressources, sans argent, presque sans vivres. Il fallut faire fondre à la hâte l'argenterie des palais; la souveraine de tant de royaumes, après avoir emprunté sur gage quelques milliers de pistoles, emballa de ses mains, pour les livrer à des brocanteurs juifs, ces pierreries, tribut du Nouveau-Monde, orgueil et distraction de sa triste jeunesse. Sa cour, naguère si nombreuse, s'était dispersée au vent de l'adversité, non pour influer sur les événemens, mais, chose plus honteuse, pour les attendre, et Marie-Louise, portant dans son sein le premier fruit de son union, se dirigea vers la patrie du Cid, résolue d'aller défendre la monarchie jusque dans les âpres montagnes qui en avaient été le berceau. On manquait de tout dans les solitudes de la Castille et dans ces pauvres *posadas*, aussi vides qu'un caravansérail de l'Asie. Si dans les provinces centrales le peuple se montra fidèle, ce ne fut pas sans d'extrêmes souffrances et sans les plus cruelles perplexités que put s'accomplir par des routes presque impraticables ce voyage à travers les détachemens ennemis, lancés à la poursuite du cortége royal. Rien assurément n'honore plus la mémoire de la princesse des Ursins que les lettres dans lesquelles elle raconte avec un naturel charmant les accidens journaliers de cette vie d'aventure, qu'elle supportait à soixante-cinq ans avec la gaieté d'une jeune touriste (1).

Comme il arrive assez souvent dans le cours des choses humaines, l'occupation de la capitale par l'ennemi eut des effets contraires à ceux qu'il avait été fort naturel d'en appréhender. L'archiduc fut proclamé à Madrid au milieu d'un silence glacial. Si presque toute la grandesse fit éclater ses sympathies pour la maison d'Autriche, si le personnel administratif, mobilier de tous les pouvoirs, demeura à son poste au prix d'un serment qui ne semblait guère plus coûter dans ce siècle que dans le nôtre, le peuple de Madrid témoigna pour l'étranger une aversion qui se manifesta bientôt par de nombreux attentats. Comment en effet la vieille terre de Castille ne se fût-elle pas soulevée en se voyant foulée par les partisans d'une royauté acclamée à Saragosse et à Barcelone, en contemplant dans l'éclat d'un triomphe insolent ces Portugais, qui pour tout Espagnol étaient encore des rebelles, et cette armée dédaigneusement flegmatique de lord Galloway, commandée par un *condottiere* de l'hérésie? En dehors des sphères officielles, l'isolement fut donc complet, et durant cette crise de trois mois, la royauté errante de Philippe V, représentée par sa courageuse épouse, jeta dans le cœur de ses su-

(1) Lettres de la princesse des Ursins à Mme de Maintenon, du 24 juin au 26 octobre 1706. Éd. Bossange, t. III, p. 305 à 367.

jets des racines indestructibles. Le littoral du nord et la grande province d'Andalousie, joignant à ces motifs divers la haine qu'inspirait l'Angleterre aux populations maritimes, se prononcèrent résolûment pour la maison de Bourbon, de telle sorte qu'en dehors des territoires de l'ancienne couronne d'Aragon, la conquête morale du royaume fut à peu près consommée, malgré l'occupation étrangère et par l'effet de cette occupation même. Ce fut avec des transports de joie qu'on vit les Anglo-Portugais évacuer hâtivement Madrid à l'arrivée d'une nouvelle armée française, entrée en Espagne par la Navarre sous le commandement du maréchal de Berwick. La confiance partout renaissante et l'ardeur des peuples préparés par le maniement du stylet à celui de l'épée, les violences et les menaces de l'étranger, tout constatait l'approche d'événemens décisifs, et prouvait que l'Espagne, longtemps hésitante, avait enfin pris son parti entre les deux prétendans.

Jamais, dans le cours de sa carrière agitée, Mme des Ursins ne déploya plus d'activité que dans les six mois qui séparèrent la rentrée de la cour à Madrid de la bataille d'Almanza. Sa position était aussi délicate que périlleuse. Il fallait flétrir des défections éclatantes, mais sans pousser personne jusqu'au désespoir; il fallait surtout, et à quelque prix que ce fût, créer à l'Espagne des ressources financières, car la France épuisée n'envoyait plus de subsides : ce fut une œuvre difficile, à laquelle le nom d'Orry ne se rattache pas moins étroitement que celui de la princesse. La révocation hardie des biens engagés par la couronne et un emprunt décrété sur les propriétés du clergé produisirent des résultats d'autant plus considérables, que la plupart des grands et des prélats, atteints par cette double mesure, se virent contraints de proportionner leurs empressemens à leurs torts, et de faire de leur zèle la rançon de leur récente félonie. Les dépêches d'Amelot, analysées par l'abbé Millot dans les *Mémoires de Noailles*, sont pleines de détails sur les miracles de cette activité, qui ne préparèrent pas moins efficacement que les belles manœuvres de Berwick l'immortelle journée d'Almanza.

Le 25 avril 1707, une armée inférieure en nombre aux Anglais, aux Portugais et aux Autrichiens, qu'elle rencontra postés en face d'elle, les défit dans une mêlée d'une heure, faisant dix mille prisonniers, tuant six mille hommes à l'ennemi, lui prenant son canon, son bagage et cent vingt drapeaux. Cette magnifique victoire, arrachée par la furie française, comme pour donner au vieux roi la force de supporter sans mourir la honte de Ramillies et de Turin, ouvre dans la guerre de la succession ce qu'il faudrait nommer la période espagnole. La victoire d'Almanza fut en effet le dernier service rendu à Philippe V par son ancienne patrie : à partir de ce jour, la France,

menacée sur ses frontières, contrainte d'affecter toutes ses ressources à son propre salut, devient pour l'Espagne un obstacle et un péril permanens. Elle compromet cette monarchie par ses opérations militaires, et bien plus gravement encore par ses négociations diplomatiques. Dans cette phase nouvelle, signalée par l'antagonisme presque constant des deux cours, la situation de Mme des Ursins est des plus critiques; mais nous allons la voir, avec la rectitude habituelle de sa pensée, prendre sans hésiter le parti commandé par l'honneur comme par la bonne politique.

La gravité des événemens avait déterminé Louis XIV à se faire représenter en Espagne par son neveu, dont la réputation militaire avait plus grandi en Italie par nos malheurs qu'elle ne l'aurait fait peut-être par nos victoires, tant on lui avait su gré de ses conseils méconnus et d'une opposition si tristement justifiée. Arrivé à l'armée au lendemain de la bataille d'Almanza, le duc d'Orléans avait en deux campagnes soumis le royaume de Valence et la plus grande partie de l'Aragon, après avoir emporté en Catalogne des forteresses jusqu'alors réputées imprenables. S'inspirant de la pensée du chef de sa race, il avait fait profiter ses services militaires à l'extension de l'autorité monarchique, et avait solennellement aboli, au nom de Philippe V, dans le royaume d'Aragon, les priviléges anarchiques qui énervaient le pouvoir sans servir efficacement la liberté. La correspondance de Mme des Ursins avec Mme de Maintenon et la maréchale de Noailles d'avril 1707 en novembre 1708, date du départ du prince, constate que les relations de celui-ci avec la grande camériste s'étaient longtemps maintenues sur le meilleur pied, les mœurs dissolues du duc d'Orléans inquiétant moins Mme des Ursins que la sûreté de son coup d'œil ne la charmait. La rupture de cet accord, qui d'ailleurs s'opéra sans éclat (1), fut l'un des résultats les plus regrettables de la ténébreuse intrigue dans laquelle des agens subalternes égarèrent un moment l'ambition du petit-fils d'Anne d'Autriche (2), machination plus funeste au prince, dont elle entacha l'honneur, qu'au roi d'Espagne, qui n'en reçut aucun dommage pendant la présence du duc d'Orléans dans ses états, les mouvemens de Flotte et de Renault, ses émissaires, n'ayant pris un peu d'importance qu'après son départ.

Si entre la victoire d'Almanza et celle de Villaviciosa le trône de Philippe V fut encore exposé à de graves périls, ce n'est pas, quoi

(1) Quelques semaines avant le départ du prince, la correspondance de Mme des Ursins la montre encore engagée avec Mme de Maintenon dans une négociation des plus étranges dans l'intérêt de Mlle de Séry, pour l'érection du comté d'Argenton en faveur de cette maîtresse du duc d'Orléans.

(2) Voir dans ce recueil *la Régence et le Régent*, nos des 1er et 15 juin 1858.

qu'on en ait pu dire, parce qu'un prétendant nouveau lui disputait en secret le cœur de ses sujets, mais parce que les procédés de la France irritaient avec justice les Espagnols, si nécessaires que ces procédés pussent être dans ces temps malheureux. Réduit aux dernières extrémités et trouvant autant de difficultés pour faire la paix que pour continuer la guerre, Louis XIV ne luttait plus que pour défendre le territoire de son royaume, dont la gloire était payée de si cruels retours. A partir de 1709, des dispositions furent prises pour retirer d'Espagne nos meilleurs régimens et nos meilleurs généraux, afin de couvrir la France sur le Var et sur l'Escaut, et ces mesures étaient prescrites au moment même où la coalition, espérant prendre la France à revers, inondait la Catalogne de troupes allemandes, et ranimait partout le feu de l'insurrection. Pendant que Chamillard enlevait à Philippe V les bataillons dont ce prince réclamait la conservation avec le plus d'insistance, ce ministre, qui entrait en fureur au seul nom d'Espagnol, prétendait mettre à la charge exclusive de l'Espagne l'entretien des troupes françaises qu'on y laissait encore, de telle sorte que le roi catholique se trouvait placé dans l'alternative, ou de renoncer à un secours indispensable, ou de laisser, pour l'acheter, l'armée nationale sans solde et sans vivres. Dans quel temps et sous quels auspices arrivaient à Madrid ces sommations? Quand la prise de Lille, en ouvrant aux alliés la route de Paris, effleurait l'honneur de l'héritier de la couronne, et au moment où la France, qui, pour prix de l'avénement du duc d'Anjou, avait garanti l'intégrité de la monarchie espagnole, ne tentait pas même un effort pour empêcher la conquête du royaume de Naples par l'empereur, celle de la Sardaigne et des Baléares par l'Angleterre!

Mais la cour de Madrid avait encore bien plus à redouter les négociations de Torcy que les opérations militaires de Chamillard ou de Voysin. La guerre était à peine commencée que la pensée de traiter avec la coalition, en faisant payer à l'Espagne tous les frais de la paix, dominait le cabinet français, et l'on peut, dans les *Mémoires de Torcy*, en suivre les développemens successifs à chaque nouveau coup du sort. On n'avait songé d'abord qu'à donner les Pays-Bas à l'électeur de Bavière; bientôt il fallut admettre la possibilité d'abandonner l'Espagne et les Indes à l'archiduc Charles, en réservant à Philippe V les possessions italiennes; enfin l'aïeul infortuné dut, pour sauver le territoire français, accepter la perspective de la dépossession complète de son petit-fils sans aucune sorte d'indemnité. Avec la vertu d'un chrétien qui fait passer ses devoirs envers son pays avant ses devoirs envers sa maison, Louis XIV avait consenti à boire ce dernier calice, car l'on sait qu'il n'en appela aux ressources

d'un héroïque désespoir que lorsque ses ennemis, outrageant à la fois la raison et la nature, exigèrent qu'il se fît lui-même l'instrument d'une odieuse expulsion.

Mais la prudente résignation qui grandissait le roi de France aurait déshonoré le roi d'Espagne. Ce n'était pas lorsque les projets trop connus du cabinet de Versailles surexcitaient jusqu'à la fureur le patriotisme espagnol, et que l'on courait aux armes des plages de Cadix aux montagnes des Asturies, ce n'était pas quand les grands eux-mêmes se faisaient peuple, comme le dit le marquis de San-Felipe, et qu'ils abjuraient enfin, en haine de la France, leurs vieilles sympathies autrichiennes, qu'il était loisible au roi catholique de subordonner ses droits aux intérêts d'un monarque étranger. L'élève de Fénelon avait été nourri dans une foi profonde aux devoirs de la royauté chrétienne. Institué par Dieu maître et pasteur d'un grand royaume, il se croyait obligé de donner son sang pour son troupeau. La sainte grandeur d'une telle perspective avait comme rasséréné son âme, noyée dans la tristesse, et c'était avec ce calme, gage assuré des résolutions invincibles, que Philippe V avait notifié à son aïeul qu'il ne quitterait pas vivant la terre sur laquelle la Providence l'avait appelé à régner. Cette déclaration, vingt fois réitérée dans sa correspondance avec Louis XIV, ne permettait pas de douter que ce prince ne se défendît en Espagne jusqu'à la mort contre la coalition et contre la France, si sa destinée lui imposait jamais une aussi cruelle épreuve (1).

Mme des Ursins avait ainsi à opter entre la politique française, imposée à Louis XIV par de cruelles nécessités, et la politique

(1) « Je suis outré qu'on puisse seulement imaginer qu'on m'obligera à sortir d'Espagne tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines. Cela n'arrivera pas : le sang qui y coule n'est pas capable de soutenir une pareille honte. Je ferai tous mes efforts pour me maintenir sur un trône où Dieu m'a placé et où vous m'avez mis après lui, et rien ne pourra m'en arracher que la mort. Je ne doute pas que vous n'approuviez ces sentimens. » Philippe V à Louis XIV, 12 novembre 1708. — « Mon parti est pris il y a longtemps, et rien au monde n'est capable de m'en faire changer. Dieu m'a mis la couronne d'Espagne sur la tête : je la soutiendrai tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines. Je le dois à ma conscience, à mon honneur et à l'amour de mes sujets. Je suis sûr qu'ils ne m'abandonneront pas, quelque chose qui m'arrive, et que si j'expose ma vie à leur tête, comme j'y suis résolu, jusqu'à la dernière extrémité, pour ne les jamais quitter, ils répandront aussi volontiers leur sang pour ne pas me perdre. Si j'étois capable d'une lâcheté pareille à celle de céder mon royaume, vous me désavoueriez pour votre petit-fils. Je brûle d'envie de le paroître par mes actions, comme j'ai l'honneur de l'être par mon sang : ainsi je ne signerai jamais de traité indigne de moi. Je ne quitterai l'Espagne qu'avec la vie, et j'aime sans comparaison mieux y périr en disputant le terrain pied à pied à la tête de mes troupes que de prendre un parti qui terniroit la gloire de notre maison, que je ne déshonorerai certainement pas si je puis, avec la consolation qu'en travaillant pour mes intérêts, je travaillerai aussi pour les vôtres et pour ceux de la France, à qui la conservation de l'Espagne est absolument nécessaire. » 15 avril 1709.

espagnole, pour laquelle Philippe V était résolu à mourir. D'un côté, la jeune mère qui venait de lui confier l'éducation d'un fils conçu dans la douleur en appelait à son attachement et à son courage, — de l'autre, Mme de Maintenon, dont l'unique souci était d'assurer le repos de Louis XIV, en arrachant une à une toutes les épines de sa couronne, lui rappelait qu'elle était née Française et qu'elle devait trop au roi pour conserver le droit de le contredire. Une sujette de Louis XIV oserait-elle combattre à Madrid les plans arrêtés à Versailles? La gouvernante de l'héritier de la couronne d'Espagne concourrait-elle par ses conseils à dépouiller l'enfant dont elle recevait les premières caresses? Mme des Ursins ne pouvait se dérober que par un prompt départ aux difficultés d'une pareille alternative. Les faits constatent qu'elle le comprit et qu'elle était pleinement résolue à quitter l'Espagne vers la fin de l'année 1709: le désespoir de la reine, dont la santé inspirait dès lors de trop légitimes inquiétudes, l'empêcha seul de suivre un projet qui lui souriait plus que tout autre dans la tristesse profonde où la jetaient les résolutions de la France.

Mme des Ursins n'eut pas plus tôt pris le parti de demeurer sur le théâtre des événemens, et de soutenir de toute son énergie le roi d'Espagne dans les voies généreuses où l'engageaient sa conscience et le vœu national, qu'elle se précipita tête baissée dans la mêlée, ne ménageant plus rien du côté de la France, et brûlant ses vaisseaux avec une audace dont ses molles habitudes semblaient l'avoir rendue incapable. Son style se transfigure et s'élève avec son rôle et son caractère; ses lettres froides et polies se colorent des mille reflets de la passion. En reprochant à Mme de Maintenon de préférer la tranquillité du roi à son honneur, elle lui décoche des traits qui, pour être élégans, n'en sont pas moins acérés; ce sont parfois d'affectueux reproches, ce sont plus souvent encore les bonds inattendus d'une colère magnifique. L'écrivain se révèle alors sous la femme du monde, et l'on sent que dans cette vie compassée le cœur a pour un moment triomphé de l'esprit (1).

Mme des Ursins se mit donc sans hésiter à la tête du mouvement national, cherchant à faire sortir le salut de l'Espagne de l'abandon même où la France laissait cette monarchie. Sans rompre ses relations confidentielles avec ses correspondans ordinaires de Versailles, elle les enveloppa du voile le plus épais, ne songea plus qu'à stimuler le patriotisme castillan, paraissant tout adopter de l'Espagne, depuis ses coutumes populaires jusqu'à ses haines et ses préjugés. A l'aide d'un *sombrero* et d'une *golille*, don Luis d'Au-

(1) Voyez surtout dans les lettres à Mme de Maintenon celles du 18 juillet, 26 août, 15 septembre, 23 décembre 1709.

bigny était devenu un parfait *caballero;* la même transformation s'opéra pour tout le service du palais, et bientôt un acte décisif vint consacrer l'attitude nouvelle de Philippe et de sa cour. Mme des Ursins, qui comptait dans la maison française du monarque ses principaux ennemis, décida ce prince à expulser en masse tous ses serviteurs non espagnols, résolution imprévue qui eut des deux côtés des Pyrénées un retentissement immense, parce qu'en servant une vengeance personnelle habilement dissimulée, elle devenait la sanction d'une politique dont la rudesse était poussée jusqu'à l'ingratitude.

Jeter Philippe V dans les bras des Espagnols, c'était flatter à la fois la démocratie et la grandesse : au peuple, Mme des Ursins présentait, au milieu des plus ferventes bénédictions, le prince des Asturies; aux grands, dont elle avait été longtemps l'ennemie déclarée, elle faisait donner un gage éclatant de la confiance royale. Le duc de Bedmar, appelé au ministère de la guerre, était chargé d'organiser les levées et de diriger l'élan des bandes formées sur tous les points du royaume, et le duc de Medina-Cœli recevait le portefeuille des affaires étrangères. Malgré des suspicions bientôt après justifiées, ce seigneur était alors le personnage le plus propre à garantir à l'Europe l'établissement d'une politique nationale et indépendante.

Transformer le petit-fils de Louis XIV en roi péninsulaire, c'était fournir le meilleur argument aux partisans de la paix, déjà nombreux dans le parlement britannnique. D'un autre côté, cette politique-là ne pouvait inquiéter bien sérieusement le cabinet de Versailles. Le roi savait qu'il pouvait attendre du respectueux attachement de son petit-fils tous les sacrifices, excepté celui du trône, et quoiqu'il eût adhéré officiellement au principe de la dépossession de Philippe V, il ne pouvait regretter, ni comme souverain, ni comme père, les obstacles que l'attitude plus résolue de l'Espagne opposait alors aux ennemis des deux couronnes : Louis XIV continuait donc, malgré ses engagemens diplomatiques, d'assister secrètement dans la Péninsule ce qu'il faudrait appeler le parti du *fara da se*. Mme des Ursins avait repris son crédit à Versailles depuis qu'on était contraint de compter, pour prolonger la lutte, plutôt sur les ressources militaires de l'Espagne que sur celles de la France aux abois. Pour donner plus de gravité au mouvement national, auquel elle imprimait l'impulsion afin d'en demeurer la modératrice, elle avait demandé le rappel d'Amelot, qui avait eu longtemps à Madrid l'attitude d'un premier ministre plutôt que celle d'un ambassadeur, et Louis XIV, déférant à ce vœu, avait remplacé cet agent expérimenté par un simple chargé d'affaires. Orry dut être pareillement

sacrifié malgré ses précieux services; mais en même temps qu'elle donnait par l'éloignement de ses amis satisfaction aux susceptibilités populaires, la princesse implorait avec instance l'envoi du duc de Vendôme pour prendre le commandement de l'armée espagnole, et Louis XIV de son côté, au moment où il s'obligeait à rappeler d'Espagne le dernier soldat français, y envoyait le général qui allait sauver la couronne de son petit-fils.

Arrivé vers le milieu de l'année 1710, Vendôme déploya une activité que ne paraissaient pas comporter ses habitudes pour réunir et armer les volontaires qui, du sommet des *sierras*, descendaient en foule dans les plaines des deux Castilles à la voix d'un monarque devenu la personnification de la patrie. Il transforma en une belle et bonne armée les *guerrillas* indisciplinées dont le courage avait été jusque-là inutile; en peu de mois, l'armée anglo-autrichienne, à la tête de laquelle le prince qui prenait le nom de Charles III avait pu paraître quelques heures dans la capitale déserte, se trouva en face de troupes aguerries en mesure de reprendre un terrain qui jusqu'alors n'avait pas été sérieusement disputé. Sous l'irrésistible élan d'un grand peuple qui s'était enfin retrouvé lui-même, l'armée anglaise de lord Stanhope capitulait à Brihuega après un carnage effroyable, et Stahrenberg, écrasé à son tour à Villaviciosa, emportait dans sa fuite les dernières espérances de la maison d'Autriche.

L'Espagne avait ainsi résolu par ses seuls efforts la grande question qui avait armé l'Europe depuis si longtemps. Au commencement de 1711, Philippe V avait acquis pour son trône une sécurité que Louis XIV n'avait point encore obtenue pour l'intégrité de ses frontières, et sans méconnaître l'influence de la victoire de Denain, si miraculeusement opportune, il est juste, je crois, de faire une part beaucoup plus large qu'il n'est d'usage à la victoire tout espagnole de Villaviciosa dans les conditions inespérées obtenues par la France à la paix d'Utrecht. Si le nouveau ministère de la reine Anne parvint à faire supporter ce traité à la nation anglaise, ce fut en effet en constatant, sans rencontrer de contradicteurs, que l'établissement de la dynastie française dans la Péninsule y avait conquis l'autorité d'un fait irrévocablement consommé. Le réveil de la nation espagnole eut donc sur les affaires européennes un effet décisif, et lorsqu'en laissant la France presque intacte, les traités d'Utrecht eurent morcelé la monarchie des rois catholiques, les auteurs du grand mouvement populaire couronné par la victoire de Villaviciosa purent considérer sans prévention leur pays comme sacrifié, malgré le poids qu'il avait apporté dans la balance.

Dans cette œuvre, M[me] des Ursins avait eu certainement une part très considérable, et c'était avec la plus juste fierté qu'elle pouvait

s'en prévaloir à Versailles comme à Madrid. Une persévérance sans exemple dans la pensée et dans la conduite, une rare souplesse dans les moyens, en avaient fait l'instrument principal d'une entreprise dans laquelle la soutenait une ambition virile unie à un dévouement profond. Ne se troublant point des revers, ne s'enivrant jamais des succès, elle tempérait par son calme l'ardeur parfois imprudente de la jeune reine et ranimait par sa fermeté les défaillances fréquentes d'un roi morose. Elle jouissait donc avec un orgueil peu voilé de cette sécurité de l'avenir que l'Espagne avait conquise avant la France, et dans son commerce avec Mme de Maintenon, ses lettres commençaient à se nuancer de teintes légèrement protectrices. C'est à ce point culminant de sa grandeur que l'attendait la fortune pour préparer l'humiliante catastrophe qui obscurcit encore le souvenir de ses services et jusqu'à l'honneur de son nom.

Ce fut un signe symptomatique de la phase nouvelle de sa vie que l'interprétation universellement défavorable donnée à une affaire dans laquelle il est juste pourtant de voir un échec plutôt qu'une faute. On sait que Philippe V, voulant reconnaître le dévouement de la gouvernante de son fils et assurer à cette noble femme une situation indépendante qui n'était pas au-dessus de sa naissance, avait stipulé, lors des préliminaires de la paix, la réserve d'un territoire des Pays-Bas espagnols cédés à l'Autriche, qu'il destinait à former une souveraineté pour Marie-Anne de La Trémoille. Cette négociation, qui porta successivement sur le comté de Limbourg et sur la petite seigneurie de La Roche-en-Ardennes, avait reçu d'abord à Versailles la plus complète approbation, car le reproche de *jouer à la reine* ne vint qu'après coup. La reconnaissance de leurs majestés catholiques fut trouvée naturelle et grandement louée, surtout par Mme de Maintenon. Il n'y a par conséquent pas trop à s'étonner si Mme des Ursins caressa une pareille perspective, surtout en prévoyance de la mort prochaine de sa bien-aimée protectrice, qui ne pouvait tarder à être remplacée dans la confiance et dans la couche de son époux. La cour de France ne changea d'avis que lorsque cette affaire de La Roche, fort mal prise par les Hollandais, fut devenue l'occasion d'un retard pour la signature de la paix générale. Alors les reproches accablèrent de toutes parts Mme des Ursins, et ceux qui venaient de Saint-Cyr portaient un caractère particulier d'acrimonie, qu'il ne faut point, avec le duc de Saint-Simon, attribuer à une jalousie dont il n'existe aucune trace, mais qu'explique chez Mme de Maintenon son désir d'assurer à tout prix le repos de Louis XIV. Ces reproches d'ailleurs manquaient de fondement, car les accusateurs de la princesse auraient pu remarquer que, si la France avait le droit d'attendre avec

une vive impatience la signature d'un traité qui lui conservait presque toutes ses conquêtes, il en était tout autrement pour l'Espagne, appelée à payer seule les frais de la pacification. Les actes de 1713, dont la conclusion fut en effet retardée de quelques mois par l'intérêt et par l'intervention de Mme des Ursins, avaient été accueillis avec une colère fort naturelle dans la monarchie de Charles-Quint, à laquelle ils arrachaient le Milanais, les Deux-Siciles, la Sardaigne, les Pays-Bas, Port-Mahon et Gibraltar. Or la France peut décider si c'eût été en 1815 un crime irrémissible à ses yeux que de faire ajourner par une question dilatoire la signature des traités de Vienne.

Cet échec était le premier dans une carrière de malheurs que la mort seule devait clore désormais. Au commencement de 1714 mourut, à l'âge de vingt-six ans, Marie-Louise de Savoie, âme ardente, usée, mais soutenue par la tempête, et qui tomba sitôt que le souffle de l'orage eut cessé de la soulever. Les restes de la reine étaient à peine descendus dans les caveaux de l'Escurial, que la nation se demandait quelle serait sa nouvelle souveraine, et que la cour de Versailles adressait la même question à Mme des Ursins, tant on y connaissait et les besoins et l'austérité du roi d'Espagne. Que se passa-t-il durant les huit mois de ce veuvage si péniblement supporté? Quels mystères vit ce palais de Medina-Cœli, où Mme des Ursins enferma Philippe V loin de tous les regards? On ne le dira jamais avec quelque certitude, car les rumeurs mises en circulation en France par Saint-Simon et Duclos, en Italie par Poggiali, en Angleterre par Fitz-Moritz, eurent pour source commune les conversations d'Alberoni, l'un des acteurs les moins scrupuleux du drame de Quadraque. L'ancienne grande camériste, déjà septuagénaire, osa-t-elle tendre des embûches aux sens d'un prince de trente ans, et cette tentative, plus étrange encore qu'audacieuse, réussit-elle au point d'engager en quelque chose la conscience de Philippe? L'histoire ne résoudra jamais cette question, d'ailleurs de fort mince importance pour elle, et qui touche moins encore au seul but que je me sois proposé, celui de juger le rôle politique de la princesse en en rappelant les principales péripéties.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas possible de douter que, dans les temps qui précédèrent l'arrivée de la princesse de Parme, la présence de Mme des Ursins ne fût devenue une souffrance pour le monarque, et qu'il n'ait secrètement donné la main au coup d'état accompli par sa nouvelle épouse avec une résolution barbare. Ce fut en effet en montrant aux officiers des gardes un plein pouvoir du roi qu'Élisabeth triompha de leurs hésitations, et qu'elle s'assura leur concours pour une exécution qui aurait peut-être été moins cruelle, si elle avait été sanglante; mais si, depuis la mort

de Marie-Louise de Savoie, les rapports du roi d'Espagne avec Mme des Ursins avaient pris un caractère obscur, l'active intervention de celle-ci dans le second mariage de ce prince exclut au moins la pensée qu'elle ait pu rêver pour elle-même une situation royale, comme l'en ont accusée ses ennemis. Que l'abbé Alberoni ait transformé la princesse la plus ambitieuse de l'Europe en une bonne Parmesane nourrie de beurre et de fromage (1), et que la prudence habituelle de Mme des Ursins ne l'ait pas défendue contre la grossièreté d'un pareil piége, cela est vrai, bien qu'invraisemblable; mais il est au moins douteux que la *camarera mayor* eût encore cette illusion-là en se présentant pour la première fois devant la nouvelle reine à l'entrevue de Quadraque. Sa correspondance des derniers mois de 1714 laisse percer à travers une grande réserve des inquiétudes manifestes, et c'est avec une émotion mal contenue qu'elle rapporte, sans les préciser, les bruits contradictoires qui lui arrivent sur le compte de la princesse. J'inclinerais volontiers à croire qu'elle voulut faire lever au plus vite le doute qui la dévorait, et qu'elle alla peut-être jusqu'à hâter, par une intempestive explication, le coup qui l'attendait. En tout cas, ce coup fut frappé par Élisabeth, à l'instigation d'Alberoni, avec l'assentiment au moins tacite du monarque, qui n'avait rien à refuser à la femme dont l'arrivée venait terminer le long supplice de sa continence.

Saint-Simon a imprimé au fond de toutes les mémoires le récit de cette terrible nuit du 24 décembre 1714, et il n'y a pas à citer un épisode que chacun sait par cœur. Qui ne s'est représenté la princesse des Ursins sortant de chez la reine en grand habit de cour, emballée soudain dans une voiture, sans vêtement, sans linge, sans argent, pour être conduite, par un froid tel que le cocher en eut une main gelée, à travers les montagnes où les chemins avaient disparu sous la neige, vers une destination inconnue? Qui ne s'est figuré la faim venant ajouter d'autres tortures à celles du long cauchemar sous lequel se débattait cette infortunée dans les plus poignantes angoisses de l'incertitude, de l'étonnement et de l'humiliation? Telle fut pourtant la fin réservée à la femme qui avait inscrit son nom parmi ceux des fondateurs d'une dynastie et des libérateurs d'un grand royaume!

Il restait à Mme des Ursins un supplice encore plus cruel à épuiser: il fallait continuer de vivre au fond de l'abîme où elle était tombée si vite et de si haut, il fallait surtout porter sans fléchir le poids si

(1) « Questo abbate pur freddamente, e come a mezza voce la nominò, aggiugnendo per altro, ch'ella era una buona Lombarda, impastata da buttero et fromagio picentino, elevata alla casalingua, ed avezza di non sentirsi di altro parlare che di mertelli ricami e tele. » *Memorie istoriche* di Poggiali, p. 279.

lourd de la grandeur disparue. Elle y parvint en s'aidant de tout l'art dans lequel elle était passée maîtresse, car, d'après les témoignages contemporains, son front frappé par la foudre n'y perdit rien de sa majestueuse sérénité. Elle vint en France, où le public l'accueillit avec cette curiosité importune à laquelle ne tarde pas à succéder l'indifférence, où la cour demeura dans les termes d'une froide politesse avec une victime du roi d'Espagne qui s'était montrée trop loyale Espagnole pour qu'on se rappelât encore qu'elle était Française. Ne pouvant supporter la commisération là où elle avait si longtemps rencontré la flatterie, elle cessa de se montrer à Versailles et partit pour l'Italie; mais les faibles gouvernemens de cette contrée lui firent comprendre, soit par des procédés brutaux, soit à mots couverts, qu'elle pouvait être un obstacle à leurs bonnes relations avec la cour de Madrid, qu'Élisabeth Farnèse remplissait déjà de ses intrigues et de ses passions. Rome seule accueillit la fugitive, qui vint enfin cacher sa chute aux lieux où s'était élevée sa fortune, et ce fut dans l'asile ouvert aux proscrits de tous les siècles qu'elle put trouver quelques dernières années de repos pour songer enfin à la mort, dont la pensée n'avait jamais traversé sa vie.

Si le caractère de Mme des Ursins prête à la controverse, et s'il reste à la chronique des investigations à poursuivre dans les *mœurs à l'escarpolette* que lui imputèrent ses ennemis, il faut du moins reconnaître que ses faiblesses, toujours voilées, ne s'étalèrent jamais sur le théâtre de sa vie politique. Pour celle-ci, rien de plus facile que de l'embrasser d'un seul coup d'œil, rien de plus impossible, ce me semble, que de la juger diversement.

Si c'est une œuvre difficile pour les hommes d'état, même les mieux établis, que de diriger un grand royaume dans l'épreuve toujours laborieuse d'un changement de dynastie, quels obstacles ne dut pas rencontrer une étrangère dont l'influence ne reposait que sur la supériorité de son esprit et l'attachement d'une reine adolescente! Pour la princesse des Ursins, les difficultés d'une pareille tâche se multipliaient d'ailleurs par celles de sa propre position. Elle était en effet soumise à deux obédiences, si j'ose employer ce terme, et plusieurs fois les devoirs de la sujette française parurent contrarier ceux qu'avait dû contracter la dévouée servante de Philippe V. Correspondre à la royale amitié qui fut l'honneur de sa vie sans trahir le mandat donné par Louis XIV, servir la France en demeurant bonne Espagnole, ce problème-là fut résolu par une conduite dans laquelle la droiture politique s'éleva presque toujours à la même hauteur que l'habileté. Mme des Ursins s'efforça de faire prévaloir dans le gouvernement de la Péninsule les traditions ad-

ministratives importées de sa patrie, traditions qui introduisirent de l'ordre et quelques lumières dans la conduite d'un pays livré depuis plus d'un siècle à une incurie mortelle. Elle y fonda l'école française, dont Orry fut l'organisateur et Macanaz le publiciste, école qui arrêta, du moins en partie, la décomposition préparée par les derniers princes autrichiens, et dont l'œuvre principale fut l'acte de 1713 pour l'établissement de la loi salique en Espagne. M[me] des Ursins concourut très activement à rendre à cette monarchie l'illusion de son ancienne grandeur, et la victime d'Élisabeth Farnèse prépara les armes avec lesquelles cette reine furieuse put troubler bientôt après le repos de l'Europe. Une ambition effrénée fit à la fois sa force et sa faiblesse. Modérée dans l'exercice du pouvoir, lorsque celui-ci ne lui était pas disputé, la princesse des Ursins se montrait, pour le conquérir ou pour le défendre, capable de toutes les violences, pour ne pas dire de toutes les iniquités. Avec beaucoup des qualités de l'autre sexe, elle n'eut aucune des vertus du sien. Sa conscience ne fut guère que de la rectitude d'esprit, sa religion qu'un hommage public à l'autorité confondue des deux majestés, *ambas majestades*, comme on disait en Espagne en parlant de Dieu et du roi. Sa pensée, toujours juste, manque d'ampleur et d'horizon, et son style a la sécheresse de l'acier poli; des nombreux monumens épistolaires qu'elle nous a laissés jamais ne sort un cri parti du cœur, et l'émotion y est aussi calculée que la colère. Si son attachement pour la reine revêt des formes souvent touchantes, si une vraie sollicitude se révèle dans les minutieuses précautions dont elle entoure l'enfance de l'héritier du trône, on sent qu'ici même l'ambition est la racine de la tendresse, et que ces objets d'amour sont avant tout, pour elle, des instrumens de puissance.

Ainsi s'est dessinée pour moi la figure de cette femme, entre ses injurieux détracteurs du siècle dernier et les chaleureux avocats qu'un retour de fortune vient de lui susciter. Je n'ai pas, comme on le pense bien, la prétention d'avoir libellé en quelques pages un arrêt définitif sur sa mémoire. J'adjure seulement les écrivains appelés au redoutable ministère de la justice historique de se tenir bien plus en garde contre les satires que contre les apologies : j'en pourrais apporter mille bonnes raisons; mais Tacite m'en a dispensé en disant pourquoi la détraction est devenue l'écueil et comme la tentation perpétuelle de l'historien (1).

LOUIS DE CARNÉ.

(1) « Ambitionem scriptoris facilè averseris; obtrectatio et livor pronis auribus accipiuntur : quippè adulationi fœdum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest. » *Histor.*, lib. I.

LOCKE

SA VIE ET SES ŒUVRES

DEUXIÈME PARTIE.[1]

I.

Locke n'a rien improvisé. Il avait réfléchi longtemps avant d'écrire. Il avait pensé à tout, qu'il n'était pas sûr encore de jamais produire au dehors sa pensée, et lorsqu'à cinquante-trois ans il publia son premier ouvrage, l'*Essai sur l'Entendement humain* était terminé, sa philosophie était faite. Tous ses écrits devaient donc avoir entre eux la même connexion que dans son esprit; tous devaient se faire reconnaître à des principes communs, à une méthode identique, et si l'homme se laissait apercevoir dans le philosophe, le philosophe devait se retrouver constamment dans l'écrivain. Sans unir toutes ses compositions par le lien d'une logique serrée, ce qui n'était le caractère ni de son talent ni de sa doctrine, on peut en effet remarquer qu'un même esprit les anime toutes, et que, suivant l'importance du sujet, suivant qu'elles tiennent davantage de la spéculation ou de la pratique, elles pourraient être classées dans un ordre hiérarchique dont la philosophie pure occuperait le sommet, comme le principe dont tous les autres écrits se-

(1) Voyez la livraison du 1er septembre.

raient les corollaires. Cet ordre cependant, nous ne le suivrons pas. Qu'on se souvienne seulement que Locke n'est point un de ces écrivains décousus dont les ouvrages restent isolés les uns des autres par la diversité des genres, des sujets, quelquefois des opinions, et que, suggérés presque toujours par la circonstance, les siens sont les applications particulières des pensées générales de toute une vie. Il n'est pas sûr qu'il eût jamais écrit, s'il ne l'avait cru utile en regardant l'état des affaires humaines, et s'il n'avait eu des opinions toutes faites à recueillir et à exprimer.

Ainsi nous parlerons de ceux des ouvrages de Locke dont nous croirons avoir quelque chose à dire, laissant de côté tout ce qui paraît secondaire. Ceux que nous nommerons, notre but sera de les caractériser, non de les analyser.

On a remarqué l'analogie des idées de Locke, aussi bien que de celles de Rousseau sur l'éducation, avec les idées de Montaigne. On pourrait remonter jusqu'à Rabelais. Tous ces hommes fort divers avaient un point commun, c'était de croire que la société du moyen âge avait fait fausse route, que ce qu'elle prenait pour la science n'était pas la science, et qu'elle ne pouvait par conséquent que fort mal instruire la jeunesse. Cette opinion, qui vers le XVIe siècle a pris si vivement en Europe, et dont le XVIIIe n'était nullement désabusé, devait bien avoir quelques raisons pour elle, quoi qu'on en dise aujourd'hui, et je ne voudrais pas répondre qu'on n'en fût pas trop revenu. Quant à Locke, témoin d'une orageuse révolution, jeté dans une société qui avait brisé ses vieux cadres, attaché à un protestantisme dont l'effet le plus certain semblait être d'avoir mis un terme à toute domination cléricale, il ne pouvait méconnaître que cette domination continuait à peser sur les écoles et les universités de son pays; et qui sait si aujourd'hui encore il ne penserait pas de même? De là toutes ses idées sur l'éducation. L'éducation ne devait plus avoir pour but de faire des gens d'église et des gens d'école : elle devait avant tout faire des hommes; première raison pour s'occuper d'abord de l'éducation physique, et plus qu'on ne l'avait fait jusque-là. Aussi Locke donne-t-il pour le gouvernement de l'enfance les conseils d'un naturaliste et d'un médecin, et ce ne sont pas ceux qui ont été le moins suivis. La santé du corps et la santé de l'âme, voilà son double but. L'éducation doit faire des hommes de bien; la morale occupe donc la plus grande place dans le traité, une morale fondée sur l'observation, conçue en vue du caractère des enfans et de la destinée des hommes faits. Ceux-ci doivent être d'utiles membres de la société civile : c'est une morale civile, laïque en quelque sorte, qu'il leur faut. Ils doivent être propres au monde comme aux affaires : leur savoir ne de-

vra rien avoir de scolastique. Ils ont besoin non de l'érudition des mots, mais de la connaissance des choses. Ainsi l'instruction trop exclusivement littéraire qui a prévalu jusqu'ici doit faire place à une étude des langues, des sciences, de l'histoire, enfin de la philosophie, telle qu'elle puisse servir aux devoirs et aux occupations d'un honnête citoyen. C'est là le fond du traité de Locke, c'est là ce qu'il expose d'une manière claire et judicieuse, sans invoquer aucune autorité, sans recourir à aucune tradition, sans chercher des moyens d'effet dans les ressources du sentiment ou de l'imagination. L'éloquence n'a que faire là où il s'agit de parler au bon sens : il semble que Locke se soit posé cette règle dans tous ses écrits. Rousseau en ceci ne l'a pas imité.

Presque tous les auteurs qui ont écrit sur l'éducation paraissent la regarder comme à peu près toute-puissante. Cette opinion est naturelle à ceux qui font naître, avec Locke, la plus grande partie du mal en ce monde des préjugés et des habitudes, abus accidentels d'une société mal faite. Tous les réformateurs, et Locke en était un, partagent et même exagèrent cette idée. Comme elle est certainement vraie dans une certaine mesure, et qu'il a été jusqu'à présent impossible de déterminer jusqu'à quel point elle était vraie, elle est, comme encouragement au bien, fort préférable à une théorie pessimiste de l'humanité qui ne serait qu'une philosophie du désespoir. On peut seulement trouver assez curieux qu'un optimisme qui compte tant sur la raison soit en général accompagné d'un sentiment très vif et même d'une soigneuse démonstration de la limitation et de la faiblesse de l'esprit humain. Toutefois ce n'est pas un motif pour l'abandonner comme incurable. La médecine de Locke n'admet guère de maux incurables; aussi entreprend-il, après l'éducation des enfans, celle des hommes faits. C'est le sujet de son ouvrage sur *la conduite de l'entendement,* le seul où il ait cité Bacon. Comme Bacon en effet, il attend tout d'une bonne méthode, et rien de l'enseignement officiel : l'esprit bien conseillé se guidera de lui-même dans ses études. Les conseils de Locke n'ont aucune forme pédagogique; tout homme attentif peut les comprendre, et les appliquer ensuite à la direction de ses facultés, soit dans les emplois publics, soit dans la conduite de ses affaires, soit dans les études spéculatives. Cet excellent manuel est moins scientifique que pratique, quoiqu'un philosophe seul ait pu l'écrire, et il ne contient guère, sur les moyens de bien gouverner l'esprit dans l'examen des idées reçues, dans l'acquisition des connaissances, que des vérités définitivement adoptées par le sens commun. Mais du temps de Locke, et même après Bacon, le sens commun avait encore beaucoup à gagner : il fallait désapprendre et il fallait apprendre. La

science des doctes était fausse, et celle des ignorans était nulle.

Les maux de la société ne sont pas sans remède, et la raison en est le grand médecin. Cette pensée a également inspiré la politique de Locke, et ses principes sur l'organisation et les droits du gouvernement ne sont pas d'un homme qui renonce au perfectionnement des lois et des institutions. On sait qu'il admet la théorie d'un contrat primitif, fondement de la société politique, et cette théorie a dans ces derniers temps rencontré nombre d'adversaires. Sans doute elle a servi à étayer beaucoup de fausses et dangereuses idées, et il semble que Rousseau, cette fois encore imitateur de Locke, lui ait en la renouvelant porté le coup mortel. Elle aurait ainsi, comme tant de choses, péri par ses excès. Cependant elle se présente si naturellement à l'esprit, elle peut s'appuyer sur des antécédens si respectables, qu'on ne saurait la rejeter avec dédain (1). Comment en effet n'en pas reconnaître quelque trace dans cette *alliance* qui fut comme la base de la constitution du peuple juif? Si son gouvernement était, ainsi qu'on le nomme, une théocratie, la théocratie elle-même se serait donc fondée sur un pacte. Ce n'est pas nous, c'est l'Écriture qui dit que Dieu s'est engagé. Quand les lois, se dressant sur le seuil de la prison de Socrate, lui tinrent le sévère discours qu'il racontait à Criton, elles lui rappelèrent la convention qui, elles et lui, les soumettait au jugement d'Athènes. L'idée d'un *pacte social de la république,* textuellement nommé par Démosthènes, a passé des ouvrages d'Aristote dans le droit romain. Les modernes l'ont recueillie, et elle se retrouve dans Grotius et dans Hobbes. Ce dernier surtout l'a poussée à ses dernières limites pour en abuser avec excès, car l'excès lui plaisait comme à tout logicien absolu. Locke n'indique nulle part qu'il ait voulu ni suivre ni rectifier Hobbes; ce qu'ont dit les autres lui importe peu, et l'idée d'un contrat entre le pouvoir et la société l'aurait moins touché, je suppose, s'il ne l'avait trouvée que dans les livres. Ce n'est guère là qu'il cherchait ses principes; or celui-ci se lisait ailleurs, et les communes de l'Angleterre avaient écrit dans l'acte le plus mémorable que le roi Jacques II *avait rompu le contrat originel entre le roi et le peuple.* C'était là pour Locke une bien autre autorité que le nom d'Aristote ou de Sidney; elle valait mieux que toutes les philosophies du monde. Il faut avoir présent ce grand souvenir historique en jugeant son ouvrage.

Quant à la doctrine du contrat, ceux qui la combattent se donnent trop aisément gain de cause, en supposant toujours qu'on invoque ce pacte comme s'il eût jamais existé à l'état de convention écrite

(1) Voyez sur ce sujet les observations de sir G. Lewis, *Method. in Politics,* ch. x, 12.

ou verbale, comme s'il avait pour fondement quelque antique événement oublié, mais certain. C'est une supposition à laquelle des publicistes se sont laissé aller sans doute; mais il est injuste et tentant de les en accuser tous pour les convaincre sans grand'peine de chimérique hypothèse. Il est trop évident que les fastes de l'humanité montrent peu de nations délibérant sur l'établissement tant de l'ordre social que de l'ordre politique. S'ensuit-il que partout où des droits divers sont en présence, où le maintien et l'accord n'en est assuré que par une limitation respective et par des obligations réciproques, la raison interdise de supposer, de déclarer même que le cas est identique à celui d'un engagement bilatéral, sans prétendre par là que cet engagement ait été tracé ni prononcé? Les devoirs de la nature eux-mêmes, quand ils sont mutuels, équivalent à un contrat moral, et où serait l'erreur d'assimiler à un contrat naturel la relation du père et des enfans? Cette expression n'est pas plus un mensonge que le nom de loi donné à la règle non écrite, à la vérité impérative, qui subsiste et règne dans l'humanité comme principe de la morale universelle. Quand on la veut retrouver, cette loi, on la cherche dans la conscience et dans la raison; on s'enquiert moins de ce qu'elle a prescrit que de ce qu'elle prescrirait à une âme honnête et éclairée, et dans cette recherche hypothétique on croit déchiffrer un texte immortel. De la même façon, pour assigner les conditions auxquelles sont respectivement soumis les souverains et les peuples, il semble fort permis de rechercher quel aurait été le traité que leur eût dicté un arbitre suprême, quelles stipulations auraient été convenues entre eux s'ils eussent été libres, justes et éclairés, et si l'établissement social et politique avait pu être soumis à l'examen de la raison. Voilà l'origine et le fondement de la théorie du contrat. C'est d'un contrat de droit et non de fait qu'il s'agit; c'est d'un contrat idéal, et nier l'idéal, ce serait affranchir la réalité de toute règle.

On ne saurait cependant contester que Locke, qui avait déjà employé cette théorie dans ses lettres sur la tolérance pour limiter les droits du législateur sur la conscience individuelle, ne s'y soit complu de nouveau dans son traité du *gouvernement*, au point d'oublier, au moins en apparence, que cette fiction devenait un mensonge dès qu'on semblait l'ériger en fait inconnu d'une histoire primitive. Il raisonne quelquefois sur l'état de nature comme sur une époque dont on pourrait par induction reconstruire le récit, et quoiqu'il soit impossible qu'un esprit aussi défiant, aussi positif que le sien, prît au pied de la lettre de telles hypothèses, elles l'entraînent par instans : ce grand ennemi des abstractions réalisées s'y laisse séduire cette fois, sans s'apercevoir qu'il n'est pas plus

permis au publiciste de les prendre pour des faits qu'au métaphysicien de les prendre pour des êtres. Tout en relevant ici des erreurs et des équivoques que Locke, faute d'une juste sévérité dans l'expression, ne sait pas éviter, je conçois que son traité, regardé comme classique par les whigs, puisse encore être cité comme le manuel de philosophie politique de l'école libérale. Je souscris volontiers à ce jugement de M. Janet : « Le traité de Locke est peut-être ce que la science a produit de meilleur, de plus solide, de moins contestable. Aucun publiciste n'a mieux connu le vrai principe de la liberté (1). » Bayle nous apprend que dès 1693 cet ouvrage était traduit en français. Quant à la doctrine, « c'est l'évangile du jour, ajoute-t-il, parmi les protestans. » Et un des meilleurs observateurs du XVIII[e] siècle, le marquis d'Argenson, ne pouvait en voir réimprimer vers 1754 la traduction, qu'il attribuait aux jansénistes, sans signaler *la royauté irritée, les têtes échauffées,* et sans écrire ces mots : « On n'a jamais été si instruit qu'aujourd'hui sur les droits de la nation et de la liberté (2). » Ainsi les ouvrages de Locke ne sont pas étrangers à nos idées de 1789. En politique comme en philosophie, il fut un des maîtres de nos pères.

La première liberté qui eût décidé Locke à prendre la plume est, on se le rappelle, celle des consciences, et nous aurions dû commencer par ses écrits sur la tolérance, s'ils ne se rattachaient à ses écrits sur la religion. Il faut les réunir pour montrer l'origine et donner la définition du christianisme de Locke.

On ne se représente jamais exactement dans quel état nouveau d'esprit le triomphe du protestantisme avait jeté les nations chez lesquelles il s'accomplit. En Angleterre, il trouva une race dès longtemps habituée à se faire elle-même ses lois, et qui n'avait même été catholique que comme elle l'avait voulu. L'indépendance et l'originalité du caractère britannique firent bientôt naître du sein de la réformation cette diversité de formes et de croyances qui est la richesse d'un christianisme libre et national. De là une multitude de sectes, souvent guerroyantes et passionnées, entre lesquelles il fut de bonne heure désirable d'introduire un certain droit des gens, comme entre toutes puissances belligérantes. Ce droit des gens, c'est la tolérance, c'est une liberté régulière, complète dans tout ce qui est manifestation de la foi, limitée dans tout ce qui est entreprise sur la foi d'autrui. Quoique souvent méconnue, violée, anathématisée, cette idée, une des conquêtes de la raison moderne, ne tarda pas à être conçue et même professée par de généreux esprits.

(1) *Histoire de la Philosophie morale et politique*, liv. IV, ch. III.
(2) *Mémoires*, édit. nouv., t. IV, p. 190.

Sous les auspices de lord Falkland, John Hales et Chillingworth donnèrent le premier signal de la véritable liberté religieuse, et un écrivain plus célèbre, placé très haut encore dans l'estime de ses compatriotes, Jeremy Taylor, en toucha tous les principes avec plus de largeur que de méthode, plus de verve que de précision, dans sa *liberté de prophétiser* (1). Ce livre remarquable l'est surtout en ce qu'émané d'un théologien respecté, il porte le caractère philosophique sans perdre le caractère chrétien. L'idée chrétienne de Taylor, c'est qu'en dehors du symbole des apôtres, rien dans la foi n'a cette autorité irréfragable qui permettrait d'imposer l'obligation de croire. Son idée philosophique est que, dans les matières spirituelles, la difficulté de connaître la vérité interdit cette certitude absolue qui serait au moins une indispensable condition pour justifier l'intervention de la force. Ce double principe, qui aurait pu mener Taylor plus loin qu'il ne croit, le conduit au moins à accorder presque sans restriction la tolérance aux catholiques, et dans son temps, son pays, son église, il faut le noter à son honneur.

Taylor traite surtout de la tolérance au point de vue religieux; il insiste moins sur la question politique. Locke fait l'inverse. Il n'était pas d'église; il avait vécu dans le commerce des gens du monde et des hommes d'état, et c'est d'une manière pratique qu'il aime à résoudre toutes les questions. Aussi, quoique ses idées générales offrent beaucoup d'analogie avec celles de Taylor, il s'attache principalement à déterminer, en ce qui touche la police des sectes et des cultes, quel est l'intérêt de l'état, quelle est la compétence, la puissance des lois, quel est le droit et le devoir du magistrat. Par cette voie, il arrive à la même conclusion, la liberté religieuse. On trouve les fondemens mêmes de sa doctrine dans un article de son journal intime, daté de 1667. Il avait dès-lors compris le danger et la chimère de poursuivre l'uniformité. Vingt ans après, il avait pu se confirmer dans ses idées, en vivant au milieu des ministres arminiens ou remontrans de Hollande, tous partisans de la tolérance, et il habitait Amsterdam, quand Bayle y avait publié son *Commentaire philosophique sur les paroles : Contrains-les d'entrer*. Cependant il est certain que Locke, en s'adressant à la politique, en prouvant par des raisons de sens commun, d'équité naturelle et de sagesse pratique, que le pouvoir civil n'a point à s'enquérir du fond des religions, fit faire un pas nouveau à la vérité qu'il voulait établir, et prit par son faible ou par son fort l'esprit des Anglais. Sa pensée fondamentale est qu'une église est une association libre, tandis que

(1) *Liberty of prophesying*. Prophétiser signifie ici émettre publiquement ses opinions religieuses.

la société civile ne l'est pas, et qu'ainsi le pouvoir civil ne peut être muni à l'égard de la première des armes qui lui ont été légitimement données pour protéger la seconde. L'état n'est point orthodoxe, et ce n'est pas comme tel qu'il peut, par ses actes, atteindre les consciences : c'est lorsque des intérêts civils confiés à sa garde se trouvent compromis par l'usage ou l'abus des droits de la religion. Ainsi s'expliquent les deux restrictions que Locke apporte à la tolérance universelle. La première est contre les athées. Ceux qui nient la Divinité, selon lui, ne doivent pas être tolérés, parce qu'ils portent le trouble dans la société en ébranlant la sainteté du serment. J'avoue que s'il n'était facile et dangereux d'abuser de cette première restriction, admise plus tard par Rousseau, je laisserais le soin de la combattre à des logiciens plus pointilleux que moi. L'autre restriction, que lord Macaulay reproche sévèrement à Locke, est, il faut bien le dire, contre les catholiques. Le reproche n'est pas sans fondement, quoique exagéré peut-être par l'honorable sévérité de lord Macaulay. Dans plusieurs passages, Locke reconnaît bien que les dogmes et les rites de notre église doivent être soufferts, et c'est là l'important; mais il refuse la tolérance à ceux qui enseignent qu'on ne doit pas garder la foi aux hérétiques, qu'un roi excommunié est déchu du trône, à ceux que leur religion soumet à une domination et à une juridiction étrangère, ce qui semble en effet exclure les catholiques de la protection de la loi. Il faut bien avouer que la politique de la cour de Rome et les fautes des jésuites avaient tout fait pour nous attirer de telles exclusions, et certes le mal devait être grand pour qu'elles trouvassent grâce aux yeux d'un homme aussi modéré que Locke; mais, avec toute sa modération, il était pour le moins aussi politique qu'il était philosophe, et c'est en politique qu'il parle ici. Cependant, comme tel, il aurait dû comprendre que si une religion quelconque, le catholicisme ou toute autre, vient à dicter à ses fidèles des opinions publiques qui troublent l'ordre de la société, ce sont là des délits qui doivent être réprimés, assez analogues par leur nature aux délits de la presse, et que si la loi peut justement les atteindre par la voie de la justice, elle ne doit pas pour cela s'armer contre la religion à laquelle on prétend les attribuer. Le pouvoir, dans ce cas, protége les intérêts civils qu'il juge menacés, sans proscrire une religion qu'il juge erronée. C'est aux catholiques, ou plutôt c'est aux croyans de toute religion, de respecter par tous pays l'ordre, la loi, la société, et dès qu'ils les respectent à l'extérieur, aucun compte ne leur peut être demandé des opinions qu'accepte leur conscience. Ajoutons que le catholicisme gallican, le seul qui convienne pleinement à une nation éclairée, ne laisse à mon sens rien subsister des ombrages que Locke et

l'Angleterre avec lui avaient conçus contre la foi de Jacques II et de Louis XIV; mais Jacques II et Louis XIV n'avaient rien négligé pour exciter les défiantes préventions d'un peuple fier et libre.

A ces observations près, les lettres de Locke sur la tolérance sont un bon ouvrage, qui peut encore se lire avec profit, et qui ne saurait guère être comparé qu'à l'ouvrage composé sous le même titre par un philosophe et un politique aussi, les lettres sur la tolérance de Turgot. Les idées de Locke d'ailleurs étaient encore en avant du public auquel il s'adressait, malgré ses trop opportunes concessions aux préjugés de l'Angleterre contre le papisme. Dès le début, un théologien d'Oxford, Jonas Proast, publia une réponse à la première lettre sur la tolérance. C'est même ce qui en provoqua une seconde, dans laquelle Locke n'ajouta rien d'essentiel à son argumentation. L'adversaire répliqua, fut réfuté de nouveau, et la controverse offrit cette singularité qu'elle s'interrompit treize ou quatorze ans, et que, gardant un long silence, Proast ne publia son dernier pamphlet qu'après la mort de Locke.

C'est que la discussion aurait pu être enveloppée dans une autre plus haute et plus générale. Le fond même des opinions religieuses de Locke aurait pu être mis en question. Non-seulement il allait dans son *Christianisme raisonnable* exposer ses principes chrétiens, dont ses idées sur la tolérance n'étaient que les conséquences, mais il avait auparavant dans son *Essai sur l'Entendement humain* développé les principes philosophiques qui pouvaient servir de base à ses principes chrétiens. C'est en effet d'abord à une critique théologique que donna lieu son livre de métaphysique.

Dans notre conviction, Locke était chrétien. Nos philosophes du dernier siècle ne le croyaient guère, et on peut avouer qu'à considérer sa prudence, son goût pour le repos, son mépris des opinions anciennes et des traditions établies, sa confiance entière dans la raison, son aversion pour tout enthousiasme, pour toute imagination, pour toute poésie, sa disposition à subordonner la spéculation à la pratique, son tact politique surtout, on pourrait le soupçonner de s'être appliqué à lui-même ce qu'on lit dans un de ses journaux confidentiels : « Les esprits populaires s'offensent de tout ce qui répugne à leurs préjugés (1). On doit donc prendre garde dans tous les discours narratifs ou relatifs à des faits, destinés à enseigner une doctrine ou à persuader, de choquer l'opinion reçue de ceux avec qui l'on a affaire, qu'elle soit vraie ou fausse. » Locke d'ailleurs a presque sur tout des manières de voir longtemps regardées en

(1) Ces premiers mots sont en français; ils ont été, ainsi que la réflexion qui suit, écrits à Montpellier en juin 1681.

France comme l'accompagnement de l'incrédulité, et sans doute le socinianisme, arrivé au déisme pur, ne lui inspirait pas une aversion égale à celle qu'il portait à l'intolérance dogmatique ou même à toute orthodoxie cléricale. On dit qu'il donna des encouragemens à Toland; très certainement il eut beaucoup d'estime et d'amitié pour Collins, et, quoiqu'il ait fort bien pu ne pas recevoir la confidence entière de ses opinions, il avait trop de sagacité pour n'en pas apercevoir la tendance. Il la vit, et passa outre.

Cependant il était chrétien : je le crois, parce qu'il l'a dit, et à cause de la manière dont il l'a dit. Quand il se justifie du reproche d'arianisme ou d'opinions analogues, on sent qu'il biaise un peu; sa dénégation n'est pas franche. Il se borne à mettre ses adversaires au défi de lui prouver ce dont ils l'accusent, ce qui se réduit à les défier de prendre sa prudence en défaut; mais son langage sur le christianisme, le ton de ses ouvrages, celui de sa correspondance, le témoignage de ses amis, sa vie, sa mort, tout me donne la conviction qu'il était chrétien, je veux dire qu'il croyait au caractère miraculeux de la mission du Christ sur la terre telle qu'elle résulte du témoignage pieusement et sainement entendu de l'Écriture sainte.

Locke avait été élevé dans une famille puritaine. Son enfance avait été familiarisée avec le nom du Christ, avec le langage de l'Évangile. La parole sainte lui avait été enseignée, et pratiquement enseignée, comme la règle des mœurs. On ne sait pas à quel point devait être profonde, ineffaçable, l'empreinte que laissait dans l'âme le christianisme tel que l'avait connu son enfance, réunissant ensemble la sainte autorité d'une antique croyance avec l'entraînement d'une opinion nouvelle, accepté comme la loi de la vie privée et comme la loi de la vie publique, comme une doctrine de répression morale et comme un moyen de révolution, confirmé en même temps par l'esprit de famille, l'esprit de secte et l'esprit de parti. Locke avait appris au même âge à réprouver l'église épiscopale, ses formes et ses symboles, le pharisaïsme des religions d'état, les théories scolastiques d'un dogmatisme composé et rédigé à la manière des sciences du moyen âge. L'indépendance de son esprit l'avait porté à envelopper dans une large critique toutes les traditions de l'éducation universitaire. Son équité et son humanité naturelle lui rendaient odieuses l'intolérance et la persécution; sa modération trouvait insupportables la violence des paroles et l'exagération des doctrines; son esprit, positif et critique, repoussait comme par instinct les fictions déclamatoires, les assertions hyperboliques, les figures de rhétorique prises au pied de la lettre, les contemplations vagues qui ne satisfont que l'imagination. C'était plus qu'il n'en fallait pour abonder dans le sens d'un simple ratio-

nalisme chrétien, vers lequel, on l'a vu, convergeaient alors bien des écoles et bien des églises venues de points de l'horizon très différens. Le socinianisme, l'unitairianisme, l'arminianisme, le latitudinarisme, Grotius, Crellius, Épiscopius, Limborch, Le Clerc, et en Angleterre, avec des nuances diverses, Chillingworth, Milton, Cudworth, Taylor, Barrow, Tillotson, Burnet, Hoadly, bien d'autres que l'église est loin d'avoir répudiés, étaient amenés par l'expérience des controverses, par cette réflexion sur soi-même à laquelle les troubles civils obligent tout esprit droit et sincère, à chercher, en dehors des complications d'un dogmatisme absolu, d'une orthodoxie exclusive, la paix et la vérité dans un christianisme réduit à l'*unum necessarium* des apôtres, et certes il n'est pas étonnant que Locke l'ait cru trouver dans le symbole succinct qui porte leur nom. Il fut heureux sans doute de découvrir ce moyen simple de conciliation entre les exigences de sa raison et les habitudes de son âme, entre les croyances de son enfance et les opinions de sa maturité, entre la foi de son pays et sa doctrine individuelle, et de réunir dans un même ensemble sa religion, sa morale, sa politique et sa philosophie. Assurément ce n'est pas là le moindre bonheur de son heureuse destinée.

Nous possédons maintenant sur ses opinions religieuses des renseignemens qui manquaient à ses contemporains. On peut trouver dans l'ouvrage de lord King une règle ou déclaration composée par Locke pour une société de *chrétiens pacifiques*, lorsqu'il était en Hollande, et toute la doctrine dogmatique qui en résulte paraît se réduire à ces deux points : « La parole de vérité est révélée dans l'Écriture, et Jésus-Christ est notre Seigneur et notre Sauveur, comme étant le grand modèle proposé à notre imitation. » Les articles *erreur*, *clergé*, *résurrection*, *trinité*, *divinité de Jésus-Christ*, et les réflexions si souvent citées sur les miracles qui se trouvent dans son journal (août et septembre 1681 et février 1682) n'ajouteraient presque rien de positif à ce symbole un peu bref, et sa règle fameuse de juger des miracles par la doctrine et non de la doctrine par les miracles ne rendrait pas les miracles impossibles, mais elle les rendrait inutiles. Si de là nous passons au traité général sur le *christianisme raisonnable tel qu'il est exprimé dans l'Écriture*, nous en apprendrons un peu davantage. Tout y paraît ramené à ce point fondamental qu'il ne faut croire que ce qui est dans l'Écriture, savoir que Jésus-Christ est le Messie, et le Messie fils de Dieu, ce qui est prouvé par les miracles, par les déclarations figurées, par les déclarations directes du Sauveur. Quant à la théorie supérieure en vertu de laquelle cette croyance peut être obtenue et légitimée, elle est consignée surtout dans les chapi-

tres XVII, XVIII et XIX du livre IV de l'*Essai sur l'Entendement humain.* Ces chapitres, très bien faits et auxquels il est remarquable que dans son commentaire Leibnitz adhère expressément, concluent à la condamnation de tout enthousiasme comme principe de croyance, et à la distinction, mais à la conciliation, entre la raison et la foi, en ce sens que la foi peut suppléer la raison pour tout ce qui est, non contre la raison, mais au-dessus d'elle. En d'autres termes, la foi est mise sous le contrôle de la raison, qui n'est pas tenue de démontrer tout ce qu'elle admet, mais qui ne doit admettre que ce qu'elle approuve.

On voit combien Locke est réservé sur le dogme. Le ton affirmatif des écoles théologiques le détournait de beaucoup affirmer; mais il serait injuste de prendre ses omissions pour des négations. Son but est de montrer qu'on peut être chrétien et comment on doit l'être plutôt que d'établir en quoi consiste dans toutes ses parties la doctrine chrétienne. Il veut fonder la foi à la religion plutôt qu'exposer la religion même. Naturellement aucune orthodoxie à formulaire ne peut se contenter de si peu. Il devait donc s'attendre que quelque église lui chercherait querelle, et le premier théologien qui s'en avisa fut le fils de Thomas Edwards, l'écrivain presbytérien qui, du temps de la révolution, avait fait si rude guerre aux indépendans. Dans ses *Pensées sur les causes de l'athéisme* (1695), le docteur John Edwards inséra un discours sous ce titre : *le Socinianisme démasqué*, où il attaque Locke avec une vivacité presque injurieuse. Le philosophe répondit avec modération par deux écrits successifs, les seuls qu'il avoue dans son testament. Cependant on lui attribue, sans preuve certaine, un ouvrage anonyme de la même date, intitulé : *Examen des objections de M. Edwards*, et dans lequel la doctrine unitairienne est plus ouvertement confessée. Plusieurs passages y rappellent sa manière, et l'évêque Law, son biographe et son éditeur, a cru l'y reconnaître. Dans ses apologies avouées, l'argument principal de Locke est toujours que le socinianisme ne peut être le défaut d'un livre où il n'y a pas un mot de socinianisme; il entend par là que le socinianisme n'y est nulle part soutenu, et il se félicite d'ailleurs de se voir ranger sur la même ligne que deux éminens prélats, Taylor et Tillotson. Cette discussion se confondait d'ailleurs avec celles que l'*Essai* avait excitées. Dès qu'il avait paru, on avait peu tardé à en considérer la publication comme un événement dans l'histoire de la pensée. Ce qui prouve combien le public anglais était à cette époque curieux de spéculations intellectuelles, c'est qu'un ouvrage aussi sérieux, écrit sans beaucoup d'art, et dont une diction simple et coulante était la seule parure, eut en quatre ans quatre éditions. Il n'en aurait pas tant

aujourd'hui. Trois autres parurent avant la mort de Locke, et en 1748 treize avaient été imprimées, sans compter les cinq éditions de la traduction française de Coste et trois traductions latines. Cependant l'ouvrage avait été plus remarqué qu'approuvé. La première attaque vint de John Norris, théologien quelque peu platonicien et le seul disciple peut-être que Malebranche ait eu en Angleterre. Dans son *Analyse de la raison et de la foi* (1690), il mit en opposition le christianisme et la philosophie de Locke, qui ne paraît pas s'en être beaucoup troublé. Un censeur plus accrédité fut le docteur Stillingfleet, évêque de Worcester, qui a conservé beaucoup de réputation dans l'église. Ce fut surtout la doctrine de l'*Essai sur l'Entendement humain*, par les conséquences qu'elle lui semblait avoir pour la religion, qui excita sa sollicitude. En 1695, Toland avait imprimé son *Christianisme sans mystère*. On trouva qu'il s'était servi de quelques-uns des principes de Locke, principes dont les conséquences se montraient dans *le Christianisme raisonnable*, publié presque en même temps. Stillingfleet prit donc la plume. Il avait un certain talent de discussion, quoique plus habitué à discuter des textes que des raisons, et Voltaire veut bien reconnaître qu'il fut modéré pour un théologien. Locke ne put se dispenser de répondre, et il le fit avec beaucoup de mesure, sans s'interdire un ton de finesse et d'ironie qui chagrina fort son adversaire. On trouve qu'il n'a jamais mieux réussi comme écrivain que dans sa lettre à l'évêque de Worcester. Il y eut deux répliques du prélat, deux du philosophe, et la dernière, qui parut en 1698, contribua, dit-on, à la fin prochaine de Stillingfleet. Locke assurément ne s'y attendait pas, et dut trouver que mourir pour cela, c'était encore une manière de manquer de philosophie. D'après ce qu'il écrit à son cousin King, il faisait peu de cas de la façon de discuter de son adversaire, et trouvait surtout fort mauvais que, pour lui prouver que son livre n'était pas strictement orthodoxe, on le sommât personnellement de déclarer s'il croyait à la doctrine trinitairienne selon l'église.

On a soupçonné lord Shaftesbury lui-même, qui publia en 1698, sans y mettre son nom, les sermons de Whichcot, d'avoir, dans la préface, accusé les doctrines de Locke d'une certaine liaison avec les progrès d'un rationalisme incrédule, et il est certain que c'était son opinion, il l'a clairement exprimée plus tard. Au fond pour lui le reproche n'était pas grave, mais le public le tenait pour tel, et il était au moins étrange que celui qui faisait à Locke des objections contre son spiritualisme (nous avons sa lettre) parût appuyer contre lui les accusations de quelques hommes d'église (1). Je sais bien

(1) *Characterist.* — *Lett. to a stud.* VIII. — King, *Locke's Life*, t. Ier, p. 337.

qu'en les appuyant il les dédaignait, mais il n'en convenait pas. Ces reproches étaient mieux placés dans les écrits des théologiens, par exemple dans un *Examen de la religion de M. Locke,* attribué au célèbre jacobite Atterbury (1700). On cite encore, parmi les ouvrages où Locke est attaqué, un discours de Lowde *sur la Nature de l'homme* (1698), *l'Anti-Scepticisme* de Henri Lee (1702), *la Nature de l'Ame* de Broughton, une dissertation *sur les Idées nées avec nous* du docteur W. Sherlock, enfin une critique spéciale par W. Carroll, qui adressa à Locke le reproche inattendu d'avoir repris les hypothèses de Spinoza (1706). Mais les censeurs trouvèrent dans l'église même des contradicteurs. Dès l'origine, le révérend Samuel Bolde avait répondu à John Edwards. Ses réponses, ainsi que celles qu'il fit à Norris et à Broughton, se trouvent réunies dans un recueil publié en 1706, et quoique la liberté de penser ait pu tourner quelques vues de Locke en faveur du scepticisme, quoique les croyances distinctives du protestantisme ne puissent guère s'appuyer de son autorité, quoiqu'enfin la constitution de l'église épiscopale ne doive pas le compter parmi ses défenseurs, la postérité, sur le témoignage de prélats qu'elle respecte, lui a conservé un rang honorable parmi les apologistes du christianisme. C'est l'opinion de Leland, l'adversaire déclaré et le critique habile des déistes de son temps. Les écrits de Locke, estimés de l'archevêque Tillotson, ont été loués et réimprimés par l'évêque Law. « Au dernier siècle, disait l'évêque Conybeare dans sa *Défense de la Religion révélée,* il s'éleva un génie extraordinaire pour les spéculations philosophiques : je veux parler de M. Locke, la gloire de son âge et l'instructeur du nôtre. » L'évêque Warburton, dans son *Adresse aux libres penseurs,* s'irrite contre Shaftesbury et contre Collins pour n'avoir pas pardonné à M. Locke, l'honneur de ce siècle et l'instructeur de l'avenir, d'avoir été croyant, montré que le christianisme était raisonnable et mis son espoir dans l'autre vie. » — « ..... Ce grand homme, dit en parlant de Locke l'évêque Watson, a plus fait pour l'agrandissement des facultés humaines et pour l'établissement d'un christianisme pur qu'aucun auteur que je connaisse. »

Locke s'est peu occupé de ses adversaires. Il parle seulement de Lowde avec des égards bienveillans dans la seconde édition de son livre. Norris a obtenu avec Malebranche l'honneur d'une double réfutation qu'on trouve dans ses œuvres; mais c'est aux hypothèses, non aux critiques de Norris qu'il en veut. Il a toujours retouché et complété l'*Essai* d'édition en édition, et n'a jamais négligé de dissiper les doutes qu'on avait élevés sur les fondemens de sa doctrine morale. Lorsqu'on lui annonça de Hollande les premières ob-

servations de Leibnitz, on le prévint qu'il passait pour un grand mathématicien, que cependant il avait plus annoncé que produit, et ses amis trouvaient qu'il ne l'avait pas compris, faute, disaient-ils, de se comprendre lui-même. Locke, après avoir lu ses réflexions, écrivait à Molyneux : « Des futilités de ce genre me font penser qu'il n'est pas ce très grand homme dont on nous a parlé, » et Molyneux répondait qu'il avait grande peine à l'entendre. Cependant Leibnitz n'avait pas de malveillance pour Locke; il ne le poursuivit pas de ses critiques, et en sa qualité d'Allemand très déférent pour toute autorité officielle, très soigneux de sauver toujours les apparences avec le clergé, il écrivait au docteur Thomas Burnet : « Je lirai avec attention les *amœbœa* (1) de M. l'évêque de Worcester et de M. Locke. Je ne doute point que celui-ci ne se tire fort bien d'affaire. Il a trop de jugement pour donner prise à MM. les ecclésiastiques, qui sont les directeurs naturels des peuples, et dont il faut suivre les formulaires autant qu'il est possible. Et j'ai déjà remarqué, dans les endroits que j'ai vus d'abord, que M. Locke se justifie d'une manière très solide. » Leibnitz ne publia pas de son vivant sa critique de l'*Essai*, et de ce côté Locke n'eut donc aucun souci.

Il n'en fut pas tout à fait de même à l'égard des universités; malgré son dédain pour leur philosophie, il était curieux de savoir l'accueil qu'elles feraient à la sienne. A Oxford, Bacon était comme non avenu. Aristote, ou plutôt la logique d'Aristote y était seule en honneur, et l'*Essai* ne précéda que de quelques mois l'abrégé d'Aldrich, qui a été si longtemps toute la logique et presque toute la philosophie d'Oxford (2). Cambridge avait produit Bacon; Cambridge possédait Newton. Malgré l'hostilité de Norris et de Lee, qui étaient de cette université, la doctrine de Locke y pénétra bientôt, et cinq ans après la publication de l'*Essai*, on y soutint ces deux thèses: *Non dantur ideæ innatæ. — Probabile est animam non semper cogitare.* C'étaient deux attaques formelles au cartésianisme, et la doctrine de Locke en avait fourni les termes et les motifs. Ainsi donc il disputa bientôt l'empire à Descartes, que John Smith et Henri More, cartésiens pourtant très peu sûrs, avaient fait apprécier à leur université. Il y avait quelques raisons pour que les plus prompts à abandonner la scolastique pour Descartes ne fussent pas les derniers à quitter Descartes pour Locke. Une secrète influence conduit l'esprit des temps modernes dans ses stations successives. L'*Essai* devint bientôt un livre classique à Cambridge. Le docteur Law y avait été maître du collége de Peter-House. Les critiques n'ont pas

(1) Lettres échangées.
(2) *Compendium artis logicæ*, 1690.

manqué d'observer que de l'école de Locke et de l'université de Cambridge sont sortis Hartley, l'inventeur de la vibration nerveuse cause des idées, et Paley, le théologien de l'utilité.

Cependant l'exemple avait piqué d'honneur quelques oxoniens. Tout était à faire à Oxford. Là Descartes n'était pas l'adversaire à combattre. Samuel Parker, successeur de Fell dans l'épiscopat et le gouvernement de Christ Church, y avait mis bon ordre. Le platonisme britannique n'avait pas de plus grand ennemi, et c'est d'un grossier athéisme que dans ses *Disputationes* cet habile homme avait accusé Descartes. A Oxford donc, la logique de la scolastique régnait sans partage. Cependant John Wynne, alors du collége de Jésus, et plus tard évêque de Saint-Asaph, fit pour les écoliers un abrégé de la logique de Locke. Ce travail, sur lequel Locke fut consulté et qu'il encouragea, fit, à ce qu'il paraît, quelques ravages, car au mois de novembre 1703, dans une réunion des chefs de colléges, le docteur Mill et le docteur Maunder représentèrent que le déclin de certains exercices universitaires était évidemment dû au livre de Locke, auquel ils accolèrent la philosophie de Le Clerc (1), et ils proposèrent un programme portant défense à tous les maîtres particuliers, *tutors*, de l'enseigner à leurs élèves. La motion allait passer lorsque le docteur Dunston parvint à la faire ajourner en représentant l'inconvénient d'exciter par la prohibition même la curiosité de la jeunesse, et le bruit que ferait au dehors une décision par laquelle l'université paraîtrait n'autoriser que l'enseignement de la philosophie d'Aristote. Dans une réunion postérieure, le docteur Edwards proposa, au lieu d'un programme général, une invitation à tous les chefs de donner pour instruction à leurs maîtres de ne pas lire les livres en question à leurs élèves. Le vieil ami Tyrrel, qui mande à Locke cette délibération, ajoute qu'elle lui paraît fort insolite, et qu'au printemps suivant elle n'avait reçu, à sa connaissance, aucune exécution. A Christ Church nommément, M. Percy, fils d'un ancien condisciple de Locke, professait son livre à la main, et engageait tout le monde à l'imiter. A défaut d'une autorité officielle, la nouvelle doctrine gagna bientôt de l'influence dans l'enseignement des trois royaumes. Au commencement du XVIII[e] siècle, elle avait pénétré dans le collége de Dublin, et s'il faut en croire Dugald Stewart, elle jeta des racines étendues dans le sol des universités d'Écosse, quoiqu'elle n'y cessât pas d'être tempérée par la métaphysique de Descartes et la morale de Grotius.

Quant au succès de la philosophie de Locke dans le monde et

(1) Le Clerc avait publié une *Logique* et une *Ontologie* en 1692, et des *Opera philosophica* en 1698.

dans la littérature, il est attesté par les critiques entremêlées de complimens que ne cessa pas de lui adresser Shaftesbury, et par ces allusions fréquentes que fait Addison, dans *le Spectateur*, à des doctrines qu'il paraphrase quelquefois avec un grand bonheur d'expression. Le lyrique Gray méditait vingt ans après de leur consacrer un poème didactique en vers latins, où Locke serait pour lui ce qu'Épicure avait été pour Lucrèce. On a encore de ce poème, *De Principiis cogitandi*, le plan et quelques centaines de vers dont quelques-uns sont d'une latinité remarquable. Dans une invocation, au début du premier chant, Gray loue magnifiquement le maître qui l'inspire :

Tu cæcas rerum causas, fontemque severum
Pande, Pater; tibi enim, tibi, veri magne sacerdos,
Corda patent hominum atque altæ penetralia mentis.

Et Mason nous atteste que Gray lui paraissait faire plus de cas de son poème projeté que des odes charmantes qui avaient déjà illustré son nom.

La fortune de Locke en France n'a pas besoin d'être racontée. La traduction de Coste s'était promptement répandue sur le continent, et moins de vingt ans après la mort de Locke, le père Buffier, dans un ouvrage dont le mérite n'a été reconnu que de nos jours (1), célébrait les services qu'il avait rendus à l'Europe pensante, et croyait moins offusquer la défiante compagnie dont il était membre en s'appuyant de son autorité qu'en invoquant celle de Descartes. Cependant la popularité du sage Anglais parmi nous n'a commencé qu'avec Voltaire. En le louant, Voltaire a rencontré quelques-uns de ses traits les plus heureux. On a souvent cité celui-ci : « Tous ces raisonneurs avaient fait le roman de l'âme, un sage est venu qui en a fait modestement l'histoire. » On peut citer cet autre : « Telle est la philosophie de cet homme, d'autant plus grand qu'il est plus simple. »

II.

La philosophie de Locke a eu l'honneur d'être discutée par trois critiques du premier ordre, Leibnitz, Reid et M. Cousin. Ce serait une redite oiseuse que de rappeler même en peu de mots leurs objections fondamentales sur quelques points principaux de la science. On sait que, dans ses *Nouveaux Essais*, qu'il ne publia pas de son

(1) *Traité des premières Vérités*, réimprimé en 1843, avec une *introduction* par M. Bouillier.

vivant à cause de la mort de Locke, Leibnitz le suit pas à pas, et que chaque chapitre est un dialogue écrit en français, où Philarète analyse et résume la doctrine de l'original anglais dans le chapitre correspondant, tandis que Théophile la développe, la complète, et plus souvent la redresse en ayant à peine l'air de la réfuter. L'ouvrage fait donc bien connaître Locke et Leibnitz ensemble; mais, quoique la lecture en soit facile et même agréable, nous dirons à ceux que le seul mot de métaphysique épouvante que les vingt pages de l'avant-propos forment à elles seules un excellent morceau de philosophie qu'il suffit d'avoir lu pour connaître la plus forte, la plus importante critique qu'on puisse à mon avis diriger contre l'*Essai sur l'Entendement humain*, et je me permets d'autant plus de la recommander que, dans les plus récentes apologies de Locke, je n'ai pas vu qu'aucun écrivain anglais en ait détruit la force ou même remarqué la gravité.

Ce n'est pas qu'il n'y ait à profiter dans ces apologies, et tout au moins nous semble-t-il que les auteurs ont eu raison d'en appeler des jugemens superficiellement dédaigneux qu'un certain monde a mis à la mode quand il s'agit de ce qu'admiraient Addison et Voltaire. Locke n'a pas plus échappé que Bacon à cette méthode d'impertinent persiflage dont le comte de Maistre a donné les premiers exemples. En Angleterre, Locke est traité avec plus de respect, même par ses adversaires. Son autorité a sans doute baissé, encore est-ce surtout du fait des Écossais; mais on passerait pour extravagant, si l'on ne parlait avec une haute estime de l'*Essai sur l'Entendement humain*, et il n'y a pas encore beaucoup d'années, un des juges les plus habiles et les plus écoutés, sir James Mackintosh, mesurant avec sagesse l'éloge et la critique, déterminant avec sagacité l'objet et la méthode de Locke, a pu dire avec l'approbation de tous que dans le monde de l'âme, où les découvertes sont rares, où le plus grand service que puisse probablement rendre la science est de redresser la marche de l'esprit humain, son mérite était sans rival. Je citerais encore l'opinion de M. Austin, s'il ne pouvait être regardé comme un disciple de Locke; mais il serait incontestablement le premier de tous ceux à qui l'on peut encore donner ce titre. Remarquons surtout les apologistes que Locke a trouvés en dehors de son école proprement dite. Aux louanges de parti, ils ont substitué des éloges plus restreints, mais mieux motivés. Ils ont cru mieux servir sa réputation en lui retirant quelques-uns des titres suspects sur lesquels elle avait été longtemps fondée. Des écrivains distingués, Dugald Stewart, M. Hallam, M. Henri Rogers, j'ajouterai M. Tagart, quoique lockiste déclaré, ont à l'envi soutenu qu'à tort Locke avait été tour à tour loué ou accusé d'être le père du

sensualisme français, et que Voltaire l'avait plus vanté qu'il n'aurait dû. C'est aujourd'hui la manière reçue de le défendre.

Tout le monde sait que la philosophie écossaise a pour point de départ la critique de Locke. C'est donc par esprit de justice que Stewart, qui ne lui épargne presque aucune des objections de Reid, et qui dit quelque part qu'il serait difficile de nommer un livre qui contînt autant de propositions contestables que l'*Essai sur l'Entendement humain*, s'est cru cependant obligé de reconnaître qu'une bonne partie des doctrines gravement fausses qu'on lui a attribuées à titre de tort ou de mérite viennent tantôt de l'inexactitude ou de l'incohérence de sa diction, tantôt et plus souvent de l'inadvertance ou de l'ombrageuse sévérité de ses critiques. Ainsi Stewart montre de quels passages corrigés par d'heureuses contradictions ont profité assurément sans malveillance les contemporains de Voltaire pour lui faire honneur de la doctrine qui réduit en principe les idées à des sensations. De même il prouve assez bien que, dans les pages où Locke a paru ébranler l'immutabilité des distinctions morales, il n'a véritablement attaqué que l'immutabilité de l'esprit humain, en montrant combien il varie dans sa manière de concevoir et d'appliquer les principes invariables du bon et du juste.

Les mêmes considérations ont été reprises avec de nouveaux développemens par M. Hallam, et sa haute raison, sa bienveillante sagacité est d'autant plus libre d'étendre sur Locke une protection impartiale, qu'il n'est, lui, engagé dans les liens d'aucune école, et n'hésite pas à qualifier sévèrement la façon dont Reid lui-même a représenté et jugé la philosophie que devait remplacer la sienne. La bonne foi de Reid est au-dessus de l'ombre d'un soupçon; mais il se peut qu'à l'égard de Locke, comme de quelques autres, il ait abondé dans le sens de ses préventions et cru reconnaître les erreurs dont il aimait à triompher. M. Hallam d'ailleurs, comme tous les bons juges, reproche à Locke une ambiguïté de langage qui a pu nuire à la saine interprétation de sa philosophie; mais il n'en est pas moins convaincu que, parmi les philosophes plus modernes, aucun, par l'étendue de ses recherches et par l'originalité de ses découvertes, n'a mérité d'être mis sur la même ligne que lui. Pour M. Hallam aussi, c'est à tort qu'il a été tantôt loué, tantôt accusé d'avoir exclusivement édifié la connaissance sur la base de la sensation, et quoique dans un passage célèbre il ait élevé des doutes sur l'incompatibilité absolue de la matière et de la pensée, il ne doit pas être soupçonné d'avoir méconnu l'immatérialité de l'esprit, pas plus que d'avoir nié l'existence de la loi naturelle, pour avoir signalé les erreurs de la conscience. Si Stewart, qui met les deux premiers livres de l'*Essai* au-dessous des deux derniers, y trouve ce-

pendant « la plus vaste collection de faits aussi bien observés que bien décrits dont un seul individu ait jamais enrichi cette branche de la science, » Hallam regarde que rien n'est plus admirable dans tout l'ouvrage que tout le troisième livre sur la nature des mots. « L'ouvrage entier est peut-être la première et cependant la plus complète carte de l'esprit qui ait encore été tracée, le répertoire le plus ample de vérités relatives à notre être intellectuel, et le livre que nous sommes obligés de nommer le premier dans la science métaphysique. »

M. Henri Rogers est un excellent appréciateur en matière de philosophie. Les articles qu'il a donnés à la *Revue d'Édimbourg* l'ont montré parfaitement informé de l'histoire des questions et des systèmes, et son avis en toutes choses doit être attentivement pesé. Ce qu'il a écrit sur Locke mérite d'autant plus qu'on s'y arrête, qu'il est venu après M. Cousin, et qu'il tient grand compte de son autorité, quand même il s'en écarte. Nous devons dire qu'à l'égard de Locke, son point de vue se rapproche beaucoup de celui de Stewart et de Hallam, tandis que M. Morell, dans son *Histoire de la Philosophie du dix-neuvième siècle,* incline davantage aux idées du critique français. Par une discussion de textes et de doctrine qui intéressera les hommes du métier, M. Rogers se croit fondé à soutenir que Locke ne doit pas plus être regardé comme le père de la philosophie dite du sensualisme qu'Aristote ne doit répondre de la scolastique. Il s'attache à prouver à Reid que Locke, en repoussant les idées innées, a reconnu une raison naturelle ou du moins un sens commun supérieur; à Leibnitz, que Locke n'a point rejeté l'existence des vérités nécessaires; aux admirateurs passés comme aux critiques actuels, qu'il n'a soutenu en principe aucun des systèmes dont peuvent se prévaloir ceux qui réduisent toute connaissance à la sensation, toute existence à la matière, toute substance à un phénomène, toute morale à une convention. Le point sur lequel M. Rogers abandonne entièrement Locke, c'est sa théorie de l'identité personnelle. Quant aux doutes sur la matière pensante, il les réduit à un passage irréfléchi et inconséquent, et en reconnaissant dans l'*Essai* beaucoup d'imperfections de détail, de fautes même contre l'exactitude et la clarté, il se croit en droit de dire qu'aucun traité de philosophie aussi volumineux n'a contenu moins d'erreurs.

Nous accorderions à M. Rogers toutes ses interprétations de la doctrine de Locke (et nous ne sommes pas disposé à en contester le plus grand nombre), que nous ne pourrions convenir avec lui que la philosophie française du XVIII[e] siècle n'ait pas dans Locke son origine, et qu'il n'ait pas contribué puissamment à accréditer des opinions dont M. Rogers est aussi éloigné que nous. C'est ce que

nous prouverons mieux en examinant un ouvrage instructif et piquant où M. Tagart a repris sur tous les points l'apologie de la philosophie de Locke.

Cet ouvrage est un des signes d'une réaction de ces dernières années en faveur d'une philosophie qui ne soit pas écossaise, qui ne devienne pas allemande. Il y a déjà quelque temps que ce qui vient d'Écosse a perdu faveur en Angleterre. Le règne d'Édimbourg est passé : la *revue* qui porte son nom est devenue tout simplement un journal de Londres. Cependant l'influence posthume de Coleridge a répandu dans beaucoup d'esprits des doutes sur la profondeur et l'orthodoxie du rationalisme tempéré, où s'est maintenu pendant plus d'un siècle l'esprit littéraire et philosophique en Angleterre. La critique germanique, toute grosse qu'elle est de bien autres témérités, a commencé son travail de destruction, et elle est venue contrarier un mouvement d'idées qui durait depuis Bacon. C'était le moment pour une doctrine nationale de se montrer, et divers efforts ont été tentés, parmi lesquels il est juste de distinguer ceux de M. Smart, qui a essayé de fonder une nouvelle école de métaphysique. Nouvelle, elle ne le serait que parce qu'elle donnerait une organisation dernière à la philosophie de Locke. Bacon, Locke, Horne Tooke sont les maîtres de M. Smart, et son idée principale est celle que Condillac avait eue avant Tooke. On la connaîtra d'un mot, si je dis qu'un des plus sérieux reproches que Tooke adresse à Locke, c'est de n'avoir pas fait de l'*Essai sur l'Entendement humain* une grammaire.

M. Tagart ne tombe pas dans le paradoxe de réduire toute métaphysique à la philosophie du langage; mais, comme M. Smart, il a à cœur de restaurer la vraie philosophie anglaise, et il n'hésite pas à en regarder Locke comme le créateur. C'est donc sa défense qu'il entreprend contre les Écossais, les Français et les Allemands. Disons tout de suite que des trois nations la nôtre a le moins à se plaindre. Entre M. Tagart et nous, il y a dissentiment, rien de plus. Il y a davantage entre les autres et lui, il leur en veut. Son patriotisme lui fait soupçonner que Locke est trop Anglais pour que des étrangers le comprennent bien et lui rendent justice. Naturellement ce sont les Écossais qui ont le plus tort d'être ces étrangers-là; mais si leur censure de Locke a trouvé crédit, c'est parce que les Français, par leurs louanges passées, l'avaient mis en suspicion. Que dire donc, s'il n'avait pas plus mérité les louanges que la censure? Or c'est là ce que prétend M. Tagart. Il a plus d'un motif pour tenir à la réputation philosophique de Locke. M. Tagart est un ministre unitairien, et par conséquent membre d'une église qui retrouve dans Locke le fond de ses croyances religieuses. Or, pour une secte

dont la foi est déjà fort attaquée, il ne serait pas sans inconvénient de tenir pour un de ses maîtres l'écrivain qui, par ses principes de métaphysique, aurait frayé la route à l'incrédulité moderne. Déjà, dans son excellent livre sur l'histoire religieuse de l'Angleterre, M. Tayler avait expliqué l'influence de Locke sur son temps, en s'efforçant de la grandir et de l'innocenter à la fois. M. Tagart reprend la question sur nouveaux frais, il l'examine surtout au point de vue de la philosophie. Il trouve que Locke, pour la pensée et le style, est un écrivain tout anglais, que sa philosophie, empreinte au plus haut degré du caractère national, ne saurait être légèrement abandonnée par quiconque est fidèle soit au génie, soit à la gloire britannique, et que des Français, voire des Écossais, ne sont guère recevables à le juger, et dans tous les cas ne doivent pas être légèrement écoutés, lorsqu'ils prétendent le caractériser. L'accusation que tient à détourner M. Tagart, c'est moins encore l'accusation de matérialisme que celle de scepticisme. Or, le matérialisme, il n'est point dans Locke, car il ne faut pas donner ce nom à toute philosophie qui, semblable à celle d'Aristote, fait une juste part à l'expérience sous le nom de sensation. Le génie anglais est essentiellement aristotélique, et quant au scepticisme, si cette plante funeste a poussé sur le sol britannique, c'est au pied des montagnes de la Calédonie. Le grand coupable est l'Écossais Hume, Hume le véritable maître des incrédules français, des incrédules allemands, Hume dont les erreurs subtiles ont fait tout le succès des airs de sens commun de la philosophie de Reid, des apparences de profondeur de la philosophie de Kant.

Sans entrer dans le fond de la question, on pourrait prier M. Tagart d'observer que difficilement le hasard, une méprise ou l'artifice auraient pu décider toute une école, toute une génération à se donner pour chef un philosophe qui n'aurait rien eu de commun avec elle, qui n'aurait rien pensé de ce qu'elle-même pensait. On peut sans doute exagérer de certaines opinions, on peut abuser d'une doctrine, et coudre indûment, par un tour d'adresse logique, à un principe des conséquences qui n'en sortaient pas naturellement. Ainsi Condillac a certainement exagéré Locke. Avec moins de flexibilité, d'étendue, de mesure, Condillac avait plus de sévérité et d'exactitude : c'est un écrivain meilleur et plus précis, c'est Locke absolu. Il n'est pourtant, pas plus que Locke, coupable d'opinions intentionnellement contraires aux vérités fondamentales de toute religion; il n'a contesté à l'âme aucun des attributs qui lui garantissent une existence indépendante. Son spiritualisme est positif, et cependant il a outré la philosophie des sensations, et par là prêté appui à ses continuateurs matérialistes. Il a travaillé pour eux sans penser

comme eux. Or quel moyen de supposer qu'il ait été la dupe d'une illusion en se croyant le disciple de Locke, et sans l'acquitter du reproche d'avoir aggravé sa doctrine, comment prétendre qu'il n'en ait rien pris, et ne lui ait pas dû une seule de ses erreurs? Faites aussi grande que vous voudrez la part additionnelle d'empirisme exclusif apportée par les successeurs de Locke à sa philosophie, il faut bien qu'il soit pour quelque chose dans ce qu'on a répété en son nom, qu'il soit au moins le fondateur involontaire de l'école qui l'a proclamé son chef.

Ce ne serait là qu'un fait, et qui ne déciderait rien sur le fond des idées. Nous ne pouvons, après tant d'autres, donner une exposition de la doctrine de Locke, et il le faudrait pour démontrer s'il est, oui ou non, l'auteur du mouvement d'opinion auquel on le veut rendre étranger. Plutôt que de discuter ce point en détail avec M. Tagart, qu'il nous permette de le renvoyer à l'examen méthodique qui remplit tout un volume de l'*Histoire de la Philosophie au dix-huitième siècle* (1). C'est une chose avouée, ce me semble, que, toute opinion sur le fond mise à part, M. Cousin n'a jamais donné de meilleure preuve de celui de ses talens qu'admirent même ses plus grands adversaires, le talent de l'exposition et de la critique. Cependant, le dirai-je? M. Tagart, qui cite plus d'une fois M. Cousin, qui se montre informé des travaux de la philosophie française avec une exactitude bienveillante, dont nous devons nous déclarer personnellement reconnaissant, ne semble se rappeler de M. Cousin sur Locke que ses jugemens généraux, et ne fait nulle part allusion à ce commentaire en un volume dont on ne peut pas plus se passer aujourd'hui que des *Nouveaux Essais* de Leibnitz, quand on entreprend de juger la philosophie de Locke pour la condamner ou pour l'absoudre (2).

Locke a eu le mérite d'écrire sur la philosophie dans la langue de tout le monde. Il avait en aversion la scolastique et son langage. Rendue accessible à tout esprit sérieux, la philosophie devait être plus utile et en même temps plus raisonnable et plus vraie; mais, en évitant d'être technique, on court le risque d'être moins précis et moins exact. On s'expose à ne pas employer les termes avec une propriété constante, avec une valeur bien déterminée. L'équivoque, la métaphore, l'à-peu-près sont des défauts auxquels les plus habiles se soustraient malaisément, et l'opinion unanime des critiques nous

(1) *Cours de l'Histoire de la Philosophie moderne*, 2e série, t. III.

(2) Nous ferons remarquer à cette occasion à M. Tagart qu'il a attribué par erreur à M. Cousin un passage de l'éloge de Descartes par Thomas, placé en tête de son édition de Descartes, *Locke's Writings*, p. 196, quoiqu'il ait bien aperçu que ce passage contenait des choses peu conformes aux opinions philosophiques de M. Cousin.

avertit que Locke est loin de les avoir évités. Dugald Stewart et sir William Hamilton, M. Hallam et M. Rogers sont d'accord : le style de Locke est un fort bon anglais; il est correct, simple, raisonnable, quelquefois même ingénieux et piquant, mais il est lâche et traînant, et rarement amené à cette justesse et à cette lucidité qui sont la première parure de la science. Il ne paraît pas que Locke se fît un grand travail d'écrire et qu'il prît beaucoup de peine pour dire le mieux possible ce qu'il voulait dire. Les réflexions jetées dans ses journaux sont philosophiquement aussi bien écrites, si ce n'est mieux, que ses ouvrages destinés au public. S'il avait longuement pensé aux matières traitées dans l'*Essai*, il ne semble pas en avoir fortement médité la composition, pas plus que la rédaction : le sujet est mal limité; les deux premiers livres pourraient être séparés des deux derniers; l'ordre dans lequel ils sont placés paraît arbitraire. L'ouvrage n'est pas comme un tout cohérent, comme une déduction méthodique dont les diverses parties s'éclaircissent, se rectifient et se corroborent mutuellement. Ce reproche grave, qui tombe sur l'ouvrage et l'écrivain, peut venir en atténuation pour la doctrine et le philosophe.

Une autre observation, qui porte davantage sur le fond des choses, expliquera mieux les erreurs de Locke, ses erreurs réelles et ses erreurs supposées. Il s'est trouvé en présence d'une difficulté ou même d'une contradiction que rencontrent presque tous les réformateurs, car il prétendait certainement l'être de la philosophie qu'on enseignait dans son pays et faire ce dont on ne s'était jamais avisé. Une réforme, une innovation en tout genre, ne saurait être assurément regardée comme un acte de scepticisme; elle n'atteste nulle défiance de la raison. Tout au contraire; en tout genre, même en politique, elle est un effort de la pensée contre le fait, elle est le raisonnement opposé à la tradition. Une telle tentative suppose ordinairement qu'on s'est trompé jusque-là, et qu'on se trompe encore, qu'il y a de l'erreur, du mal, de l'abus à déraciner. Elle atteste donc à la fois la force et la faiblesse de l'esprit humain; elle oblige ceux qui l'entreprennent à beaucoup insister sur ses erreurs passées, sur sa supériorité actuelle, à exalter à la fois la puissance des préjugés et celle de la raison. Aussi nul ne dit-il autant de mal des opinions humaines et de l'état des sciences avant lui que le philosophe qui aspire à les remettre dans la voie de la vérité, et qui par là même témoigne de sa confiance dans cette humaine intelligence qui produit les opinions et les sciences. On peut croire que l'orgueil individuel trouve moyen de concilier cette contradiction, et je n'entreprendrai pas de soutenir la thèse de la modestie des philosophes. Ce qui est certain, c'est que les plus célèbres parmi

les modernes, Bacon, Descartes, Locke, Kant, Reid, ont été de la dernière sévérité pour leurs prédécesseurs, et si Leibnitz se montre un peu plus indulgent ou plus équitable, il prend sa revanche sur ses contemporains. Cependant, comme un auteur aurait mauvaise grâce à opposer son génie personnel à tout le génie du passé, c'est ordinairement une méthode perfectionnée, une idée heureuse, une observation presque fortuite, qu'il présente comme un nouveau fil du labyrinthe, et c'est ainsi que, sans trop d'arrogance, il peut promettre à l'esprit humain les succès qui lui ont manqué jusqu'à lui. Locke, malgré la discrétion et la modération avec lesquelles il s'exprime toujours, avait le plus grand mépris pour l'enseignement des écoles régnantes, le plus ferme désir de changer la direction de la science philosophique, et il pensait, ce qui est vrai, que le meilleur procédé pour opérer cette réforme utilement, c'était une nouvelle étude de l'esprit humain. Il pensait encore, autre vérité, mais qu'il exagérait, qu'on n'avait pas bien connu les limites de l'esprit humain, dont les illusions, les fictions, les méprises, le goût présomptueux pour l'hypothèse avaient enfanté presque tous les préjugés, devenus une prétendue science. De là chez Locke un vif empressement à convaincre l'esprit humain de faiblesse et d'erreur, et une inclination constante à révoquer en doute, à taxer de fausseté ou d'incertitude les affirmations dogmatiques qu'il rencontre dans les livres. Il fait donc un véritable abus du « que sais-je? » de Montaigne, et cet homme, si confiant en toutes choses dans les droits de l'examen contre l'autorité, multiplie les déclarations d'incertitude et d'ignorance que Voltaire a prodiguées depuis à son exemple, en variant les formes gracieuses d'une humilité bien jouée qui impatiente et ne persuade pas. Ainsi Locke a pu encourager et autoriser le scepticisme.

Néanmoins ce sceptique a les opinions les plus décidées. Il a défendu, non sans péril, les plus grandes causes de son temps; il n'a soutenu aucune opinion qu'il n'en eût recherché les principes. En métaphysique, il se croit dans le vrai, et il ne demande pas mieux que de faire école. Sa méthode, qui est la bonne d'ailleurs, celle de la philosophie depuis deux siècles, lui inspire confiance, comme étant celle de l'expérience. Quoique dans ses termes généraux la méthode soit la même en métaphysique qu'en physique, elle doit se modifier à raison des objets à étudier et du procédé par lequel on les étudie, et Locke n'a pas toujours, dans sa pratique et surtout dans ses réflexions générales, assez marqué la différence de l'expérience interne à l'expérience externe. Il a donné plutôt les exemples que les préceptes de la première. Observateur et médecin, né dans la patrie de Bacon et de Hobbes, qu'il n'imite guère, qu'il ne cite

pas, mais qui avaient mis en grand relief l'importance des faits extérieurs; ami de Newton et de Boyle, ces habiles interprètes de la nature; poussé par son génie propre, comme par celui de son pays, à ne jamais séparer le visible de l'invisible, l'utile du vrai, le réel de l'idéal, il s'attache avec une prédilection marquée aux connaissances sensibles, aux phénomènes extérieurs, aux explications physiologiques, à tout ce que l'ancienne science avait trop négligé. Il tend donc à substituer un engouement à un autre et à préparer l'absorption de la philosophie morale dans la philosophie naturelle. On en a la preuve lorsque, dans un passage qui fait d'ailleurs honneur à sa modestie, celui pour qui Platon et Aristote semblent ne pas exister, pour qui la scolastique n'a que des chimères, qui ne se proclame point l'élève de Bacon et ne cite Descartes que pour le réfuter, dit simplement, en parlant de son ouvrage : « Tout le monde ne peut pas espérer d'être un Boyle ou un Sydenham, et dans un siècle qui a produit d'aussi grands maîtres que l'illustre Huygens et l'incomparable M. Newton,... c'est un assez grand honneur que d'être employé en qualité de simple ouvrier à nettoyer un peu le terrain et à écarter une partie des vieilles ruines qui se rencontrent sur le chemin de la connaissance. » On voit là de quel côté de la science humaine le portaient ses admirations.

Cette puissance de la méthode expérimentale d'une part, et de l'autre cette facilité si commune à céder aux traditions du faux savoir et de l'autorité établie, sont deux idées qui conduisent Locke à diminuer outre mesure la force de résistance et la force d'action de l'esprit humain. Il le soumet trop absolument aux influences extérieures, à l'empire des causes autres que lui-même. C'est pour cela qu'il fait, même en morale, une si grande part aux lois et aux coutumes, admet la toute-puissance de l'éducation, croit plutôt à la rectification de l'esprit par les méthodes qu'à sa rectitude naturelle, impute aux préjugés seuls des travers et même des passions dont triompheraient aisément les leçons de la sagesse. Cette manière de considérer la nature et même la société humaine a pris faveur dans le dernier siècle, et elle trouvait évidemment son fondement dans une métaphysique qui atténuait ou perdait de vue les ressources propres, la constitution primitive de l'esprit humain, pour rapporter ses notions et presque ses lois aux suggestions du dehors, aux hasards de la sensation, de l'expérience, à l'action fortuite de la réflexion, au pouvoir de l'exemple, de la tradition et de l'habitude. La comparaison fameuse de l'âme humaine avec une table rase se lie assez logiquement à une certaine doctrine de l'indifférence et de l'égalité des esprits. Tout peut ainsi devenir entièrement accidentel, le savoir, les lumières et même la moralité. Je crois qu'à la

faveur de ces observations on s'expliquera mieux un certain caractère ou plutôt une certaine tendance dont les habiles défenseurs de Locke n'ont pu réussir à disculper sa philosophie.

Locke tend à dériver toutes nos idées de la sensation; mais il veut bien y ajouter la réflexion, et voilà, selon lui, les deux sources de nos idées. Rien n'est plus simple que de montrer ce qu'il y a de vérité et d'erreur dans cette doctrine. L'homme étant sensible et, dès le premier moment de son existence, mis en contact avec le monde extérieur, sa pensée commence par la sensation même, et comme l'expérience ou les expériences successives dont se compose son existence sont les occasions de ses pensées et par suite de leurs développemens ultérieurs, la sensibilité est certainement en ce monde la condition générale de notre activité intellectuelle, et l'on peut dire, et l'on a dit dans toutes les écoles, que la connaissance humaine débutait avec la sensation. Cela veut-il dire que toutes nos idées viennent des sens, comme l'idée du rouge vient de la sensation du rouge? Nullement. Personne ne connaîtrait le rouge, s'il n'en avait vu; voilà une notion résultant de la sensation et, comme on peut le dire figurément, venue des sens; mais peut-on le redire de toutes nos connaissances, de toutes nos idées, par exemple, de nos idées nécessaires? Évidemment non. Faut-il dire avec Locke que c'est la réflexion qui les donne? Sans aucun doute, la réflexion est un moyen de les distinguer, de les constater, de les dégager sous une forme précise et générale. Beaucoup de gens, n'ayant jamais réfléchi, ne se sont jamais dit par exemple : Tout ce qui commence d'exister a une cause; mais ceux-là mêmes qui n'ont jamais réfléchi se conduisent, observent, pensent, raisonnent, comme s'il était vrai que tout ce qui commence d'exister a une cause. S'ils ne supposaient implicitement cette vérité certaine, un grand nombre de leurs actes n'auraient pas de sens. Bien donc que la réflexion soit utile ou nécessaire pour reconnaître cette vérité, elle ne l'est pas pour s'en servir, pour la concevoir dans l'application, pour y croire, et comme elle est enveloppée dans bon nombre de nos actes intellectuels, la réflexion peut l'y voir, mais la réflexion ne l'y a pas mise. Il y a donc des vérités ou des notions qui, sous la forme de lois de la pensée, ne viennent ni de la sensation ni de la réflexion, et l'on a pu dire qu'elles étaient innées en ce sens qu'elles sont dans la nature de l'esprit humain. Dans toutes nos pensées particulières, la vérité nécessaire est, comme Agrippine au conseil, *invisible et présente*.

Qu'il y ait autre chose dans nos connaissances que nos sensations, c'est une vérité des plus simples, et que prouverait au besoin l'exemple des animaux qui ont pour le moins toutes nos sensations

et qui n'ont pas toutes nos connaissances; que ce qui ajoute pour nous à leurs sensations nos connaissances soit la nature de notre entendement, l'*intellectus ipse* de Leibnitz, laquelle nature est apparemment innée, c'est encore une vérité qui paraît d'une évidence vulgaire, si bien qu'on a peine à comprendre comment on a pu ne la pas apercevoir. Il semble donc que dans ce qui vient d'être dit Descartes aurait reconnu sa pensée, et Locke n'y aurait pas méconnu la sienne. Le premier n'a point soutenu systématiquement la doctrine des idées innées telle que Locke la réfute, et celui-ci n'a jamais développé ce sensualisme absolu que ses continuateurs ont prétendu lui emprunter; c'est une doctrine qui l'avait précédée et qu'il n'avait reproduite qu'en la tempérant. Elle est plus absolue dans Gassendi, chez qui on lit textuellement : *Omnis idea oritur à sensibus*. C'est là que Locke aurait pu la découvrir par l'*Abrégé* de Bernier, si elle n'eût été en quelque sorte vulgarisée par le péripatétisme scolastique. C'est là que les philosophes français n'ont pas voulu l'aller chercher, aimant mieux la rajeunir et l'exagérer que de la remettre à sa date comme un préjugé des temps passés, au point que Turgot lui-même a écrit : « Locke, en nous apprenant ou plutôt en nous prouvant le premier que toutes les idées viennent des sens..., nous a montré le véritable point d'où les hommes sont partis et où nous devons nous replacer pour suivre la génération de toutes nos idées. »

Il est donc vrai qu'il a formé les philosophes français; mais ils ont pu outrer sa doctrine, parce qu'une école ne manque jamais d'ajouter aux leçons du maître; en Angleterre même, les disciples de Locke en ont fait autant. Il me semble que Toland et Collins ont toujours passé pour avoir pris de ses leçons. Il est le seul philosophe loué par Bolingbroke, qui scandalise encore la postérité sans en être lu. Or Collins, Toland et Bolingbroke ont dépassé Locke après l'avoir suivi. M. Tagart place très haut le nom de Hartley. Hartley est pour lui le digne continuateur de Locke. Or Hartley, des deux sources de la connaissance, la sensation et la réflexion, a formellement supprimé la seconde. Il a positivement professé la doctrine qu'on appelle en Angleterre *sensationnelle*, et en France assez improprement sensualiste. Hartley et Priestley, son admirateur, son abréviateur, ont soutenu le sensualisme et même un certain matérialisme. Condillac et Bonnet sont le pendant de Hartley et de Priestley, et même ils ne sont pas allés aussi loin. Si l'on se plaint surtout que des philosophes français aient attaqué la religion, Condillac et Bonnet sont irréprochables sous ce rapport, et Priestley a plus froissé qu'aucun d'eux les consciences chrétiennes par son *Histoire du Christianisme*. Il n'a pas d'ailleurs manqué de

libres penseurs en Angleterre. Si d'Alembert, Condorcet, Tracy ont dépassé l'abbé de Condillac, serait-il donc impossible de leur trouver des analogues dans l'école de Bentham? Il est vrai que dans la France d'avant 1789 des écrivains de l'opinion régnante ont traité avec une certaine licence les objets sacrés et même les principes de la morale; mais il faut s'en prendre plutôt au ton de la société, aux mœurs du temps, à une certaine mode littéraire, qu'à la philosophie, et l'Angleterre, si elle veut faire son examen de conscience, se trouvera bien des péchés du même genre dont elle ne parle pas. En laissant ces détails, l'important et le vrai, c'est que la philosophie des sensations a prévalu dans l'école de Locke, en Angleterre comme en France, et M. Tagart, qui défend Gassendi, qui préconise Hartley, qui loue Bentham, n'a pas beaucoup de raisons pour en vouloir à la métaphysique française du dernier siècle.

On l'a vu, c'est le scepticisme surtout qui l'offusque, et Hume est l'objet particulier de ses sévérités. Il l'analyse et le réfute avec soin. Locke n'est pas sceptique comme Hume, il est vrai; mais en résulte-t-il, ainsi que le veut M. Tagart, qu'il n'ait servi en rien le scepticisme de Hume? Il faut bien nous accorder d'abord que Hume admet les deux sources de connaissances, la sensation et la réflexion. Je ne voudrais pas chercher querelle à Locke sur la réflexion. Je pourrais dire cependant, et c'est une remarque que je soumets particulièrement à M. Rogers, qu'en maint passage Locke ne paraît voir dans la réflexion que la faculté par laquelle notre attention se porte sur nos propres actes et nous les fait connaître. A ce compte, la sensation nous donnerait nos idées sensibles, celles des objets individuels, celles du rouge ou du bleu, du doux ou de l'amer, etc., et la réflexion nous révélerait nos opérations et nos affections. D'où viendraient alors nos autres connaissances? Car nous connaissons autre chose, même du monde extérieur. L'observateur, le physicien réfléchit sur les objets de la nature pour les comprendre et les expliquer. Quand nous réfléchissons pour découvrir les propriétés du triangle, ce n'est pas sur l'attention ou la comparaison que la réflexion porte, c'est sur le triangle même, et nous avons d'autres moyens de connaître les choses que la sensibilité et la conscience, quoique l'une et l'autre jouent un rôle dans toute connaissance des choses. Au fond, j'en ai peur, Locke croit bien que toutes nos connaissances, toutes nos idées nous viennent des sensations. Seulement, comme il ne peut en bonne conscience soutenir que ce soient nos sens qui nous apprennent que nous pensons, que nous nous souvenons, que nous avons des affections ou des volontés, il rapporte la connaissance de ces opérations internes à la réflexion, c'est-à-dire à notre esprit se repliant sur ses actes.

Eh bien! cette généalogie de nos connaissances ne les comprendrait pas toutes. Nous savons des choses qui ne sont ni de pures sensations transmises, ni des actes de notre esprit. Aucune opération des sens, aucune réflexion sur nos facultés ne nous révélerait une seule des propriétés du cône ou du triangle. Il faut donc, ou donner de la réflexion une définition plus large que ne le fait Locke, ou assigner à nos connaissances d'autres sources que la sensation et la réflexion.

Il est vrai, que comme tout objet percevable ou non est, en tant que nous y pensons, une idée dans l'esprit, et par là un phénomène de conscience, Locke peut bien quelquefois supposer qu'en considérant les choses en idée, nous ne considérons encore que nos propres opérations; mais qu'il y prenne garde, il est alors sur la route du scepticisme, s'il n'y est déjà en plein. Il est du moins en voie de réduire toutes nos connaissances à des modifications du moi qui pourraient être des hallucinations. Préservés par le sens commun de ces extrémités logiques, quelques-uns de ses continuateurs, observant que nos idées des choses sont toutes ou presque toutes résumées et désignées par un mot, ont fait un pas de plus, et prétendu que l'objet de nos connaissances, c'étaient les mots, et que toute notre science était une langue. La lecture de Locke pourrait du moins conduire à penser qu'à l'exception de la perception directe des objets sensibles, nos facultés ne s'exercent que sur des idées. Le jugement, par exemple, ne statuerait que sur la convenance ou la disconvenance de deux idées : il est juste si, en le prononçant, l'esprit ne tire d'une idée que ce qu'il y a mis, et comme il semblerait d'après certains passages que la composition de celles de nos idées qui ne sont pas simples est arbitraire, comme Locke a l'air d'oublier parfois qu'elles ont leur fondement dans les choses, l'édifice de notre connaissance semblerait n'être qu'un échafaud artificiel qui n'aurait besoin que d'être logiquement régulier. Ainsi Locke, sans partager les théories des idéalistes, paraît tomber dans un certain idéalisme qui lui est particulier, et que l'on a consacré lorsqu'on a baptisé la science qu'il enseigne du nom d'*idéologie*. J'insiste sur ce point, parce qu'il est remarqué par M. Tagart lui-même, qui n'accepte pas pour Locke de la main des autres les critiques qu'il lui adresse. Seulement, adhérant à une remarque très juste de M. Hallam, il reproche à Locke d'avoir méconnu le genre de réalité que possèdent les figures de la géométrie, qui, pour n'être formellement tracées nulle part, n'en existent pas moins dans l'espace, et il ajoute avec sagacité que la même erreur ou le même oubli semble se retrouver dans quelques passages où Locke a paru ne pas attribuer aux idées morales des objets externes qui leur servent de

règles et d'exemplaires. Il n'hésite pas à dire que ces assertions inexactes ou incomplètes pourraient prêter au scepticisme. Et comment ne voit-il pas alors que Hume n'a eu qu'à se placer au même point de vue, pour déduire l'idéalisme sceptique qui est le fond de sa doctrine? Locke n'arrivait pas aux conclusions de Hume. Bien averti, il eût expliqué ou rectifié les pensées ou les expressions qui pouvaient y conduire; mais il a eu ces pensées, il s'est servi de ces expressions. On peut croire que Hume était bien assez ingénieux et subtil pour arriver au doute et à la négation par ses propres forces, et quand même Locke n'aurait pas écrit : mais Locke avait écrit; Hume a trouvé, grâce à lui, dans les esprits et dans les sciences, des pensées, des séductions, des distinctions, dont il pouvait se servir pour établir ses vues, et il s'en est servi. De ce que Locke eût désavoué le système de Hume, on ne peut conclure qu'il n'y soit pour rien.

En résumé, la simple réflexion, comme faculté active, peut être le procédé par lequel nous acquérons les connaissances autres que celles qui viennent des sens; mais alors il ne suit nullement de la manière dont nous les obtenons que ce soient des connaissances proprement dites, c'est-à-dire des notions réelles, ce qu'on pourrait appeler des objets connus. Ce peut être le produit accidentel d'un travail arbitraire sur nos idées que nous combinons comme il nous plaît. La réflexion pure est en effet une faculté neutre, indifférente au vrai et au faux, et dont on ne peut affirmer, si l'esprit humain ne contient pas d'autres principes, qu'elle nous donne des connaissances réelles, c'est-à-dire qu'elle nous fasse connaître quelque chose. Elle sert à l'élaboration des connaissances, voilà tout. L'esprit en tant que capable de connaître n'est donc pas seulement quelque chose qui sent et qui réfléchit, quoiqu'il sente ou réfléchisse toujours, j'en conviens, quand il atteint la connaissance. Locke, en déterminant ainsi les sources de la connaissance, perd de vue d'une part la réalité extérieure à laquelle nos idées doivent correspondre; de l'autre il méconnaît ou il affaiblit, c'est une juste critique de M. Hallam et de M. Tagart, le caractère de nécessité de certaines idées, puisqu'il ne se rend compte ni de la force ni de la nature de ce qui s'appelle démonstration. Presque tout ce qu'il dit des mathématiques est singulièrement inexact. Que dans vingt passages il tienne compte de ces vérités qu'ailleurs il néglige, M. Rogers l'a prouvé sans doute, et il est bien clair que Locke était un homme raisonnable qui savait ce que nul n'ignore et bien davantage. Cela n'empêche pas que, dans l'ensemble scientifique de sa doctrine, il ne favorise par quelque endroit l'argumentation qui réduit toutes choses à des imaginations intérieures et à des habitudes

de l'esprit, quoiqu'il eût trouvé ce scepticisme insensé. Il n'a pas su se préserver d'un danger qui menace toujours la méthode, d'ailleurs excellente, de rechercher la vérité par l'étude de l'esprit humain.

La doctrine qui assigne à la sensation une part démesurée dans la connaissance semble au premier abord rendre notre âme tellement dépendante des objets extérieurs, qu'il faut excuser ceux qui, connaissant peu l'histoire des systèmes, se hâtent de confondre cette doctrine avec le matérialisme. Cette doctrine est cependant loin d'être inséparablement liée aux négations malheureuses dont le matérialisme est souvent accompagné. Sans remonter à des pères de l'église, l'évêque Huet blâmait fort Descartes de ne pas dériver des sens toutes nos connaissances, et, chose remarquable, Peter Browne, qui a été évêque de Cork, adressait à Locke le même reproche; on peut donc errer sur l'origine des idées sans être incrédule à l'existence de Dieu, de l'âme et de la morale. Quant à Locke, sa vie nous a montré ses croyances. Spéculativement, il voit Dieu dans l'ordre de la nature; dans la foi en Dieu, il voit l'appui et la sanction de la morale. Quant aux fondemens de la religion naturelle, il ne se montre pas fort touché de la double preuve éminemment métaphysique à laquelle Descartes a attaché son nom. On en trouve une critique dans l'*Essai*, et une autre plus explicite peut-être a été extraite des manuscrits légués à lord King; mais nous ne pouvons faire à Locke un grand crime d'avoir écarté une démonstration qui, malgré sa haute valeur, peut si difficilement être exposée sans apparence de paralogisme, que des esprits supérieurs, depuis Arnauld jusqu'à Jouffroy, n'ont pu s'en accommoder. Elle a été généralement peu comprise par les Anglais, qui lui préfèrent, presque sans exception, l'argument pris de l'ordre du monde, et tendent, comme saint Thomas, à repousser toute démonstration *à priori* de l'existence de Dieu. Et cependant Locke, en écartant celle de Descartes, en présente une qui lui est propre et qui offre tout autant les caractères d'une preuve *à priori* que la célèbre démonstration du docteur Clarke.

L'immatérialité de la nature de Dieu paraît à Locke démontrable, et le raisonnement qui l'en persuade aurait bien pu le rendre plus ferme sur l'immatérialité de l'esprit en général. Cependant en distinguant la substance spirituelle de la corporelle, en prouvant que la première nous est pour le moins aussi bien connue que la seconde, il doute que nous puissions affirmer que « Dieu n'ait point donné à quelques systèmes de parties matérielles disposées convenablement la faculté d'apercevoir et de penser. » Mais ce doute tant reproché lui vient à l'appui de cette proposition : « Notre connais-

sance est plus bornée que nos idées. » C'est beaucoup moins penchant à matérialiser la pensée que répugnance à se prononcer sur la nature des choses, et besoin exagéré de montrer sans cesse les bornes de l'esprit humain. C'est toujours la défiance pour les lois absolues de la raison, pour tout ce qui n'est pas fondé sur la perception directe, c'est le défaut d'une conception assez vigoureuse de certains principes d'évidence et de nécessité, qui entraînent Locke à supposer possible ce dont l'impossibilité ne lui paraît pas démontrable par l'expérience. Dire qu'on ne sait si Dieu, dans sa toute-puissance, ne pourrait pas attacher la pensée comme propriété à la matière, quoi de plus simple, quoi de plus innocent en effet, et qui serait scandalisé de lire cela dans un livre de théologie? Au fond, la définition de l'âme suivant Aristote, décrétée comme orthodoxe par un concile, est tout autrement scabreuse que l'opinion de Locke qui, sans rejeter l'hypothèse d'une matière pensante, distingue essentiellement le corps de l'esprit. Dire que l'âme est la forme du corps ou la pensée une propriété possible de la matière, c'est des deux côtés courir de grands risques. Locke s'abstient de ces hasardeuses définitions; mais il cède à son aversion pour toute prétention à la connaissance absolue. Descartes a distingué la substance en corps et en esprit; il a dit, non d'ailleurs sans effaroucher les théologiens, que l'étendue était l'essence de l'un, la pensée l'essence de l'autre. Statuer sur l'essence des choses, voilà ce qui scandalise Locke. Qu'en sait-on, et comment oser dire ou laisser entendre qu'une chose est nécessairement comme elle est, sans être dans le secret de la création? Voilà sa raison de douter; ce n'est pas de l'immatérialité de la pensée qu'il doute en effet, c'est de la théorie des philosophes sur la substance, sur l'essence, enfin sur la nature des choses. La théorie cartésienne est très belle, et elle semble vraie, au moins dans la mesure de nos connaissances; mais elle n'est pas sans objections, et elle en a encouru de la part de ceux qu'on soupçonne le moins de raisonner comme Locke. Demandez aux nouveaux disciples de saint Thomas ce qu'ils en pensent. Au fond, Locke pose mal sa question. Il n'y a point de doute que la matière, en tant que matière, ne saurait penser. La vraie question philosophique serait celle-ci : Dieu a-t-il pu donner à l'être la matérialité et la pensée? — Mais Locke ne s'est guère douté de son contemporain Spinoza.

Le même tour d'esprit, j'ai presque dit le même travers, a entraîné le plus inébranlable ami d'une inébranlable justice à des assertions plus graves et plus fâcheuses, qui en mineraient les fondemens. Encore cette fois ce n'est pas le fond de sa doctrine qu'il faut accuser : il ne croit nullement que la morale soit variable en

elle-même, qu'elle n'ait ni principes stables ni même un empire constant; il croit à une loi que Dieu a prescrite aux hommes pour être la règle de leurs actions. Toutefois il est l'ennemi des idées innées, et il s'obstine à vouloir que ses adversaires entendent par là, non les règles implicites de la pensée et de la conscience, mais certaines notions formulées en propositions, et par exemple des maximes morales textuellement écrites sur la *tabula rasa* de l'âme, comme le Décalogue sur les tables de Moïse. Comme il poursuit partout cette hypothèse en la défigurant pour la combattre, il prend l'exemple de la morale, non parce qu'elle est variable en elle-même, mais parce que les hommes ont varié dans les notions qu'ils s'en sont faites. Nul doute que la morale ne soit dans la nature; il ne le nie pas, il affaiblirait même son argument s'il le niait. Variable en effet, où serait la merveille qu'elle fût variablement connue? C'est précisément parce qu'une droite raison peut démontrer les principes de la morale, que la diversité et l'inconstance des prescriptions de la loi et de la coutume paraissent prouver que, si la morale est naturelle, la connaissance n'en est pas innée, qu'en un mot l'homme l'apprend, comme tout le reste, par l'expérience et par la réflexion. Donc, en observant que les accidens historiques de la vie des nations, leurs préjugés ou leurs gouvernemens, les causes externes en un mot, les ont empêchées d'atteindre à une morale une et constante, on n'ébranle pas plus la vérité intrinsèque de la loi morale que l'on ne porterait atteinte à la vérité des mathématiques en montrant que des peuples ont ignoré les mathématiques. Qu'aurait-on prouvé en effet? Ceci seulement : la connaissance des mathématiques n'est point innée.

Telle est au fond la pensée de Locke, pensée inexacte en elle-même, ou du moins fondée sur une analyse incomplète de la conscience et sur une confusion entre le sentiment universel de l'obligation morale et les formes expresses que ce sentiment est susceptible de prendre. Cette pensée, il a pu même l'exagérer encore par des développemens malheureux; il ne sait plus se tenir lorsqu'il touche à ce triste sujet de la faiblesse et de l'inconsistance de l'esprit humain, et voilà comme il a pu donner prise à l'accusation de hobbisme. Le plus grand adversaire de la morale politique ou plutôt de la politique immorale de Hobbes a paru à Newton lui-même prêter appui à une doctrine qu'il se vantait de peu connaître. Il a effectivement fourni à la controverse des faits et des raisonnemens qui, séparément considérés, ont pu profiter aux partisans de la justice fondée sur l'intérêt et le calcul. Il n'a point tout embrassé d'un seul coup d'œil, le lien qui unit des vérités diverses lui a échappé; en insistant tour à tour sur des notions partiellement justes, il n'a

pas su concilier leurs différences, et ses contradictions permettent d'imputer à sa philosophie des conséquences contradictoires avec ses principes.

Tels sont à nos yeux les points vulnérables de l'ouvrage de Locke. Certaines erreurs intégrales et positives qui s'y rencontrent lui ont fait moins de tort peut-être, parce qu'elles ont eu de moindres conséquences. Je répète que ses disciples ont suscité presque toutes ses critiques. M. Cousin, qui n'est pas le plus indulgent parmi les derniers, l'eût été davantage, si les premiers avaient moins préconisé, moins exploité leur maître. On a pu le trouver sévère pour Locke, il n'est que juste pour le lockisme. Gardons-nous d'identifier le chef d'une école avec tous ceux qui en sont sortis. Locke n'est pas Helvétius; mais un philosophe est dans une certaine mesure comptable de son influence. Il n'y a point de renommée ni de puissance sans responsabilité. Ainsi Locke n'avait ni les intentions, ni les doctrines de ses extrêmes continuateurs; s'ils ont pu croire qu'ils répétaient ses leçons et invoquaient son autorité, c'est à quelques défauts de son livre et à quelques erreurs de sa philosophie qu'il faut s'en prendre. Il ne pensait pas comme eux, mais ils ont pensé d'après lui.

III.

Aucun des ouvrages de Locke n'est marqué du sceau du génie. Vous n'y trouverez pas, comme dans Bacon, ce ton sublime, cette ferme raison servie par une imagination éclatante : ni l'esprit large et puissant de Descartes, pénétrant comme un géomètre, observateur comme un physicien, inventif comme un rêveur; ni l'universalité rapide de Leibnitz, le seul homme qui ait uni la facilité à la profondeur; ni la grandeur sévère des déductions de Kant, ce sceptique concluant qui se soutient dans le vide, et dont la pensée se fait le centre du monde. Il les vaut tous cependant, s'il n'en surpasse quelques-uns, par les vertus du philosophe, l'indépendance, la patience, la sincérité, le courage. Il pense par lui-même autant qu'aucun d'eux, et par là il les égale en originalité. Que Hobbes et Gassendi l'aient devancé dans sa théorie de l'origine de la connaissance, peu lui importe, ce n'est pas là ce qui le persuade. Il l'ignore, et ne croit que ce qu'il pense. Aucune grande découverte, on peut même dire aucune invention de système n'illustre sa mémoire, et néanmoins il est de ceux qui, immédiatement après les créateurs dans les sciences, ont exercé le plus d'influence sur les esprits, le plus rallié d'adhérens et de propagateurs à la suite de leur doctrine et

de leur nom. Qui donc a été accepté pour l'oracle d'un siècle plus éclairé? Et ce n'est pas que par l'éclat de l'imagination, le prestige du talent, la verve de la passion, il ait suppléé à l'ascendant naturel de la vérité; ses opinions, lors même qu'elles sont des erreurs, ne sont pas de ces erreurs brillantes qui éblouissent l'intelligence : son esprit est calme, ses doctrines plausibles, son style est terne, et n'exprime qu'avec mesure, et quelquefois avec un air d'incertitude, de froides convictions; mais ses idées ont eu au plus haut degré le mérite supérieur de l'à-propos, un à-propos plus que séculaire, si j'ose ainsi parler, et non celui de la circonstance. Il est venu dans un temps où non-seulement sa nation, mais l'esprit humain, et jusqu'à un certain point la société européenne, rejetant des formes vieillies, ici sortant de révolutions récentes, là se préparant à des révolutions futures, avaient besoin d'être guidés et soutenus, et de voir réunies et consolidées en système toutes les idées qui, sous la forme du doute agressif ou de l'espérance spéculative, avaient commencé à saper les leçons et les traditions du moyen âge. Il fallait une autorité grave qui garantît qu'on avait raison. Rien ne manquait à Locke pour être cette autorité : le sérieux, la méditation, la probité, la fermeté. Il était prudent et hardi, doux et dédaigneux, modéré et résolu, original et simple. Avec une conscience attentive, délicate, éclairée, avec l'indécision apparente d'un esprit qui cherche, avec une défiance excessive et déclarée à l'endroit des prétentions et des illusions de l'esprit humain, il unissait une imperturbable foi dans la raison et dans ses progrès, une résolution exprimée avec mesure, suivie avec opiniâtreté, de l'opposer sans crainte et sans violence à tout ce qui lui faisait obstacle, à tout ce qui semblait l'entraver ou la méconnaître. Jamais homme n'a plus fidèlement pratiqué sa devise : *Veritati unice litare*. Mais la vérité pour lui, c'était à la fois celle de tous les temps et celle de son temps, celle de la philosophie et celle de sa cause. Il était honnête et calme bien plutôt qu'il n'était impartial. Sa froideur était à mille lieues de l'indifférence, et il voulait ce qu'il pensait. Le caractère de Locke a donc servi sa doctrine et sa renommée autant que son esprit. Cet esprit était ingénieux et sensé plutôt que profond et rigoureux, par conséquent plus propre à de justes observations sur la philosophie qu'à la conception méthodique d'une philosophie. Il était difficile d'être plus raisonnable sans une rectitude infaillible, plus accessible à toute intelligence sans une lucidité parfaite, plus fidèle aux mêmes vues et aux mêmes procédés sans une consistance logique absolue, plus pénétrant sans exactitude. On ne peut le lire sans qu'à l'instant même une foule d'erreurs se dissipent : il excite à penser; la nuit tombe, mais des nuages restent; les fers se brisent, la route est

ouverte, mais on marche en hésitant. Il vous apprend à ne rien craindre plutôt qu'à tout surmonter, et vous laisse plus de sécurité que de conviction. On le prendrait volontiers pour conseiller, on hésiterait à l'accepter pour maître.

C'est du moins l'effet qu'il produit aujourd'hui, car, au temps où il est venu et dont il ne faut pas le séparer, il en devait être autrement. Toutes ses doctrines tiraient une immense valeur relative de l'infériorité des préjugés qu'elles tendaient à remplacer. Elles signalaient visiblement, décidément, l'invasion de l'esprit laïque, civil, mondain, libéral, dans le domaine des sciences et des affaires. Elles annonçaient la chute de toutes les sortes de pédantisme. En exposant dans le langage universel, sans affectation, sans charlatanisme, comme l'expression du bon sens en liberté, comme le résultat naturel de l'expérience, des nouveautés hardies, des vérités évidentes, des opinions ingénieuses, des maximes excellentes, sans que l'ombre d'un doute pût s'élever sur la sincérité, le sérieux, l'intégrité et la supériorité de celui qui parlait ainsi, Locke devançait, il commençait l'esprit général du XVIIIe siècle. Il lui donnait l'exemple de l'indépendance, de la confiance, de l'audace même, mais sans cet air de précipitation et de turbulence, sans cette témérité licencieuse qui en a rendu les succès moins purs et moins durables, et qui a compromis les plus légitimes conquêtes. Il faut donc que les Anglais s'y résignent, Locke est bien véritablement le promoteur de la philosophie, ou plutôt de tout l'esprit du XVIIIe siècle. Qu'on le loue tant qu'on voudra de n'en avoir pas autorisé tous les excès, pris toutes les formes, voulu toutes les conséquences : nous le reconnaissons volontiers; mais rien n'empêchera que le maître de Voltaire et de Rousseau n'ait été par là même un des maîtres de la France, qu'il n'ait mis du sien dans la philosophie que nos pères ont professée, et jusque dans la révolution qu'ils ont faite. Ceci, nous entendons le dire à sa gloire et en témoignage de reconnaissance, car il a été pour beaucoup dans le bien et pour peu dans le mal. Ils sont toujours très rares, ceux qui peuvent compter parmi les philosophes de génie; mais, immédiatement au-dessous d'eux, la place est bien belle encore. Tout homme qui pense serait heureux d'approcher de Locke, et tout honnête homme serait fier de l'égaler.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LA

RÉVOLUTION HAÏTIENNE

DE 1859

CHUTE DE L'EMPEREUR SOULOUQUE.

LE PRÉSIDENT GEFFRARD.

La comète a fait des siennes : Haïti a perdu son deuxième empereur. Le grotesque et lugubre cauchemar qui, depuis bientôt onze ans, évoquait en plein soleil des Antilles les incohérentes visions d'une nuit de Valpurgis a cessé, comme tous les cauchemars, par le simple fait du réveil. Le soir du 14 janvier 1859, toutes les anxiétés, les terreurs, les douleurs de ces onze ans s'amassaient en un formidable *crescendo,* comme au cinquième acte d'un mélodrame, pour rehausser l'effet de la catastrophe finale. Quelques heures après, le parterre, envahissant les coulisses, se passait en riant, de la main à la main, les fantasques oripeaux que l'illusion de la scène lui avait fait prendre au sérieux, et, comme des comédiens qui, la pièce finie, s'en iraient souper en famille, traîtres et captifs, grands vassaux et truands, *graciosos* et bourreaux fraternisaient autour de la table où Geffrard les avait conviés à signer les premiers actes de la présidence. Le premier rôle et son confident manquaient néanmoins au rendez-vous; ils avaient décampé avec la recette (1). Les morts non plus ne reparaissaient pas.

(1) Pour Soulouque, il y a cette réserve à faire qu'il n'a guère emporté que les titres de sa fortune, laquelle consistait surtout en propriétés immobilières, aujourd'hui confisquées.

Comment s'est écroulé ce bizarre empire qui, dans sa macaronique structure, offrait, après tout, de très sérieuses conditions de solidité et de durée? Faustin Ier, comme Toussaint, Dessaline et Christophe, régnait par le plus indélébile sans contredit des principes humains, l'antagonisme des peaux, et, de plus que les autres tyrans nègres, il avait pour lui : au dehors la reconnaissance des gouvernemens européens, au dedans la désorganisation et la dispersion des partis vaincus, les mystérieux moyens de popularité et de police que lui donnait son affiliation au *vaudoux* (1), le respect sympathique des masses, dont il avait séduit l'imagination par la sanglante audace de son coup d'état, et dont il flattait les instincts à la fois envieux et vaniteux, d'une part en écrasant la bourgeoisie noire et jaune, d'autre part en recrutant de préférence le personnel des ducs, des comtes et des barons de l'empire parmi les va-nu-pieds du pays. Faustin Ier avait en sa faveur jusqu'à la répulsion soulevée par ses auxiliaires les *piquets* et les *zinglins* (2), qui, lui tombant, profiteraient, disait-on, du désarmement et de la prostration des intérêts libéraux pour recommencer les promenades terroristes et les émeutes communistes de 1848, et qui, lui debout, se trouvaient du moins groupés et maintenus autour d'un ordre social tel quel. Les loups en campagne sont plus redoutables qu'autour de la curée : c'est l'avis des moutons. Comme il n'y a pas d'ailleurs de hache qui ne s'émousse à force de cogner, le despotisme de l'empereur noir était devenu tolérable par le contraste; on lui pardonnait le mal qu'il avait fait en faveur du mal qu'il ne faisait pas. Soulouque n'apercevait plus, à la hauteur de son bras, de têtes à abattre, par cela seul qu'autour de lui tous les fronts touchaient la terre, et, rassurée de ce côté, la bourgeoisie avait fini par se dire qu'après tout, être prosterné, c'est une façon d'être couché : elle dormait. Voilà du moins où notre récit laissait les choses en 1851 (3). Quel coup de tam-tam a rompu le charme? D'où vient et quel est ce général Fabre Geffrard dont, le vendredi soir 14 janvier, les trois cinquièmes des Haïtiens n'auraient pas même osé murmurer le nom, et qui, le samedi matin, signait la grâce du Tibère nègre? Enfin que signifie l'incohérent amalgame qui groupe autour de la personnalité rassurante du nouveau président, non-seulement les ministres, les chambellans, l'état-major, le sénat, la chambre élective, le conseil d'état, les tribunaux de Soulouque, mais encore les plus forcenés sicaires de l'empereur déchu, les no-

(1) Mélange de sorcellerie et de franc-maçonnerie africaines.

(2) *Piquets*, égorgeurs du sud; — *zinglins*, égorgeurs de Port-au-Prince.

(3) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes*, *l'Empereur Soulouque et son Empire*, livraisons du 1er et 15 décembre 1850, 15 janvier, 1er février, 15 avril, 1er mai 1851.

tabilités de la bande des *piquets*, telles que l'ex-galérien « sa grâce monseigneur le duc d'Aquin, » redevenu le général Jean-Denis, et les notabilités de la bande des *zinglins*, de ce nombre un propre membre de la famille impériale, l'époux de la princesse Olivette, le prince Océan, redevenu « compère Océan? » C'est ce qu'il est temps d'éclaircir (1). Les complications présentes de l'Europe aggravent, plutôt qu'elles ne le détruisent, l'à-propos du sujet. A un moment donné, le champ peut rester libre aux tentatives de l'américanisme, qui voit avec une convoitise de moins en moins déguisée dans l'occupation partielle ou totale de Saint-Domingue le prélude naturel et, au pis aller, un large équivalent de l'occupation de Cuba (2). On a donc un certain intérêt à savoir quel fonds il y aurait à faire, pour cette éventualité, sur le gouvernement et sur les gouvernés de Geffrard. Ne l'oublions pas non plus tout à fait, quoique les nègres soient bien passés de mode : ce qui se débat dans ce coin des Antilles, c'est le procès d'une race entière, car Haïti est à peu près le seul point du globe où elle soit mise à l'épreuve de la civilisation. Or l'épreuve touche à sa phase décisive. C'est après avoir épuisé le cercle entier des expériences, des impuissances et des déceptions, que la nationalité noire en arrive au système inauguré par Geffrard.

I.

Soulouque s'est pris au piége de ses propres succès. L'universelle émulation de servilité qu'il était parvenu à créer autour de lui l'a abusé jusqu'à la dernière minute, c'est le mot, sur l'invisible travail de termites qui, depuis cinq ou six ans déjà, rongeait et minait jusqu'à l'écorce son pouvoir, en apparence inattaqué. Soulouque ne laissait même pas aux partis les manifestations tacites de l'abstention. L'élément ultra-noir étant parfaitement illettré, les mulâtres, — ou du moins ce que les fusillades, les emprisonnemens, l'émigration volontaire ou forcée en avaient laissé de disponible, — continuaient d'être mis en réquisition pour former les corps con-

(1) Nous l'aurions fait plus tôt, si nous n'avions craint de sacrifier l'exactitude à l'*actualité*. Le récit qu'on va lire s'appuie sur un ensemble complet de renseignemens tant écrits que verbaux que nous tenons, soit directement, soit indirectement, de témoins oculaires ou d'acteurs des derniers événemens, et que notre connaissance personnelle du pays nous permettait d'apprécier et de vérifier.

(2) Sous le rapport industriel et commercial, presque tout est à créer sur nouveaux frais dans notre ancienne colonie; mais, par sa position géographique, par la configuration de ses côtes, par l'importance de ses cours d'eau, par la puissance exceptionnelle de sa végétation, par sa merveilleuse variété de productions et de climats, l'île Saint-Domingue continue de mériter ce titre de « reine des Antilles » dont s'est emparée son opulente voisine.

stitués et les bureaux. Ceux-ci se trouvaient ainsi transformés en véritables groupes de suspects, et, comme tels, guettaient avec une anxiété fiévreuse toute occasion de désarmer, par de bruyantes explosions d'impérialisme, l'attention défiante du maître. De leur côté, les meneurs terroristes de 1848, les commandans *piquets* ou *zinglins* de département, d'arrondissement et de paroisse qui, dans le principe, croyaient pouvoir se permettre vis-à-vis de « papa Soulouque » les récriminations et les bouderies de l'intimité avaient été éclairés à temps, par de significatifs exemples, sur le danger de faire dissonance à l'enthousiasme réglementaire. Non contens de s'y associer, ils l'aiguillonnaient, jusqu'au sang parfois, — à quoi ils trouvaient pour leur compte, et comme fiche de consolation, la jouissance favorite du chef nègre, le suprême plaisir de tourmenter et d'épouvanter le bourgeois. Les masses elles-mêmes, bien que graduellement arrivées aux dernières limites de la lassitude et de la désaffection, semblaient obéir avec l'entrain des premiers jours au signal de publique allégresse que donnaient chaque voyage de Soulouque et chacun des nombreux anniversaires officiels du pays. Le nègre, qui prend si volontiers la tolérance pour de la faiblesse, fait par contre de la violence la mesure de l'autorité, et Soulouque en était venu à lui représenter, sous ce rapport, l'idéal de l'autorité. Ce peuple enfant, si indocile sous le gouvernement libéral de Pétion, si railleur pour le gouvernement débonnaire de Boyer, si agressif devant le gouvernement démocratique des Hérard, dansait et chantait pour l'*empérêr* jusqu'à trois jours et trois nuits sans interruption. Quand d'aventure la fatigue ou la faim avait raison de ces organisations à part, une larme silencieuse était l'unique protestation du danseur récalcitrant contre le bâton qui lui interdisait la sortie des tonnelles (1). Sous cet unisson de terreurs convoquées de points si opposés pour hurler, grogner, bêler le dévouement, une oreille moins prévenue que celle du vieux monarque nègre eût malaisément deviné l'unisson des haines et la solidarité graduelle des intérêts. Voici comment s'était nouée cette implicite conspiration.

Je l'ai dit : la perspective de tomber de mal en pis, la crainte qu'après Soulouque la meute des terroristes qu'il tenait en laisse ne se ruât sur les propriétés et les personnes, avaient un moment donné une sorte de sincérité à l'impérialisme forcé de la bourgeoisie; mais Soulouque, en abattant ou muselant pour son propre compte les plus indociles de la bande, avait lui-même supprimé l'épouvantail qui le protégeait. Pierre Noir (2), ce chef de la jac-

(1) Assemblages de tentes dressées à l'entrée des villes, les jours de réjouissance publique, pour recevoir les divers groupes de danseurs.

(2) Fusillé. Pierre Noir ne visait à rien moins qu'à fonder dans le sud une petite

querie du sud qui refusait si dédaigneusement argent et grades, l'argent parce qu'il savait où en prendre, les grades parce qu'il visait au seul que Soulouque ne pouvait pas lui conférer; — Similien (1), ce disert et funèbre ivrogne qui fit subir, huit mois durant, à la clas e aisée de Port-au-Prince les angoisses d'une véritable agonie; — frère Joseph (2), le prophète et le sorcier des deux fractions du parti ultra-noir; — le prince Bobo (3), l'ex-forçat Bobo, le chef le plus influent des pillards du nord; — enfin ce Voltaire Castor (4), qui, à lui tout seul, traduisit un jour en nègre la scène de nos massacres de septembre, avaient successivement payé tribut aux défiances cette fois bien fondées du monarque. Soulouque n'avait garde, bien entendu, de donner à ces actes de salutaire énergie le caractère d'une réaction. Les cachots avaient beau s'ouvrir pour recevoir quelque nouvel hôte *piquet* ou *zinglin*, ils ne rendaient en échange aucun prisonnier bourgeois, et si d'aventure les prisonniers des deux catégories se rencontraient à la porte, c'est qu'on les menait fusiller de conserve. Soulouque semblait, en un mot, avoir pris à tâche d'entretenir la muette exaspération des vaincus en même temps qu'il dissipait les seules craintes qui pussent en comprimer l'explosion. — La mort naturelle de Bellegarde, de Jean-

royauté à l'africaine, qui aurait eu pour loi fondamentale l'extermination des mulâtres et des blancs.

(1) Mort en prison, pendant notre séjour à Port-au-Prince, vers la fin de 1853. Le bruit courait le matin même qu'il allait être fusillé à midi par suite de la découverte d'intelligences qu'il entretenait avec Jacmel; mais il mourut à neuf heures, — fort à propos pour Soulouque, qui pouvait concevoir quelque inquiétude sur l'effet moral de cette exécution. Par une singulière fatalité, Similien, qui ne pardonnait pas aux hommes de couleur le moindre mélange de sang européen, Similien est mort dans une peau blanche. Ce phénomène de décoloration, qui peut du reste s'expliquer par les ravages de la maladie, donna naissance à la rumeur qu'on s'était secrètement débarrassé de Similien quelques jours avant, sauf, quand sa mort s'ébruiterait, à substituer un autre cadavre au sien.

(2) Noyé par accident plus ou moins fortuit dans le trajet de Port-au-Prince aux cachots du môle Saint-Nicolas.

(3) Mort, il y a quelque temps, dans les bois, où il était réfugié depuis 1851.

(4) Fusillé lors de la dernière campagne, c'est-à-dire de la dernière déroute de Soulouque dans l'est. Au premier coup de feu, il s'écria « qu'*empérèr* avait moqué peuple » en assurant qu'on ne rencontrerait pas d'ennemis, et il tourna bride avec son régiment, dans le dessein, dit-on, d'aller recommencer pour son compte, vers le sud, la jacquerie de 1848. Averti à temps, Soulouque fit couper et cerner le régiment en le sommant de livrer Voltaire Castor, que les soldats, avec cette mobilité qui caractérise le nègre, *lui passèrent* immédiatement. Au moment de mourir, Voltaire Castor s'écria d'une voix câline : « *L'empérèr, pitit l'empérèr, l'empérèr chéri*, mettez-moi aux fers, mettez-moi aux travaux forcés, faites-moi balayer les rues; mais, *pitit l'empérèr*, ne me fusillez pas! — Travaux forcés,... balayer les rues?... répondit l'empereur, qui savait trouver en ces circonstances le mot pour rire. Vous connaissez déjà ça, il vous reste à faire connaissance avec la fusillade. » Et il donna l'ordre d'en finir.

Claude et de Souffran avait complété cet abatis des grandes influences de la jacquerie noire.

Impuissans à remuer les masses pour leur propre compte, les survivans de cet état-major de massacreurs pouvaient être encore dangereux en sous-ordre; mais Soulouque avait tari la source de leur dévouement. Surpris par l'ultimatum financier de la France au milieu d'une véritable rage d'acquisitions immobilières qui ne visait, entre autres choses, à rien moins qu'à donner à la princesse Olive une maison dans chacun des îlots de maisons dont se compose Port-au-Prince, il n'était parvenu à joindre les deux bouts qu'en coupant court aux prodigalités qui l'avaient jusque-là rendu l'idole de Jean-Denis et consorts. Ceux-ci s'étaient vus subitement réduits à la maigre pitance de leurs traitemens officiels, qui, déjà fort modestes sur le papier, n'équivalaient plus, à cause de la dépréciation des assignats, qu'au seizième environ du chiffre nominal, et cette dépréciation s'aggravait encore d'un enchérissement réel de la vie matérielle. L'impérialisme des officiers piquets et zinglins s'en était en apparence plutôt accru que refroidi, car ils n'avaient pas manqué de retourner contre eux-mêmes le raisonnement dont ils s'armaient, depuis 1848, contre leurs souffre-douleurs jaunes et noirs: en se reconnaissant lésés, ils s'étaient considérés comme suspects (1) et comme tenus d'éluder à leur tour par une recrudescence de zèle anti-mulâtre la terrible responsabilité qui s'attachait à ce titre; mais, la chance tournant, ce même instinct de conservation leur commandait de rentrer en grâce auprès des mulâtres par la rapidité de leur adhésion. Leur rôle se bornait donc désormais à servir de justification et d'excitant à l'insurrection naissante en attendant qu'ils servissent d'appoint à l'insurrection victorieuse.

Quant aux gens du peuple et aux soldats de la garde, ils avaient pris sans hésitation l'argent que Soulouque leur avait fait distribuer au dernier moment; mais, pour quiconque possédait la clé de ces dialogues à bouche fermée si chers à la dissimulation nègre, et dont tout le vocabulaire se réduit au son *hunh* varié à l'infini, il était visible que les uns et les autres n'étaient plus disposés à gagner cet argent. — *Oui, pas mounté morne* (2), ajoutaient les plus

(1) C'était là du reste aussi le raisonnement favori de Soulouque. Dans la dernière expédition de l'est, l'ancien chef de piquets Cayemitte, duc de la Grande-Anse, fut saisi d'une telle peur, que, ne voulant pas même donner le temps de seller son cheval, il l'enfourcha à poil et partit au galop. L'empereur l'arrêta au passage, l'accabla d'invectives, et, outré lui-même de la platitude avec laquelle Cayemitte les subissait, lui dit avec fureur : « Mais, malheureux! si l'on me disait la moitié de ce que je vous ai dit, j'irais tout de suite *conspirer!* »

(2) « Dire oui n'est pas gravir un morne (un oui coûte peu, n'engage à rien). »

bavards parmi les diplomates noir-de-fumée qui peuplent les quartiers du Bel-Air et du Morne-à-Tuf (1). Il y avait en effet dans les masses réaction complète, non-seulement contre Soulouque, mais même en faveur des mulâtres, ce qui demande une courte explication.

Dans les diverses persécutions subies par les mulâtres, dans la dernière surtout, on aurait tort de voir le réveil d'une de ces incompatibilités organiques de caste comme l'ancien monde en a offert plus d'un exemple, et qui, inhérentes au sang même, procèdent fatalement par voie d'extermination. Le malentendu qui, au début de la révolution française, isola les esclaves du groupe des affranchis, composé principalement de sangs-mêlés (2); le hasard qui opposa coup sur coup à Toussaint Rigaud, — à Dessaline Pétion, — à Christophe Boyer, c'est-à-dire aux trois premiers tyrans nègres trois chefs jaunes; enfin, et plus que le reste, la supériorité intellectuelle que la descendance des anciens libres, en général plus ou moins lettrés, a gardée jusqu'à ces derniers temps sur les descendans de la masse illettrée des esclaves, et les différences de tendances, de besoins moraux et matériels, de progrès et de bien-être qui devaient en résulter, tout malheureusement a concouru à classer ici les partis par couleurs; mais les innombrables liens d'intérêt, de parenté, de compérage, qui unissaient les deux castes, ont chaque fois prévalu contre les haineuses conclusions que quelques meneurs essayaient de tirer de ces faits purement accidentels.

Acaau et frère Joseph disaient en 1844 le vrai mot de la situation, lorsqu'ils rejetaient parmi les mulâtres tout nègre riche et lettré, tandis qu'ils proclamaient nègre tout *milate pauve qui pas connaît li ni écri*. Sous l'antagonisme officiel des peaux, il n'y a donc en réalité ici qu'un simple antagonisme politique, — social tout au plus, — et dont le fatalisme africain accepte avec une parfaite bonne foi toutes les oscillations. S'il les prend trop brutalement au mot, c'est qu'il y a dans la logique nègre quelque chose de la logique inexorable de l'enfant. En 1842, un tremblement de terre engloutit le quartier riche du Cap; conclusion nègre : si *bon Dié* ruinait les riches, c'est qu'il avait dessein d'enrichir les pauvres. Et, forts de ce raisonnement, les noirs de la plaine se ruèrent sur les épaves de ce naufrage terrestre, pillant pendant quinze jours consécutifs, et disant sans scrupule et sans fiel aux bourgeois épouvantés : « C'est

(1) Quartiers plébéiens de Port-au-Prince.

(2) Les anciens libres prirent immédiatement fait et cause pour la révolution métropolitaine, qui les appelait au partage des droits civiques, tandis que la population esclave, à qui l'on ne parlait pas encore de liberté, se rangeait successivement du côté des planteurs contre la métropole et du côté des royalistes contre la révolution.

bon Dié qui nous donne ça. Hier c'était votre jour, aujourd'hui c'est notre jour. »

C'est là aussi l'histoire des massacres de 1848. Le fétiche mulâtre que, selon l'opinion générale, Boyer avait enterré en partant dans le jardin de la présidence étant décidément vaincu, le peuple trouvait fort naturel que les puissances nègres voulussent constater leur triomphe sur les mulâtres, et il immolait ceux-ci sans colère à la logique et au dieu vaudoux. De même qu'il arrive en Europe de voter contre son meilleur ami, il peut arriver ici de le tuer, — sans préjudice de l'amitié en elle-même. Au fort des scènes de terreur qu'inaugura la journée du 16 avril 1848, les noirs du parti zinglin voisinaient et fraternisaient (1) du même air de bonhomie qu'autrefois avec les familles décimées ou à décimer, et dans ces dernières la maîtresse de la maison se voyait, non sans épouvante, mais sans étonnement, en butte à des madrigaux comme ceux-ci : « Commère une telle, nous allons donc tuer compère (le mari)? Eh bien! je vous épouserai, et je serai un bon papa à tous ces *petits mondes*, » ajoutait le galant en faisant sauter sur ses genoux les futurs orphelins. Menait-il fusiller « compère, » c'était en le plaignant du fond du cœur, et si plus d'un mulâtre n'est tombé qu'à la seconde ou troisième décharge, c'est parce que les larmes obscurcissaient la vue des soldats préposés à son exécution; mais ces compatissans bourreaux s'indignaient avec l'emportement de la conscience révoltée contre tout condamné qui n'acceptait pas de bonne grâce cette conséquence naturelle de sa position de condamné. Un trait dont j'ai été à peu près témoin achèvera d'expliquer le mécanisme de cette boîte à surprises qu'on nomme le caractère nègre. On menait un jour en terre à Port-au-Prince un noir fort regretté, à en juger par les bruyantes démonstrations de deuil auxquelles se livrait le cortége. En choisissant le cercueil, on n'avait pas sans doute tenu compte de l'allongement cadavérique, de sorte que, chemin faisant, le corps se mit à déborder de sa prison de planches. Remontrances amicales et peu à peu impatience et fureur des assistans, qui déposent le cercueil à terre, vont s'armer de bâtons, et reviennent battre comme plâtre l'impassible cadavre, en lui disant : « Pourquoi mourez-vous, si vous ne voulez pas qu'on vous enterre? » Et les larmes continuaient, bien entendu, de pleuvoir aussi dru que les coups. La religion des morts n'est nulle part peut-être poussée aussi loin que dans notre ancienne colonie; mais ici c'était évidemment le défunt qui violait le rite. Quand ils s'acquittaient si consciencieusement de leur rôle de parens

(1) Plus d'un mulâtre trouva asile dans la maison de tel noir qui le traquait dans la rue.

et de compères affligés, ces rigoureux casuistes trouvaient à bon droit indécent que le mort ne voulût pas remplir son rôle de mort et payer son tribut au cimetière.

Or, et pour en revenir aux mulâtres, la plèbe noire trouvait qu'ils avaient suffisamment payé tribut au cimetière, aux cachots, à l'exil. L'opposition bourgeoise vaincue, la prépondérance nègre acceptée et acclamée par les restes tremblans de cette opposition, la cruauté persistante de Soulouque perdait aux yeux des masses son unique légitimation : celle de l'utilité et de l'à-propos.

Cette réaction éclata, et on sait de quelle façon subite, à Port-au-Prince, dès le milieu de 1848 (1), sur le passage de trois condamnés que Soulouque envoyait fusiller à Las-Cahobas. Une fois lancée dans cette nouvelle voie, la logique nègre devait d'autant moins s'y arrêter que la compassion était ici d'accord avec l'intérêt. Les mulâtres concentrent dans leurs mains presque tout le commerce de détail sous ses deux formes; les proscriptions de 1848 avaient donc eu pour effet immédiat la fermeture des boutiques où le cultivateur trouve à la fois à s'approvisionner des produits étrangers qu'il consomme et à vendre les quelques livres de café qu'il se décide à cueillir au fur et à mesure de ses besoins. De là rareté et enchérissement des premiers produits, manque d'acheteurs et avilissement pour les seconds, et, pour couronner le tout, dépréciation effroyable de la gourde de papier, dont la valeur, purement fictive et conventionnelle, se gradue sur l'activité des échanges, dont elle est le signe : dépréciation que les largesses faites pour la circonstance au peuple aggravaient, bien loin de la compenser, car elles se traduisaient par de nouvelles et incessantes émissions de ces assignats sans gage (2). A chaque temps d'arrêt qui s'était manifesté dans la persécution avaient au contraire correspondu une reprise sensible de la gourde, la hausse des denrées indigènes et la baisse des produits importés. Aussi, quand en 1849 les meneurs piquets de je ne sais plus quelle partie du sud (Jacmel, je crois) avaient proposé aux paysans de donner « une nouvelle leçon aux mulâtres, » selon la définition d'Acaau, c'est-à-dire aux bourgeois, les paysans avaient décliné cet appel. Dans la délibération nocturne qui eut lieu à ce propos, et à laquelle avaient été conviés tous les *philosophes* (beaux diseurs) des mornes et tous les *sambas* (improvisateurs) de la plaine, un vieux noir, qui n'était ni philosophe ni samba, mais simplement jardinier, et, comme tel, directement

(1) Voyez, pour le récit de cet incident caractéristique, la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1851.

(2) La gourde de papier qui, en 1847, valait encore plus d'un franc, descendit en 1848 jusqu'à *vingt* centimes.

intéressé à ce que les bourgeois ne désertassent pas la ville, enleva le vote par ce très court apologue : « *Milate, cé bouteille; si ous cassé li, ous pédi tout ça qui là-dans* (le mulâtre, c'est comme une bouteille; si vous la cassez, vous perdez tout ce qu'il y a dedans). »

Selon la manie nègre d'accoupler et de mener de front les sentimens les plus contradictoires, la pitié pour les victimes de la réaction ultra-noire de 1848 s'étendait aux agens disgraciés de cette réaction. L'exécution de Pierre Noir, survenue au moment même où les *piquets* du sud proclamaient la nécessité de laisser respirer les bourgeois, et qu'ils n'avaient pas essayé d'empêcher, souleva cependant chez eux une véritable tempête de lamentations. Soulouque ne parvint à les ramener au calme qu'en fusillant les plus affligés, et encore a-t-il dû recommencer plusieurs fois. J'ai vu porter en terre Similien. Les noirs du Bel-Air et du Morne-à-Tuf, qui l'avaient laissé emprisonner sans mot dire, suivaient en masse le convoi, tous coiffés, en signe de désespoir, du mouchoir *amarré aux trois pointes*. On dut en arrêter une quarantaine qui osaient dire *pauvé diabé* (pauvre diable!). La musique même des régimens, mis sur pied pour la circonstance, joua spontanément des airs funèbres, auxquels le terrible gouverneur Vil-Lubin ordonna d'une voix tonnante de substituer l'air : *Ah! qu'il est beau de mourir pour la patrie!* qui, comme tous les airs patriotiques du pays, est extrêmement gai. Les assistans furent si indignés de ce déni de justice funéraire, que beaucoup d'entre eux, en manière de protestation, se vouèrent au blanc, le deuil des nègres. Le prince Bobo, dont Soulouque avait mis la tête à un prix très élevé, et qui dans sa fuite solitaire eut l'honneur d'être traqué par l'empereur en personne, suivi de toute la garde impériale, le prince Bobo a pu, durant trois ou quatre ans, errer impunément de case en case aux environs du Cap et s'aventurer même plus d'une fois la nuit dans la ville, où il était connu comme le loup. S'il n'y a pas retrouvé un seul partisan, il n'y a pas rencontré un seul délateur. « Bobo, c'est vrai chef à nègres, » répondaient, tous les premiers, les soldats de la garde à des Européens qui, pour les éprouver, les félicitaient sur l'énormité de la récompense promise. A son égard comme pour Pierre Noir, comme pour Similien, la franc-maçonnerie morale d'une récente complicité survivait, dans le peuple et dans l'armée, à cette complicité même. Si d'ailleurs, et au fond de l'âme, la masse trouvait conforme à l'ordre naturel et à la juste balance des choses que les anciens meneurs terroristes devinssent de persécuteurs persécutés, son équité n'admettait pas que ce fût à Soulouque à se charger de la compensation, et le boucher qui condamnât le couteau.

La disgrâce et la noyade plus ou moins accidentelle de frère Jo-

seph avaient donné à la logique nègre une direction plus dangereuse encore pour Soulouque. En voyant celui-ci faire si bon marché du prophète et du sorcier vaudoux, la masse se demanda vaguement si la main qui frappait le prêtre n'en voulait pas à l'autel. Ce soupçon fut reconnu injuste (1); mais c'était déjà un symptôme grave qu'il eût pu se produire. Le peuple commençait évidemment à faire une distinction entre l'autel et le trône, et une autre remarque vint la corroborer. Soulouque, soit qu'il se fût dit à lui-même : « Le vaudoux, c'est moi, » soit qu'arrivé au dernier terme de ses désirs, il crût n'avoir plus à se gêner avec les dieux nègres, Soulouque, depuis qu'il était sacré empereur, ne daignait plus faire acte de présence aux rites nocturnes de la couleuvre. La mort de Bellegarde et de Souffran, ses deux puissans et fidèles acolytes en sorcellerie, rompit le dernier lien d'intimité entre le vieux monarque et ce formidable carbonarisme africain (2), qui, en cessant d'être à lui, devait par la nature même de l'institution, se tourner contre lui, car les griefs populaires trouvaient là de fréquentes occasions de s'aboucher et de se concerter sans contrainte, à l'abri d'un secret qui a tout à la fois pour garantie de terribles pénalités humaines et la peur des puissances invisibles.

Ces griefs ne se limitaient plus du reste à des questions de sentiment. Les manies militaires, architecturales et agricoles de Soulouque en soulevaient de plus positifs, et qui touchaient plus directement les masses.

II.

Quand le bon Dieu eut créé le blanc, le mulâtre et le noir, il autorisa chacun d'eux à réclamer un don. Le blanc voulut aussitôt du papier, une plume et de l'encre; le mulâtre, un beau cheval et de belles femmes. — Et toi, ne veux-tu rien? demanda le bon Dieu au noir, qui ne disait mot. — Moi, cher bon Dieu, je suis avec ces messieurs;... mais si vos moyens vous permettent de disposer d'un bout de galon, je le prendrai volontiers (*chai bon Dié*,

(1) Vérification faite, il demeura établi que le sorcier avait été au contraire arrêté à la suite d'une discussion où, dans un accès subit de scepticisme, il avait pris fait et cause pour la médecine rationaliste contre la médecine vaudoux.

(2) Je soupçonne même l'âme de Bellegarde (je l'ai vue) d'avoir joué un rôle dans la défection du vaudoux. Un *papa-loi* (sorcier) des environs de Port-au-Prince avait trouvé cette âme au bord d'une source et l'avait emportée chez lui dans un pot de terre, d'où elle donnait la nuit des consultations aux nombreux pèlerins qui venaient l'interroger avec un certain mystère. Elle était métamorphosée en couleuvre. Si cette âme-là se cachait, c'est qu'apparemment elle ne se sentait pas la conscience bien nette sur l'article des conspirations.

moé, avec messieurs-yo; mais si ous capable disposé youn bout de galon, moé prend li). — Je tiens l'histoire d'un *samba* de mes amis. Les noirs d'Haïti n'ont pas abjuré leur culte pour le galon; mais s'ils adorent l'uniforme, ils exècrent le service militaire, incompatible avec leur humeur vagabonde. L'appât d'une solde que la dépréciation de la gourde avait réduite sous Soulouque à *un sou par jour*, sur lequel il fallait se loger et se nourrir, n'était pas, disons-le, de nature à vaincre cette répugnance. De là l'impopularité proverbiale de la guerre de l'est, qui mettait à chaque instant en réquisition le ban et l'arrière-ban de la population valide, et qui, dans l'hypothèse la plus favorable, n'offrait à celle-ci que la perspective redoutée d'aller, comme sous Boyer, tenir garnison à Santo-Domingo.

Dans l'expédition de 1849, c'est-à-dire au fort même de la popularité de Soulouque, les soldats s'éclipsaient un à un durant la marche, et l'on put citer tel bataillon qui n'était représenté sur le champ de bataille que par ses officiers et son drapeau; mais dans l'expédition de 1855-56 c'étaient les corps eux-mêmes qui désertaient en masse, tambours battant et enseignes déployées, prétextant, quand l'empereur faisait courir après eux, qu'ils avaient été mis en déroute. Un régiment fut arrêté au passage par Soulouque en personne, lequel, trouvant qu'officiers et soldats se portaient assez bien pour des gens qu'on venait de tailler en pièces, eut l'idée d'inspecter les gibernes, — il n'y manquait qu'une cartouche, — puis les fusils, et cette cartouche s'y retrouva. Le régiment entier avait menti comme un seul homme; il n'avait même pas rencontré l'ennemi. D'autres fuyards étaient plus hardis, et se bornaient à déclarer carrément qu'ils avaient eu peur; je dis plus hardis, car les balles de Soulouque, dont chaque mécompte militaire était invariablement suivi de fusillades (1), touchaient avec bien autrement de précision que les balles dominicaines. La fuite, et surtout la fuite avouée, exigeait, à proprement parler, plus de courage que le combat; mais entre Soulouque et ses guerriers c'était comme un pari tacite, et ceux-ci mettaient leur amour-propre à diminuer, coûte que coûte, les chances de l'adversaire.

(1) Le bilan mortuaire des campagnes de l'est ne se limitait pas du reste à ces fusillades. Les soldats tombaient asphyxiés par douzaines sous le poids des boulets, des caisses de poudre et de biscuits que Soulouque leur faisait porter à dos durant des marches forcées au soleil. Outre la charge ordinaire et celle qui revient dans nos armées au train des équipages, les soldats étaient porteurs d'un surcroît d'armement passablement excentrique. On voyait, par exemple, entre les mains des fantassins des lances comme on n'en voit plus, et dont Soulouque avait pris, selon toute apparence, l'idée dans les gravures représentant les exploits d'Annibal, son héros favori.

Un seul corps avait vu d'assez près les Dominicains pour pouvoir se vanter d'avoir été repoussé véritablement par ceux-ci, qui l'avaient chassé devant eux comme un troupeau. Or sait-on de quoi se préoccupaient ces singuliers envahisseurs sous les baïonnettes ou, pour mieux dire, sous les crosses des *Pagnols?* Ce n'était pas du danger présent, c'était de dialoguer sur ce thème gouailleur, allusion à la proclamation par laquelle Soulouque avait promis aux frères égarés de l'est d'aller les délivrer, et de leur rouvrir le giron de l'empire par compassion paternelle pour leurs maux : « Compère, pourquoi n'allons-nous plus chez les *Pagnols?* — Parce que ce sont les *Pagnols* qui viennent chez nous. — Et pourquoi les *Pagnols* viennent-ils chez nous? — Parce que les *Pagnols* veulent être Haïtiens. — Et pourquoi les *Pagnols* courent-ils si vite? — Parce que l'empereur les appelle. — Allons les annoncer à l'empereur, ça lui fera plaisir!... » Et ils reprenaient la course de plus belle, crevant au passage les tambours, jetant bas armes et bagages, et gambadant à l'idée du bon tour qu'ils jouaient à Soulouque en lâchant si complétement pied. Ce point d'honneur de poltronnerie se traduisit un jour plus naïvement encore. Soulouque avait fait venir un instructeur français pour dresser un bataillon à la gymnastique de nos chasseurs d'Orléans. Un sous-officier de la garde impériale, en voyant pour la première fois ces exercices, s'écria extasié : *Phôout! phôout* (1)! *gadé comment blanc-là montré mone courir! Si nous té connait comme ça, côté Pagnols ta ouair nous?* (Regardez comment ce blanc-là montre à courir au monde! Si nous en avions su autant, comment les Espagnols auraient-ils pu jamais nous voir?) Pour ces candides troupiers, dont les traditions militaires se limitaient aux expéditions de l'est, l'art de la guerre était sérieusement devenu l'art de ne pas rencontrer l'ennemi.

Sous cette complicité narquoise ou naïve des masses avec les Dominicains se révélait d'ailleurs un fait beaucoup plus menaçant pour Soulouque que la ruine de ses rêves de gloire : de degré en degré, les masses en étaient venues à séparer complétement leur cause de la sienne. Cette séparation était déjà manifeste en 1854, quand le contre-amiral Duquesne, pour en finir avec les chicanes pécuniaires du monarque noir, signifia qu'il bombarderait à telle heure la résidence impériale. Tandis que tout était en révolution au palais, où l'on amenait déjà des bêtes de transport pour enlever les effets les plus précieux, rien n'était changé à la physionomie habituelle de la ville. Dans les rues et sur le port, les gens du peuple

(1) Interjection africaine qui a autant de nuances que le fameux *hunh! hunh!* national, et dont l'emploi est aussi fréquent dans la langue de Soulouque que celui des points et des virgules dans la langue de Bossuet.

vaquaient paisiblement à leur *far-niente* ou à leurs affaires en disant d'une voix lente et douce, — de cette voix qui est chez l'Africain l'expression d'un inexorable parti-pris : *Zaffair cabrit pas zaffair mouton* (les affaires du cabri ne sont pas les affaires du mouton, cela ne nous regarde pas). — Les soldats même de la garde contemplaient d'un œil railleur les préparatifs de déménagement de sa majesté et chantonnaient : *Ça pas zaffair à nous*. C'était déjà la révolte, mais à la façon nègre, c'est-à-dire sans initiative, la révolte câline, sournoise et procédant par la force d'inertie, en attendant que le hasard l'attelât à un homme ou à un événement.

Vers la fin pourtant, l'étincelle jaillissait déjà de temps à autre de cette inerte opposition sous le choc répété de vexations bien autrement irritantes que la servitude militaire proprement dite, et qui allaient violenter l'apathie des gens du peuple jusque dans ce triple arcane de la conscience nègre : leur paresse, leur mathématique équité et leur estomac.

A force de s'entendre sermonner par les consuls européens sur les inconvéniens d'un état militaire qui condamnait en pure perte des milliers de bras à l'inaction, ou du moins à l'abandon de tout travail régulier, Soulouque en était venu à cette idée lumineuse, que les bras en question cesseraient d'être inutiles s'il les employait pour son propre compte. Les soldats, qui, jusque-là, étaient maîtres absolus de leur temps et de leur personne dans les intervalles du service, furent requis par bataillons pour travailler comme manœuvres ou comme bêtes de transport aux bâtisses que Soulouque se faisait élever avec les matériaux de l'état. Les principaux généraux suivirent, soit dit en passant, cet auguste exemple. Les goûts agricoles et industriels du monarque s'étaient développés dans d'aussi effrayantes proportions que ses goûts d'architecture, et ce n'est plus seulement par bataillons, c'est par régimens ou par divisions entières, c'est à demeure et non plus à titre de simples corvées que l'armée se vit employée aux plantations et aux *guildives* (1) impériales. Ajoutons qu'il était dans la nature de ces réquisitions de s'adresser de préférence aux populations qui y perdaient le plus. Un dernier reste de l'ancienne activité agricole de Saint-Domingue survivait, par exemple, dans le département de l'Artibonite : Soulouque pensa que c'était là justement son affaire, et le régiment tout entier (c'est-à-dire l'ensemble des hommes valides) de l'Artibonite fut transporté sans plus de façons sur la principale habitation de sa majesté. La culture s'arrêta net dans le canton dépeuplé, et, qui pis est, la rivière de l'Artibonite, dont l'endiguement et l'aménage-

(1) Fabriques de tafia.

ment exigeaient un entretien continu, ne tarda pas à ravager ses bords. La plus riche partie du territoire se trouvait ainsi du même coup frappée de disette dans le présent et de stérilité dans l'avenir.

Étant donné les idées nègres en matière de pouvoir nègre, les masses auraient à la rigueur admis qu'un empereur se servît de ses sujets comme un fermier se sert de ses bœufs, mais à la condition qu'avec le travail et les coups ils auraient la pitance, et que la main qui tenait l'aiguillon ne lierait pas le museau du bœuf devant la crèche. Soulouque n'acceptait par malheur que la première partie du marché. Prenant, dans sa brutale naïveté de despotisme, cette contribution forcée de travail pour l'acquit pur et simple d'une dette, il ne nourrissait même pas les pauvres diables auxquels il ôtait la ressource de suppléer, soit par le vagabondage, soit par la culture ou des salaires de hasard, à l'insuffisance de leur solde quotidienne de 5 centimes. S'il se préoccupait quelquefois de leur appétit, c'était uniquement pour renouveler l'ordre de fusiller sans merci tout soldat qui commettrait le moindre larcin de vivres sur les propriétés impériales. L'ordre n'était pas toujours exécuté à la lettre : plus d'un inculpé expirait chemin faisant sous le *coco-macaque* (bâton noueux). Pendant mon séjour à Port-au-Prince, trois de ces malheureux, surpris à voler un bœuf sur l'une des habitations de l'impératrice, durent faire le trajet de plusieurs lieues qui les séparait de la prison sous une bastonnade continue, dont le rhythme passait du pas redoublé au roulement quand le patient tombait en syncope. L'un d'eux, qui portait pendue au cou la tête du bœuf volé, s'affaissa pour ne plus se relever à l'entrée de la ville. On ne le traîna pas moins jusqu'à la prison, d'où une escouade de forçats le transporta au cimetière. La civière était suivie par d'autres forçats qui, armés de cailloux, un à chaque main, les choquaient sans mot dire l'un contre l'autre, ce qui, dans les idées africaines, a je ne sais quelle signification terrible (1). Était-ce l'exécution d'un ordre? était-ce une protestation?

La dernière hypothèse devenait déjà vraisemblable. Devant ces cruels dénis du droit primordial de manger, le plus étrange renversement s'opérait en effet peu à peu dans les notions politiques du nègre, qui, par représailles, déniait déjà sourdement à son empereur le droit non moins primordial de pressurer. De l'abus du principe, le sentiment populaire finissait par s'en prendre au principe même. Un bourdonnement suspect comme le tonnerre de fer-blanc

(1) Pendant une des promenades militaires de Soulouque dans l'Artibonite, la population des Gonaïves parut fort effrayée d'une manifestation de ce genre, que des groupes de soldats affamés venaient faire en silence devant les maisons des riches, et que l'empereur, visiblement ému lui-même, s'empressa d'interdire.

qui s'éveille graduellement dans les coulisses pendant les folles sarabandes de l'orchestre faisait, dès cette époque, la basse aux manifestations d'enthousiasme et d'allégresse qui, selon la consigne, accueillaient tous les dimanches matin Faustin Ier au Champ-de-Mars. J'y pus saisir plusieurs fois le mot « voleur, » et ce mot, Soulouque le recevait en plein visage, à quelques mois de là, d'un noir qui avait enlevé une cassette de bijoux appartenant à l'impératrice, et qui avouait froidement cette soustraction. L'empereur lui promettait la vie, et même grâce entière, moyennant la révélation du lieu où les bijoux étaient recélés. Le condamné répondit avec une douceur obstinée : « Vous êtes nègre, je suis nègre, et je me connais en nègres; vous mentez (*ous nègre, moé tout, ous devez connaît si moé connaît nègre; ous menti*). »

— Vous ne risquez du moins rien d'essayer, objecta Soulouque. Si l'on vous fusille, vous ne profiterez pas des objets volés.

— Ni vous non plus.

— *Phôout! phôout!* toi grand voleur! dit l'empereur hors de lui.

— Non; *moé pitit* voleur; vous voleur *en pile* (en grand), car vous volez toute la nation.

— Eh bien! qu'on mène fusiller ce misérable!

— Vous en avez le pouvoir, mais vous n'avez pas celui de retrouver la cassette. Ceux qui savent où elle est ne la rendront qu'à la nation.

Nouvelle promesse de grâce sur le lieu d'exécution et nouvel insuccès. Le condamné mourut en riant à l'idée qu'on allait enterrer avec lui un secret qui faisait tort à Soulouque. Ce vol était moins un vol qu'une protestation, — la protestation de l'ancien esclave se coupant le poignet pour contrarier son maître. L'histoire eut un succès fou dans le peuple, où elle suscita comme une émulation de martyre. On ne volait plus les bananes et le bétail de sa majesté par faim seulement, on les volait aussi par courage civil. Et, pour que Soulouque vît bien que c'étaient là les représailles systématiques d'une iniquité, l'affirmation d'un droit, les noirs, dont le fatalisme accepte froidement et silencieusement la mort quand elle a l'excuse d'une loi reconnue, — quelle que soit la loi, — les noirs fusillés pour ce motif affectaient, eux aussi, sur le champ d'exécution, les allures de la bravade et du triomphe. Un de ces confesseurs des droits du ventre, jeune homme d'une vingtaine d'années, se livra devant ses exécuteurs à des gambades si folles, qu'il fallut littéralement le tirer au vol.

Cette initiation si imprévue des masses au sentiment des limites naturelles du pouvoir n'était pas, disons-le, l'œuvre exclusive de la faim. Dans cette vie en plein air que le climat des colonies impose

aux riches comme aux pauvres, il était impossible que les commentaires de moins en moins discrets de la classe aisée sur les extorsions de Soulouque n'arrivassent pas à l'oreille des noirs de la classe inférieure, et, pour le nègre comme pour l'enfant, pas un mot n'est perdu. Des mois, des années se passent, et le mot oublié que vous aviez semé par mégarde se dresse un beau jour devant vous en touffus syllogismes. Les dignitaires mâles et femelles de la cour impériale glosaient tous les premiers très aigrement sur le pillage des fournitures, depuis que Soulouque ne leur en faisait plus part (1), et ces récriminations étaient d'autant plus fréquentes que Soulouque et l'auguste Adélina, non contens de se montrer fort pointilleux sur le costume et l'équipement du personnel de la cour, l'entraînaient à tout bout de champ dans de coûteuses excursions à l'intérieur, sans autre indemnité de déplacement que celle d'une gourde par jour (de 30 à 35 centimes) pour les hommes et d'une demi-gourde pour les femmes (2). Les négocians, que l'accaparement du cinquième de la récolte des cafés privait d'un important moyen de remises, ce qui enchérissait d'autant les traites sur l'Europe, épiloguaient à leur tour, chiffres en main, sur les énormes détournemens que cette transformation de l'état en marchand permettait à Soulouque (3). Les propriétaires de coupes et toute une population de bateliers avaient à lui reprocher pire. L'acajou et les autres bois précieux, après avoir été martelés sur place à la marque du propriétaire, sont livrés au courant de l'Artibonite, qui les échoue sur un barrage; mais ce barrage laisse toujours s'échapper un plus ou moins grand nombre de pièces, et les habitans de la côte avaient de temps immémorial pour industrie d'aller les recueillir en mer au compte des propriétaires, d'après un tarif déterminé. Or Soulouque avait imaginé d'envoyer la marine impériale à la pêche de ces prétendues épaves, qu'il vendait ensuite avec une parfaite

(1) Sur une commande valant, par exemple, 10,000 piastres, et qu'il faisait inscrire au débit de l'état pour 30,000, Soulouque prélevait d'avance, et en échange de l'ordre de fourniture, un pot-de-vin équivalant à la valeur réelle, et encore lui arrivait-il souvent de dire au fournisseur : *Ça bien pitit de l'argent!* Au moment de la livraison, les 20,000 piastres restantes étaient payées au fournisseur en bons du trésor, dépréciés de 30, 40 et 50 pour 100, que l'empereur rachetait sous main, et qu'il se faisait payer au taux nominal par la caisse publique.

(2) Les dames et filles d'honneur qui essayaient de se soustraire à ce service étaient condamnées aux arrêts comme de simples militaires, et n'étaient pas même admises à alléguer, pour se dispenser de monter à cheval, l'excuse de la grossesse.

(3) Soulouque faisait vendre directement ces cafés en Angleterre. La *commission du cinquième* vient d'évaluer à 1,342,753 piastres fortes les sommes que le dernier gouvernement a détournées de ce chef, au moyen de comptes fictifs. Soulouque abandonnait une partie de ce bénéfice, qu'on croit s'être élevé beaucoup plus haut, à son favori, le grand-chancelier Delva.

candeur pour son propre compte, et souvent aux propriétaires eux-mêmes.

La marine de l'état servait aussi à porter aux principaux centres de consommation, où il était consigné aux commandans de département et d'arrondissement, le produit des nombreuses *guildives* que Soulouque créait avec les deniers de l'état et exploitait au moyen des troupes de l'état. L'apparition d'une concurrence pour laquelle étaient à la fois supprimés les avances de capital immobilier, les frais de production, de transport et de vente, laissait déjà, on le comprend, fort peu de chances de vie aux fabrications similaires; mais ce n'est pas tout : soit par excès de zèle, soit par suite d'ordres formels, les généraux consignataires avaient de ces mots et de ces froncemens de sourcil que les cabaretiers interprétaient prudemment comme l'interdiction de vendre tout tafia qui ne proviendrait pas des *guildives* de sa majesté. Parfois même la défense était explicite. Sur les marchés envahis de cette façon, le tafia, ce lait des nègres, tripla de prix. Avec les représentans de la principale et presque de la seule industrie haïtienne, Soulouque indisposait du même coup la classe influente des cabaretiers, presque tous dignitaires du vaudoux, et la classe innombrable des ivrognes. « Pourquoi tafia si cher? — Parce que *li* meilleur. — Pourquoi *li* meilleur? — Parce que c'est tafia à l'empereur. — Pourquoi *li* fait tafia meilleur? — Parce qu'il ne lui en coûte rien, etc. » Voilà un spécimen des dialogues sournois où s'élaborait l'éducation politique des nègres. Tout est dans tout : la notion du droit sortait pour eux d'un grog trop faible. Les bananes, les légumes, la viande, devenaient par le fait, de jour en jour, l'objet d'un monopole non moins onéreux. La police rurale étant complétement absorbée par la surveillance des propriétés de sa majesté, les bataillons de soldats-laboureurs que Soulouque y condamnait au jeûne se ruaient en toute liberté sur le bétail et les plantations du voisin, lequel cessait naturellement d'élever et de semer. Partout où Faustin Ier venait planter l'étendard du progrès agricole, il faisait immanquablement le désert. Les plaintes des propriétaires sur la double cause de ruine que leur apportaient l'accaparement des bras et l'insécurité de la production trouvaient d'autant plus faveur dans le peuple, qu'il était doublement atteint, lui aussi, dans ses moyens d'existence par un régime où la suppression des salaires avait pour pendant l'enchérissement des vivres, c'est-à-dire un besoin croissant de salaires, et qu'avec sa bonne part de la misère universelle il avait à subir, de plus que les bourgeois, la formidable aggravation des travaux forcés.

Ainsi les rancunes de natures si diverses que Soulouque avait

successivement ou simultanément soulevées contre lui se rencontraient à chaque instant, sans se chercher, sur quelque terrain commun. Vers les derniers temps, les défiances réciproques qui comprimaient à l'origine chaque grief dans le groupe et souvent dans le cœur où il avait pris naissance s'étaient si bien apprivoisées l'une l'autre dans ces rapprochemens continuels, que riches et pauvres, paysans et bourgeois, fonctionnaires et administrés, officiers et soldats, mulâtres et *zinglins* ne se gênaient déjà plus pour jeter leurs colères au vent, assurés d'avance qu'elles ne seraient recueillies au passage que par des oreilles indifférentes ou amies. Le palais où le moindre mot, le moindre soupir suspect, arrivaient jadis à la minute par les mille fils électriques du dévouement, de la superstition, de l'intérêt ou de la peur, le palais ne communiquait plus avec la nation que par le bruit et l'écho des grossières acclamations qui venaient, à jour et heure fixes, battre ses murailles. Les trois ministres s'associaient tous les premiers à ce complot de l'encensoir : l'un, — Salomon, — parce qu'il comptait l'utiliser pour son propre compte dans le sud; l'autre, — Guerrier-Prophète, — parce qu'il était de l'école expectante, l'école nègre du *ça pas zaffair à nous;* le troisième enfin, — Dufrêne, — parce qu'il était à la fois trop humain pour compromettre la tête des autres et trop peureux pour compromettre la sienne, qu'il eût passablement risquée par des révélations où la farouche vanité du maître n'aurait pas manqué de voir un avertissement, c'est-à-dire un blâme indirect. Homme de couleur et par conséquent suspect de naissance, Dufrêne avait là une raison de plus pour ne pas tenter une expérience qui avait déjà coûté cher à des généraux noirs, entre autres au gouverneur des pages de l'impératrice, un certain général Toussaint. Ayant eu la loyauté de hasarder devant l'empereur quelques timides allusions sur le mécontentement soulevé par les préparatifs de la dernière campagne de l'est, Toussaint fut arrêté séance tenante, puis fusillé au retour de l'expédition. L'impératrice, femme de grand sens, quoiqu'un peu adonnée à la boisson (1), et à qui ce défaut même, qui correspond chez elle à une extrême sociabilité, fournissait de nombreuses occasions de surprendre la vérité *inter pocula*, l'impératrice n'avait pas plus son franc-parler que les officiers de la cour et les ministres. Un jour qu'elle s'était enhardie jusqu'à effleurer le sujet qui avait coûté la vie à son gouverneur des pages : « *Phôout! phôout!* madame, dit Faustin Ier, devenu presque blanc de colère, *tonnai crasé moé* (que le tonnerre m'écrase)!

(1) A ce vice près, auquel elle ne s'abandonnait qu'en petit comité, et qui n'est d'ailleurs qu'à demi compromettant dans un pays où le teint des femmes défie impunément tous les coups de soleil, Adélina, disons-le, avait une excellente tenue.

si je ne vous avais pas épousée à l'église, vous ne passeriez pas la nuit ici pour ce seul mot! » Il n'y avait donc pas jusqu'au dévouement qui ne fût réduit à tremper, par la complicité du silence, dans l'universelle conspiration qui faisait le vide autour du vieux monarque : — conspiration sans programme, sans drapeau, sans chef et par cela même aux ordres du premier signal venu. Chacun, mulâtre ou noir, continuait d'apporter à la ronde sa banale poignée d'encens, mais en bénissant d'avance et au fond du cœur la main, quelle qu'elle fût, qui substituerait à l'encens la poudre. Le hasard a voulu que ce rôle échût à Geffrard, et que la main qui détruisait fût justement la plus apte à reconstruire.

III.

Geffrard est griffe, c'est-à-dire mulâtre d'origine et noir de peau, ce qui lui permet de dire « nous » au milieu des mulâtres et au milieu des noirs. Le griffe a ce privilége d'être revendiqué par les deux castes à la fois. Par son nom, par ses antécédens, par ses idées, Geffrard symbolisait non moins heureusement que par sa peau la coalition spontanée de ces deux castes contre une tyrannie qui, à force de mêler le sang de l'une aux sueurs de l'autre, avait confondu leurs intérêts et leurs vœux. Son père, griffe lui aussi, était ce général Nicolas Geffrard qui, sous Dessaline, dont il fut un des principaux lieutenans, eut le courage de se montrer humain, et qui, après le meurtre de celui-ci, fut avec Pétion le promoteur de la constitution de 1806, destinée à brider la tendance bien connue de Christophe à recommencer Dessaline et Toussaint Louverture. Ce nom de Geffrard se place donc au frontispice de l'histoire haïtienne comme une double protestation contre le mot d'ordre d'extermination et de despotisme apporté cinq fois en cinquante ans par l'école ultra-noire.

Le futur président naquit à l'Anse-à-Veau en 1806. Orphelin en bas âge, il fut adopté par le colonel Fabre, dont il ajouta le nom au sien, et s'engagea dès l'âge de quinze ans dans le régiment de son père adoptif. Ce n'est qu'au bout de vingt-deux ans, à la veille même de la chute de Boyer, qu'il parvint au grade de capitaine. Il prit parti avec toute la nouvelle génération mulâtre pour cette révolution de 1843 que devaient suivre de si cruelles déceptions, mais qui, à travers les inexpériences, les ridicules, les impuissances où elle finit par s'embourber, ne poursuivait pas moins le véritable secret de la fusion des castes : l'initiation du noir à la responsabilité du citoyen. Le capitaine Geffrard entraîna pour son coup d'essai un régiment au front duquel il s'était présenté, suivi seulement de deux

guides, et eut bientôt à entraîner le chef du mouvement lui-même, Hérard-Rivière, qui un moment hésitait. Promu par le comité populaire au commandement de l'avant-garde insurrectionnelle avec le grade de colonel, il trompa les généraux de Boyer sur la force réelle de sa petite troupe, qu'il multipliait par la rapidité de ses marches et contre-marches, les trompa encore mieux sur les ressources de l'insurrection en faisant passer des vivres, dont il était lui-même fort dépourvu, à l'armée gouvernementale, qui mourait de faim, et, par ce trait d'humanité et d'esprit, ne contribua pas peu à détacher de Boyer la tourbe des indécis, généralement prédisposés à admettre que le véritable gouvernement est le gouvernement où l'on dîne.

Quand le 1848 haïtien eut abouti, en attendant Soulouque, à l'insurrection communiste des Salomon et d'Acaau, Geffrard fut des plus empressés à éteindre le feu qu'il avait, dans de très bonnes intentions, contribué à allumer, et qui tournait décidément à l'incendie. Il battit Acaau et ses *piquets*, et en même temps qu'il sauvait la bourgeoisie jaune et noire, il se désigna à la reconnaissance des *piquets* eux-mêmes en arrachant à la mort ceux d'entre eux qui avaient été faits prisonniers, et que la garde nationale voulait, au premier moment, massacrer, en représailles du programme d'extermination lancé par Acaau. Geffrard, déjà général de brigade, fut nommé général de division par le président Guerrier.

Riché, successeur de Guerrier, et chez qui une déférence tardive et d'autant plus enthousiaste pour les idées et les pratiques de la civilisation n'avait pas tué le vieux nègre de l'école de Christophe, Riché gardait rancune à Geffrard, qui, dans la guerre civile de 1843, l'avait fait prisonnier. Il saisit donc avec empressement et peut-être provoqua l'occasion d'une dénonciation en l'air qu'un vagabond lui apportait contre Geffrard pour déférer celui-ci comme conspirateur à un conseil de guerre, ce qui, en logique nègre, équivalait à une condamnation à mort. Riché avait heureusement pour ministres des hommes d'esprit qui, sans jamais le heurter de front, savaient arrêter les écarts de sa première nature. L'un d'eux, M. Dupuy, ministre de la guerre, à qui revenait la formation de la commission militaire à laquelle devait être livré Geffrard, calcula que cette commission opinerait, selon l'usage du pays, dans le sens du membre le plus haut gradé. Il s'agissait donc, pour sauver Geffrard, d'endoctriner à l'avance l'homme qui la présiderait. A force de chercher parmi les généraux de division le plus docile, le plus inoffensif, le plus maniable, M. Dupuy fixa son choix sur le commandant même de la garde présidentielle, un gros bonhomme insignifiant et doux que les intimes appelaient, de son sobriquet

d'enfance, compère *Cuachi*, et que l'histoire devait appeler Faustin Soulouque.

— Général Soulouque, lui dit M. Dupuy, qui l'avait mandé en sa présence, le gouvernement vous confie un mandat de confiance : vous présiderez le conseil de guerre qui va juger le général Geffrard.

— *Phôout! phôout!* s'exclama en reculant Soulouque, consterné à l'idée qu'on allait lui faire commettre un meurtre.

— Eh quoi! reprit avec une sévérité affectée M. Dupuy, hésiteriez-vous à faire votre devoir?

— Je condamnerai, dit tristement Soulouque en baissant la tête.

— Vous avez donc des preuves de la culpabilité?

— Non; mais puisque « président Riché » a donné l'ordre!

M. Dupuy, effrayé de trouver plus de docilité encore qu'il n'en cherchait, s'empressa d'expliquer à Soulouque que le gouvernement de Riché n'était pas le gouvernement de Pierrot, et qu'accusation n'était pas nécessairement synonyme de condamnation. Il engageait au reste Soulouque à ne rien négliger pour trouver la preuve de la conspiration de Geffrard, attendu, ajoutait négligemment le ministre, qu'on ne pouvait considérer comme preuve le témoignage isolé d'un drôle aussi taré que le dénonciateur. (M. Dupuy savait d'avance qu'il ne s'en élèverait pas d'autre.)

— Mais si je ne trouve pas cette preuve? objecta timidement Soulouque.

— Alors il faudra *nous résigner* à acquitter, repartit M. Dupuy.

Geffrard, grâce à cette manœuvre dont j'abrége le récit, fut acquitté à l'unanimité. M. Dupuy prit son courage à deux mains et alla porter la nouvelle au président.

— *Tonnai crasé moé!* s'écria Riché tremblant de colère, hélez le général Soulouque.

— Votre excellence fait bien de l'appeler, dit froidement M. Dupuy, car vous lui devez des remerciemens, vous lui devez une récompense pour le lustre nouveau qu'il vient de donner à votre pouvoir. L'Europe dira, la postérité répétera : « Le célèbre Riché avait un ennemi personnel qui passa en conseil de guerre, et les juges purent sans danger proclamer l'innocence de l'accusé! » Si l'abbé Grégoire...

— L'abbé Grégoire!... l'Europe!... murmura en se grattant la tête le président subitement radouci, et sur qui ce dernier mot faisait d'autant plus d'effet que son excellence venait d'acheter un costume écarlate et or de 30,000 francs à la seule fin de mériter l'attention de l'Europe. Puis, interrompant de nouveau le ministre, qui avait repris son thème et qui en était déjà arrivé à M. Isambert : — Vous croyez que l'Europe saura ça?...

— Je m'en fais garant, répondit avec aplomb M. Dupuy, dont nous acquittons ici l'engagement.

A ce moment, Soulouque, à qui les soldats de garde avaient fait au passage confidence des premiers éclats de la fureur de Riché, Soulouque apparaissait à la porte dans l'attitude contrite et préoccupée d'un malheureux qui vient se faire arracher une dent.

— Général Soulouque, lui dit Riché d'un ton dont la solennité fit passer comme un glaçon dans les os du futur empereur, vous avez acquitté Geffrard : venez recevoir votre récompense... *Tonnai crasé moé!* Approchez donc... Prenez cette clé,... ouvrez cette porte... Compère Soulouque, prends *tout ça qui ous vlé* (tout ce que vous voudrez)!

La gamme entière des splendides uniformes du président se déroulait aux yeux éblouis de Soulouque, qui croyait ne pas bien voir et n'avoir pas bien entendu.

— Oui, tout ça *qui ous vlé,* tout! tout! reprit Riché, qui se grisait, à la manière nègre, de son propre enthousiasme. Prends habit, *phôout!* gilet, *phôout!* épaulettes, *phôout!* bottes brodées, *phôout!* (il faudra les élargir à la jambe.) — Et à chaque article de cette énumération, l'objet désigné, et que Riché décrochait lui-même, tombait sur Soulouque, qui, les deux bras encombrés, saluait à reculons, sans pouvoir remercier autrement que par les deux grosses larmes arrêtées sur ses joues.

Un bienfait n'est jamais perdu, et Geffrard s'est souvenu, treize ans plus tard, qu'il avait dû un jour à Soulouque la vie et la liberté. Soulouque, et c'était là un des bons côtés de cette nature primitive, s'attacha lui-même à l'accusé de 1846 par le souvenir du service rendu. Dans les mauvais jours de 1848, Geffrard, que désignaient doublement aux dénonciations ultra-noires ses antécédens et les regards supplians que jetait sur lui la bourgeoisie décimée, Geffrard fut constamment protégé par le compérage tacite que cet incident avait noué entre le futur monarque et lui, et lors de la proclamation de l'empire, à laquelle son terrible ami le savait pourtant fort opposé, il dut, bon gré, mal gré, se laisser faire duc, — duc de la Table, titre qui, par parenthèse, l'agaçait un peu. N'oublions pas non plus que la soupçonneuse tyrannie de Faustin Ier n'était que le contre-coup d'un ardent besoin de l'estime et des sympathies de la classe éclairée. Or ce sentiment que d'imprudentes railleries avaient refoulé, aigri, et finalement transformé en rancunes implacables, ce sentiment continuait de s'exercer en toute liberté vis-à-vis de Geffrard, que, dans son inculte loyauté, Soulouque jugeait enchaîné par la reconnaissance et par conséquent incapable de railler et de conspirer.

En effet, Geffrard ne conspirait pas; mais les circonstances conspiraient pour lui. L'homme que la bourgeoisie vaincue regardait comme la tradition vivante des idées de fusion et de liberté était justement celui vers lequel semblaient de préférence converger les sympathies de la classe inférieure à mesure qu'elles s'éloignaient de Soulouque. Dans l'expédition de 1849, où il fut blessé en tête de sa division, Geffrard, déjà aimé pour son humanité, son entrain et sa bravoure, avait achevé de se rendre populaire par sa constante préoccupation des besoins du soldat, fort peu gâté sous ce rapport. Dans l'expédition ou plutôt dans la débâcle de 1855-56, sa popularité s'augmenta encore du contraste de la bestiale indifférence avec laquelle Soulouque usait de la force humaine. Alors qu'officiers et soldats n'avaient plus entre eux d'autre lien qu'une commune préméditation de désertion ou de révolte, la voix de Geffrard, soit qu'elle ordonnât, soit qu'elle encourageât, eut constamment le privilége d'être écoutée. Laissé, lors de la retraite définitive des Haïtiens, à l'arrière-garde avec mission de ramener l'artillerie à travers un territoire à peine praticable pour les piétons, et où la route était jalonnée par les fusils, les gibernes, les sacs de cartouches et même de biscuits que l'infanterie, irritée ou épuisée, semait au passage pour alléger sa marche, Geffrard put arriver au quartier-général de Banica, distant de trente lieues, sans avoir perdu un canon ou un caisson. Ses hommes s'attelaient ou se butaient gaiement aux pièces dans les endroits difficiles, et les accès de colère que la lassitude ou la faim faisait çà et là circuler dans les rangs se traduisaient par ces mots ou à peu près, que les noirs de tout grade allaient lui glisser en confidence : « *Chai généal* (cher général), quand vous voudrez,... vous savez? Vous n'aurez qu'à m'avertir. » Ces offres détournées de candidature avaient fini, dans les derniers temps, par poursuivre Geffrard jusque dans les rues; mais, s'il était amené à s'expliquer, le général répondait invariablement qu'il était l'obligé de l'empereur.

Cette situation, qui était une garantie pour Soulouque, puisqu'elle laissait l'instrument révolutionnaire aux mains du seul homme qui ne se crût pas en droit de s'en servir, cette situation aurait pu se prolonger indéfiniment sans la comète de 1858. Les comètes, auxquelles on peut reprocher ailleurs plus d'un manque de parole, jouissent d'une autorité méritée dans notre ancienne colonie. La comète de 1811 annonça le siége de Port-au-Prince; celle de 1843, la révolution qui renversa Boyer, et, coïncidence singulière, qui, de part et d'autre, ne pouvait manquer plus tard d'être remarquée, la queue de cette comète de 1843 fut appelée par le peuple le *panache de Geffrard*, par allusion à la coiffure un peu théâtrale du hardi par-

tisan qui galopait avec sa poignée de volontaires sur les flancs de l'armée conservatrice. Aussi, quand la comète de 1858 apparut avec sa queue bifurquée à l'horizon, le peuple, singulièrement ému, et qui saisit l'allusion au vol, s'écria : « Geffrard monte en grade; il a deux panaches! »

Soulouque, bouleversé, fit appeler son sorcier de confiance, qu'il négligeait depuis des années. Celui-ci, éclairé par l'exemple de frère Joseph sur le danger de faire des prédictions désagréables, s'empressa de rassurer le monarque en lui disant que la comète n'était à Port-au-Prince que de passage, et qu'elle allait porter la révolution à quelque pays du continent, attendu que c'était au continent « qu'elle faisait les cornes. » Mais des jours, des semaines se succédèrent, et la comète ne disparaissait pas, station assez inexplicable de la part d'une comète qui avait affaire ailleurs. Autre circonstance suspecte : les cornes changeaient de direction, preuve que la terre ferme n'était pas seule menacée. Les inquiétudes de Soulouque se réveillèrent, et avec d'autant plus de vivacité que les blancs établis à Port-au-Prince épiloguaient tous les premiers, en citant force exemples à l'appui, sur l'influence politique des comètes, donnant ainsi aux superstitions africaines du monarque noir la sanction, décisive à ses yeux, des superstitions européennes. En attendant qu'il prît un parti définitif, Soulouque jugea que parler du malheur c'est l'appeler, et le *Moniteur haïtien* du 6 novembre, signalant en tête de sa partie officielle les « bruits alarmans qui circulaient depuis quelques jours, » invita le public à « se rassurer, » et menaça d'arrestation ou d'expulsion immédiate, selon qu'il s'agirait d'Haïtiens ou d'étrangers, les gens qui seraient « reconnus être les auteurs ou avoir été les propagateurs » de ces bruits.

Restait à savoir d'où venait le danger, ou qui, en d'autres termes, il fallait arrêter. Serait-ce le ministre des finances Salomon? Celui-ci conspirait depuis quinze ans au vu et au su de la nation entière; mais, outre que l'empereur aimait involontairement en lui le conseiller et l'apologiste des expéditions de l'est, où le ministre comptait que sa majesté pourrait bien finir par rester, Salomon passait pour disposer entièrement des *piquets*. L'arrêter, dans la pensée de Soulouque et surtout dans celle de son confident Delva, c'était du même coup se mettre sur les bras un parti redoutable et se désarmer d'un puissant moyen de terreur vis-à-vis de la bourgeoisie (1). Le

(1) Soulouque était à peu près seul à ignorer que les *piquets* n'en voulaient plus à la bourgeoisie; mais tout le monde ignorait avec lui que la vieille influence de la famille Salomon dans le sud s'était complétement évanouie. Pour mettre en lumière ce fait inattendu, il n'a fallu rien moins que la tentative du général Délice l'Espérance, un coquin fieffé qui, peu de jours après l'avénement de Geffrard, s'est avisé de proclamer

plus sûr était donc de le garder à vue dans un poste où il trouvait d'ailleurs quelques raisons pécuniaires de fidélité. Serait-ce l'ancien candidat de la bourgeoisie, le survivant des deux généraux entre lesquels s'était partagé également le sénat dans les neuf scrutins consécutifs qui précédèrent l'élection de Soulouque, le général Paul en un mot? Mais, simple général civil (1) d'une part, c'est-à-dire sans action personnelle sur l'armée, et groupant d'autre part autour de lui une famille nombreuse et influente, parfaitement capable de le venger à l'occasion, Paul était moins dangereux comme compétiteur qu'il ne l'eût été comme victime. Soulouque commençait d'ailleurs à prêter attention à un projet longtemps mûri par la prudente Adélina, celui du mariage de *Madame Première*, autrement dite la princesse Olive, avec l'un des fils de Paul, dont la famille serait devenue par cette alliance le soutien intéressé de l'empire.

Ces deux noms écartés, restait un troisième nom que Soulouque s'obstinait à repousser comme une tentation du diable, mais qui revenait chaque soir l'obséder et le narguer, — en caractères de feu, si sa majesté regardait là-haut, — en goguenardes allusions, si, de sa varande, où elle se postait sans bruit, elle tendait l'oreille aux conversations d'en bas. De nombreuses arrestations n'avaient pu en effet imposer entièrement silence aux commentaires du public sur le double panache de Geffrard. Disons le à l'éloge de Soulouque, la lutte fut longue entre la superstition et l'amitié, plus longue que ne l'auraient laissé prévoir les théories gouvernementales du vieil empereur, qui, l'imagination frappée par le souvenir de l'assassinat de Dessaline et du suicide forcé de Christophe, répétait souvent : « Pour m'ôter ma place, il faut me tuer. En tuant ceux qui menacent ma place, je ne fais donc que défendre ma vie. » Il s'écoula plusieurs semaines entre l'apparition des signes qui dénonçaient si clairement Geffrard et l'ordre définitif de l'arrêter. Enfin la superstition l'emporta. Geffrard avait beau être un véritable compère et ami, une évidente prédestination l'opposait à Soulouque, et puisque la fatalité voulait décidément une victime, Soulouque se rangeait de l'avis que charité bien ordonnée commence par soi-même. Le diable dut lui glisser aussi cette réflexion, que Geffrard n'avait pas, comme Paul, comme Salomon, une parenté puissante, et que le parti Geffrard mourrait avec lui.

Soulouque ne boit pas; il est discret comme la tombe sur ce qu'il

Salomon à Jérémie. Pas un *piquet* n'a répondu à son appel, et à Port-au-Prince les *zinglins*, ces piquets de l'ouest, ont, à la nouvelle de la tentative de Délice, pillé et dévasté la maison de M. Salomon, qui n'a échappé à la fureur populaire que par la fuite.

(1) Une des spécialités du pays, où la plupart des fonctions et des dignités civiles se classent par dénominations militaires.

a intérêt à cacher; mais, soit que son sommeil enfiévré par ces perplexités l'eût trahi, soit que le sentiment populaire eût deviné ces perplexités et l'inévitable dénoûment, Geffrard recevait de tous côtés avis de prendre garde, et cet avis, chose à noter, lui venait surtout d'en bas, tantôt par une servante ou la commère d'une servante du palais, tantôt par un soldat qui s'y était trouvé de faction. D'autres fois c'était une révélation indirecte que des gens du peuple lui envoyaient, comme par hasard, au passage, sous le couvert de ces conversations métaphoriques où un proverbe sert de demande, un apologue de réponse, un silence de conclusion, et le fameux *hunh! hunh!* national de toutes ces choses à la fois. A chaque avertissement, Geffrard se rendait sans affectation au palais, dans la double pensée de désarmer les défiances impériales, ou tout au moins de les surveiller; mais Soulouque continuait de lui faire l'accueil habituel, tout plein de bienveillance, de bonhomie familière. Était-ce de la part du monarque dissimulation raffinée? Était-ce l'expression naïve de cette impartialité nègre qui fait si équitablement marcher de front la rancune politique et l'affection privée, — l'adieu tacite et compatissant de l'ami à l'ami que les influences célestes condamnaient à conspirer, c'est-à-dire à mourir? Quiconque a pris la peine d'étudier Soulouque admettra simultanément les deux explications.

Voici, par exemple, à quels termes en étaient encore Soulouque et Geffrard à l'une des dernières visites de celui-ci, lorsqu'était définitivement engagée cette silencieuse partie où ils mettaient pour enjeu l'un sa couronne, l'autre sa tête. Geffrard trouve le monarque empilant des quadruples, et le félicite de pouvoir se livrer à cette agréable occupation. « Vous voudriez bien en tâter aussi, n'est-ce pas? lui dit en riant Soulouque. — D'autant plus volontiers, répond sur le même ton Geffrard, que je marie tel jour une de mes filles et que j'aurai l'humiliation de ne pouvoir la doter (1). — Eh bien! *ma commère*, je vous donne cela si vous êtes de force à le prendre. » Et Soulouque lui tendait son poing hermétiquement fermé sur un rouleau d'or. Geffrard manœuvra si bien qu'il força sa majesté à lâcher prise. Soulouque avait évidemment ici l'intention de faire une gracieuseté à Geffrard; mais l'empereur nègre n'était pas homme à laisser passer inaperçu un présage, et je gagerais qu'il se demanda si la main qui lui desserrait si bien le poing n'en ferait pas tomber le sceptre, — un sceptre qui n'a rien de métaphorique : on l'avait fabriqué à Paris. Toujours est-il qu'à partir de ce moment

(1) Geffrard a su en effet rester pauvre, bien qu'il n'eût tenu qu'à lui de prendre une large part à la fameuse curée des fournitures.

Geffrard vit rôder autour de sa maison des visages suspects, qu'il retrouvait jour et nuit, en quelque lieu qu'il portât ses pas. Parmi ces visages de sinistre augure apparaissait souvent le plus sinistre de tous, celui du Tristan-l'Ermite de Soulouque, le gouverneur Vil-Lubin, espèce de bouledogue humain qu'on voyait partout où il y avait à mordre (1). Geffrard avait heureusement pris ses précautions, ou plutôt on lui avait mis son salut dans les mains.

Parmi les microscopiques et innombrables comités de conspiration qui, depuis 1843, couvraient le pays, attendant sans impatience, et la plupart sans programme arrêté, une occasion quelconque d'exhiber leur liste de gouvernement provisoire, le hasard a fait qu'il s'en trouvât un composé d'hommes d'initiative, et qu'il eût justement son centre d'action là où s'accumulaient les plus nombreuses chances de succès. Le comité dont il s'agit siégeait aux Gonaïves, chef-lieu de ce département de l'Artibonite où Soulouque, indépendamment des exactions communes à toutes les parties du territoire, faisait ses pêches d'acajou et ses levées en masse de cultivateurs. C'est aussi dans l'Artibonite et dans le département limitrophe, celui du Nord, que Soulouque avait organisé son principal commerce de tafia. Autre coïncidence heureuse, et d'où sort, par parenthèse, plus d'un enseignement : en 1844 et 1848, lorsque la guerre de caste s'éveillait si inopinément dans le sud et l'ouest, foyers traditionnels de l'influence mulâtre et des appels à la fraternité, la population de l'Artibonite et du Nord, anciens domaines de Toussaint et de Christophe, était restée sourde au mot d'ordre d'extermination dont son enfance politique avait été bercée. Aucune arrière-pensée défiante ne venait donc troubler ici, dans leur travail de cohésion, les griefs de toute nature qui avaient rapproché mulâtres et noirs, peuple et bourgeoisie. L'entente des deux castes et des deux classes, qui n'était ailleurs que tacite, était dans l'Artibonite et le Nord explicite et formelle. Le comité des Gonaïves, bien qu'exclusivement composé de bourgeois des deux couleurs, exerçait ainsi une action directe sur les paysans d'alentour.

Le comité n'attendait, pour donner le signal, que la prochaine campagne de l'est, annoncée pour le commencement de 1859, et dont la seule idée faisait cette fois passer dans les masses de visibles frémissemens d'insurrection; mais la comète étant, dans l'intervalle, venue apporter aux mécontentemens populaires l'encouragement et la sanction d'un présage céleste, il crut devoir saisir l'à-propos, et contrairement à l'usage des conspirateurs du pays, qui conspirent avant tout pour leur propre compte, il dépêcha un de ses

(1) Geffrard fut même averti, dit-on, du danger qui le menaçait par un des ministres.

membres les plus actifs, le capitaine Aimé Legros, à Port-au-Prince, en quête d'un chef du mouvement. Legros fit ses premières ouvertures à un général dont les antécédens semblaient offrir quelques garanties, mais qui refusa avec effroi, et qu'on a même soupçonné d'avoir donné l'éveil à Soulouque. Le général Jean-Paul, à qui furent ensuite transmises les propositions des conspirateurs, s'excusa sur son peu d'influence militaire, et ce ne fut qu'en troisième lieu que Legros s'adressa à Geffrard. Celui-ci, qui n'avait guère à choisir qu'entre le pouvoir, la fuite ou la mort, accepta le pouvoir. Il se concerta, par l'intermédiaire de son gendre, M. Madiou (1), avec le comité des Gonaïves, qui, peu après, lui expédia un canot monté par un des initiés, nommé Roumain, lequel était censé venir chercher un médecin à Port-au-Prince. Un officier de police, à qui l'on avait donné cette explication, signifia imprudemment aux bateliers qu'on ne laisserait partir ce médecin, quel qu'il fût, qu'avec un passeport. Roumain fit son profit de l'avertissement, et pendant que les agens de Vil-Lubin surveillaient le canot en question, que personne ne vint naturellement rejoindre, un ami de Geffrard, M. Charles Haentjens (2), qu'on n'hésita pas à mettre dans la confidence, se chargea de trouver un autre canot. Tout ceci se passait de nuit, ce qui facilitait la liberté des allées et venues.

Après d'infructueuses recherches, M. Haentjens dut à son tour se confier à un cabaretier du port, homme de couleur de la Guadeloupe, et par conséquent Français. Jean Bart, c'était son nom, réussit à décider sur l'heure d'autres bateliers, sous prétexte d'un rendez-vous de chasse que des bourgeois de la ville avaient pour le lendemain matin à l'Arcahaye, et Geffrard put enfin s'embarquer avec son fils, Roumain et Jean Bart. Lorsqu'on fut au large, il releva les ailes de son chapeau, et le canot faillit chavirer sous les trépignemens enthousiastes des mariniers qui venaient de reconnaître le *chai généal*.

A Saint-Marc, par où le mouvement devait commencer, Geffrard n'aperçoit pas les signaux convenus. Il n'y débarque prudemment qu'à la nuit close, s'abouche avec un deuxième Français, nommé Clesca, établi depuis longues années dans le pays, le charge de nouvelles instructions pour le capitaine Legros, qui courait les mornes du voisinage en quête de partisans, reprend la mer et arrive dans l'après-midi du lendemain à une lieue des Gonaïves, au Carénage, où Legros l'attendait avec des chevaux. Geffrard entrait

(1) Le frère de l'historien que nous avons eu l'occasion de faire connaître aux lecteurs de la *Revue*.

(2) M. Haentjens est un écrivain de mérite, qui publie en ce moment dans un journal de Port-au-Prince un très intéressant *Voyage aux États-Unis*.

quelques momens après au galop aux Gonaïves et se rendait droit chez le général commandant, pendant que le capitaine Legros, dont la compagnie était justement de garde au poste de la place, ordonnait au tambour de battre la générale. Tremblant également d'obéir et de désobéir, le tambour prit un moyen terme essentiellement nègre et battit une marche quelconque. Legros lui arracha la caisse et exécuta lui-même la générale, en même temps qu'il criait de toute la force de ses poumons : « Vive la république!... »

Juste à ce moment-là, Jean Bart, qui avait continué la route en canot avec Geffrard fils, Jean Bart, non moins brave que son homonyme, s'élançait sur le débarcadère en criant, lui aussi : « Vive la république! » Attaqués par terre et par mer (trois hommes d'un côté et six de l'autre), l'indécision du peuple et de la garnison se changea brusquement en enthousiasme, et le curé de la ville acheva de donner le ton au mouvement en convoquant ses paroissiens à un *Te Deum* que précéda un sermon de circonstance. Geffrard arriva à l'église, tenant pour ainsi dire en laisse le général commandant de la place, dont la mine piteuse se rasséréna comme par enchantement à l'aspect des nombreux complices qui s'associaient à sa rébellion. Voici comment ce brave homme, nommé Barthélemy, était devenu rebelle. A l'aspect de Geffrard, dont la présence était un commentaire significatif du roulement qui venait de l'éveiller en sursaut (il dormait la sieste), Barthélemy s'était écrié : — *Ça ça y est* (qu'est-ce que c'est), *chai duc?*

— C'est la république, lui dit tranquillement Geffrard, et on n'attend que vous pour la proclamer.

— *Moé!... phôout! phôout!* oui... Mais qu'en dira l'empereur? *Bon Guié! bon Guié* (1)! *chai* général, c'est trop vite; c'*est* pas comme ça qu'on fait ça... *Ba-moé* (donnez-moi) *youn pitit* moment pour réfléchir un peu.

— Prêtez-moi d'abord votre épée, car vous voyez que je suis sans armes (Barthélemy décrocha machinalement l'épée)... Et maintenant que j'ai votre épée, reprit Geffrard en la ceignant, vous êtes, bon gré, mal gré, à nous.

— Mais je ne l'ai pas rendue! je n'ai voulu que vous la prêter.

— C'est justement pour cela que vous êtes bien à nous, car vous ne pourrez pas nier que vous avez prêté des armes à la révolution.

— *Bon Guié! bon Guié! chai* président... Alors *vive la république! moé tout* (moi aussi)! dit Barthélemy en gémissant.

Cette scène devait se reproduire, à quelques variantes près, par-

(1) Bon Dieu! bon Dieu!

tout où il se trouva un homme, officier ou bourgeois, pour attacher le grelot insurrectionnel. Les généraux dont l'adhésion fut le moins hésitante étaient naturellement ceux qui avaient le plus à se faire pardonner.

Barthélemy, invité à envoyer à son neveu, commandant l'importante place de Saint-Marc, l'ordre de proclamer la république, eut une dernière velléité d'indécision, et voulut faire signer la lettre par son secrétaire; mais celui-ci tint bon, et Barthélemy s'exécuta. A la réception de cet ordre, le neveu, qui savait que l'oncle n'était pas homme à se compromettre à la légère, et qui avait d'ailleurs lui-même des sympathies plus résolues pour Geffrard, le neveu publia la déchéance de Soulouque aux acclamations unanimes de la garnison et de la population. De même que le chef-lieu avait entraîné l'arrondissement, la ville devait entraîner les campagnes. Le département tout entier de l'Artibonite ne mit à se soulever que le temps que mesuraient de jour le galop des courriers, et de nuit l'éclair des signaux.

Dès qu'elle se vit protégée contre le premier choc de Soulouque par cet épais boulevard d'hommes et de montagnes, l'insurrection latente qui, depuis quatre ou cinq ans, minait le Nord n'hésita plus. Le comité des Gonaïves avait lancé son premier décret le 22 décembre 1858, et le comité du Cap-Haïtien, chef-lieu du Nord, fonctionnait paisiblement dès le 26. C'est sur les troupes de cette partie de l'île que Soulouque avait principalement déchargé sa colère au retour de la dernière expédition de l'est, et il ne restait pas là un seul officier ou soldat à gagner. Toute la besogne révolutionnaire s'y réduisit à l'enlèvement des plaques de shako.

Tandis que le nom de Geffrard était unanimement acclamé dans la moitié septentrionale de l'empire, ce nom expirait subitement sur toutes les lèvres dans l'autre moitié. A la première nouvelle du mouvement des Gonaïves, Soulouque avait affrété un navire américain pour le sud, avec ordre d'en ramener en toute hâte une cargaison de *piquets*, ce qui, dans le vocabulaire impérial, avait une signification bien connue de la classe de couleur. Comme corollaire et commentaire de cet ordre, des distributions d'argent furent faites aux *zinglins* de Port-au-Prince, et la sorcière favorite du palais, la vieille Adélina, l'une des *reines* les plus accréditées du vaudoux, alla, moyennant finance, prêcher la croisade dans les quartiers du Bel-Air et du Morne-à-Tuf. Des instructions analogues étaient parties pour les commandans des principales localités de l'ouest et du sud, dont la plupart s'abouchèrent aussitôt avec les *papas-loi* des campagnes pour leur renouveler la consigne de 1848. La terreur était au comble. Si visible que fût chez les masses la réac-

tion contre Soulouque et en faveur de la bourgeoisie, leur manque proverbial d'initiative, qui les met à la merci de toute impulsion violente, leur effrayante mobilité, qui les livrait au hasard du premier accident, incendie ou meurtre fortuit de nature à égarer leur fatalisme ou à surexciter leurs nerfs, créaient un double et très sérieux danger. Les plus menacés parmi les bourgeois n'osaient même pas recourir à la fuite. Par un raffinement de terrorisme auquel Soulouque n'avait pas songé en 1848, et qui, disons-le en passant, froissa profondément le sentiment nègre, les familles des insurgés et des fugitifs étaient cette fois jetées en prison, à commencer par Mme Geffrard et ses filles.

L'insurrection marchait heureusement avec plus de célérité qu'on n'en pouvait attendre des *piquets* mis en réquisition, et Soulouque jugea que le plus pressé était de marcher contre les rebelles, remettant jusqu'à son retour les hécatombes humaines par lesquelles il se disposait à conjurer de nouveau son fantôme de 1848, ce qu'il nommait la conspiration mulâtre, et qui n'était plus décidément un fantôme.

IV.

L'empereur se mit en marche le 26 décembre, emmenant, selon son habitude, tout ce qu'il avait pu ramasser d'hommes valides de tout âge et de toute position, y compris quelques suspects qu'il trouvait plus sûr de surveiller par lui-même que de laisser en prison. Au nombre de ces derniers était le général *piquet* Jean-Denis, depuis longtemps disgracié, et que Soulouque avait fait venir à Port-au-Prince, moitié comme prisonnier, moitié comme otage. Jean-Denis avait choisi pour monture la mule la plus éclopée de l'empire, de façon à pouvoir rester sans affectation en arrière, ce qui intriguait beaucoup l'empereur, qui se retournait sans cesse en disant : « Où est le général Jean-Denis? Hélez Jean-Denis... *Li* capable de tout, *li* capable de *traverser* (de passer de l'autre côté)! » Sa majesté devinait le cœur humain : Jean-Denis utilisa si bien l'impotence de sa mule, qu'il parvint à s'esquiver et passa à Geffrard. De même que dans les expéditions de l'est, l'armée impériale se trouvait, dès la troisième ou quatrième étape, notablement réduite; mais cette fois les déserteurs avaient déserté en avant. Quant à la partie *fidèle* des troupes, elle trompait les ennuis de la marche par des dialogues comme celui-ci :

« Compère!

— Plaît-il, compère?

— Où allons-nous (*où ti nous p'rallé*)?

— *N'a p'rallé* (nous allons) voir Lucinda.

— *Ça ça y est ça* (qu'est-ce que) Lucinda?

— *C'est maîtresse moé.*

— *Comment li est?*

— *Li bel. Li gagné* (elle a) cheveux d'argent. *Li gagné* épaulettes d'or. *Li gagné bel panache* comme comète...

L'officier, d'une voix tonnante : — *Ça ous di* (que dites-vous là)?

Le soldat, d'un ton mignard : — Capitaine, *moé pas dit ayen* (rien) *qui mal. Moé parlé maîtresse moé... Moé aimé li en pile* (beaucoup). *Li gagné* cheveux d'argent, *li gagné bel* épaulettes d'or... »

Et l'officier devait, bon gré, mal gré, subir jusqu'au bout le portrait physique et moral de Geffrard, à quoi il prenait du reste lui-même un visible plaisir, si ce compromettant dialogue n'avait pas trop d'auditeurs.

Lucinda, pour continuer la métaphore, Lucinda faisait de son côté bon accueil à ses amans. Aux abords du territoire insurgé, les villages et les cases isolées que l'armée impériale rencontrait sur sa route étaient complétement déserts; mais, soit pour éparpiller les soldats affamés de sa majesté par l'appât de la maraude, ce qui favorisait à la fois l'embauchage et les désertions spontanées, soit pour achever de les séduire par la certitude que la huche était mieux garnie chez Geffrard que chez Soulouque, les habitans, obéissant visiblement à un mot d'ordre, avaient laissé en partant toutes leurs provisions. Quand le 5 janvier les deux armées se trouvèrent enfin en présence (1), Geffrard n'avait plus devant lui que des estomacs reconnaissans.

Les deux moitiés de l'empire bataillèrent l'une contre l'autre durant quatre jours, et sans que l'humanité eût beaucoup à gémir. Nos renseignemens particuliers ne nous ont permis de constater pour les deux armées réunies que trois morts. On nous a vaguement parlé toutefois d'un chiffre total de dix ou onze hommes entre blessés et tués. Des accidens sont inévitables dans les foules. A vrai dire, on causait à coups de fusil et on se battait à coups de langue. Les quolibets railleurs que les soldats de Geffrard venaient, en déjeunant sur le pouce, lancer aux avant-postes de l'armée impériale, qui n'avait pas tardé à épuiser les provisions abandonnées par les paysans, faisaient d'heure en heure chez celle-ci de plus formidables vides que n'en eût produit la mitraille la mieux dirigée. Il faut du reste rendre cette justice aux sentinelles de Soulouque, que la plupart ne passaient à l'ennemi qu'à la garde descendante, et

(1) A la gorge Marie, à deux ou trois lieues de Saint-Marc.

qu'elles poussaient la déférence nègre pour la consigne jusqu'à répondre aux cris de *vive la république*, que leur jetaient les insurgés, par celui de *vive l'empereur*, ajoutant en forme d'*a-parte*, d'un ton de contrariété moitié boudeur, moitié suppliant : « Pourquoi me *babiez-vous* (me tracassez-vous)? Vous voyez bien que je monte la garde! » Puis, pour mieux rompre la conversation, elles tournaient le dos et murmuraient en haussant les épaules : « *Bon Guié! bon Guié! ous* (vous) *pas raisonnable;* passez donc votre chemin! » Mais à peine relevé de son poste, c'est-à-dire de sa responsabilité, le factionnaire courait se dédommager de sa contrainte dans les rangs ennemis, d'où il *babiait* à son tour le camarade qui l'avait remplacé.

Soulouque, bien que souffrant cruellement de la dyssenterie, se multipliait sur son front de bataille, s'exposant même très résolûment au feu, à quoi le vieux monarque avait d'autant plus de mérite qu'il était probablement le seul que les insurgés visassent, et que jamais plus large cible humaine ne défia l'escopette régicide. A un moment, on le vit porter vivement la main à sa poitrine, tandis qu'il s'écriait scandalisé : *Ça qui f... moé une coup de roche moi* (qui m'a jeté une pierre)? — Vérification faite, c'était, non pas une pierre, mais bien une balle qui venait de rebondir sur la cotte de mailles qu'il avait depuis quelque temps reçue de Paris. Cet avertissement, le premier de ce genre qui l'eût assailli, troubla d'autant plus sa majesté, qu'à la vue des défections qui dégarnissaient d'heure en heure ses lignes, elle commençait à croire à la comète beaucoup plus qu'à sa propre étoile. Les mouvemens de l'ennemi indiquaient d'ailleurs clairement qu'il allait tourner l'armée impériale. La retraite fut décidée, et, chose à noter, Soulouque exigea que cette décision et les considérans à l'appui fussent signés par tous les généraux. Pour la première fois, il trouvait sa responsabilité lourde; il faisait appel à l'opinion, c'est-à-dire à la discussion : c'était un suicide moral. Dans le conseil de guerre qui fut tenu à cette occasion, les généraux, interrogés nominativement, se retranchaient à qui mieux mieux dans les inextricables faux-fuyans du *hunh! hunh!* nègre, de peur d'émettre un vœu qui ne fût pas rigoureusement conforme au désir secret de sa majesté, lorsque vint le tour d'un brave noir appelé le général Michel. Enhardi par les priviléges de son âge (à quelques jours de là, il est mort de vieillesse), Michel rompit la glace par cette motion : *Ça ous vlé moin dit ous, l'empereur? Quand youn moune pédi youn gié, li doit songé conserver l'autre;* — que voulez-vous que je vous dise, empereur? Quand on a perdu un œil, il faut songer à conserver l'autre.

Soulouque avait mis dix jours à franchir la distance qui séparait sa

capitale du territoire insurgé; mais il refit ce trajet en moins de quarante heures, et le 10 janvier 1859 au matin un *Te Deum* saluait, dans l'église de Port-au-Prince, le plus effroyable accès de colère qui eût jamais remué la bile impériale. Ce *Te Deum* fut précédé et suivi des ovations d'usage. La populace de Port-au-Prince fêta même cette fois le retour de l'empereur avec un entrain de gaieté d'autant plus sincère que le guignon de Soulouque et le bon tour joué à celui-ci par Geffrard l'avaient mise réellement en belle humeur. Le génie nègre se trouvait dans son élément de prédilection, la raillerie. Les femmes arrêtaient le cheval, baisaient les mains, embrassaient les bottes de sa majesté, dont l'équilibre était souvent compromis, mais dont elles couvraient les jurons et les rebuffades par ces câlineries : *N'ous voir avec plaisir l'empérêr... Voyez quel joli pitit l'empérêr! quel content! quel bel bottes! quel bel pitite tête ronde!... Li battre Geffrard n'en bataille... Bonjour, l'empérêr...* A quoi elles ajoutaient un peu moins haut, à la cantonnade, mais sans cesser de tenir embrassée la botte impériale, des exclamations de signification moins douteuse où le nom de l'empereur était accolé soit au mot *zapat* (savate, pantoufle), soit à une injure intraduisible, soit enfin à cette interjection créole qui traduit dans la langue des enfans l'héroïque réponse de Waterloo. La sonnerie du *Te Deum*, qui inspirait tant de jovialité à la populace de Port-au-Prince, résonnait en revanche comme un glas aux oreilles de la bourgeoisie. Quel terrible excitant n'allait pas apporter l'exaspération de la défaite à des défiances dont le premier mouvement avait été de convoquer les massacreurs de 1848! Le jour même ou le lendemain de sa rentrée dans la capitale, l'empereur trahissait à cet égard sa pensée en disant au ministre Dufrêne, qui dut s'incliner plus bas que jamais pour dissimuler les teintes trop claires de son visage (1) : « Ministre, avouez que j'ai été une bête en ne faisant pas tuer en 1848 tous les mulâtres,... tous! »

L'ovation charivarique faite à sa majesté, les assurances confidentielles que plusieurs *papas-loi* importans donnaient d'eux-mêmes aux familles de couleur (2), ne laissaient plus d'inquiétude, il est

(1) Ce même jour, M. Dufrêne s'était cependant risqué à un acte de courage dont il faut lui tenir compte. Mû par un sentiment d'affection réelle pour le vieil empereur, qui lui causait depuis dix ans de nombreux frissons, mais dont il se savait estimé, il avait osé profiter d'un moment où celui-ci paraissait fort abattu pour parler d'abdication. A ce mot, que Soulouque accueillit par un morne silence, l'impératrice bondit comme une lionne, et, montrant le poing au ministre, s'écria en créole : « C'est vous qui osez proposer ça! Nous sommes empereurs par la grâce de Dieu, et il n'y a que Dieu qui puisse nous ôter notre place! » M. Dufrêne n'échappa à une correction manuelle qu'en disant : « Madame, respectez mes cheveux blancs. »

(2) On nous a même assuré que, pendant l'expédition contre Geffrard, les *zinglins*,

vrai, sur les dispositions de la plèbe de Port-au-Prince; mais tout ce qu'on pouvait espérer de l'inertie nègre, c'était une neutralité compatissante. A défaut même des *piquets*, attendus d'un moment à l'autre et dont aucun lien de compérage ou de voisinage n'enchaînerait le bras, il suffisait d'une poignée de soldats gagnés par l'argent ou la boisson, ou au besoin par la terreur, pour commencer, au premier mot de Soulouque ou de Vil-Lubin, une Saint-Barthélemy de mulâtres, devant laquelle le fatalisme africain n'eût trouvé que l'exclamation : *Pauvés diabes* (pauvres diables)! Quant à prendre les devans de façon à utiliser cette neutralité contre Soulouque lui-même, qu'elle eût surpris et déconcerté, les mulâtres n'y osaient pas songer. Le favori Delva, qui passait pour parler à bon escient, avait dit aux employés : « Les gens de couleur ont oublié que le 16 avril 1848 a été leur Waterloo; mais, s'ils bougent, je détournerai la tête, et ils seront tous massacrés! » Surveillés et éparpillés comme ils étaient, ceux-ci auraient été égorgés isolément à la première tendance de concert. Pour comble d'anxiété, l'attente était aussi dangereuse que l'action. L'impératrice répétait en manière d'avis à ses bonnes amies des deux couleurs (nous traduisons) : « Les mulâtres et les mulâtresses devraient envoyer dire au général Geffrard de se tuer, car, si *le général Geffrard attaque* Port-au-Prince, ils seront tous massacrés, *même les enfans*. »

Quand, vers le milieu de la journée du 11, le canon d'alarme annonça que Geffrard se trouvait à une lieue et demie de la capitale, les bourgeois eurent donc un quart d'heure d'angoisse horrible, durant lequel ils se demandèrent si ce signal des grandes crises nationales n'annonçait pas aussi, comme en 1848, le commencement des massacres. Sa majesté se borna heureusement à faire une tournée en ville, et à son retour au palais, où les consuls l'attendaient en corps, elle donna à ceux-ci l'assurance que « l'ordre ne serait pas troublé. » En effet, un calme et une régularité sinistres président dès ce moment aux préliminaires de la tuerie projetée. Le 12 janvier, ordre du jour contre les embaucheurs de troupes, et, vu l'effrayante élasticité de ce mot dans un moment où tout homme valide est réputé soldat, les bourgeois en sont réduits à s'éviter les uns les autres, n'osant même pas, quand le hasard les rapproche, échanger un regard qui pourrait être surpris et interprété; mais leur dissémination dans la ville et sur les lignes de défense aurait eu, au mo-

que Soulouque avait laissés à Port-au-Prince pour garder la maison, avaient fait offrir à ce qu'il y restait de bourgeois de s'associer à un mouvement révolutionnaire. Craignant, soit de n'être pas appuyés à temps par l'armée insurrectionnelle, soit d'avoir affaire à des agens provocateurs, les bourgeois avaient éludé cette offre, dont la sincérité fut plus tard constatée.

ment voulu, l'inconvénient de trop diviser la besogne ou de faciliter les évasions, et dès le lendemain 13 le triage commence. Une publication invite d'une part les fonctionnaires, d'autre part les autres citoyens, c'est-à-dire les bourgeois non fonctionnaires, à se rendre, ceux-ci à la place, ceux-là à leurs bureaux. Tandis que les deux catégories de suspects sont parquées et gardées à vue à l'intérieur, les *zinglins*, qui continuaient de tromper Soulouque par leur empressement enthousiaste à accepter les nouvelles distributions d'argent que leur faisait sa majesté, les *zinglins* reçoivent mission de garder toutes les issues de la ville, de telle façon que le mulâtre du dedans et le mulâtre du dehors ne puissent se faire signe sans apercevoir entre eux le bourreau. Le 14 au soir, les barricades élevées à la hâte entre les lambeaux de fortifications qui entourent Port-au-Prince sont à peu près terminées, et le massacre (on l'a vérifié plus tard) est décidé pour le lendemain 15, dans l'après-midi. Il devait commencer par la prison. Qu'on ne se récrie pas. Persuadé qu'en tuant des bourgeois, il tuait à coup sûr des adhérens de Geffrard, Soulouque n'eût pas même compris, dans sa logique de sauvage, qu'on trouvât un côté douteux à cette boucherie humaine, aussi légitime et d'aussi bonne guerre à ses yeux que le fait de surprendre et de passer au fil de l'épée les avant-postes insurrectionnels. Qu'était-ce au fond qu'un massacre de bourgeois? Une sortie à l'intérieur. Si Soulouque y comprenait cette fois les femmes et les enfans, c'était par pure prévoyance, sans plus d'animosité personnelle, mais aussi sans plus d'hésitation qu'on n'en met à détruire les munitions et à enclouer les canons dont l'ennemi pourrait plus tard se servir. Accoutumé d'ailleurs par les scènes de 1848 à voir la terreur se traduire autour de lui par la prostration la plus complète et jamais par l'emportement du désespoir, il comptait faire de cette tuerie deux coups, et spéculait contre les mulâtres de l'armée assiégeante sur l'éloignement instinctif du bétail pour l'abattoir. L'empereur s'endormit avec confiance sur ce beau rêve : au premier chant du coq, l'empire n'était plus.

Entre trois et quatre heures du matin, Soulouque fut éveillé en sursaut par les généraux de service au palais qui entraient dans sa chambre en disant à demi-voix : « L'empereur, *tendez! tendez* (entendez)! c'est les ennemis. » Il se souleva à demi, le coude sur l'oreiller, et écouta d'un air qui dénotait plus d'incrédulité que de surprise. Aux derniers éclats de la diane se mêlait un murmure confus où dominait tantôt isolément, tantôt comme par ondées, le cri strident des enfans et des femmes. « Ça? c'est les prisonniers, » dit l'empereur après quelques secondes d'attention; puis, d'un ton de contrariété : « Quelle heure est-il? Bientôt quatre heures... Les imbéciles! c'est

à quatre heures du soir que j'avais dit!... » Et moitié bâillant, moitié maugréant, en brave père de famille dont l'unique chagrin serait d'avoir des serviteurs distraits ou trop zélés, il laissa retomber sa tête sur l'oreiller. Une seconde après, il dormait d'un sommeil d'enfant. La cruauté raisonnée de Tibère, la cruauté sensuelle de Néron, la cruauté morne et atone des césars imbéciles pâliraient à première vue devant cet invraisemblable sommeil, qui, tout bien considéré, n'est encore une fois que Soulouque à sa plus simple expression, Soulouque dans sa bonhomie et dans sa prud'homie de logicien nègre. En ordonnant un massacre qu'il jugeait nécessaire au maintien de l'empire, il se sentait simplement quitte envers sa conscience. Parmi les personnes vouées par lui au bourreau, il comptait de nombreuses amitiés privées; mais, selon la formule africaine, ce n'était pas « jour à l'amitié, » et ce qu'il prenait pour les hurlemens des prisonniers égorgés pouvait tout au plus lui apporter l'impression que causerait le bruit des pompes au propriétaire dont la grange serait menacée d'incendie : une impression de sécurité. Peu lui importait, pourvu qu'on éteignît le feu, que ce qui allait couler à cette intention fût rouge.

Ce nouveau somme de sa majesté fut du reste de courte durée. Le bruit croissant de l'extérieur, l'entrée précipitée d'autres généraux qui apportaient cette fois des nouvelles positives, forcèrent Soulouque à se lever, et le son d'une fanfare inusitée, mais qui évoquait chez lui un souvenir de jeunesse, vint paralyser subitement ses mains, en ce moment occupées à rattacher le plus indispensable des vêtemens, lequel resta par ce fait entre-bâillé jusqu'au soir. Si nous consignons ce minime détail de mise en scène, c'est qu'il devait nuire considérablement à la solennité du cinquième acte. — « C'est la marche du Nord! » dit le vieux monarque d'une voix faible. Cette marche, qui, un demi-siècle auparavant, annonçait aux mulâtres terrifiés de l'ouest l'approche du roi Christophe, c'est-à-dire l'extermination, avait été adoptée par l'armée insurrectionnelle, et leur apportait cette fois la délivrance. Voici ce qui s'était passé.

Pendant que Soulouque concentrait tous ses moyens de surveillance sur les bourgeois, dont l'unique préoccupation était de retenir leur souffle en comptant les secondes qui les séparaient du moment fatal, Geffrard avait fait ce calcul très sage, que le concours des prisonniers est bien moins décisif que le concours des geôliers. Au lieu de s'aboucher avec ses partisans naturels, qu'il eût achevé de compromettre sans grand profit pour la cause commune, il avait concentré tous ses moyens d'action sur les *zinglins* et la garde impériale, c'est-à-dire sur les gardiens de l'enceinte et les gardiens du

palais. Le 14 au soir, il recevait l'adhésion écrite du commandant de l'artillerie de la garde, qu'il savait homme à ne s'engager qu'à coup sûr. Quant aux *zinglins*, que le poste de confiance à eux assigné par Soulouque mettait depuis plusieurs nuits en rapport avec les émissaires de l'insurrection, Geffrard pouvait compter qu'ils seraient, au moment voulu, aveugles, sourds et muets. Ce même soir du 14, le commandant de la place, Dessaline (1), put, en faisant sa ronde, surprendre entre les sentinelles des intelligences qui n'étaient pas prévues par l'ordre du jour : des chocs mystérieux de cailloux se répondaient d'un poste à l'autre sur toute la ligne. Dessaline se souvint par bonheur à temps de la maxime nègre : qu'en toute affaire délicate il faut dire : *Hunh!* ce qui revient à ne rien dire, et il garda la remarque pour lui.

Aucun cri d'alarme ne donna en conséquence l'éveil quand, vers trois heures du matin, l'armée insurrectionnelle arrivait à pas de loup à la porte Saint-Joseph, entrée principale de la ville. Les complicités de l'intérieur n'allaient pas, il est vrai, jusqu'à ouvrir cette porte, car, encore une fois, toute conspiration nègre est essentiellement expectante. Force fut donc à Geffrard de prendre à son compte cette partie de la besogne. Il attendit pour cela que la diane et le remue-ménage qui s'ensuit vinssent distraire l'attention des postes douteux et fournir un prétexte de distraction aux postes gagnés. A ce signal, quelques insurgés qui connaissaient les lieux s'ouvrent un facile passage dans la barricade voisine, se glissent comme des couleuvres jusqu'à la porte, et l'ouvrent en dedans d'un tour de main : une minute après, la principale colonne républicaine pénétrait dans la ville sans trouver plus d'obstacles qu'au retour d'une simple promenade militaire. Le reste de l'armée s'était divisé en détachemens qui entraient à la même minute par d'autres points de l'enceinte en convergeant sur un centre commun, de façon à balayer au passage, et à prendre au besoin entre deux feux les résistances imprévues qui pouvaient çà et là surgir ; mais il n'y eut pas ombre de résistance. Un seul poste, qui n'avait pas sans doute reçu le mot, avait fait mine d'arrêter l'un des détachemens républicains, lorsque le chef de ce détachement, imitant à son insu le trait de Vauban surpris par une sentinelle dans les fossés d'une place ennemie, se posa l'index sur la bouche en disant avec mystère : « Chut! »

(1) Il remplaçait depuis deux jours le redouté Vil-Lubin, envoyé à Pétion-Ville pour faire de là, à un moment donné, une diversion contre les insurgés. A Kingston, où l'a jeté un exil peu mérité, Dessaline raconte naïvement ce fait, ajoutant que, peu d'heures après, quand il entendit autour de lui les cris de *vive la république!* il décampa, transi de peur, en criant *vive la république! moé tout* (moi aussi)! Ce Dessaline est le produit d'un viol commis par l'empereur de ce nom sur une femme de couleur du sud.

Déconcerté par ce signe inattendu d'intelligence, le poste resta machinalement fixe et coi, et dans le temps qu'il mettait à se reconnaître, les insurgés achevèrent de passer, ce qui donna subitement un autre cours à ses scrupules d'obéissance passive : « Maintenant que vous êtes tous entrés, dirent les soldats aux arrivans, « vive la république! *nous tout* (nous aussi)! » Partout ailleurs, lorsque l'adhésion n'était pas instantanée, l'hésitation des soldats de garde se réduisait, à peu de variantes près, à feindre l'inattention à l'apparition du premier peloton républicain, autant pour se donner le temps de réfléchir que pour sauver leur décorum de sentinelles. Dès que le peloton devenait compagnie, ils regardaient avec une anxiété bienveillante, et enfin, quand la compagnie se changeait en bataillon, ils se mettaient avec enthousiame à la queue, en criant tous les premiers : « Vive la république! vive Geffrard! »

Sans s'être donné le mot, la population entière était évidemment aux aguets, car ce cri, parti simultanément de divers points de l'enceinte, produisit sur la double ligne des rues l'effet d'une traînée de poudre sur une décoration pyrotechnique arrangée à l'avance. En un clin d'œil, les balustres des varandes, les embrasures des fenêtres et des portes vomirent à flots la lumière des torches et des flambeaux que des milliers de bras nus, tenant pour la plupart à des corps également nus (c'est la toilette de nuit de ces climats), brandissaient frénétiquement sur des essaims de têtes crépues où ne brillaient que les yeux et les dents. Le nouveau cri national, sortant en rugissemens métalliques de la poitrine d'airain des nègres, jaillissant en notes suraiguës du gosier des négresses, bégayé par la voix grêle des négrillons, couvrait la discordante tempête des trompettes et des tambours, mais était à son tour dominé par ces stridens éclats de rire qui sont chez l'Africain la dernière expression de l'enthousiasme. C'est cette immense clameur que Soulouque avait prise, entre deux sommes, pour le cri d'agonie des prisonniers. Quant à la bourgeoisie noire et jaune, sa joie était plus recueillie, et se manifestait çà et là sur la joue des femmes par de grosses larmes. La classe de couleur surtout, en s'éveillant libre de cet enfer d'angoisses où elle était enfermée depuis onze ans, croyait voir « un nouveau ciel et une nouvelle terre. » Inutile de dire que le premier soin des vainqueurs avait été de délivrer les prisonniers, qui eux aussi revenaient littéralement à la vie. C'est du reste par là qu'avaient commencé tous les *pronunciamientos* de l'Artibonite et du Nord (1). Revenons au palais.

(1) Une prison seule, celle de Fort-Labouc, ne restitua pas ses prisonniers par la raison décisive qu'ils étaient tous morts. On y trouva, dit un journal de Port-au-Prince, les ossemens de plus de dix-sept cents victimes. Le chiffre nous paraît fort exagéré;

« Où est la garde? faites marcher la garde! » s'était écrié Soulouque après le premier moment de stupeur. On revint bientôt lui dire que la garde refusait de marcher, et alors, dans un trouble explicable, mais sans hésiter, comme s'il s'agissait de la chose la plus naturelle du monde, il reprit : « Allez dire au général Geffrard de m'envoyer une garde! » Qu'on ne voie pas là l'égarement de la peur. En réclamant d'emblée, du même ton qu'il eût mis à revendiquer un droit acquis et incontesté, la protection de l'homme dont, en logique européenne, il devait le plus suspecter la bienveillance, d'un homme dont il avait emprisonné et dont il allait faire égorger la femme et les enfans, Soulouque obéissait à un sentiment parfaitement raisonné, et qui faisait presque autant d'honneur à l'équité africaine du monarque qu'à la proverbiale générosité de son antagoniste. Puisque décidément Mme Geffrard et ses enfans vivaient, les choses demeuraient sur l'ancien pied, c'est-à-dire que Geffrard continuait de rester, selon l'expression espagnole, débiteur d'une vie envers l'homme qui l'avait acquitté douze ans auparavant, et celui-ci présentait avec confiance sa facture.

Cette confiance ne fut pas trompée. Geffrard, sans même laisser achever l'envoyé du monarque, prit l'engagement de protéger la personne de celui-ci, se bornant à exiger une abdication signée, exigence qui, dans la situation respective des deux parties, pouvait à la rigueur passer pour une politesse. « *Ba-moé* (donnez-moi) *plume moé!* » dit tout uniment Faustin, dont l'impatience de signer ne put être satisfaite qu'une heure après, au consulat de France, et que cette réponse trouva en pleins préparatifs de déménagement, au milieu de coffres qu'il aidait lui-même à remplir par brassées de tous les objets qui lui tombaient sous la main.

V.

Si l'on a bien voulu suivre jadis avec nous la longue série des gradations par lesquelles le bon, l'humble, le timide commensal des antichambres de Boyer était devenu l'implacable Faustin Ier, la fatalité couronnée d'un peuple, en se transfigurant du tout au tout à chacun des nombreux échelons de cette métempsycose visible qui commence à Jocrisse et finit à Tibère, on aura compris que l'ex-empereur, comme Toussaint, comme Christophe, comme neuf nègres

mais il est certain que Soulouque envoyait là ceux dont il voulait se défaire sans bruit. Les plus heureux, les *protégés* parmi les hôtes de cet enfer, étaient ceux qu'on mettait à mort à leur arrivée. L'agonie des autres durait en général une quinzaine de jours. L'un des premiers actes du comité révolutionnaire du nord fut de décréter la destruction de ces oubliettes.

sur dix, était ce que le faisaient successivement les circonstances, allant chaque fois jusqu'à l'extrême, — faute précisément d'une individualité qui résistât à l'impulsion reçue. L'échelle croulant, Faustin se retrouvait donc d'emblée au niveau du bonhomme Cuachi, — un peu endolori, il est vrai, de sa chute, — mais ne voyant plus rien, ne se remémorant plus rien au-delà de son modeste horizon de locataire qui déménage, — un horizon de bagages à enlever. Les assistans, qui s'attendaient à quelque désespoir suprême ou à quelque beau silence d'orgueil morne, n'en revenaient pas. — « Général, prends ça... Ministre, portez-moi vite ça... Duc, duc, *bon Guié!* duc, f... tout ensemble sans arranger!... » Telles étaient les préoccupations du pauvre vieillard, si effrayant dans son lit il y avait à peine une heure. On aurait pu croire qu'il avait complétement perdu le sentiment de la situation, sans cette exclamation : « Ah! je ne me laisserai pas prendre, moi! » qu'il répétait avec une insistance machinale, et qui, dans sa position de prisonnier, pouvait également passer pour une distraction de terreur ou pour un dernier et naïf subterfuge de vanité. Parmi les objets apportés à la hâte de tous les points du palais, il y avait une véritable cargaison d'assignats (1) tout neufs que Soulouque distribua par poignées à son entourage. Une bonne partie de ces assignats échut aux soldats de la garde impériale, qui cessèrent momentanément leurs cris de *vive Geffrard* pour recevoir avec la déférence d'usage les largesses de sa majesté. Soulouque, en revanche, comptait et couvait d'un regard jaloux une soixantaine de boîtes à savon qu'il ne remit à porter qu'à des personnes de confiance, ministres, généraux, aides-de-camp, femmes du palais. Ces boîtes étaient pleines d'or sonnant (2).

Vers sept heures, Soulouque, avec sa famille et ses bagages, se rendit, ainsi que c'était convenu, au consulat général de France. C'était le seul lieu d'asile qu'il eût respecté lors des massacres de 1848, le seul dont il eût, à son tour, le droit d'invoquer l'inviolabilité. L'ex-empereur était accompagné de tous les personnages qui l'avaient assisté dans son déménagement précipité, et l'ex-garde impériale formait l'escorte, sans que rien dans l'attitude des soldats trahît autre chose qu'une obéissance machinale et routinière à la consigne. Soulouque, l'air toujours plus préoccupé qu'irrité ou effrayé, tenait un pistolet de chaque main, se retournant à droite, à gauche, derrière lui, avec une brusquerie qui imprimait à son obèse rotondité une mobilité comique. Ce détail, joint au débraillé persistant de son pantalon, débraillé qui contrastait si fort avec la cor-

(1) On a retrouvé encore au palais pour une valeur de 2 millions de gourdes haïtiennes, sans compter ce qui a pu disparaître lors du pillage.

(2) Environ 1,500,000 francs.

rection et la réelle distinction de la tenue habituelle de Faustin Ier, ne dut pas peu contribuer à abaisser jusqu'au diapason d'une raillerie plutôt compatissante qu'insultante l'explosion d'outrages qu'on pouvait craindre d'une populace déchaînée.

Mais les quolibets glissaient cette fois sans l'entamer sur l'épiderme, ordinairement si sensible, du vieil empereur, qui était tout entier à la surveillance de ses bagages. Ce qui le faisait à chaque instant se retourner, c'était notamment une certaine malle en cuir verni qu'il cherchait avec une visible inquiétude des yeux à chaque remous du cortége, et en s'écriant : *Où ti-li malle clairé moé là?* (littéralement : où est-elle ma *malle qui luit?*) Le soldat qui la portait semblait affaissé sous le poids, et finit par menacer de lâcher tout si on ne lui venait en aide. Soulouque jeta vivement son chapeau à terre, et, ouvrant ses bras comme pour recevoir le précieux fardeau, dit : *Ba-moé bagaye moé,... moé poté li moé-même* (donnez-moi mes affaires, que je les porte moi-même)! Il ne fallut rien moins que les instances des généraux et de l'impératrice pour l'empêcher d'offrir au monde le spectacle navrant d'un empereur chargeant sa malle sur ses propres épaules. Cette malle ne renfermait, on le devine, ni des secrets d'état, ni même la couleuvre sacrée du vaudoux, laquelle fut retrouvée au palais le 21 (1), mais bien des bijoux, plus une somme monnayée qu'on estime à 500,000 fr.

Un incident de tout autre nature marqua le trajet du palais au consulat. Quand l'ex-empereur passa devant la maison de ce général Toussaint dont nous avons raconté la mort, la veuve du supplicié lui montra le portrait de celui-ci, en disant d'une voix tragique et lente : « Soulouque, Soulouque, regarde Alexis Toussaint que tu as assassiné!... C'est aujourd'hui ton propre enterrement, auquel Dieu, pour te punir, te fait assister toi-même. » D'après les uns, Soulouque, à la vue de l'image qu'on lui présentait, se serait écrié, dans une espèce d'égarement : « Donnez-moi, donnez-moi mes pistolets (il les avait aux mains), que je tue cette méchante femme!..» Mais, d'après une autre version beaucoup plus autorisée, il aurait baissé la tête avec découragement. Il était en effet impossible que cette idée d'enterrement n'eût pas traversé comme un sinistre éclair ses préoccupations d'avare, quand son regard, à la recherche de la *malle qui luit,* tombait sur la partie féminine du cortége. L'impératrice, les princesses, les suivantes, avec cet instinct de mise en scène particulier à la race noire, marchaient à la file, d'un pas lent et compassé, couvertes, selon les rites du deuil

(1) Personne n'a pu me dire ce qu'elle était devenue. Il est probable que quelque *papa-loi* l'aura pieusement recueillie.

biblique, de vêtemens usés et fanés. Adélina, qui, à ce moment, était réellement belle de désolation grave et résignée, portait la coiffure des jours funèbres, le mouchoir blanc « amarré aux trois pointes. » Dans le contraste de ce défilé de Jérusalem captive avec le vieillard affairé, effaré et poussif qui guettait si ardemment sa malle, et le brouhaha railleur de cette foule dont les types hétérogènes et multicolores s'entremêlaient d'uniformes dépareillés, il y avait comme un suprême résumé de ce fantastique règne et de ce fantastique pays, — je ne sais quoi d'incohérent et d'agaçant tenant le milieu entre le rire, l'émotion et le rêve. Qu'on imagine Harpagon égaré dans un bas-relief pharaonique dont les solennelles théories s'avanceraient, un jour de mardi gras, entre des gardes nationaux barbouillés d'ocre et de noir. Quand on fut arrivé au consulat général de France, M. Mellinet, notre chargé d'affaires, insista vainement auprès de l'ex-majesté pour qu'elle se hâtât d'entrer dans ce lieu d'asile. Comme un capitaine dont le navire sombre, et qui tient à honneur de ne passer que le dernier dans la chaloupe de sauvetage, Soulouque s'obstina à ne franchir le seuil que lorsque tous ses bagages furent en sûreté. Si le navire était perdu, la cargaison, grâce à Dieu, était sauve.

Un cruel crève-cœur était cependant réservé sur ce dernier point à l'ex-monarque. Le nouveau gouvernement signifia qu'il s'opposerait à l'embarquement des soixante boîtes à savon, qui en effet durent être laissées au consulat de France, d'où on les transporta peu après au trésor (1). Est-ce à la pénible impression que Soulouque en ressentit qu'il faut rapporter le beau mouvement de désespoir dont les hôtes du consulat furent témoins? Je ne puis garantir que l'authenticité de la scène. A un moment où tout le monde avait les yeux sur lui, Soulouque prit un des pistolets et se l'appuya résolûment sur le front. Les cris : « Empereur, cher empereur! qu'allez-vous faire?... ne vous tuez pas! » s'élevèrent aussitôt au milieu des gémissemens des femmes; mais, par un concert instinctif qu'explique la crainte qu'au moindre mouvement des assistans la détente

(1) Par cette confiscation et celle de ses innombrables propriétés immobilières, Soulouque se trouve réduit pour tout avoir à ce que contenait la *malle qui luit* (l'autorité voulut bien la considérer comme bagage), plus à une trentaine de mille piastres placées en France et en Angleterre au nom de l'impératrice, et à un autre placement en son propre nom qui peut s'élever à 100,000 piastres. Encore n'est-on pas bien sûr que ce dernier placement n'eût pas été retiré d'Europe. Les généraux auxquels l'ex-empereur consignait ses tafias lui doivent en outre, il est vrai, d'assez fortes sommes; mais le recouvrement en est fort douteux. Soulouque ayant chargé de Kingston son ancien ministre Guerrier-Prophète (devenu d'emblée ministre de la république) de réclamer ces sommes, Geffrard a formellement prié celui-ci de décliner la commission, ajoutant avec esprit qu'il n'était pas mauvais que les généraux vissent dans Soulouque un créancier.

partit, personne ne fit un mouvement pour arrêter le bras de l'empereur, ce que voyant, celui-ci remit tranquillement le pistolet sur la table en disant d'un ton dégagé et comme s'il sortait d'une distraction : « Au fait, je serai revenu dans quinze jours! »

Après avoir conduit Soulouque jusqu'au consulat de France, la garde impériale et la populace rebroussèrent chemin vers le palais, dont la dévastation commença. Dévastation n'est pas le mot en stricte justice : on ne brisait rien, on se contentait d'emporter tout. Pour que la chose allât plus vite, les pillards faisaient la chaîne aux portes et la courte échelle aux fenêtres. Il y en eut pour tout le monde, car Soulouque venait justement de faire somptueusement meubler la demeure impériale, remise à neuf et agrandie d'un étage. L'infortuné ne s'y était réinstallé que depuis quatre jours, à son retour de la Gorge-Marie. Le nouveau président ne put arriver à temps pour mettre le holà à ce naïf brigandage, occupé qu'il était à promulguer, du tribunal de commerce, où il s'était momentanément installé, les premiers actes du gouvernement, et à prendre des mesures dont la plupart avaient pour objet la sûreté de Soulouque et des deux hommes les plus compromis par la chute de celui-ci : Delva et Vil-Lubin. Il est du reste à noter que l'armée révolutionnaire proprement dite resta complétement étrangère au pillage (1). Les soldats de l'Artibonite et du Nord se bornaient, pour tout dégât, à faire sauter la hampe des drapeaux de Soulouque, en disant : *Nègue-là volo jouque li mettait malfini en haut drapeau li* (ce nègre-là était si voleur, qu'il avait mis un malfini au haut de son drapeau), — qu'il avait pris le malfini pour emblème. — Le malfini, dont les habitudes de rapine ont donné lieu à une foule de proverbes créoles, est l'oiseau de proie du pays, le seul qui ait une vague ressemblance physique avec l'aigle. La couronne du sacre (un chef-d'œuvre de l'orfèvrerie parisienne) échappa aux recherches des pillards. On ne la retrouva qu'au bout de cinq jours, et la presse européenne a retenti des trois coups symboliques par lesquels Geffrard, après sa prestation de serment, brisa métaphoriquement cette couronne, aujourd'hui déposée au trésor public, mais dont la véritable place est au musée Barnum. Plaise à Dieu seulement que les Américains ne viennent pas un jour la prendre sans la payer!

Quand éclata l'insurrection, il n'y avait pas en rade un seul bâtiment de guerre étranger, et M. Mellinet, le consul-général de France, voyant venir le moment où l'ascendant moral des consuls

(1) Dans sa longue marche sur Port-au-Prince, l'armée révolutionnaire, chose plus remarquable encore, n'avait volé ni une poule ni une banane. Le soldat payait tout ce qu'il prenait. Ce miracle de discipline (car c'en est un pour le pays) suffirait seul à donner la mesure de l'ascendant de Geffrard.

ne suffirait plus à contre-balancer les vindicatives fureurs de Soulouque, avait expédié en toute hâte à La Havane un navire marchand pour réclamer l'assistance du premier pavillon européen qui se trouverait disponible. Ce navire avait rencontré justement en route la frégate anglaise de transport *Melbourne*, qui ramenait de la Jamaïque en Europe un détachement d'artillerie, et qui n'hésita pas à relâcher à Port-au-Prince, où elle était arrivée fort à propos, mais pour recevoir d'autres proscrits que ceux dont elle venait assurer le salut. Le *Melbourne* consentit à rebrousser chemin vers Kingston pour y déposer l'empereur et sa famille. Même au fort de ses contrefaçons napoléoniennes, celui-ci n'eût certes pas ambitionné le dénoûment qui, par un dernier trait de ressemblance, l'obligeait à s'abandonner à l'hospitalité anglaise. Nous regrettons d'avoir à dire que cette hospitalité n'eut rien d'écossais. Soulouque compta au commandant, avant de s'embarquer, la somme assez ronde de 10,000 piastres (un peu plus de 50,000 francs).

L'embarquement eut lieu entre quatre et cinq heures du soir. Par une délicatesse caractéristique de Geffrard, le soin de veiller tout spécialement à la sûreté personnelle de Soulouque avait été confié, dès les premiers momens et avec les pouvoirs les plus étendus, à l'homme même que celui-ci avait chargé de réclamer la protection du vainqueur, le général Fils-Aimé, lequel se tenait aux abords du consulat de France avec une division entière, prête à s'ouvrir en deux sur le passage de l'ex-majesté pour la protéger contre les insultes. Malgré tout, Fils-Aimé n'osa point prendre sur lui d'admettre dans le cortége Vil-Lubin, dont le seul aspect eût probablement détruit, non-seulement dans le peuple, mais encore dans l'escorte, l'effet des proclamations et des harangues que le nouveau gouvernement lançait depuis le matin pour monter les esprits dans le sens de la générosité (1). Geffrard avait eu, peu d'heures auparavant, toutes les peines du monde à soustraire l'ex-gouverneur à la fureur de la population lorsqu'on menait celui-ci au consulat de France. Soulouque et sa famille sortirent accompagnés non-seulement par les officiers du *Melbourne*, mais même par un détachement des artilleurs que ce bâtiment transportait.

Le vieil empereur donnait le bras à un des officiers, qui, par une lubie britannique assez étrange, imagina de crier : « Vive l'empereur! » Un véritable rugissement, où l'on pouvait à peine démêler les cris de « vive Geffrard! vive la république! » tant l'explosion en fut instantanée, répondit dans la foule et jusque dans l'escorte

(1) Il n'y a pas de population plus prompte à symboliser ses sentimens. Ces harangues avaient déjà eu pour résultat de faire pavoiser la ville entière de drapeaux blancs, en signe de paix et de réconciliation.

à cette imprudente provocation. Fort heureusement, et soit par habitude machinale, soit par l'ordre exprès de Geffrard, qui, dans son généreux parti-pris de dérouter l'animosité populaire, était homme à ne pas dédaigner les petits moyens, les tambours se mirent à battre aux champs, ce qui fit succéder aux clameurs le silence de la surprise.

— Pourquoi bat-on aux champs pour ce monstre? dit enfin une voix partie de la foule.

— Est-ce que nous ne battons pas aux champs pour les condamnés qu'on mène exécuter? répondit très à propos une autre voix.

— Et pour les généraux qu'on enterre? ajouta une troisième.

— Oui, oui, c'est l'enterrement du général Soulouque, s'écria la foule, dont la colère se tourna en quolibets.

A l'arrivée du cortége sur le quai du Monopole, deux canots du *Melbourne* vinrent prendre l'empereur et sa suite. M. Mellinet aida Faustin Ier à descendre, et une dernière explosion de huées, où les malédictions reprirent le dessus sur les rires, salua le jet cadencé des avirons qui emportaient au large ce vieil enfant terrible de l'histoire.

Comme le *Melbourne* restait en rade pour recueillir les généraux Delva et Vil-Lubin, que la population tenait obstinément bloqués au consulat de France, Soulouque put, le surlendemain, assister au retour de l'*Africain*, ce navire qu'il avait expédié dans le sud pour aller chercher les *piquets*. L'*Africain* ne ramenait qu'un régiment de troupes régulières qui, en apprenant le mouvement de Port-au-Prince, se débarrassa avec enthousiasme de ses aigles. Quant aux *piquets*, le commandant des Cayes, Jeannot Moline, n'avait pu en réunir dans les plaines des environs que cent quarante, lesquels avaient déserté la nuit même en disant « que les gens de Port-au-Prince n'avaient pas tort de désirer la chute de Soulouque. » Les *piquets* de Jérémie avaient fait une réponse analogue. Je laisse à deviner si, une fois assurée de cette neutralité bienveillante des campagnes, la bourgeoisie décimée du sud hésita à acclamer le mouvement de Port-au-Prince. Jeannot Moline et les autres généraux de cet acabit, qui, la veille encore, juraient publiquement de massacrer les *mulâtres*, se firent particulièrement remarquer par l'effusion nègre de leurs sentimens fraternels. Dans cette partie du territoire comme dans l'Artibonite et le Nord, le clergé seconda doublement Geffrard, soit en donnant le branle au mouvement, soit en calmant les esprits partout où l'enthousiasme républicain menaçait de dégénérer en vengeances personnelles. Voici du reste un échantillon des sentimens aussi excentriques que rassurans dont est animé

ce clergé à l'endroit des institutions républicaines : c'est la péroraison d'un sermon du curé de Miragoane.

« Jésus-Christ lui-même improuva tacitement le gouvernement monarchique par sa conduite en présence d'Hérode. Pourquoi le Sauveur du monde ne voulut-il répondre un seul mot à Hérode, qui lui adressa plusieurs questions? Ah! c'est parce qu'Hérode était un des rois de la terre! Il répondit cependant à Pilate et au grand-prêtre, parce que ces deux autorités subalternes pourraient bien avoir le cœur et l'esprit républicains, parce que de telles autorités ne sont nullement incompatibles avec un gouvernement démocrate. Qu'on ne vienne pas me dire que lorsque Jésus-Christ dit : *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César,* il ait voulu honorer les rois de la terre, les empereurs, etc. Erreur, mes frères, erreur : par le mot César, Jésus-Christ n'a voulu entendre autre chose que les chefs des nations, pourvu qu'ils soient démocrates, car après tout ce serait avancer un paradoxe en disant que Jésus-Christ ait pu se contredire : or il se serait visiblement contredit s'il nous ordonnait d'honorer les rois de la terre, tandis que tout son Évangile n'est qu'un code de lois littéralement républicaines. — Puisqu'il en est ainsi, plus de rois, plus d'empereurs sous le beau ciel d'Haïti! République, république, jusqu'à la fin des temps! Ainsi soit-il. »

On ne note pas une tempête, et je renonce à raconter la bacchanale d'enthousiasme et d'allégresse à laquelle Port-au-Prince fut livré les premiers jours. Soulouque, — nous lui devons bien cette amende honorable, — Soulouque n'avait pas décidément abusé de la force humaine en obligeant ses sujets à danser et à chanter jusqu'à trois ou quatre fois vingt-quatre heures sans désemparer. On remarqua notamment l'exaltation d'une très jeune négresse, occupée du matin au soir à coudre ensemble les lambeaux de toile sur lesquels le pamphlétaire du pays, l'avocat Mullery, traçait en caractères d'enseigne des inscriptions de circonstance, et qui, les yeux hors de la tête, le cou crispé, criait régulièrement à chaque point, d'une voix qui reproduisait le rhythme violent et saccadé du geste : « A bas *le* tyrannie! A bas *le* barbarie! » Autour du consulat de France jaillissaient jour et nuit sans interruptions toutes les pittoresques métaphores de la rhétorique nègre, tantôt en apostrophes furieuses ou railleuses aux deux réfugiés, tantôt en causeries amicales avec M. Mellinet, le « *chai* consul, » que les femmes du peuple engageaient, avec toutes les précautions oratoires de la câlinerie africaine, à livrer au moins Vil-Lubin. Quelques-unes de ces solliciteuses déclaraient se contenter d'un morceau de l'ex-gouverneur. Une vieille négresse criait à celui-ci : « Vil-Lubin, Vil-Lubin, *si ver connin crime to fait ici, yo va répugné cadavre toué quand t'a mourir;* — si les vers du sépulcre connaissent tes crimes, ils répugneront à ton cadavre! » Une autre disait à l'ex-grand-

chancelier, dont le plus gros crime, entre nous, est d'avoir, dans les cinq ou six dernières années, été seul à recueillir les largesses du maître (1) : « Delva, croix d'honneur *toué* (à toi), perdu dans cinquième. » — Geffrard parvint à faire évader Delva dans la nuit du 18 au 19, et Vil-Lubin dans la nuit suivante. Vil-Lubin, en prenant congé de notre consul-général, lui dit la larme à l'œil : « Consul, je ne sais comment vous remercier de votre hospitalité; mais acceptez la seule chose que je possède encore au monde. » Et il offrit son coco-macaque à M. Mellinet. Le désir d'empêcher cette double évasion était tel chez le peuple, que les hommes du port, à chaque colis de dimensions suspectes qu'ils embarquaient, le secouaient violemment, puis y appliquaient l'oreille pour bien s'assurer que ce colis ne renfermait ni un ex-grand chancelier, ni un ex-gouverneur.

Nous sortons de l'anormal et du fantasque pour rentrer dans la véritable histoire, et dans l'histoire à son moment le plus intéressant, celui où une agrégation humaine tend à devenir nation. Geffrard commence à peine; mais, rapprochés les uns des autres, ses premiers actes nous apportent déjà la conviction qu'Haïti a trouvé à la fois en lui l'intelligent trait d'union qu'appelaient d'instinct des élémens jusqu'ici inconciliables et l'homme le plus apte à leur donner séparément satisfaction. Le président Geffrard réunit, avec les moyens d'action et les ressources de popularité qui semblaient être jusqu'ici le lot exclusif des chefs noirs, ces garanties intellectuelles et morales qu'un incurable sentiment de faiblesse a constamment neutralisées ou fait dévier dans le gouvernement des chefs jaunes. Geffrard, c'est Pétion complété. Finissons-en donc, en manière d'épilogue, avec les étranges personnages que sa présence a chassés pour jamais, nous l'espérons, de la scène.

Delva et Vil-Lubin allèrent rejoindre sur le *Melbourne* le maître qu'ils avaient compromis, et qui, pour ses péchés, le leur rendait maintenant si bien. Celui-ci avait, dans l'intervalle, failli devenir fou : la *malle qui luit* s'était égarée dans le tohu-bohu d'un embarquement précipité, et Soulouque ne l'avait retrouvée que le lendemain, à fond de cale. — L'ex-chef de police Dessaline et sa femme, sœur de l'impératrice, étaient également à bord. Le *Melbourne* arriva à Kingston le 22 janvier. Le jeune commandant

(1) L'enquête ordonnée sur la gestion financière du dernier gouvernement s'est limitée aux opérations du *cinquième*, où Soulouque avait mis de moitié M. Delva. On garde prudemment le silence, vu le grand nombre de gens qu'il faudrait compromettre, sur les affaires de fournitures, qui avaient absorbé, durant plusieurs années, le plus clair du produit des douanes.

des tirailleurs haïtiens, M. Pétion Faubert, descendit le premier à terre pour recommander, de la part de Geffrard, la modération aux nombreux émigrés que la proscription ou une crainte justifiée avait jetés depuis onze ans à la Jamaïque. Je me hâte de dire que la tenue de ceux-ci fut on ne peut plus convenable. C'est même l'un des plus notables d'entre eux, M. C. Preston, qui aida l'obèse majesté à gravir l'escalier de la très mauvaise auberge où, sur le refus du principal hôtel de la ville, on avait consenti à la recevoir au prix fabuleux de 500 francs par jour. Les exilés se bornèrent à pavoiser et à illuminer durant une semaine leurs maisons et à faire célébrer une grand'messe, à l'issue de laquelle ils défilèrent en silence devant la demeure de l'ex-empereur.

Soulouque eut beaucoup moins à se louer des autorités et de la population anglaises. A l'aspect de la foule déguenillée et d'allures sinistres qui ondulait sur le rivage, suivant de *warf* en *warf* les mouvemens du *Melbourne*, il n'avait pu se défendre de certaine inquiétude, et envoya demander au général commandant la place une « garde d'honneur. » Le général refusa sèchement, et dit qu'il y avait des *policemen* en ville. L'ex-empereur, qui n'aurait certes pas prévu ce manque d'égards à l'époque où les agens anglais de Port-au-Prince lui prodiguaient les obséquiosités pour utiliser au profit de l'influence britannique l'humeur qu'il ressentait parfois contre le consulat-général de France, l'ex-empereur ne fut donc reçu au débarcadère que par la canaille de Kingston, la plus immonde canaille de ces îles. Une légère altercation conjugale qu'il eut en créole avec l'impératrice au sujet d'une foule de petits paquets noués dans des serviettes et des madras, et dont il ne retrouvait pas le compte, vint heureusement distraire son attention du tonnerre d'invectives et de grognemens qui le saluait à sa descente à terre. Deux sales voitures de louage, contre lesquelles furent lancés des morceaux de brique et des coups de bâton, emportèrent l'empereur, l'impératrice et les deux princesses vers l'auberge. Vil-Lubin, Dessaline et sa femme suivaient à pied, séparés, entourés et injuriés par cette foule hurlante, que les *policemen* du quartier, — les seules autorités présentes au débarquement, — renonçaient philosophiquement à contenir. M. Delva avait eu la prévoyance de débarquer séparément.

Nuit et jour, pendant près d'une semaine, un groupe compacte de curieux stationna devant l'auberge. Des chansons en patois anglo-créole, composées pour la circonstance, étaient chantées par la populace sous le balcon de l'ex-monarque avec accompagnement charivarique d'instrumens de toute espèce. Dans le principe, Soulouque, peu gâté sous ce rapport par sa musique militaire, croyait naïvement

et au pied de la lettre que ces charivaris étaient des sérénades, et il saluait avec une gracieuse dignité les concertans, prenant avec une égale bonne foi pour des acclamations les railleries grossières qui accueillaient sa méprise et que personne ne lui traduisait. Cette illusion ne l'avait même pas complétement abandonné au bout de quelques jours, car il se promenait complaisamment dans la ville, ne voyant dans l'acharnement de la canaille à le suivre que l'obsession d'une admiration indiscrète. — Eh bien! oui, oui, c'est Soulouque, c'est lui. Que lui voulez-vous? Ne l'avez-vous pas assez vu? disait-il à chaque pas avec un mélange de bonhomie et d'impatience à ses inexorables persécuteurs. Du reste, pas l'ombre d'une visite officielle au pauvre vieillard qui avait signé des traités avec la reine Victoria. Le gouverneur se contenta de le faire appeler à quelques jours de là pour lui signifier qu'on aurait l'œil sur lui. Pour que l'avanie fût complète, on a déjà congédié l'ex-monarque de deux habitations, sous prétexte qu'il y apportait des habitudes de laisser-aller nuisibles à l'aspect des plates-bandes.

A part Mme Dessaline, la famille impériale n'est aujourd'hui représentée à Kingston que par l'impératrice, Madame Première, et la sœur puînée de celle-ci, la princesse Célia, que Soulouque a eue d'un autre lit. Parmi les nombreux parens et alliés que Soulouque avait fait inscrire dans l'*Almanach impérial* et par suite au budget, les uns sont rentrés en silence dans l'obscurité et les autres n'ont pas tardé à adhérer à la révolution, — de ce nombre le neveu favori de l'empereur, le prince de Mainville, que Geffrard s'est attaché comme aide-de-camp. La nièce de l'empereur, la princesse Olivette, bonne et charmante créature qui est fort aimée sous tous les rapports, est également rentrée, au bout de quelques jours, à Port-au-Prince; mais, en se ralliant à la république, elle ne s'est pas ralliée à son époux, le prince Océan, qu'elle avait quitté depuis plusieurs années pour son amant, et qui lui refuse le divorce avec une obstination pleine de dignité. Quant à ce prince Océan, il n'avait pas attendu, lui, pour adhérer à l'insurrection, qu'elle fût devenue révolution. Il était depuis longtemps disgracié à la suite d'une querelle d'étiquette où, étant pris de boisson, il avait donné à l'empereur un coup de pied dans le ventre.

Dessaline et Vil-Lubin sont restés à Kingston, et se consolent de l'exil, le premier en espérant qu'un décret viendra bientôt l'y soustraire, le second en racontant avec l'orgueilleuse naïveté d'un peau-rouge les funèbres exploits de son coco-macaque, aussi lourd et plus infaillible qu'un tomahawk. Vil-Lubin fit un jour l'expérience, à ses yeux très curieuse, de prendre cet assommoir par un bout et

d'étourdir un homme en laissant tomber naturellement sur le crâne de celui-ci l'autre bout.

M. Delva s'est lassé, au bout de peu de jours, d'être le fidèle maréchal de cette majesté déchue, d'autant plus qu'il se sentait moins d'analogie avec le Bertrand de l'histoire qu'avec le Bertrand de la fable, et qu'il avait une hâte fort naturelle de venir croquer en pleine civilisation les millions que son maître a tirés pour lui du feu. M. Delva, plus prévoyant que l'ex-empereur, avait placé en Europe l'immense fortune qu'il doit aux libéralités de celui-ci; il se trouve ainsi à peu près soustrait au décret de confiscation dont l'un et l'autre ont été frappés. Disons du reste à l'honneur de l'ex-grand-chancelier qu'il avait personnellement quelque droit d'échapper à cette mesure, si, comme il l'assure, c'est grâce à lui que Soulouque n'aurait pas confisqué en 1848 les biens des mulâtres proscrits.

L'ex-empereur se dédommage de n'avoir plus personne à qui dicter ses mémoires en bavardant comme une pie avec les Haïtiens de passage, dont il accueille avec plaisir et dont il prévient même quelquefois la visite. Il ne tarit pas, on le devine bien, de plaintes sur le décret de confiscation, et quand on lui objecte avec ménagement la responsabilité qu'il a encourue par certaines mesures financières, il jure ne les avoir pas ordonnées. Si on lui oppose sa signature : « Signé, oui, répond-il avec une parfaite bonne foi; mais personne n'a entendu sortir de ma bouche... ça! » ajoute-t-il en faisant claquer son ongle sur sa dent. A ses yeux, une signature n'implique pas de responsabilité morale. C'est le pendant de la réponse invariable que faisaient, au temps de Boyer, les noirs des campagnes, lorsqu'on les traduisait en justice de paix pour non-exécution des contrats d'engagement agricole : *Ous* (vous) *signé nom moé; ous pas signé pieds moé.* A part ces conversations, où il puise une excitation momentanée, le vieil empereur vit dans une espèce de somnolence apoplectique, et qui, jointe aux mauvais procédés de la population, rend ses promenades de plus en plus rares. Il passe des demi-journées entières assis auprès de son habitation, à côté d'un tas de cailloux où il puise ses moyens de défense dès qu'un groupe d'enfans ou de vagabonds fait mine de vouloir le « babier. » Voilà le tableau final. Nous n'avons plus qu'à baisser le rideau sur cette vie où le bon, le naïf, se mêlent d'une façon si bizarre à l'effrayant, et que Dieu, en sa bonté, daignera sans doute peser avec de faux poids dans la balance où il pèse les âmes de sauvages.

GUSTAVE D'ALAUX.

LES CARAVANES

DU

CHEVALIER DE MOMBALÈRE

SCÈNES ET SOUVENIRS DE L'ARMAGNAC.

I.

Le château de Mombalère est certainement un des édifices les plus anciens de l'Armagnac. Le voyageur qui va de Mont-de-Marsan à Auch peut l'apercevoir à droite en sortant de la petite ville de Nogaro. Il est situé au sommet d'une élévation que nous appelons une colline dans le voisinage des Pyrénées, mais qui pourrait passer pour une montagne dans les plaines de la Beauce et dans les environs de Paris. Ses quatre tours crénelées, dont la base se perd dans la cime des chênes, se dessinent fièrement sur l'azur du ciel, et elles sont d'autant plus remarquables que, dans ce pays prosaïque et utilitaire, les autres hauteurs sont couronnées par des moulins à vent.

Ce château appartient encore à un des descendans de la famille qui l'a construit. Il ne serait pas impossible que les Mombalère eussent eu des représentans aux croisades. C'est là du moins une tradition généralement acceptée dans le pays, bien que Villehardouin ni Joinville ne parlent d'aucun chevalier de ce nom. En revanche, on retrouve leur nom dans les mémoires de Montluc, dans ceux d'Agrippa d'Aubigné, et l'un d'eux fut un de ces *couronnels* français dont Brantôme a écrit l'histoire. Les Mombalère avaient embrassé la cause du

protestantisme, et firent, avec Montgommery, cette campagne du Béarn qui fut peut-être cause de la Saint-Barthélemy. Montluc prit et brûla le château. Après le triomphe du roi de Navarre, Bernard de Mombalère, envers lequel Henri IV ne se montra pas ingrat (le fait est à noter), reconstruisit le château et joua un grand rôle dans le pays; mais depuis cette époque la famille de Mombalère ne fit que décliner. La fatalité voulut qu'à chaque génération il y eût un joueur qui mît la baronnie à deux doigts de sa ruine. Lorsque la révolution éclata, les immenses biens de cette famille étaient tellement grevés d'hypothèques, que la nation dédaigna de s'en emparer. A cette époque, le château, qui pendant plus d'un siècle avait été abandonné par ses maîtres, tombait en ruine. L'avant-dernier baron vint y mourir, traqué par ses créanciers, et ceux-ci, qui n'étaient plus retenus par les substitutions, eussent à sa mort achevé de morceler cet immense domaine, si un héritage inattendu n'eût permis au baron actuel d'en sauver quelques débris.

Lorsque j'arrivai dans le pays, le château était occupé par une vieille sœur du baron, d'humeur bizarre et revêche, qui ne sortait de son antre que cinq ou six fois par an, aux grandes fêtes de l'église. Elle étalait alors des toilettes ridicules, tant elles étaient à la fois somptueuses et surannées. Le tiers-état des environs se moquait tant et plus et de ces toilettes et de la morgue aristocratique de celle qui les portait; mais les paysans l'aimaient parce que, malgré son caractère hautain et inquiet, elle était réellement bienfaisante, et ils la respectaient, parce qu'elle appartenait à la plus ancienne famille du pays.

J'avais eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois son frère, mais je ne la connaissais pas. Je craignais de me faire présenter à elle, tant elle était peu abordable. Un matin, il y a environ cinq ans, un messager couvert de boue vint m'annoncer que la demoiselle de Mombalère était morte, et que j'étais prié d'aller à son enterrement, qui aurait lieu le jour même. Ma liaison avec le baron ne me permettait pas de m'abstenir d'assister à cette triste cérémonie. Je partis immédiatement, et je rencontrai bientôt sur la route un grand nombre de personnes de tout sexe et de tout âge qui se rendaient au château. La plupart étaient à cheval, et les femmes portaient, proprement pliée sur le devant de la selle, la *capule* noire dont elles comptaient s'envelopper pour suivre le corps. Cette foule n'était ni attristée, ni silencieuse, et chemin faisant je recueillis un renseignement qui me donna la raison de l'affluence qui se dirigeait vers Mombalère.

On était en hiver; le chemin était étroit et boueux. Un garçon meunier, qui venait en sens contraire de celui que nous suivions,

éclaboussa une vieille femme. Les langues gasconnes ne perdent jamais l'occasion de s'escrimer. La vieille femme et le meunier échangèrent quelques coups de bec.

— Tu seras toujours assez nette, finit par dire le farinier, pour manger de la morue!

La vieille s'arrêta, rejeta la tête en arrière, et, dardant sur son adversaire des regards qui eussent dû le faire rentrer sous terre s'il eût été moins effronté : — De la morue! s'écria-t-elle; tu es un mal appris, un ignorant et un menteur! Qui es-tu, pour insulter ainsi les Mombalère, une famille presque aussi ancienne que le bon Dieu? De la morue! La pauvre demoiselle ne sortira-t-elle pas avec la couronne? et le baron n'est-il pas assez riche pour lui faire la noce? Apprends, gourmand, qu'on a tué cette nuit au château plus de veaux, plus de dindons et de moutons que tu n'en mangeras dans toute ta vie. Tu n'es pas invité, meunier, et c'est ce qui te rend si malhonnête; mais quand tu mourras, ce sera le bourreau qui fera la noce, et on ne mangera pas même de la morue.

Plus j'approchais du château, plus la foule devenait compacte, et quand je pénétrai dans la cour, hommes et chevaux étaient tellement pressés qu'ils avaient peine à se remuer. Devant la porte principale, attelé de deux grands bœufs roux, un char sans ornement, et qui la veille encore avait probablement servi aux besoins de l'agriculture, attendait le corps de la demoiselle de Mombalère. Après quelques instans d'attente, nous vîmes sortir quatre robustes filles de la campagne vêtues de blanc. Elles portaient la bière, qui n'était pas fermée et laissait voir la défunte en grand habit d'apparat. La tête, encadrée de cheveux gris, avait des lignes heurtées qu'elle ne devait peut-être qu'à la souffrance. Une robe de satin blanç ornée de dentelles couvrait le corps amaigri par une longue maladie. Sur la poitrine reposait une couronne de chrysanthèmes blancs, la seule fleur de cette couleur qu'on pût trouver en cette saison. On mit la bière sur le char, et le bouvier pressa silencieusement ses bœufs de l'aiguillon.

Au moment où le corps parut, un silence vraiment religieux régna dans l'assemblée; de gros cierges furent distribués à toutes les femmes, qui, enveloppées dans leurs capules et semblables à des spectres, entouraient le char. La plupart des assistans avaient mis pied à terre : j'en avais fait autant, et, placé auprès du baron, avec lequel j'avais eu le temps d'échanger une muette poignée de main, je suivis le convoi. A l'entrée du village de Mombalère, nous trouvâmes onze prêtres, suivis d'une foule immense, qui reçurent le corps de la défunte et nous conduisirent à l'église, trop petite pour contenir tous ceux qui voulaient assister à la cérémonie. On

dit successivement une grande quantité de messes, et nous restâmes au moins trois heures dans l'église. Quand nous eûmes quitté le cimetière, nous reprîmes le chemin du château. On nous avait amené nos chevaux, et les ecclésiastiques ouvraient la marche. Ils étaient tous à cheval et portaient de grandes bottes à l'écuyère, comme c'est leur habitude en hiver dans ce pays, qui est peut-être le plus boueux de France. Le baron nous avait précédés et nous attendait dans la grande salle du château, dont on avait fermé tous les volets, et qui se trouvait ainsi plongée dans une obscurité à peu près complète. Pendant quelques minutes, les assistans demeurèrent silencieux et livrés à une sorte de recueillement, après quoi les volets furent ouverts, et d'un bout à l'autre de cette grande salle féodale nous aperçûmes une immense table qui littéralement ployait sous le poids des viandes et des mets de toute sorte. Cette table pouvait donner place à deux cents convives; elle se trouvait néanmoins insuffisante. D'autres tables étaient dressées dans le vestibule, dans la grange et jusque dans la cour, bien qu'on fût au cœur de l'hiver. L'étrange usage du repas des funérailles s'est conservé dans notre midi.

Le baron occupait le haut bout de la table; les ecclésiatiques et quelques invités de distinction étaient placés immédiatement au-dessous de lui. Ce bout de table fut servi avec tout le luxe et le comfort désirables. Le linge damassé, les cristaux, l'argenterie et la porcelaine, le vin de Bordeaux, le gibier, les mets délicatement apprêtés, étaient réservés à ces privilégiés. Les autres durent se contenter du vin et de la viande qu'on leur servit à profusion. Chacun s'était muni de son couteau, et les plus avisés avaient apporté des verres, car à beaucoup près il n'y en avait pas pour tous.

Le baron essaya vainement de maîtriser sa douleur; les sanglots l'étouffaient. On le laissa tout entier à ses regrets, et chacun se mit à causer avec son voisin. Autour de moi, l'un parlait de l'excellence de son cheval, l'autre du prix des bœufs, un troisième de la dernière récolte. De la défunte pas un mot. Il est vrai qu'on parlait à voix basse et d'un ton solennel; mais il n'en était pas de même à l'autre extrémité de la table. La bonne chère commençait à délier les langues. On se disputait, on riait; je craignais qu'on ne finît par chanter. Cependant la scène changea tout d'un coup. Les ecclésiastiques se levèrent, l'un d'eux frappa dans ses mains, et immédiatement le silence le plus complet régna dans la salle et au dehors. Les hommes se découvrirent, et ainsi que les femmes se mirent à genoux, ceux de la salle sur la dalle nue, ceux du dehors dans la boue. Les prêtres et après eux toute l'assemblée entonnèrent le *De profundis*, qui fut chanté dans un complet recueillement. Quand le *De profun-*

dis fut fini, un domestique apporta un gros sac plein d'argent, et le baron pria les ecclésiastiques présens de l'accepter, de le partager entre eux, et de vouloir bien dire des messes pour le repos de l'âme de la défunte. Les invités défilèrent ensuite devant lui en le saluant gravement, mais sans lui adresser une parole. Je passai un des derniers. — Vous partez? me dit-il; je vais être bien seul! — Je lui promis de rester.

J'avais eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer le baron de Mombalère, et une communauté de goûts nous avait inspiré une sympathie mutuelle. Le hasard nous avait rapprochés dans des salons où les bestiaux plus ou moins anglais, les fumiers plus ou moins azotés, les budgets communaux, les chances électorales étaient à peu près les uniques objets de conversation. Nous nous isolions souvent pour causer dans un coin de choses un peu moins pratiques, et le plus souvent la littérature faisait le fonds de notre entretien.

Le baron avait alors plus de cinquante ans. Bien fait et de haute taille, il avait une figure fortement caractérisée et pleine de noblesse aussi bien que de douceur. Le trait saillant de sa physionomie était la bienveillance. Il passait pour timide, et il n'avait pas dans le pays toute la considération qu'eût dû lui attirer sa grande position territoriale : non pas qu'on attaquât sa probité et ses mœurs, il était au contraire réputé l'homme d'honneur par excellence; mais les gens sérieux ne le considéraient pas comme un des leurs. Que penser en effet d'un homme qui ne s'était jamais présenté aux élections du conseil-général, qui n'avait jamais voulu être maire de sa commune, qui n'était ni marguillier, ni membre du conseil municipal, et qui refusait de faire partie d'aucune coterie? Quelle estime pouvait-on avoir pour un propriétaire qui ne se doutait pas des progrès de l'agriculture et laissait tout faire par ses régisseurs, en se donnant à peine le soin de vérifier leurs comptes? Il est vrai qu'il payait la cotisation imposée aux membres de la Société agricole du Gers; mais de mémoire de sociétaire on ne l'avait vu assister aux réunions, et il se vantait de n'avoir jamais lu le bulletin. Au contraire, s'il s'agissait de romans, de revues, de journaux, et autres fadaises, on était sûr de lui en voir toujours les mains et les poches pleines. Savait-il distinguer le blé de la *grossagne*, un bœuf du pays haut d'un bœuf du pays bas? Cela était douteux; mais il mettait avec soin dans une boîte de fer-blanc un tas d'herbes qui n'étaient pas même bonnes pour faire de la tisane aux chiens, on le voyait courir après les papillons comme un enfant de six ans, et il leur donnait des noms plus beaux que ceux des saints. On savait aussi qu'il passait des journées entières à jouer avec ses enfans, et

aussitôt qu'ils avaient eu l'âge de raison, il les avait emmenés avec lui en Italie, en Angleterre, en Allemagne, ce qui lui avait fait dépenser beaucoup d'argent. N'aurait-il pas mieux fait de l'employer à acheter de la terre? « C'est un brave homme, disaient les paysans, mais... » Et en faisant un signe de tête négatif ils se touchaient du doigt le milieu du front.

Quand tous les convives eurent quitté le château, il s'approcha de moi, et me prenant les mains : — Vous restez, me dit-il; je vous remercie du fond du cœur. C'est un enfantillage, disons mieux, une faiblesse; mais je sens que je ne dormirai pas cette nuit, et je souffrirais cruellement si je devais rester seul et renfermer en moi la douleur que me cause la mort de ma pauvre sœur. La baronne est à Pau, auprès d'une de ses filles, et ne peut arriver que demain. Ainsi sachez bien à quoi vous vous engagez, il est possible que je vous fasse veiller toute la nuit.

Je lui affirmai que j'étais entièrement à sa disposition.

Nous montâmes dans une chambre disposée au premier étage de la tour principale. Ce qui attirait tout d'abord l'attention dans cette chambre, c'était une immense cheminée en marbre blanc non poli, sur le fronton de laquelle on voyait sculptées en ronde-bosse les armes de la maison de Mombalère. Un feu féodal brûlait dans cette cheminée, il eût suffi pour éclairer la tapisserie flamande qui couvrait ces parois et faire étinceler les arêtes vives des bahuts en chêne noirci et poli par le temps. Une fenêtre en ogive était ouverte et laissait voir au loin la campagne, triste comme elle l'est aux premiers jours de décembre. Les nuages, poussés par le vent d'hiver, couvraient les coteaux et semblaient s'éventrer aux arbres de la vallée. La nuit commençait à tomber, et le lierre, flottant devant la croisée comme un rideau extérieur, venait augmenter l'obscurité de cette chambre, qui n'était éclairée que par le feu de la cheminée. Bien que notre siècle soit blasé sur le mobilier, les donjons et la mise en scène du moyen âge, je subissais malgré moi l'influence de l'heure et du lieu. Il y avait dans un des coins de la chambre un grand lit gothique avec son dais, soutenu par quatre colonnes de bois sculpté, qui ne m'inspirait aucune confiance. Les grands rideaux de soie, hermétiquement fermés, agités par le vent, ne me semblaient receler rien de bon, et mon effroi faillit devenir réel, lorsque, le baron ayant frappé sur un timbre, je vis apparaître, avec un flambeau d'argent à la main, et encadré dans l'obscurité de la porte, un être qui me sembla appartenir à la race des gnomes. Quand cet être se fut approché, je vis que c'était une femme qui avait déjà dépassé l'âge mûr de la vie. Elle avait à peine quatre pieds de haut; mais la carrure de ses épaules, la longueur de ses bras, la largeur

de ses mains en faisaient presque un phénomène. Sa figure n'était pas moins extraordinaire, son teint avait la couleur de la brique, ses yeux étaient remarquables par leur extrême petitesse et leur vivacité, son nez était resté à l'état rudimentaire, et sa bouche, d'une grandeur démesurée, ne rachetait pas ce que les autres traits avaient de disgracieux. Sa physionomie avait quelque chose d'égaré, et quand elle eut mis le flambeau sur la table, elle s'assit auprès du feu, se couvrit la figure de son tablier, et se mit à pleurer et à sangloter. Le baron essaya de la consoler, et, tout en lui parlant, il lui frappait doucement sur la tête, comme on fait aux enfans.

— C'est la pauvre Marceline, dit-il, la seule servante que ma sœur ait jamais consenti à conserver auprès d'elle. Marceline, ajouta-t-il, faites du thé pour monsieur, et apportez des cigares.

Le petite femme se dressa aussitôt sur ses jambes et partit sur-le-champ avec une vivacité qui témoignait de son ardeur à exécuter les ordres qu'on lui donnait.

Elle revint quelques minutes après. Pendant son absence, le baron me raconta l'histoire de Marceline, et bientôt, presque malgré lui, il me raconta la sienne, dominé qu'il était par les souvenirs que réveillait la triste cérémonie de ce jour-là. Pendant toute cette longue nuit d'hiver, dans ce château où il était né, il évoqua le fantôme de ses jeunes années. A peine s'apercevait-il que j'étais là. Peut-être ce récit, qui ne me fatigua pas un seul instant, ne paraîtra-t-il pas entièrement dénué d'intérêt. C'est l'histoire d'individualités qu'on rencontrait souvent il y a cinquante ans, mais qui commencent à devenir rares aujourd'hui.

II.

Il y a cinquante ans, me dit le baron, Mombalère n'était pas un château, c'était une ruine. Nul n'aurait pu s'imaginer que des créatures humaines, et surtout des personnes habituées aux douceurs de la civilisation moderne, consentissent jamais à habiter ce repaire de loups et de corbeaux. Les tours étaient dans le plus pitoyable état : découvertes, éventrées, sapées par des éboulemens, elles menaçaient de s'écrouler sur ceux qui leur demanderaient un abri. Les environs ne valaient guère mieux. La nature avait repris tous ses droits sur les terres qui environnaient le château, et qui jadis avaient été bien cultivées. Ce n'était partout que broussailles, bruyères incultes, ajoncs épineux, marais insalubres, taillis encombrés de ronces, de plantes grimpantes, et ressemblant à des forêts vierges. Ce fut dans cette agréable habitation que mon père nous conduisit, ma mère, ma sœur et moi. Je n'avais que cinq ans. Ma mère, que je

me rappelle à peine avoir vue, était alors mourante; ma sœur n'avait pas vingt ans, et mon père, frappé de paralysie, était déjà condamné à une immobilité presque complète. Nous quittions un des plus beaux hôtels de la ville de Condom, et ce n'était pas précisément l'amour de la campagne et de la solitude qui nous conduisait dans ce désert. Mon père fuyait ses nombreux créanciers, qui, après avoir fait main basse sur les métairies de la vallée et sur tout ce qui pouvait avoir de la valeur, ne nous avaient laissé que ces ruines et ces friches, et encore bien malgré eux. Ma mère avait des reconnaissances dotales qu'il fallait couvrir; mais, abusant de l'attachement que mon père avait voué à ce domaine qui porte son nom, ils le lui avaient fait garder, bien que dans l'état où il se trouvait il ne donnât pas un sou de revenu. Pour être juste, il faut dire que mon pauvre père ne devait pas supporter seul la responsabilité de la ruine de notre maison. Depuis longtemps, nos immenses propriétés étaient grevées de toutes les façons. Les substitutions et les arrêts de défaut nous avaient protégés sous l'ancienne législation; l'heure de l'égalité devant les créanciers avait enfin sonné, et ceux-ci, aidés des huissiers, s'étaient enfin rendus maîtres de cette terre, qu'ils avaient assiégée pendant tant d'années.

Si mon père avait eu un peu d'ordre, il eût pu néanmoins sauver du naufrage une grande partie du patrimoine de nos ancêtres. Il avait épousé une demoiselle d'Asparens, appartenant à une famille moins ancienne que la nôtre, mais beaucoup plus riche. Ce mariage s'était fait dans des circonstances assez romanesques. Mon père avait plus de quarante ans lorsque la révolution éclata. Il était d'humeur débonnaire et fort aimé de ses voisins. Cela ne l'eût pas protégé contre des dénonciations intéressées, qui enrichirent tant de gens à cette époque; mais ses affaires étaient en si mauvais état qu'il eût légué à la nation plus de procès que de profit. Il avait dépassé l'âge de la réquisition, de sorte que pendant les années dangereuses de la révolution il employa son temps à chasser le lièvre, à cacher des prêtres non assermentés, à rassurer quelques vieilles douairières transies de frayeur. Une de ces douairières était la comtesse d'Asparens. Son mari avait été tué à l'attaque des lignes de Wissembourg. Son fils était en Allemagne. Elle était restée seule avec sa fille, que la révolution avait surprise au moment où elle allait prononcer ses vœux. La confiscation, qui avait frappé les biens du comte d'Asparens, avait respecté les biens de la comtesse, qui habitait à Condom un grand hôtel assez délabré. Malgré sa grande fortune territoriale, elle vivait dans un état voisin de la gêne. Les denrées ne se vendaient pas, les fermiers la payaient en assignats; elle osait à peine se montrer, et n'avait d'autre ami que le baron de

Mombalère. Ils mirent leur misère en commun. Mon père, bien qu'il approchât de la cinquantaine, était grand, bien fait, d'une figure franche et agréable, d'un caractère plein de courtoisie et de bonne humeur. Rien ne faisait pressentir chez lui l'approche de la vieillesse, qu'il espérait, disait-il, contraindre à la fuite, à force de gaieté. Il s'était d'ailleurs montré chevaleresque dans toute l'étendue du mot avec la douairière et sa fille, et lorsqu'on annonça le mariage du baron de Mombalère avec Mlle d'Asparens, personne ne fut étonné dans Condom. Malgré la disproportion d'âge qui existait entre les deux époux (ma mère n'avait pas beaucoup plus de vingt ans), ce fut un mariage d'amour. Pour se faire pardonner ses cheveux blancs, mon père redoubla de bonne humeur, d'amabilité, et se mit à faire ressource de tout pour diminuer la gêne de la maison et rendre plus agréable l'existence de sa jeune femme. Il avait toujours eu un grand goût pour le luxe et la dépense. Il aimait ce qu'on est convenu d'appeler les plaisirs, le jeu, les dîners fins, les fêtes. Il se présenta bientôt pour lui une occasion de satisfaire son goût pour toutes ces choses dispendieuses. La douairière d'Asparens mourut, et son fils aîné revint de l'émigration. Celui-ci demanda le partage de la succession, et en présence d'un beau-frère qui n'entendait rien aux affaires, il accomplit ce partage d'une façon tant soit peu léonine. Il garda pour lui les terres, qui ont toujours eu peu d'attraits pour un dissipateur, et donna à ma mère une somme de trois cent mille francs.

Aussitôt que mon père se vit en argent comptant, il ne songea qu'à mener la vie qu'il rêvait depuis longtemps. Il jeta quelques bribes aux créanciers les plus pressans, et employa la plus grande partie du reste à se meubler, à se monter en chevaux, en équipages, à donner des fêtes, à faire des voyages dispendieux. En agissant ainsi, il voulait, disait-il, rendre au nom des Mombalère l'éclat qui lui appartenait. Cet éclat était trop vif pour durer longtemps. Dix ans ne s'étaient pas écoulés, que la meute des créanciers de l'ancien régime s'était grossie d'un renfort considérable de créanciers nouveaux; ils poursuivirent mon père si vigoureusement qu'il fut obligé d'aller s'enfermer dans les ruines du vieux château. Ma mère, dont la santé avait été toujours chancelante, mourut peu de temps après que nous nous fûmes fixés dans ce triste séjour; mon père était paralysé : sa langue ne pouvait prononcer que quelques paroles intelligibles seulement pour ceux qui vivaient habituellement avec lui. Je n'étais qu'un enfant, le gouvernement de la maison revint donc nécessairement à ma sœur Zulmé, qui, comme je vous l'ai dit, avait à peine vingt ans.

Cependant, chose étrange, je ne me rappelle pas l'avoir jamais

connue jeune, et ce matin, quand je la considérais dans son cercueil, il me semblait qu'elle était à peine changée, que telle je la voyais, telle je l'avais toujours vue. J'ai entendu dire qu'elle n'avait jamais été jolie. Cela est possible. Elle était grande, un peu maigre; sa figure était froide et imposante; ses traits, bien que réguliers, manquaient peut-être de douceur. Pauvre Zulmé! si elle avait été heureuse à l'âge où les traits se forment, peut-être eût-elle été jolie; mais voyez-vous d'ici une pauvre jeune fille dans ce désert, entre sa mère mourante et son père valétudinaire, obligée de faire face aux besoins les plus impérieux de la vie, de lutter contre la misère, et quelquefois de passer des nuits sans sommeil, ne sachant s'il y aurait du pain le lendemain dans la maison! Ce qu'elle montra d'énergie dans ces circonstances, on ne peut l'imaginer. D'abord il fallut rendre habitables deux ou trois pièces du château, ce qui ne fut pas facile; il fallut ensuite défricher quelques hectares, afin de pouvoir vivre. Comment nous procurer des domestiques et des ouvriers? Ma sœur commença par trouver une servante: c'était cette pauvre Marceline que vous venez de voir ici. Elle avait quatorze ans quand elle entra à Mombalère, et son extérieur était dès lors fort extraordinaire. Fille d'une pauvre veuve morte à la peine, dès sa plus tendre enfance elle avait été employée à des travaux excessifs qui avaient arrêté sa croissance et développé outre mesure sa charpente et ses muscles. La misère avait pour ainsi dire été jusque-là son atmosphère; elle trouva donc dans la nourriture et les habitudes du château des douceurs qui lui étaient inconnues. Aussitôt qu'elle fut installée, la petite servante travailla comme si un charme l'eût poussée. Le matin, le soir, la nuit, on la voyait toujours à l'ouvrage. Elle eut bientôt défriché un peu de terre aux abords du château, et tous les matins, en se levant, elle eut autour d'elle une bande de volatiles qu'elle nourrissait à l'aide des procédés les plus ingénieux.

Ma sœur n'était pas toutefois satisfaite; elle eût voulu avoir des champs et des vignes. Dans un désert et sans argent, même en France, on est un peu comme Robinson Crusoé: Marceline représentait assez bien le fidèle Vendredi. Il nous eût fallu au moins un bouvier, une charrue, des bœufs. Marceline se chargea de nous procurer tout cela. Un matin, elle dit à Zulmé: — *Damiselle*, si vous désirez un domestique, avec votre permission, je vous amènerai mon galant. C'est un homme tranquille, et qui ne vous demandera de gages que lorsque vous aurez commencé à récolter. — Peu de jours après cette proposition, le petit gnome amena son galant. C'était, comme de raison, un homme grand et maigre; il avait la figure sérieuse jusqu'à la tristesse. — Il se nomme Jean

d'Hiver, dit Marceline. On l'appelle ainsi dans le pays parce qu'il est plus froid que les neiges des Pyrénées; mais je me charge de le faire marcher. — En effet, je n'ai jamais rencontré un ouvrier plus actif que cet homme, qui semblait toujours endormi, et qui ne prononçait pas dix paroles dans la semaine, et il était rare que chacune de ces paroles ne fût pas de mauvais augure. Marceline, dont l'esprit était caustique, le prenait sans cesse pour but de ses plaisanteries, mais il les accueillait avec un flegme imperturbable. Il fallait se procurer des bœufs et des ustensiles aratoires; Marceline partit un matin pour Nogaro, elle nous ramena un homme qui avait soumissionné du bois pour la marine, et qui trouva autour du château une douzaine de vieux chênes de la plus belle venue. Il nous en donna un millier de francs, et on acheta tout ce qui était nécessaire pour l'exploitation. Nous commençâmes à pouvoir vivre comme des êtres civilisés.

En effet, Marceline et Jean d'Hiver firent des prodiges. La jeune fille avait demandé qu'on lui achetât une paire de vaches, prétendant qu'elle savait labourer aussi bien qu'un homme, et elle prouva bientôt qu'elle ne s'était pas vantée. Elle se tirait au mieux de tous les travaux qui sont d'ordinaire réservés à notre sexe; elle réussissait moins bien dans les fonctions de cuisinière et de femme de chambre, qui lui étaient également réservées. Ma pauvre sœur lui épargnait beaucoup du travail intérieur, et bien souvent je l'ai vue piocher dans le jardin comme une paysanne. Elle aimait beaucoup le jardinage, disait-elle; le fait est que ce jour-là la présence de Marceline était nécessaire dans les champs. Quand nous faisions la récolte, nous avions un supplément d'ouvriers qui venaient par reconnaissance. Dans presque toutes les maisons nobles du pays, il existe un secret contre certains maux qui se transmet de mère en fille. Les hommes l'ignorent toujours : la divulgation lui ferait perdre toute sa vertu. Dans la maison d'Asparens, il y avait un remède contre les panaris; ma sœur le distribuait gratuitement, et par reconnaissance les gens qu'elle avait guéris venaient l'aider, de telle sorte que, lorsque l'année avait été féconde en maux de doigt, nous amassions notre récolte fort commodément.

Pendant que ma sœur s'occupait activement d'éloigner la misère du château, j'étais à peu près abandonné à moi-même. Ma pauvre mère était morte quelques mois après notre départ de Condom, et notre père, cloué sur un grand fauteuil, se faisait rouler de la cheminée à la fenêtre, regardant tantôt les charbons du feu et tantôt les nuages poussés par le vent. Quelquefois il essayait de causer avec moi, mais il abandonnait bientôt la conversation, s'apercevant que la mémoire et la langue le trahissaient à la fois. Dans ses bons

jours, il m'appelait le chevalier de Mombalère, et quand Zulmé s'étonnait de ne pas me voir auprès de lui, il répondait : — Le chevalier fait ses *caravanes*. — En effet, je le dis à ma honte, je ne restais pas longtemps auprès du pauvre malade; j'aimais mieux courir dans les ruines du château pour faire la chasse aux lézards et dénicher des œufs de corneille et de hibou. J'aimais aussi à suivre Marceline lorsqu'elle conduisait son attelage. Cette singulière créature dans l'espace d'un quart d'heure prodiguait à ses vaches les expressions les plus tendres et les insultes les plus pittoresques, ou bien elle me faisait des récits terribles. Personne ne connaissait aussi bien qu'elle l'histoire du *Bécut* (l'ogre) qui dévore les petits enfans, celle des *ades* (les fées), qui jouent des tours aux bergères, la chronique du *Sabbat* et les derniers exploits des *Mandagots*. Elle me chantait aussi avec une voix qui n'était pas trop désagréable les chansons du pays, celle de *Jeanne la Loi et du Fils du Roi*, ou bien celle de *la Belle Rose au rosier blanc*. Tels furent mes premiers élémens d'éducation.

Lorsque j'arrivai à l'âge de sept ans, ma sœur comprit qu'un jeune gentilhomme de mon âge devait avoir un autre précepteur que Marceline; elle ne put toutefois se déterminer à m'envoyer à l'école de Mombalère. Elle avait reçu une bonne éducation; elle résolut d'être mon institutrice : elle se chargea de m'apprendre la lecture et la musique. Quand nous demeurions à Condom, il y avait de fréquens concerts dans notre maison, et ma sœur était renommée pour ses talens sur la harpe et sur la guitare. Si la harpe avait disparu dans notre naufrage financier, la guitare nous restait, et grâce aux leçons de Zulmé je devins d'une jolie force sur cet instrument. Elle m'apprit plus difficilement à lire; mais une fois que je sus lire, il n'y eut pas moyen de me contenir, et je devins un lecteur insatiable. Malheureusement la bibliothèque de Mombalère était mal fournie en livres qui pussent servir à l'éducation d'un jeune homme. Ma pauvre mère aimait beaucoup les romans, et je crois que c'est à ce goût que nous devions, ma sœur et moi, les noms un peu prétentieux de Zulmé et de Léandre. J'arrivai à l'âge de vingt ans sans avoir lu un seul livre d'histoire ou de géographie. En revanche, *Gonzalve de Cordoue*, *Estelle et Némorin*, *Claire d'Albe* et *Mathilde*, les contes de Perrault et de Mme d'Aulnoy, *Adèle et Théodore*, *les Chevaliers du Cygne*, *les Incas*, *Clarisse Harlowe*, m'étaient tout à fait familiers. J'emportais mes bouquins au fond des bois, et je passais des journées délicieuses avec les héros de ces livres, du moins tant que je fus enfant, car plus tard je commençai à me préoccuper un peu plus des belles héroïnes que du farouche Alamar et du tendre Malek-Adhel.

Ce fut Marceline qui fut mon précepteur d'équitation. Le seul

être vivant que nous eussions trouvé dans les ruines de Mombalère était un petit cheval noir au poil bourru et à la crinière inculte. Ses formes étaient charmantes, comme celles de presque tous les chevaux sauvages du pays. Il se montra longtemps indomptable, il fallut bien pourtant qu'il cédât; il avait affaire à une personne presque aussi sauvage et plus énergique que lui. Marceline eut raison des résistances du poulain, et ce fut bientôt sa monture habituelle. Quand on l'envoyait à Nogaro ou à Mombalère faire des commissions, elle enfourchait le cheval, jambe de ci, jambe de là, sans selle, et le maintenait seulement à l'aide d'un grossier licol tressé avec des joncs. Une fois monté, le cheval partait au grand galop et dévorait l'espace avec une rapidité qui effrayait les passans. Il avait même fini par accepter ce servage, il suivait Marceline comme un chien et s'approchait à sa voix. Ce fut sur ce cheval que je pris mes premières leçons d'équitation. Il s'habitua bientôt à moi, et nous l'appelâmes Alphane : nous avions trouvé ce nom dans Boileau, le seul livre un peu sensé qui fût au château. Pour le récompenser de sa docilité, nous lui achetâmes une selle et une bride, et pour m'exercer, ma sœur m'envoyait tous les jours faire une promenade à cheval.

Mon professeur d'écriture mérite lui aussi une mention. C'était un huissier qui se nommait Briscadieu; il était montagnard et avait une très belle main. Il peignait à ravir, comme on dit en province. Briscadieu ne jouissait pas d'une bonne réputation dans le pays. Il était, disait-on, débauché et fripon. Il servait de limier et de rabatteur aux avoués du chef-lieu d'arrondissement, et abusait outre mesure de la simplicité des paysans et de leur ardeur pour les procès. Il était grand buveur et grand coureur de filles, et joueur par-dessus tout : il eût joué sous l'eau. Il avait environ quarante ans lorsque je le vis pour la première fois. C'était un homme de grande taille, à large carrure, et dont la voix timbrée dans les notes basses faisait trembler les vitres de l'église de Mombalère quand il chantait au lutrin. Ses traits étaient réguliers, quoiqu'échauffés par la débauche, et sa physionomie manquait de franchise. Il se montrait envers tous les membres de notre famille d'une obséquiosité vraiment ridicule. Il ne nous adressait la parole qu'à la troisième personne, et ce fut avec la plus grande humilité qu'il sollicita de Mlle de Mombalère l'autorisation de donner des leçons d'écriture à M. le chevalier. Zulmé avait la plus complète confiance en lui. Quelques créanciers étaient venus nous relancer à Mombalère. Lorsque nous étions grêlés ou gênés pour payer les intérêts, Briscadieu, qui était porteur des titres de poursuite, savait toujours accommoder les choses en nous accordant du temps. En réalité, il touchait cependant le plus clair des revenus que, grâce au travail de Marceline

et de Jean d'Hiver, nous tirions de Mombalère. Aussi Marceline avait-elle contre lui une haine qu'elle ne se donnait pas la peine de cacher. Elle prétendit que l'huissier avait conçu l'orgueilleuse espérance d'épouser la demoiselle de Mombalère. Zulmé considéra cette hypothèse comme une insulte, dont il fallut que le petit gnome demandât pardon. Briscadieu se montrait pour moi d'une grande complaisance. Il m'avait surtout séduit en me conduisant à la chasse avec lui et en me donnant des munitions pour un mousquet et une grande canardière rouillée que j'avais trouvés au château.

Vous pouvez dès à présent comprendre de quelle façon se passèrent mon enfance et la première partie de ma jeunesse. Je ne sortais du château que le dimanche. Ce jour-là, Zulmé, qui avait hérité de la garde-robe de ma mère et de ma grand'mère, avait soin de tirer de ses armoires une robe de soie à grands ramages, un mantelet orné de vieilles dentelles, un chapeau à plumes. Elle m'affublait d'un habit cousu par un tailleur de l'endroit, mais fait de quelque étoffe voyante et de prix. Dans un char traîné par des bœufs conduits par Jean d'Hiver, nous nous rendions à l'église, où nous entendions la messe dans une chapelle édifiée par un de nos ancêtres. Il est vrai que les bourgeois se moquaient un peu de la toilette surannée de ma sœur; Zulmé était dédommagée de ces moqueries par l'admiration des paysans, qui, ignorant les modes, se passionnaient volontiers pour la splendeur des étoffes. Excepté Briscadieu, nous ne recevions personne au château, et personne ne songeait à nous visiter. Cet isolement m'avait donné une humeur tout à fait sauvage. Je liai cependant connaissance avec une bande de bohémiens qui vinrent pendant quelques années camper dans les bruyères de Mombalère.

Ces *zingari* parcourent au commencement de l'hiver les départemens voisins des Pyrénées. Leurs bandes se composent d'ordinaire de trois ou quatre hommes, conduisant une charrette qui renferme tout un monde de femmes et d'enfans. Ils ne logent jamais dans les villages; ils campent dans les bruyères ou dans les bois. Leur profession ostensible est celle de tondeurs de chevaux; au fond, la mendicité, le vol et la bonne aventure suffisent en grande partie à leur existence. Ils inspirent une sorte de répulsion à nos paysans, parce qu'ils ont la réputation de se nourrir de toute sorte de reptiles et d'animaux morts de maladie. On les accuse, non sans raison, de dévaliser les jardins et les poulaillers. Cependant les femmes se rendent souvent auprès des bohémiennes pour se faire dire la bonne aventure, et les hommes vont consulter les bohémiens quand ils ont quelque cheval de difficile défaite, car ce sont des maquignons consommés, et ils ont des secrets pour changer l'animal le plus taré en une bête de prix. J'étais presque un enfant encore, lorsque je les

rencontrai pour la première fois. Ils campaient auprès d'une ancienne marnière remplie d'eau et entourée de chênes et d'aulnes séculaires. La famille se composait de deux hommes, l'un jeune et l'autre vieux, tous deux vêtus du costume catalan. Autour de la marmite se tenaient trois femmes qui ressemblaient véritablement à des sorcières, bien que leur justaucorps de velours, les bagues qui chargeaient leurs doigts, leurs pesantes boucles d'oreilles révélassent quelques prétentions à l'élégance; mais leurs yeux bridés, leurs cheveux crépus qui retombaient en désordre sur leurs joues tannées, les haillons qui les couvraient, m'inspirèrent le plus profond dégoût. Il est vrai que j'avais devant moi leur chaudière infernale, que je me figurais pleine de crapauds, de serpens, de taupes, de mulots, et qui peut-être ne renfermait en réalité que des poulets volés au château. Près de la chaudière et jouant avec un âne, il y avait un groupe d'enfans à moitié nus, à la peau olivâtre, aux cheveux frisés et aux yeux brillans comme des escarboucles. Au milieu d'eux se tenait une jeune fille de douze ans environ qui semblait ne se prêter à ces jeux que par complaisance. N'eût été la couleur un peu foncée de sa peau, elle eût pu passer partout pour vraiment jolie.

Les bohémiens campent en plein air par amour de la liberté, et font rarement bon accueil aux visiteurs. En m'apercevant, ils froncèrent le sourcil; la jeune fille intervint. — C'est le monsieur du château, dit-elle. Le vieux bohémien m'invita à partager leur repas, ce que je me gardai bien de faire, et je me retirai. Depuis ce jour-là, je rencontrai souvent la jeune fille, et je causais avec elle. C'était une singulière fille : elle ne savait pas précisément où elle était née; elle croyait être venue au monde du côté de Perpignan, sous un pont, pendant l'été. Sa mère vivait encore, elle était en Espagne, dans les cavernes de Tolède, avec une autre bande; son père était le vieux bohémien qui se nommait Andrès. Quant à elle, elle ignorait son nom : on l'appelait Nina, ce qui veut dire jeune fille en espagnol. Elle devait se marier avec Lou-Ian : c'était le jeune homme qui faisait partie de la troupe. Il était déjà marié avec une des vieilles femmes que j'avais vues; mais le nombre des années correspondant aux morceaux de la cruche qu'ils avaient cassée lors du mariage étant expiré, il allait recouvrer sa liberté. Nina venait quelquefois rôder autour du château, ce qui ne plaisait pas trop à Marceline, qui craignait pour sa volaille. Je l'allais trouver, et nous causions ensemble. Elle me donnait le nom de toutes les étoiles du ciel et me montrait celle qui présidait à la destinée de sa race : c'était Aldebaran, l'étoile des voyageurs. Elle parut aussi s'attacher à Zulmé, qui lui donna quelques chiffons de soie, et elle nous prouva sa reconnaissance en nous avertissant un certain soir d'avoir à en-

fermer Alphane; en effet, le lendemain les bohémiens disparurent, et pendant la nuit qui précéda leur départ, il y eut une razzia complète de tous les chevaux qui se trouvaient au pacage. Depuis cette époque, ils ne reparurent plus dans les environs de Mombalère.

Telle fut ma vie jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Rien ne pouvait faire prévoir que je quittasse jamais Mombalère, lorsqu'un soir il fut décidé, devant le feu de la cuisine où nous étions tous rassemblés, que la semaine suivante, monté sur Alphane, je commencerais sérieusement mes caravanes. Voici ce qui donna lieu à cette résolution importante. Jean d'Hiver avait été envoyé à la foire de Manciet pour vendre une paire de bœufs et en acheter une autre. Il n'y était pas allé seul toutefois. Zulmé lui avait adjoint Marceline pour contrôler les marchés qu'il devait faire, car ma pauvre sœur n'avait aucune confiance dans l'intelligence masculine. Elle avait bien quelque raison : mon père n'avait su que manger sa fortune, je n'étais bon qu'à courir les bois et à lire des romans, Jean d'Hiver ne savait pas prononcer deux paroles de suite. N'était-ce pas Zulmé et Marceline qui seules pourvoyaient aux besoins de la maison? Aussi Zulmé avait-elle le plus parfait mépris pour la loi salique, et elle n'était pas loin de penser que les hommes étaient des êtres inutiles, sinon nuisibles, dans la création. Lorsque Marceline revint, elle nous annonça que M. le comte d'Asparens l'avait chargée de nous présenter ses complimens. Il s'était beaucoup informé de ce que faisait M. le chevalier, et l'invitait à venir passer quelques semaines au château d'Asparens.

En entendant nommer le comte, Zulmé prit son air le plus dur et le plus hautain; mais mon père s'agita sur son fauteuil, et s'écria en bégayant : — Oui, oui, que le chevalier aille à Asparens. Il se rouille à Mombalère; il faut qu'il fasse ses caravanes.

— Léandre ira à Asparens, répondit Zulmé.

En donnant son assentiment à ce voyage, elle avait pourtant le cœur plein d'amertume. Le frère de notre mère était mort depuis longtemps; le comte actuel était notre cousin. A une époque éloignée, lorsque mon père rendait au nom des Mombalère cet éclat qui dura si peu, il avait été question d'un mariage entre Zulmé et son cousin. Ils se voyaient souvent, il y avait même entre eux un échange de correspondance. Je ne sais quels étaient les sentimens du jeune d'Asparens. Zulmé, quant à elle, l'aimait de toutes les forces de son âme. Elle fut donc cruellement déçue lorsqu'après notre fuite à Mombalère elle écrivit à son cousin et que ses lettres restèrent sans réponse. Elle souffrit en silence; elle était trop fière pour se plaindre. Où aurait-elle trouvé une confidente? Heureusement les soucis de notre situation, qui pesaient tout entiers sur elle, vinrent

contre-balancer cette douleur. Briscadieu nous donnait de temps en temps des nouvelles de notre cousin, qu'il rencontrait dans les marchés. Il affirmait que le comte demeurerait célibataire, et que son immense fortune ne pouvait manquer de nous revenir. S'il en eût été ainsi, je crois que Zulmé lui eût pardonné, d'abord parce que la femme du comte eût été pour elle une rivale heureuse, et surtout parce qu'une pareille succession eût relevé la maison de Mombalère, car ma pauvre sœur eût sacrifié tous ses sentimens à la résurrection éclatante du nom qu'elle portait. Les prédictions de Briscadieu ne se réalisèrent pas. Nous apprîmes par une lettre de faire part que le comte s'était marié avec une Parisienne. Le stoïcisme de Zulmé ne tint pas devant cette nouvelle. Elle jura une haine éternelle à cette inconnue, qui par son entrée dans notre famille déjouait toutes nos espérances. Le soir, au coin du feu, il lui arrivait souvent de faire de cette Parisienne un portrait de fantaisie qui n'avait rien d'attrayant. Chaque fois qu'elle parlait d'elle, elle la dotait d'un ridicule nouveau. Marceline imitait sa maîtresse, de telle sorte que la malheureuse comtesse était devenue une sorte de *quintaine* sur laquelle les solitaires de Mombalère essayaient leur verve ironique quand ils n'avaient rien de mieux à faire. C'était donc à regret que Zulmé m'envoyait auprès de cette Parisienne si détestée. Elle comprenait cependant que je ne devais pas toujours rester à Mombalère, et que le comte pouvait m'ouvrir une carrière. En conséquence, elle commença dès le lendemain à préparer ce qu'il me fallait pour mon voyage.

III.

Le jour de mon départ arriva. Zulmé et Marceline, dès la veille, avaient les larmes aux yeux. On avait longuement débattu la question de mon costume; enfin, pour mon malheur, Zulmé avait trouvé dans la garde-robe de famille un assemblage de vêtemens qui dataient du consulat. Je me laissai faire. Comme un jeune sauvage, je fus séduit par l'éclat des boutons dorés qui ornaient le frac bleu barbeau et par l'appétissante couleur du gilet jaune. La culotte à rubans un peu ternis était trop large, il en était de même des bottes à revers cirées à l'œuf par Marceline; mais les éperons rendaient un si joli son! Le matin de ce jour solennel, Zulmé, qui avait mis un vieux chapeau à plumes pour se rendre plus imposante, m'appela dans l'embrasure de cette fenêtre, et là elle me donna quelques conseils. — Pauvreté oblige, me dit-elle, ne te laisse pas insulter par ces crésus, et surtout par cette Parisienne moqueuse. S'ils ne te reçoivent pas comme ils le doivent, reviens

manger la *miche* dans les ruines de Mombalère. — Elle me remit ensuite un écu de six livres et un louis de vingt-quatre francs. L'écu de six livres devait me servir pour les dépenses du voyage. Quant au louis d'or, il me fut expressément recommandé de ne pas le dépenser; on me le remettait *ad pompam et ostentationem*. Un gentilhomme qui voyageait devait avoir de l'or dans ses poches; mais je devais me rappeler qu'il n'y avait que ce louis dans la maison, et que de longtemps, selon toute probabilité, on n'en verrait un autre.

Pendant que je déjeunais, Zulmé et Marceline chuchotaient ensemble. Il y avait un grand débat entre elles : Zulmé semblait tenir quelque chose dans sa main; Marceline paraissait désirer que ce quelque chose en sortît. — Il est si étourdi, disait Zulmé. — Il n'y aura jamais une meilleure occasion, — répondait l'autre. Enfin Zulmé fut vaincue. Elle vint à moi, portant la vénérable montre de famille, une montre en or avec une chaîne d'or, des breloques, le cachet aux armes de Mombalère, une clé en cristal de roche et des graines d'Amérique. C'était celle qu'on me montrait dans mon enfance lorsque j'avais été bien sage. — Tiens, dit Zulmé avec un soupir, tiens, Léandre; prends-en soin, et surtout ne la perds pas. Il est inutile que tu cherches à la monter : il y a plus de dix ans que le grand ressort est cassé! — Je m'approchai du fauteuil où mon pauvre père regardait tous ces apprêts d'un air étonné; je l'embrassai. Il parut alors comprendre que je partais, et il bégaya un adieu. Si ses pauvres bras paralysés avaient pu se lever, il m'aurait béni; à coup sûr, la larme qui s'échappa de ses yeux éteints me recommanda à Dieu. Quant à Zulmé, elle se montra impassible. Elle me tendit sa main, que je baisai. Marceline pleurait à chaudes larmes sans se laisser intimider par les regards sévères que ma sœur lui lançait. Alphane, fraîchement étrillé, bridé, sellé, tout gaillard, hennit en me voyant, et je me mis en selle aussi majestueusement que celui de mes ancêtres qui alla en Syrie porter la bannière de notre maison.

Je demeurai quelque temps sous l'impression des larmes qui avaient accompagné mon départ; mais j'étais jeune, le soleil commençait à monter à l'horizon, mon vieil Alphane trottait en secouant la tête comme s'il n'eût eu que cinq ans, les merles chantaient dans les haies blanchies par les fleurs de l'aubépine et de l'églantier, et j'oubliai les larmes que je laissais derrière moi pour ne penser qu'à l'avenir et à ce superbe château d'Asparens dont on parlait tant pendant les veillées de Mombalère. J'avais d'ailleurs le sentiment de la liberté qui commençait pour moi, et j'avais lu trop de romans pour ne pas espérer que quelque aventure viendrait donner de l'intérêt à mon voyage. Je connaissais fort imparfaitement mon chemin. Les

seules indications que j'eusse reçues venaient de Briscadieu; elles m'avaient paru très claires lorsqu'il me les donnait, elles devinrent confuses lorsqu'il fallut les suivre sur le terrain. La majeure partie du trajet devait se faire à travers les landes, et à chaque instant les sentiers qui se croisaient me jetaient dans l'incertitude. Je m'orientai tant bien que mal, et la première partie de la journée se passa assez bien. Alphane me conduisit à un petit village nommé Manciet, qui se trouvait presqu'à moitié chemin, et où il était convenu que je dînerais et laisserais reposer ma monture. Par malheur devant la seule auberge de l'endroit se trouvaient deux ou trois oisifs de la ville, que mes bottes à revers et mon gilet couleur de soufre mirent probablement en gaieté, car aussitôt qu'ils m'aperçurent, ils se prirent à rire d'une façon tout à fait irrévérencieuse. L'hôtesse, qui était jeune et jolie, se mit de la partie, ne se doutant pas que c'était une pratique qui lui arrivait. Quant à moi, je me sentis choqué de cette manière de recevoir les hôtes, et je résolus de passer outre, bien que mon estomac et Alphane protestassent contre cette détermination, qui me fut peut-être inspirée plutôt par un sentiment de timidité que par celui de ma dignité blessée.

Je traversai donc le village de Manciet, et bientôt je retombai dans ces landes interminables qui à cette époque faisaient de l'Armagnac un désert. Au bout d'une heure, j'étais complétement perdu. Alphane, qui était allé plusieurs fois à Manciet, avait jusque-là réparé mes bévues; mais il se trouvait alors comme moi en pays inconnu. De plus, il était visiblement de mauvaise humeur. Il avait changé son pas moelleux et allongé pour un trot taquin et fatigant; il baissait la tête et s'arrêtait souvent pour chasser les mouches qui le tourmentaient. Moi-même j'étais fort incommodé par le soleil, qui, arrivé à son zénith, me brûlait la tête et les épaules. Une soif ardente me dévorait. J'espérais trouver une cabane où j'étais déterminé à demander l'hospitalité; mais bien des heures s'écoulèrent, les landes succédèrent aux landes, les coteaux aux coteaux. Je changeai bien des fois de direction sans rencontrer une cabane, ni même un seul être humain qui pût m'indiquer mon chemin. Toute la journée se passa ainsi en efforts de plus en plus pénibles à travers des solitudes de plus en plus sauvages. La première étoile du soir me surprit dans un état de douloureuse apathie ou plutôt de vertige. Je n'avais pour me guider que la lueur douteuse qui tombait des étoiles. J'entendais autour de moi dans les ajoncs des bruits étranges, des froissemens, des grognemens étouffés. Les silhouettes des arbres dessinées sur l'atmosphère transparente et limpide prenaient à mes yeux des formes humaines gigantesques, et les buissons de houx me faisaient l'effet de sorciers accroupis. Je craignais de tomber en

plein sabbat. Le chant monotone des crapauds venait ajouter à mes craintes, car on sait qu'ils assistent à ces foires de minuit.

J'étais dans ces dispositions d'esprit lorsque mon cheval se mit à hennir avec force, et en même temps je vis apparaître auprès de moi un grand homme habillé de blanc et monté sur un cheval de même couleur. Un frisson parcourut tout mon corps. J'enfonçai mes éperons dans les flancs d'Alphane, qui, plus intelligent que moi, se contenta de faire un léger saut de mouton : il avait reconnu la percheronne de Briscadieu, car c'était lui-même, couvert d'une blouse blanche, qui de sa plus grosse voix me souhaita le bonsoir. — Monsieur le chevalier s'est égaré, à ce qu'il paraît? me dit-il, et il est trop tard pour aller coucher ce soir au château d'Asparens. Où monsieur le chevalier compte-t-il souper?

J'avouai que j'étais fort embarrassé de trouver un gîte pour la nuit.

— Que monsieur le chevalier ne s'inquiète pas, continua Briscadieu; il y a près d'ici une auberge dont il aura lieu, je l'espère, d'être satisfait.

En effet, la route semblait lui être familière. Après avoir traversé un marécage, nous entrâmes dans un taillis de chênes qui paraissait peu fréquenté, car les branches trempées de rosée me frappaient rudement au visage, et dans certains endroits elles s'entrelaçaient, rendant le passage difficile. Nous débouchâmes enfin sur une espèce de carrefour qui se trouvait à l'intersection de plusieurs chemins. A l'un des angles de ce carrefour était adossée une maison d'assez chétive apparence que rien ne dénonçait comme une auberge, si ce n'est une branche de pin plantée au-dessus de la porte. Quoiqu'il fît nuit, on ne pouvait s'empêcher de reconnaître que cette maison était admirablement située. Elle dominait une large vallée qui, à la lueur de la lune qu'on voyait monter à l'horizon, ressemblait à une vaste coupe bleuâtre au fond de laquelle tremblait un liquide argenté. Le fond de la vallée était effectivement occupé par un lac que venaient rejoindre en pentes mourantes des coteaux chargés de vignes. Une gaze transparente flottait sur les prairies, et le vent du soir balançait harmonieusement la cime des arbres. Ce n'était pas cependant la beauté du paysage qui avait décidé l'aubergiste à ouvrir sa maison dans ce site pittoresque, mais bien l'isolement de ce point élevé, soit qu'il craignît la concurrence, soit, comme on le disait, qu'il redoutât les regards trop curieux des représentans de la police communale. L'hôte se tenait devant sa porte. C'était un petit homme trapu dont l'obscurité ne me permit pas de voir les traits. Sur l'ordre de Briscadieu, il prit mon cheval et le conduisit à l'écurie, accompagné de mon guide. Quoiqu'ils

parlassent à voix basse, j'entendis l'aubergiste qui disait à Briscadieu : — Où as-tu pris ce chat botté? — J'entendis moins bien la réponse de celui-ci; il me sembla cependant qu'il était question de la difficulté qu'il y avait de plumer certains pigeons parce qu'ils n'avaient pas de plumes. Pendant que je m'efforçais d'en entendre davantage, une main légère se posa sur mon épaule, et une voix douce m'engagea en français à entrer dans l'auberge. J'entrai en effet, et à la lueur douteuse produite par le foyer et par une lampe suspendue au plafond, j'aperçus deux ou trois servantes d'auberge qui me regardèrent si hardiment, que, je l'avoue à la honte de notre sexe, je fus obligé de baisser les yeux. Ces filles étaient toutes jolies et habillées plus coquettement qu'on ne l'est d'ordinaire dans nos campagnes.

J'étais assez embarrassé de moi-même, et je regrettais que Briscadieu ne fût pas là, lorsque de nouveaux voyageurs arrivèrent. Ce fut d'abord un maquignon, appartenant évidemment à la dernière catégorie des gens de ce métier. Il était monté sur un grand cheval maigre, pelé, boiteux, et traînait après lui cinq ou six haridelles toutes tarées, difformes, hideuses, et qui ensemble ne valaient pas cinquante écus. Il était accompagné d'un cavalier qui me parut bien monté et de bonne mine. Ils appelèrent l'hôte, qui sortit de l'écurie, et ils entrèrent dans la cuisine en se plaignant en termes peu choisis de la chaleur et de la poussière.

Les servantes s'empressèrent aussitôt autour d'eux, et la façon familière dont elles furent traitées me donna à penser que les nouveau-venus étaient des habitués de cette singulière auberge. On alluma deux chandelles qui jetèrent un peu de lumière dans cet antre. La tournure du maquignon était parfaitement en harmonie avec tout ce qui l'entourait. Grand, maigre, boiteux, avec une figure ignoble couturée de cicatrices, appuyé sur un grand fouet qui pouvait lui servir de gourdin et de béquille, il eût inspiré peu de confiance à celui qui l'eût rencontré au coin d'un bois. Son compagnon avait une tout autre apparence : c'était un homme de haute taille dont la corpulence commençait à se prononcer un peu trop. Il pouvait avoir une cinquantaine d'années; ses vêtemens étaient ceux d'un bourgeois aisé avec une tendance peut-être un peu affectée à se rapprocher de ceux des paysans. Comme eux, il portait de grands houseaux qui lui couvraient les jambes, une cravache en cuir tordu et un chapeau gris à coupe haute et à larges bords; mais il avait des gants de peau et un linge d'une finesse et d'une blancheur qui eussent été remarquables partout, et qui l'étaient davantage encore dans cette taverne.

Les nouveau-venus ne parurent pas s'apercevoir de ma présence.

Le maquignon se fit servir du vin blanc; quant à l'autre, il commença avec une des servantes une conversation assez animée, à laquelle je ne compris pas un mot, parce qu'ils se parlaient dans une langue étrangère. Je n'étais pas si jeune que je ne pusse me douter du sujet de leur conversation. L'homme au chapeau gris paraissait être ce qu'on appelle vulgairement un bon vivant. Il parlait avec chaleur, essayant, selon toute apparence, de mettre la conversation sur le ton de la plaisanterie, tandis qu'à mon grand étonnement la fille gardait un air sérieux qui allait presque jusqu'au dédain. Je la regardai avec quelque attention; elle me parut fort belle, et il me sembla que ce n'était pas la première fois que je la voyais. Cette figure longue et d'une pâleur mate, ces cheveux ondés, ces grands yeux noirs qui avaient quelque chose de dur et de sauvage ne m'étaient pas inconnus, mais où les avais-je rencontrés? C'est ce qu'il m'était impossible de me rappeler.

Pendant que je faisais de vains efforts pour réveiller mes souvenirs, Briscadieu entra avec l'aubergiste. Il parut surpris en apercevant l'homme au chapeau gris, et ne put s'empêcher de jeter sur moi un regard inquiet. Toutefois il se remit rapidement et salua le nouveau-venu avec respect en l'appelant *monsieur le comte*. Celui-ci lui rendit fort légèrement son salut et continua de causer avec la servante. Briscadieu s'approcha de moi et me demanda si je connaissais *monsieur le comte*. Sur ma réponse négative, il me dit d'un ton bas et mystérieux : — Vous le connaîtrez plus tard. Il est inutile que vous parliez de ce que vous verrez ce soir, plus inutile encore que vous vous fassiez connaître pour le chevalier de Mombalère. — Il s'éloigna ensuite de moi et alla rejoindre le maquignon. Il résulta de leur conversation que celui-ci revenait, ainsi que le comte, de la foire de Barcelone. J'aurais pu, si j'avais voulu les écouter, m'instruire à fond du prix courant des bœufs et des chevaux; pour l'instant, mon attention était trop vivement surexcitée par l'étrange fille qui causait avec *monsieur le comte*, et ce fut à peine si je vis entrer une vieille mégère qui commença à préparer le souper, non sans beaucoup de tapage et de criailleries contre les jeunes servantes.

Ici le baron s'interrompit un moment, comme s'il doutait de la patience de son auditeur. Je l'engageai à poursuivre

Je vous raconte longuement ces détails, reprit-il, parce qu'ils ont laissé une profonde impression dans mon souvenir. Les autres événemens de cette nuit mémorable, bien que plus extraordinaires, ont laissé des traces moins vivantes. Je crois me rappeler qu'il entra un paysan, costumé comme le sont les bergers de la montagne, c'est-à-dire avec une longue blouse bleue et un large béret. Nous

nous mîmes tous à table dans un salon situé parallèlement à la cuisine. Ce salon était tapissé d'un papier élégant, et le linge de table était de fine toile de Béarn. Le comte se plaça entre Briscadieu et le maquignon; il me regarda pendant quelques instans, et se montra vis-à-vis de moi d'une exquise politesse. La chère fut somptueuse et telle qu'on ne devait pas l'espérer dans une auberge qui paraissait tout au plus bonne à servir d'étape à des rouliers. Le gibier, le poisson, la volaille, délicatement apprêtés, furent servis en abondance. Le maquignon et le berger buvaient du vin blanc du pays; Briscadieu et le comte se firent servir du vin de Bordeaux et du vin de Champagne. Ils m'en offrirent, et commencèrent à me servir tous deux à l'envi l'un de l'autre, si bien qu'au milieu du repas je m'aperçus que ma raison chancelait. L'ivresse devait me gagner d'autant plus facilement que j'étais demeuré à jeun pendant toute la journée sous un soleil brûlant, et que c'était la première fois que je me livrais à un pareil excès. Mon ivresse n'avait cependant rien d'expansif; elle était douloureuse et concentrée. Mes idées me paraissaient plus rapides, mes sensations plus vivaces, mais ma langue était pour ainsi dire paralysée. Je continuais à boire, car j'étais dévoré d'une soif inextinguible. J'entendais mes compagnons qui se moquaient de moi; il me venait à l'esprit mille bonnes plaisanteries avec lesquelles j'eusse pu leur riposter, mais la parole expirait sur mes lèvres, et je les regardais avec des yeux ébahis qui redoublaient leur hilarité.

Je conservais néanmoins un sentiment assez exact de la situation; mes idées étaient nettes. Une seule chose me tourmentait avec une persistance semblable à celle du cauchemar et du délire de la fièvre : c'était le regard de cette grande fille pâle que j'avais vue causer avec le comte. Bien avant la fin du repas, les servantes s'étaient mêlées à la conversation; quelques-unes avaient même déjà bu dans les verres des convives. Seule, elle était restée froide et dédaigneuse. Placée en face de moi, elle me regardait avec une obstination fatigante. On l'avait appelée Pepita devant moi. Ce nom ne me rappelait aucune personne connue, et mes facultés intellectuelles surexcitées s'épuisaient en efforts impuissans pour retrouver la trace de ce souvenir qui me fuyait.

Je me rappelle aussi que le comte la plaisanta sur sa persistance à me regarder. Elle lui répondit par une grosse injure et sortit de la salle à manger. Quand le souper fut fini, on apporta des cartes, de véritables cartes de tripot, sales à faire lever le cœur. L'aubergiste se mit à la table, et le comte tailla un baccarat. On n'avait pas daigné me demander si je voulais jouer; mais le maquignon, le berger et Briscadieu me parurent jouer avec fureur. Bientôt je vis

sur la table des louis, des guinées (1) et des quadruples. De temps en temps il s'élevait des tempêtes de cris et d'injures; les joueurs se dressaient sur leurs pieds et se montraient le poing, puis cette tempête s'apaisait, et le silence sinistre du jeu reprenait possession de la salle. Dans un coin, les jeunes servantes et la vieille Léonarde de cette caverne, haletantes et ne soufflant mot, regardaient avec angoisse toutes les péripéties du jeu, fascinées par les pièces d'or qui roulaient sur la table. Je subis moi-même l'effet de cette fascination. Il y eut un moment où la chance parut abandonner le banquier; tous les pontes se réunirent pour essayer de le décaver; la table était couverte d'or. Je me levai alors, et, cherchant avec effort mon louis enfoui dans les profondeurs de mon gilet, je le trouvai enfin et je le jetai sur la table. Les pontes perdirent. Ignorant ce qui s'était passé, j'étendis la main pour saisir et ma mise et mon gain; en ce moment, le banquier s'en emparait au milieu des éclats de rire universels. Ce fut mon coup de grâce. Je retombai sur ma chaise et ne fis plus attention à ce qui se passait autour de moi. Je crois même que je m'endormis. Lorsque je revins à moi, j'avais quitté le salon; Briscadieu et l'aubergiste me tenaient chacun par un bras, et je montais un escalier étroit et raide. J'avais toute ma connaissance, et j'entendis parfaitement ces paroles, qui me parurent incompréhensibles. L'aubergiste disait : — On pourrait le conduire à la chambre rouge. — A quoi bon? répondit Briscadieu; il n'y a rien de fait, et d'ailleurs j'aime mieux partager avec lui qu'avec toi. — Ils me firent entrer dans une chambre étroite, placèrent la chandelle sur la cheminée, et s'éloignèrent sans plus s'occuper de moi.

Je n'eus pas la force de me déshabiller et de me coucher; je me jetai sur une chaise. Mon ivresse commençait à se dissiper; j'avais cependant la tête lourde; j'étais en proie à ce dégoût de soi-même qui suit toujours ces sortes d'excès. Ce qui me préoccupait le plus, c'était la perte du louis d'or qui m'avait été confié par ma sœur, et ce n'était pas sans terreur que je pensais au regard irrité qui accueillerait la confession que j'allais être obligé de faire. Je pensais aussi à cette Pepita et à l'attention qu'elle avait paru prêter à ma personne pendant toute la durée du souper. J'éprouvai un véritable sentiment de terreur lorsque, levant la tête, je l'aperçus devant moi qui me regardait fixement. Le tressaillement nerveux que je ne pus réprimer l'avertit de la sensation que j'éprouvais. — J'ai les pieds nus, me dit-elle en patois, et les portes de cette auberge

(1) Pendant plusieurs années après l'invasion des Anglais en 1813, les guinées furent très communes dans le département du Gers. Les Anglais payaient tout ce qu'ils prenaient et le payaient très cher, ce qui n'empêcha pas beaucoup d'habitans valides de se former en corps de partisans et de harceler l'armée anglaise.

sont soigneusement huilées; on peut les ouvrir sans bruit. Votre cheval est prêt, il faut que vous partiez.

— Partir? lui dis-je.

— Oui, il faut partir; croyez-vous être dans une auberge ordinaire? Bien des gens ont couché dans cette chambre qui ne se sont jamais réveillés. Savez-vous où vous êtes? Vous êtes à *Crève-Cœur*, continua-t-elle.

J'avais souvent entendu parler de cette auberge mal famée dans le pays; je gardai le silence.

— Voulez-vous savoir où vous êtes? dit-elle. Suivez-moi.

Elle prit la chandelle, l'approcha du lit, et posa son doigt sur la muraille. Je vis à la hauteur de l'oreiller une gerbe de gouttelettes rougeâtres comme le sang a coutume d'en faire quand il jaillit. — C'est du sang humain, dit Pepita.

— Mais pourquoi m'assassinerait-on? Je n'avais qu'un louis d'or sur moi, et je l'ai perdu au jeu.

— Je ne sais, répondit-elle. Briscadieu a parlé de vous ce soir avec le maître de l'auberge. Ce dernier lui conseillait de se défaire de vous. Briscadieu a résisté jusqu'ici, il peut changer d'avis. Partez.

Bien que je ne crusse pas au danger dont elle me menaçait, je lui promis de suivre son conseil et de partir; en même temps, lui prenant la main, qu'elle m'abandonna sans contrainte, je la conjurai de me dire quel était le motif de l'intérêt qu'elle me portait. — Ce n'est pas certainement la première fois que le hasard nous met en face l'un de l'autre, lui dis-je en terminant, il faut que vous me disiez où je vous ai rencontrée.

— Dans les landes de Mombalère, dit-elle; rappelez-vous le camp des bohémiens et la petite zingara avec laquelle le soir vous regardiez les étoiles.

C'était la Nina. Pauvre fille! elle était bien changée certes. Elle était plus belle que lorsque nous nous promenions ensemble au milieu des bruyères; mais quelle différence! Combien elle était gaie alors, et combien elle était triste et sombre en ce moment!

— Et Andrès? lui dis-je.

— Mort.

— Et Lou-Ian?

— En prison. On l'accuse d'avoir volé des chevaux. Il en a encore pour six mois. Nous sommes tous dispersés; je l'attends ici.

— Vous avez donc changé de nom?

— Est-ce que j'ai un nom? répondit-elle; je m'appelle Pepita aujourd'hui; comment m'appellerai-je demain? Suis-je une créature humaine? J'en doute quelquefois à la façon dont on nous traite. Lou-Ian m'a laissée ici, et m'a ordonné de l'attendre, je l'attendrai.

Me retrouvera-t-il vivante? L'homme de cette maison m'a vendue à celui qu'ils appellent le comte; mais ils ne m'auront par force ni par trahison. Ils n'oseront user de violence, car ils savent que je sais jouer du couteau. Ils mêlent des poudres à mon breuvage, et me guettent pendant la nuit. Je veille; patience! Lou-Ian reviendra, et il leur réglera leur compte à tous.

Pendant qu'elle parlait ainsi, son visage s'était animé : sa narine gonflée, ses yeux étincelans donnaient à sa physionomie une expression terrible. — C'est assez parler de moi, continua-t-elle. Il est temps que vous partiez, et elle m'entraîna hors de la chambre en me recommandant de ne pas faire de bruit. Je trouvai à quelques pas de l'auberge mon cheval tout prêt. — Suivez toujours la route qui est devant vous, me dit-elle, elle vous conduira à Asparens.

— Nina, comment savez-vous que je vais à Asparens?

— Les zingara savent tout, répondit-elle en s'éloignant, et elle se perdit dans les ténèbres qui étaient encore fort épaisses.

IV.

Je me laissai conduire par Alphane, qui ne paraissait pas se ressentir des fatigues de la veille. Quant à moi, j'étais probablement encore sous l'influence de l'ivresse et des scènes si nouvelles qui s'étaient déroulées devant moi; j'avais à peine la conscience de moi-même. Il semblait que j'achevais un rêve pénible. L'aube commençait à peine à paraître lorsque je traversai une petite ville. Ce fut avec une vive satisfaction que j'entendis les coqs chanter. Au moment où je passais devant l'église, l'*Angelus* sonna; un peu plus loin, je rencontrai un paysan qui se rendait au travail. Les objets commencèrent à prendre une forme distincte, et grâce à la lumière, à la fraîcheur du matin, mes idées retrouvèrent toute leur netteté. Le charme fut rompu, les terreurs fantastiques qui m'affligeaient disparurent, et je ne m'inquiétais plus que de trouver le chemin du château d'Asparens, tout en regrettant mon pauvre louis d'or que j'avais dilapidé.

Il était environ neuf heures du matin lorsque j'arrivai au but de mon voyage. Vous ne connaissez le château d'Asparens que de réputation, et si vous n'avez pas rencontré un homme de goût, je ne doute pas qu'on ne vous en ait dit des merveilles : c'est un des monumens du département, et les paysans en ont fait l'objet d'un dicton. Mon cher ami, quand vous viendrez le voir, et j'espère que ce sera avant peu de temps, vous trouverez une grande caserne bien blanche, couverte en ardoises bien bleues, flanquée de deux pavillons prétentieux surmontés de girouettes magnifiques; rien de plus.

Le premier maître maçon venu vous en construira un pareil, tel il est aujourd'hui et tel il était alors. J'avoue néanmoins qu'en l'apercevant je partageai l'admiration des paysans. Je pensai malgré moi à notre pauvre château de Mombalère, et je me sentais indigne de mettre le pied dans une habitation aussi splendide. Devant le château s'étendait un boulingrin orné d'arbres exotiques, qui était séparé de la route par une grille très massive, ayant à ses extrémités deux loges de concierge en style chinois, bâties en briques rouges et blanches. Au grand désespoir d'Alphane, je me promenai pendant plus d'une heure de l'une à l'autre de ces loges, ne pouvant me décider à entrer. Il fallut qu'une grande femme sortît du massif du boulingrin, s'approchât de la grille et me demandât ce que je faisais là. Je répondis que je désirais parler à M. le comte d'Asparens. Le comte était absent; il était avec le préfet au conseil de révision. Il devait revenir le jour même, mais on ne pourrait pas lui parler, parce que le préfet, le général et les autres membres du conseil dînaient au château.

Cette information me fut donnée d'un ton qui marquait que mon interlocutrice avait hâte de se débarrasser de moi, et ce fut en balbutiant que je demandai la permission de présenter mes hommages à Mme la comtesse.

— La comtesse, la comtesse! dit la femme en me regardant d'un air soupçonneux. Est-ce que vous la connaissez?

Je répondis que je ne l'avais jamais vue, mais que j'avais l'honneur d'être le cousin de M. le comte.

— Ah! vous êtes le petit Mombalère? dit la femme; entrez donc. Je vous prenais pour un Parisien avec votre drôle d'habillement. Entrez... Lorsque le comte sera de retour, je lui parlerai de vous. Quant à la comtesse, elle ne se lève pas de si grand matin; vous la verrez plus tard.

Elle m'invita ensuite à descendre de cheval et me pria de l'attendre jusqu'à ce qu'elle eût conduit elle-même Alphane à l'écurie. J'insistai vainement pour lui éviter cette peine, elle m'enleva des mains la bride d'Alphane, et revint bientôt après en m'assurant qu'il avait du foin de bonne qualité et une litière dont il ne se plaindrait pas; puis elle me dit de la suivre. J'entrai avec elle dans le château, qui me parut, à en juger par le vestibule et les escaliers, une habitation somptueuse. Au second étage, je fus introduit dans une chambre assez simplement meublée. Ma conductrice s'excusa sur la quantité et la qualité des hôtes qui devaient ce jour-là même descendre au château. Pendant qu'elle regardait s'il ne manquait rien dans la chambre, je l'examinai elle-même : c'était une femme qui n'avait peut-être pas quarante ans, mais à qui, dans

le nord, on aurait donné beaucoup plus que cet âge. Elle avait dû être fort belle, et de son ancienne beauté il lui restait encore des yeux charmans et des dents admirables; ses traits fatigués, le ton olivâtre de son teint, le duvet un peu rude qui ombrageait sa lèvre supérieure et l'épaisseur de ses formes suffisaient cependant pour faire reconnaître son âge véritable. Elle était vêtue avec une sorte d'élégance : sa robe de mérinos brun, son tablier de soie, ses boucles d'oreilles en or, le foulard des Indes qui couvrait sa tête, indiquaient qu'elle occupait un rang élevé dans la domesticité du château, et je ne doutai pas que j'eusse en face de moi tout au moins la femme de chambre favorite de Mme la comtesse.

Quand elle m'eut laissé seul, je me hâtai de tirer de ma valise tout ce qu'il fallait pour faire un peu de toilette, ne doutant pas qu'elle vînt me chercher promptement pour me présenter à sa maîtresse. J'avoue que j'avais hâte de voir cette fameuse Parisienne dont on parlait tant à Mombalère, et j'ajouterai même que j'espérais avoir l'honneur de déjeuner avec elle, ce qui ne m'eût pas été désagréable, attendu l'heure matinale à laquelle je m'étais levé; mais les heures se passèrent sans que la femme de chambre revînt. On m'avait oublié; je me décidai à descendre; l'escalier et les corridors du château étaient déserts. Le hasard me guida vers la cuisine, que je trouvai pleine de monde. N'osant pas en dépasser le seuil, j'allai me promener dans le jardin. Accablé de fatigue, j'entrai dans un massif presque aussi morne que la lande où je m'étais égaré la veille et me laissai tomber sur un banc. Toutes mes idées devenaient confuses, lorsqu'une jeune femme passa tout à coup près de moi. L'abstinence m'avait prédisposé à l'extase, car je crus positivement voir une apparition, et la jeune femme était déjà au bout de l'allée que ma raison n'avait pas encore pris le dessus pour me dire que cette jeune femme était la comtesse d'Asparens, et que j'avais fait preuve d'une grossièreté impardonnable en ne me levant pas pour la saluer.

Quand je ferme les yeux, je la vois encore telle qu'elle m'apparut ce jour-là. Combien elle était différente du portrait que je m'étais fait de cette ennemie de notre famille! J'avais si souvent entendu parler d'elle le soir au coin de la grande cheminée de Mombalère! Zulmé et Marceline étaient si bien d'accord sur tous les traits de son visage, sur sa tournure, sur les détails de sa toilette, que je ne pouvais me figurer qu'elles ne la connussent pas; moi-même, je n'étais pas sûr de ne l'avoir pas vue. La comtesse d'Asparens était certainement une petite femme maigre, pâle, minaudière, grimacière, plâtrée de rouge et de blanc, vêtue d'une robe à grands ramages, faisant entendre un cliquetis de chaînes, de colliers, de bracelets, laissant derrière elle un parfum d'eau de Portugal, portant perpé-

tuellement sur son doigt un perroquet criard et s'évanouissant à la vue d'une souris ou d'une araignée, en un mot le type complet d'une petite-maîtresse, telle que la comprenaient les demoiselles de province en l'année 1810.

Ce portrait ne ressemblait guère à la personne qui venait de passer devant moi. Grande, svelte, elle avait une démarche calme et pleine de dignité. J'avais eu à peine le temps d'entrevoir la figure, le vent rejetait sur ses épaules de longues grappes de cheveux blonds; les plis de sa robe, d'une étoffe légère et presque blanche, flottaient derrière elle et l'entouraient comme un nuage transparent; une ombrelle d'une couleur tendre, qui l'abritait contre les rayons du soleil, jetait sur son visage une sorte d'auréole. Rappelez-vous que j'en étais à mon premier jour de civilisation, que je sortais d'une ruine perdue dans la solitude des landes, que j'avais appris à lire dans les plus fades romans, et ne vous étonnez pas de l'espèce d'admiration superstitieuse dans laquelle je fus un moment plongé. Je me crus en présence d'une déesse; pardonnez-moi cette expression qui était à peine ridicule à cette époque.

Bientôt revenu au sentiment de la réalité, j'attendis qu'elle repassât devant moi pour lui présenter mes excuses; mais ce fut en vain : elle était retournée au château par un autre chemin, et je restai sur mon banc, honteux de moi-même et commençant à trouver que mes caravanes prenaient une mauvaise tournure. Je fus tiré de mes maussades rêveries par un grand bruit qui se fit dans la cour du château, et je vis entrer dans le jardin plusieurs messieurs; quelques-uns d'entre eux étaient en uniforme. Je regrettai d'avoir à me présenter à mon parent au milieu de ces personnages dont la présence devait redoubler ma timidité. Je me levai cependant, et m'approchai d'un groupe où j'espérais trouver le comte d'Asparens. Ces messieurs, en me voyant approcher, commencèrent à me regarder avec attention, et mon costume du directoire produisit son inévitable effet; un sourire de bonne compagnie erra sur toutes les lèvres. Un de ces messieurs se détacha du groupe : c'était un homme de cinquante ans, vêtu comme il convenait à son âge, et qui portait sur le revers de son frac noir le ruban de la Légion d'honneur. Ma confusion redoubla, quand je reconnus en lui mon vainqueur de la veille, le banquier du baccarat, celui qu'on appelait *monsieur le comte* dans l'auberge de *Crève-Cœur*. Il parut me reconnaître aussi, et ce fut avec un peu de brusquerie qu'il me demanda ce que je désirais.

— Je suis le chevalier Léandre de Mombalère, répondis-je avec emphase.

Ce nom de Léandre allait si bien à mon costume que le sourire

des assistans devint plus significatif; le comte prit gaiement son parti et de notre rencontre de la veille, et de mon costume, et de mon prénom de Léandre. Puis, me prenant par la main : — J'ai l'honneur de vous présenter un de mes cousins, dit-il, le seul représentant de la famille la plus ancienne du département.

Ces messieurs s'inclinèrent poliment, et la conversation reprit son cours.

Même à une distance de plus de trente ans, je ne puis songer sans une sorte de confusion au dîner qui suivit cette présentation. Lors de mon entrée dans la salle à manger, je fus ébloui par la splendeur de la table. La blancheur du linge damassé, l'éclat des cristaux et de l'argenterie, les valets en livrée, la position sociale des convives au milieu desquels je me trouvais, étaient pour moi des choses toutes nouvelles. On m'avait placé entre deux personnages en uniforme qui se montrèrent pleins de bienveillance et de politesse, qui finirent même par s'occuper de moi plus que je ne l'aurais désiré. Malgré le besoin extrême que j'avais de manger, j'étais troublé par ces grands laquais qui circulaient autour de la table et par la crainte de commettre quelque gaucherie. J'en commis plus d'une, et révélai ainsi à mes voisins à quelle espèce de sauvage ils avaient affaire. L'un d'eux était, je crois, chirurgien-major, et l'autre conseiller de préfecture. Avant la fin du dîner, ils commencèrent à me persifler, sans quitter toutefois le ton de la meilleure compagnie. Ils me raillèrent le plus agréablement du monde sur la coupe de mes habits. J'ouvrais de grands yeux, et mon étonnement redoublait leur hilarité. Je ne sais s'ils avaient fait quelque signe au domestique chargé de verser le vin, mon verre à vin de Champagne était toujours plein. Toutefois mon ivresse de la veille m'avait mis en garde. Je conservai ma raison, et cependant je bus assez pour retrouver beaucoup d'aplomb et de gaieté. Tous mes voisins apprirent bientôt que j'avais un cheval qui s'appelait Alphane et une servante nommée Marceline, dont à leur grand contentement je racontai toutes les prouesses.

Je ne vous ai pas encore parlé de la comtesse. Je lui avais été présenté; mais à peine avais-je pu constater son identité avec l'apparition du jardin. J'avais les yeux baissés. Il me sembla qu'elle me regardait avec quelque étonnement. Elle me demanda des nouvelles de ma sœur et de mon père, et je doute qu'elle comprît un mot de ce que je lui répondis. Elle s'appelait Hortense, et pendant le dîner j'eus les yeux fixés sur elle. Le préfet et le général se trouvaient placés à ses côtés, et elle me parut soutenir la conversation avec une vivacité pleine d'intérêt pour ses deux voisins. Pendant le cours de la soirée, je me montrai encore plus ridicule que je ne

l'avais été pendant le dîner. On pria la comtesse de se mettre au piano, et elle joua et chanta avec un goût infini. Mon admiration n'échappa point à mes deux voisins de table, qui ne me quittaient plus. Sur une insinuation malicieuse de l'un d'eux, j'avouai que j'étais musicien ; on me demanda quel était mon instrument, et avec une naïveté qui les ravit, je nommai la guitare. J'eus alors un succès complet. Le chirurgien, qui était un des familiers de la maison, s'échappa et rapporta bientôt une guitare en me suppliant de « favoriser la société d'un petit air. » Je ne me fis pas prier, et avec une candeur qui eût désarmé un tigre je chantai, en m'accompagnant, *Fleuve du Tage*, un des triomphes de ma pauvre sœur Zulmé; mais j'avais affaire à des plaisans de province, c'est-à-dire à une race sans pitié. Il me fallut leur donner tout mon répertoire. Après chaque morceau, j'étais applaudi avec fureur, et j'aurais continué toute la nuit, si la comtesse ne se fût approchée de moi et, me prenant la guitare, ne m'eût dit : — C'est assez, mon cousin; en vous laissant chanter plus longtemps, je craindrais d'abuser de votre complaisance.

Pendant que je chantais, mes yeux se tournaient fréquemment vers elle. Son visage restait froid, triste et presque sévère; mais j'étais tellement infatué des applaudissemens qui m'étaient prodigués, que je crus reconnaître dans cette froideur le dédain contre lequel on m'avait recommandé de me mettre en garde. Le malin chirurgien découvrit apparemment ma pensée, car il me dit à l'oreille : — En vérité, chevalier, je crois que la comtesse est jalouse de votre succès.

Là ne devaient pas finir les mésaventures de cette soirée. Les tables de jeu furent dressées, et la comtesse se retira. Quelques-uns de ces messieurs allumèrent des cigares. Le chirurgien m'en offrit un, mais j'eus le bon esprit de refuser. Il y avait une table d'écarté où l'on jouait fort gros jeu. L'or et les billets de banque passaient d'un côté à l'autre avec une rapidité qui me donnait le vertige. A Mombalère, quand, après avoir vendu les récoltes, on avait reçu quelques centaines d'écus, on m'appelait pour me les montrer comme une curiosité. Par momens, il y avait sur la table plus de cent louis qui brillaient sous le feu des bougies et faisaient entendre leur cliquetis. Hélas! moi aussi j'en avais eu un louis d'or la veille, et je ne songeais pas sans effroi qu'il me faudrait un jour en rendre compte. Mon chirurgien, qui ne me quittait pas, me demanda si je ne désirais pas jouer. Il m'engagea tout au moins à parier pour l'un ou pour l'autre des joueurs. Ce n'était pas le désir qui me manquait, mais je ne voyais que de l'or sur la table, et j'avais peur que mon écu de six livres, mon seul trésor, ne fût mal accueilli. Je con-

fiai mon embarras à mon perfide conseiller, qui m'encouragea à risquer mon écu, m'assurant que mes adversaires seraient d'autant plus heureux de le gagner que ces sortes de pièces commençaient à devenir rares. Il me promit même de m'apprendre une martingale qui me permettrait de gagner cinquante mille francs. Je me laissai persuader. Le comte était alors l'un des tenans. Je passai de son côté, et je jetai au milieu des louis qui brillaient sur le tapis vert le malheureux écu de six livres, qui était tout terni et même un peu rogné. Il y eut un moment de stupéfaction. On avait jusque-là toléré mes excentricités; mais on rit rarement quand on joue gros jeu, et il y avait des joueurs qui perdaient de fortes sommes. Mon cousin me dit assez sèchement : — Chevalier, vous feriez mieux de ne pas jouer. — Ce n'était pas le compte du chirurgien, qui entendait faire durer la plaisanterie plus longtemps, et déclara qu'il tenait mon enjeu. Au bout de cinq minutes, le malheureux écu de six livres ne m'appartenait plus, et j'eus la douleur de le voir toute la soirée sur la table, passant de l'un à l'autre au milieu des éclats de rire qui me rappelaient ma perte.

J'eus, comme vous le voyez, beaucoup de succès dans le cours de cette soirée, et j'allai me coucher sans me douter un seul instant que j'avais été continuellement mystifié. Le lendemain matin, mon cousin vint me trouver dans ma chambre, et se montra pour moi plein de cordialité. Il s'informa de notre situation et me parla avec un ton affectueux de Zulmé et de mon père. Il m'invita à rester pendant toute la saison au château, mettant ses chevaux, ses chiens et ses fusils à ma disposition. Pour m'allécher davantage, il me parla des nombreuses améliorations dont il avait doté son domaine. Il me promit de refaire mon éducation agricole et de me mettre à même de faire de Mombalère une des terres les plus productives du département. En me quittant, il me demanda avec quelque hésitation si j'avais l'habitude de descendre dans l'auberge de *Crève-Cœur*. Sur ma réponse négative, il me recommanda de ne pas fréquenter cette maison, qui avait un mauvais renom dans le pays, et où il n'était descendu lui-même que parce que son cheval était fatigué.

Le jour même, mon cousin m'infligea la corvée que tout propriétaire inflige à ses hôtes. Nous montâmes à cheval après déjeuner, et nous parcourûmes tout le domaine d'Asparens. Il ne me fit grâce de rien, et il me fallut admirer les luzernes, les sainfoins, les trèfles, les betteraves, les carottes, les rutabagas. Il me fit ensuite visiter les écuries, les étables et la bergerie. Il me montra ses étalons anglais, ses vaches suisses et ses mérinos (la mode alors n'était pas au *South Down*). Il me conduisit dans ses prairies, où une trentaine d'ouvriers coupaient et fanaient du foin. Il avait lu avec fruit les

classiques de l'agriculture, et il était entré à pleines voiles dans la voie du progrès. Sur cette matière, sa conversation était intéressante, et il me parut à la fois intelligent et sensé. Nous ne revînmes que fort tard. Je n'avais pas vu la comtesse depuis la veille; elle nous attendait pour dîner. Le comte fut assez silencieux pendant le repas. Mme d'Asparens au contraire se montra d'une amabilité parfaite; elle trouva moyen de me faire parler malgré ma timidité, et je crois même que ce soir-là je ne laissai pas échapper trop de sottises. Après le dîner, le comte me dit : — Mon cher Léandre, j'ai la mauvaise habitude de fumer, ce qui me force à passer mes soirées à la cuisine, parce que Mme d'Asparens ne peut supporter l'odeur du tabac. Je vous laisse avec elle; vous êtes musiciens tous deux : cela vous aidera à faire connaissance. — Puis, sans attendre aucune observation, il se hâta de nous quitter, nous laissant assez embarrassés vis-à-vis l'un de l'autre.

Le souvenir de cette soirée dans ses plus menus détails est resté dans mon souvenir. Je vois encore la chambre tapissée d'étoffe bleue, le piano ouvert avec ses touches brillantes éclairées par des bougies, les deux cornets de Sèvres pleins de roses. J'entends ces mélodies, alors si nouvelles pour moi, qu'elle chantait avec une sorte d'indolence; je me rappelle encore cette conversation qui par ma faute était interrompue par des silences qui nous gênaient tous deux. Enfin elle comprit que je n'étais qu'un pauvre enfant, et prit avec moi un ton maternel. Cela réussit à merveille. Elle m'effrayait encore un peu; j'étais néanmoins convaincu qu'il n'y avait pas dans le monde entier une femme plus belle et plus aimable que la comtesse. Plein d'ingratitude, je la plaçai dès lors dans mes affections bien au-dessus de Marceline et de ma pauvre Zulmé elle- même.

Le lendemain, le comte vint me chercher dès le matin pour chasser avec lui, et ma journée se passa comme celle de la veille. Comme la veille, le comte nous laissa seuls après le dîner, et ce fut ainsi pendant tout le temps que je demeurai au château. Le comte et la comtesse ne se voyaient qu'à cet instant et échangeaient ensemble peu de paroles. Le comte employait vis-à-vis de sa femme un ton de bonhomie railleuse, et celle-ci ne lui témoignait qu'une politesse assez froide. Pendant toute la journée, elle restait dans sa chambre, occupée à lire, à faire de la musique ou à travailler à un grand meuble de tapisserie. Le comte couchait dans une petite chambre au rez-de-chaussée, fort éloignée de celle de sa femme. La comtesse ne s'occupait nullement de cette partie de l'administration intérieure qui ordinairement est le lot de toutes les femmes, et même des châtelaines. La personne qui dirigeait la domesticité du château était cette grande femme qui m'avait aperçu devant la grille.

Elle se nommait Marinette, et tous lui obéissaient avec une soumission aveugle.

Rien ne me parut plus triste que le genre de vie imposé à la comtesse. Il y avait dans cette sorte de réclusion un mystère qui n'eût pas embarrassé longtemps un homme plus habitué au monde que je ne l'étais; mon éducation romanesque et mon ignorance des passions humaines ne me permirent pas de deviner la cause de l'éloignement qui existait entre ces deux époux. J'eusse volontiers comparé la comtesse à Camille, l'héroïne du souterrain, n'eût été l'élégance de la chambre où elle était confinée et les égards que lui témoignait le comte.

Leur histoire n'avait pourtant rien de tragique. M. d'Asparens s'était marié tard. Après avoir abandonné Zulmé, il avait fait encore un long bail avec le célibat. Il était pour toutes les classes de la société, principalement pour celles où l'on prise la force, ce qu'on appelle un bel homme. Il aimait l'agriculture avec passion, et vivait toujours au milieu des paysans. Les amours faciles ne lui manquèrent pas. Parmi les filles qui attirèrent momentanément son attention, il y en eut une qui sut prendre quelque empire sur lui : c'était Marinette. Elle n'avait que seize ans lorsqu'il la trouva dans une auberge sur les bords de la Garonne. Elle était d'une grande beauté, et s'éprit de son maître, qui la garda d'abord par pitié et ensuite par habitude. Elle avait d'abord été soumise comme un chien de chasse; mais insensiblement elle s'était emparée de l'autorité, si bien qu'il ne fallait pas beaucoup de pénétration pour deviner que lorsque le comte commencerait à vieillir, elle deviendrait la maîtresse absolue à Asparens. Le comte en convenait gaiement, prétendant que tel était le sort inévitable de tous les célibataires. Il faillit cependant donner un démenti à sa propre prédiction : il se maria et congédia Marinette, après lui avoir donné une assez grosse somme d'argent. Ce mariage fut l'objet des conversations de tout le département pendant plus de six mois. Si beau qu'il fût encore, le comte d'Asparens avait près de cinquante ans, et il épousait une jeune Parisienne qui, disait-on, était immensément riche. Il était assez difficile de trouver le motif qui l'avait porté à bouleverser ainsi sa vie. Sa grande position territoriale, ses innovations agricoles, son caractère généreux et obligeant, l'avaient fait nommer conseiller-général. L'ambition lui était venue : il espérait être nommé député. Il pensa qu'il était utile, dans l'intérêt de sa considération personnelle, d'abandonner les amours ancillaires et champêtres, et de faire amende honorable à la société à l'aide d'un riche mariage. La dot considérable qui était promise à Mlle Hortense Moulin fut aussi pour lui une raison puissante. Il se maria donc. A cette

occasion, il fit meubler son château avec une splendeur inconnue jusque-là dans la contrée; il fit venir de Paris des voitures sortant de chez les carrossiers les plus renommés; il promena dans tous les châteaux environnans sa jeune femme avec des toilettes qui ne lui firent que des ennemies, après quoi il se cantonna dans les douceurs de la lune de miel et essaya consciencieusement de changer ses habitudes. Ce fut en vain, il n'acquit qu'un vice de plus : l'hypocrisie.

M. d'Asparens ne parvint pas même à tromper sa femme, qui avait cru épouser un comte et n'avait rencontré qu'un *gentleman farmer*. La froideur se mit entre les deux époux. Cette froideur ne fit qu'augmenter après une catastrophe financière qui ruina entièrement le père de la comtesse. Ce coup fut d'autant plus sensible pour M. d'Asparens qu'il avait laissé tout le montant de la dot de sa femme chez son beau-père. Il montra en cette circonstance peu de générosité; il se plaignit amèrement de ce désastre, et accusa son beau-père de l'avoir trompé; il saisit cette occasion pour diminuer le train de sa maison et pour se jeter plus que jamais dans les expériences agricoles. Le comte ne garda qu'un cocher et une cuisinière; il rappela Marinette, qu'il regrettait, et la donna pour femme de chambre à la comtesse. Celle-ci, qui comprit quelle allait être sa situation, n'adressa aucun reproche à son mari; elle s'effaça devant la nouvelle maîtresse, et eut la dignité de la résignation. Cette façon d'agir, pleine de noblesse, ne fit aucune impression sur le comte, qui en profita au contraire pour recouvrer sa liberté. Il s'habitua à ne voir sa femme qu'au dîner, c'est-à-dire pendant une heure par jour.

Lorsqu'en sa qualité de conseiller-général il était obligé d'assister à quelque grande réunion, il l'emmenait avec lui et avait soin que sa toilette fût en harmonie avec le rang qu'il occupait dans le département. C'était avec plaisir aussi qu'il lui voyait présider les dîners d'apparat qu'il donnait cinq ou six fois par an, car la comtesse avait une réputation de savoir-vivre et d'amabilité qui mettait ces dîners en renom. Toutefois, bien que libre autant que s'il n'eût pas été marié, le comte n'était pas heureux. Il avait échoué dans sa candidature à la députation. Cet échec avait modifié son caractère. Vaincu par un candidat de son opinion, il affecta dès lors des allures démocratiques. On le voyait fréquenter les foires et les marchés, se mêler aux paysans et aux maquignons, et trinquer avec eux dans des cafés qui ne différaient guère des cabarets. Il devint bientôt extrêmement populaire, et s'enivra de ce grossier encens que, dans la plus basse classe, les gens du midi savent prodiguer à ceux qui veulent se familiariser avec eux. Il en rencontra qui surent exploiter les passions qu'il avait conservées

après son mariage, et le bruit se répandit bientôt dans le pays que le comte d'Asparens restait souvent absent de son château pendant deux ou trois jours, et qu'on l'avait rencontré dans des auberges mal famées, compromettant son nom et sa situation avec des maquignons, des huissiers tarés et des chevaliers d'industrie. Marinette, devenue vieille, se sentait impuissante à le retenir sur cette pente, et trouva d'ailleurs plus d'avantage à devenir la confidente et la complice de ces désordres. Elle dominait au château et possédait les insignes et les priviléges de la maîtrise : nous voulons parler du trousseau de clés enfermant les provisions et du droit de renvoyer les domestiques. La comtesse elle-même se trouvait en fait sous sa dépendance, car, si elle avait besoin de quelque chose, c'était à Marinette qu'elle devait s'adresser. Il faut reconnaître cependant que Marinette ne manqua jamais de respect à la comtesse. Son ton avec elle allait jusqu'au patelinage, et son obséquiosité jusqu'aux dernières limites.

J'avais dix-neuf ans quand je fus présenté à la comtesse et que j'appris ces tristes détails. Jusqu'alors mon âme avait été nourrie des sentimens les plus chevaleresques. La solitude m'avait protégé contre tout contact impur; j'étais possédé de cette fièvre de dévouement que la jeunesse perd si vite. Hortense me paraissait être la plus belle des femmes. Ai-je besoin de vous dire que j'en devins éperdument amoureux? Il est vrai que ni elle ni le comte n'avaient rien à craindre de mon amour. Toute mon audace allait jusqu'à dresser dans mon cœur un autel d'adoration éternelle; je me fusse coupé la langue, si j'eusse craint qu'elle pût un jour trahir mon secret. Je n'eus pas un seul instant l'idée que la comtesse pût partager mon amour. C'était chez moi un sentiment infini et sans but. Je n'avais qu'une espérance : c'était d'entrer pour quelque chose dans sa vie, de parvenir, fût-ce au prix de mon existence, à adoucir cette infortune, que je considérais comme une injustice de Dieu. Que cette exagération ne vous fasse pas sourire. Par hasard, ce dévouement était bien placé. Je ne vous en dirai pas davantage; je pourrais vous paraître suspect en vous faisant l'éloge d'Hortense. Malgré mes cheveux blancs, je l'aime encore autant que je l'ai jamais aimée. Elle s'aperçut trop tard du sentiment qu'elle m'inspirait, et elle ne fit rien pour l'encourager. Plus d'une femme délaissée comme elle l'était n'eût pas craint de se livrer à quelques manœuvres de coquetterie avec un jeune homme qui, s'il était ridiculement costumé, n'était ni plus sot ni plus mal tourné que bien d'autres. Je ne reçus d'elle que des conseils graves et utiles, et jamais aucune parole, aucun regard ne me donna l'ombre d'une espérance. Nous passions nos soirées à lire des vers de Lamartine et des ro-

mans de Walter Scott, qui étaient alors dans toute leur nouveauté. Nous faisions un peu de musique. Elle essayait de m'apprendre la botanique à l'aide d'un très bel herbier qu'elle possédait. Je parvins même à vaincre la répugnance qu'elle éprouvait à sortir pendant le jour. Le comte, avec beaucoup de bonne grâce, je dois le dire, mit deux de ses chevaux à notre disposition. Pendant deux ou trois heures chaque jour, nous allions nous promener à travers les prairies ou dans les sentiers d'une grande forêt qui dépendait du château. Il nous arrivait aussi quelquefois de sortir le soir et d'aller nous asseoir dans le parc. Nos conversations étaient fort innocentes : nous causions de la lune, des étoiles, des autres mondes, du roman que nous avions lu la veille. Peu m'importait le sujet de la conversation, pourvu que je l'entendisse parler. Quelquefois le comte passait auprès de nous, et il ne manquait jamais de me menacer du doigt et de me dire en riant : — Chevalier, chevalier, cela finira mal!

Il y avait plus de six semaines que j'étais au château, et je ne songeais guère à le quitter. Je n'avais écrit qu'une fois à Zulmé, et ma lettre était presque entièrement consacrée à l'éloge d'Hortense. Ma prudente sœur m'avait répondu longuement. Elle me rappelait de veiller à la conservation du louis d'or, et me conseillait de me défier des Parisiennes, qui étaient considérées comme les personnes les plus astucieuses du monde entier; elle m'invitait à lui indiquer dans ma prochaine lettre l'époque de mon retour. Hélas! ce retour devait être plus prompt que je ne croyais.

Le comte me traitait toujours avec la même bienveillance; mais il était une personne qui me montrait une affection dont je me fusse bien passé : c'était Marinette. Chaque fois qu'elle me rencontrait, elle ne manquait jamais de m'interpeller en patois et de me parler des jeunes filles de Mombalère; elle me demandait s'il n'y en avait pas quelqu'une dont je fusse le galant. Je déclare que le sens de la fatuité me manquait alors entièrement; je ne compris pas ce que voulait cette autre délaissée, et comme la conséquence de mon adoration pour la comtesse était de ma part le mépris le plus absolu pour cette fille, je lui répondis avec une brusquerie qui approchait de l'impolitesse. Elle se vengea avec une noirceur toute méridionale. J'ai dit que le caractère de la comtesse était éloigné de toute coquetterie; mon amour, si bien contenu qu'il fût, n'en était pas moins parvenu à se faire jour. Elle comprit qu'il allait devenir dangereux pour moi. Malheureusement il n'existait qu'un seul moyen de combattre cette passion naissante : c'était une séparation immédiate, et il lui en coûtait de renvoyer le seul être qui depuis longtemps eût adouci ses heures de réclusion. Il le fallait cependant, et elle commençait à me railler doucement sur ce que j'oubliais Mom-

balère et ses habitans. En même temps je voyais sa tristesse et sa pâleur s'augmenter. Je ne devinais pas le combat qui se livrait en elle, je la pressentais plus malheureuse et je l'aimais davantage. Un soir, après un dîner auquel le comte n'avait pas assisté, je montai avec elle dans sa chambre; le ciel était gris et sombre; il faisait un de ces temps maussades qui portent à la mélancolie. Je lui proposai de lire des vers, d'achever *Rob-Roy*, de faire de la musique; elle répondit qu'elle n'avait de goût pour rien; elle s'assit auprès de la fenêtre, et, s'accoudant sur le fer du balcon, elle regarda la cime des arbres du parc que le vent de mer faisait ondoyer. Je restai debout auprès d'elle, suivant ses regards et essayant de deviner les pensées qui l'attristaient. Tout à coup deux grosses larmes débordèrent de ses yeux distraits et coulèrent lentement sur ses joues. Je n'y tins plus; je me jetai à ses genoux et je pris sa main... Sur mon honneur, aucune pensée coupable n'agitait mon esprit : je voulais seulement la supplier de me dire quelle était la cause de ses larmes, et lui jurer un dévouement éternel. Je n'eus pas le temps de prononcer une parole; la porte de la chambre s'ouvrit, et le comte entra : il était fort pâle. D'une voix impérieuse et émue il me dit : Sortez ! Je me levai, je regardai la comtesse; elle n'avait rien perdu de son calme et de sa dignité; elle jeta sur son mari un regard dédaigneux. — Oui, mon ami, sortez, me dit-elle. Je quittai la chambre; je descendis lentement, écoutant si je n'entendrais pas quelque cri de désespoir. Il me sembla que j'aurais dû rester après d'elle pour la protéger. Je m'arrêtai dans la cour en proie à une vive anxiété, et, ne sachant ce que je devais faire, lorsque la voix de Marinette vint mettre fin à mon indécision. — Le cheval de M. de Mombalère est sellé, me dit-elle avec un accent de raillerie indéfinissable. On me mettait à la porte.

V.

Ce qu'il me restait de mieux à faire était de revenir à Mombalère. Je ne pus cependant me décider à quitter immédiatemant les environs du château. Alphane ne comprenait rien à ma conduite; il était tout prêt à reprendre gaiement le chemin de ses maigres bruyères, et pendant toute la nuit je le contraignis d'errer par des chemins inconnus. Un seul instant je le laissai reposer, je l'attachai à un arbre, et j'escaladai le mur du parc. Me glissant dans les allées les plus sombres, j'arrivai jusqu'à la limite des massifs et j'examinai avec anxiété les fenêtres du château. Toutes ces fenêtres étaient sombres; aucune silhouette ne vint trahir la réalité du drame que mon imagination malade me représentait, et qui fut ma torture de

toute cette nuit. Le silence le plus complet régnait partout, et on n'entendait au loin que l'aboiement de quelque chien.

Les premières lueurs de l'aube me déterminèrent à partir. Je craignais d'être surpris par les gens du château. Je repris le chemin de Mombalère. Cette fois je ne m'égarai pas, car, tout entier à mes tristes pensées, je laissai à mon cheval le soin de me guider. Mon voyage n'en devait pas moins être fécond en aventures désagréables. La chaleur était accablante. Dominé par la douleur morale, je ne ressentais aucune fatigue; il n'en était pas de même du pauvre Alphane, qui était bridé depuis la veille. J'eus compassion de lui, je regardai autour de moi et j'aperçus au sommet d'un plateau une maison isolée vers laquelle je me dirigeai. En m'approchant, je reconnus l'auberge de *Crève-Cœur*. Je me rappelai alors la recommandation du comte et celle de la bohémienne, et, malgré la fatigue de mon cheval, j'étais disposé à passer outre; j'avais compté sans mon hôte. Lorsque je fus en face de l'auberge, j'eus un petit différend avec Alphane, qui se mit à hennir en reconnaissant l'écurie. Mes éperons essayèrent de mettre à néant cette juste requête; il devint rétif pour la première fois de sa vie. Dans cette lutte, où il montrait une obstination décidée, il eut bientôt un auxiliaire sur lequel je ne comptais pas : l'hôte de *Crève-Cœur* sortit de la cuisine les bras et la tête nus, la chemise ouverte, les habits couverts de sang (il était probablement en train de dépecer quelque volaille), et avec un grand couteau à la main. Il avait la figure basse et féroce; ainsi fait, il ressemblait à un assassin.

— Ah! ah! dit-il avec un mauvais sourire, vous voilà, mon gentilhomme! Il paraît que votre cheval a plus de mémoire que vous; vous plairait-il de me payer votre écot de l'autre jour? Il est fort commode en effet de faire bonne chère aux dépens des aubergistes et de se sauver pendant la nuit.

Déjà il avait pris le cheval par le mors, et je crois même qu'il me menaçait de son grand couteau. Cette dernière disgrâce m'acheva. Je n'avais plus d'argent. Je balbutiai quelques excuses, je m'engageai à le payer lorsque je passerais sur cette route; mais, voyant que je n'avais pas d'argent, il se montra plus insolent, et m'enjoignit avec d'affreux jurons de descendre de cheval, déclarant qu'il voulait être payé d'une façon ou d'une autre. Si j'étais timide, ma timidité venait de l'inexpérience de la vie et non de la lâcheté. Plutôt que de subir l'humiliation qu'il m'imposait, j'étais décidé à enfoncer mes éperons dans les flancs d'Alphane et à passer sur le ventre de ce coquin, lorsque je pensai à ma montre. Je l'offris piteusement sans même stipuler le droit de retour. Elle fut acceptée avec empressement. L'aubergiste radouci m'offrit même de des-

cendre pour dîner et pour faire reposer mon cheval; mais j'avais hâte de quitter cette odieuse maison, et je continuai ma route, pensant au compte qu'il me faudrait rendre de mon louis d'or et de la montre de famille qui avait de si belles breloques avec des graines d'Amérique.

Un voyageur prudent eût pris en considération l'offre que me faisait l'aubergiste de *Crève-Cœur*. La chaleur avait été accablante depuis le matin, et l'observateur le plus superficiel eût constaté à l'horizon les symptômes d'un orage terrible. Malheureusement, absorbé par la douleur et par l'inquiétude, j'avais des yeux pour ne pas voir. Je marchais sous le soleil ardent, au milieu d'une poussière brûlante, sans me préoccuper des masses compactes de nuages noirs qui voilaient les Pyrénées, et qui s'avançaient vers les coteaux de l'Armagnac. Tout à coup une sorte de trombe traversa la route et m'enveloppa dans un tourbillon de poussière, de cailloux et de branches brisées. Un éclair à triple dard sillonna le ciel, et un coup de tonnerre long et retentissant vint éveiller mon attention. Je levai la tête, et j'aperçus au-dessus de moi un grand nuage rayé de barres livides, et que tout enfant du pays eût aisément reconnu pour un nuage à grêle. Il étendait lentement ses larges ailes, tandis que, semblables à des éclaireurs, de légères nuées blanches flottaient devant lui. L'imminence du danger m'arracha à mes rêveries; je piquai vivement Alphane, et je lui fis prendre le galop, espérant trouver sur la route quelque maison isolée qui pût m'offfrir un refuge; l'orage marchait plus vite que moi. Au bout de cinq minutes, la pluie commençait à tomber en larges gouttes, et un grêlon de la grosseur d'une noix vint se briser devant les pieds d'Alphane. Il n'y avait plus à hésiter. Ma vie et celle de mon cheval étaient en danger; il fallait trouver un abri. A quelques pas de moi, j'aperçus un pont qui traversait la route. Les rivières de l'Armagnac sont presque toujours absentes de leur lit pendant l'été, et le lit de cette rivière était à sec. Je me réfugiai sous l'arche du pont. Il était temps. L'ouragan balaya la route avec violence, et la grêle commença son œuvre de destruction. Quoiqu'il fût à peine midi, les ténèbres qui couvraient la campagne étaient presque aussi épaisses que celles de la nuit, et la lueur des éclairs me permettait seule de voir ce qui se passait autour de moi. Le bruit du tonnerre m'empêchait de rien entendre. Mon cheval, que je tenais par la bride, se mit à s'agiter, et il me sembla qu'il hennissait; je détournai la tête, et je m'aperçus que je n'étais pas seul sous la voûte de l'arche. A l'autre extrémité, il y avait un homme et une femme qui, eux aussi, étaient venus chercher un refuge. L'homme tenait un cheval par la bride. A la lueur des éclairs, je crus voir qu'il était cou-

vert d'une cape espagnole, c'est-à-dire d'un grand manteau avec un collet et un long capuchon pointu. La femme était assise sur une pierre, la tête dans ses mains, ayant fait de son tablier une sorte de mante qui enveloppait la partie supérieure de son buste. La mine de l'homme me parut fort peu rassurante; mais cette observation ne m'effraya pas. Je possédais trop bien les *Incas* de M. de Marmontel pour ne pas me rappeler l'épisode de la caverne des serpens, et d'ailleurs il ne me restait plus rien qui valût la peine d'être volé.

Après une demi-heure qui fut bien longue, l'orage s'éloigna. La grêle cessa de tomber. J'aurais désiré rester encore sous le pont, car à la grêle succéda une pluie abondante; par malheur la rivière, grossie par l'orage, avait repris possession de son lit, et commençait à couler sous l'arche avec l'impétuosité d'un torrent. La place n'était plus tenable. Je sortis le premier, et mes compagnons d'infortune suivirent mon exemple. Au grand jour, la figure de l'homme ne me parut pas plus rassurante que lorsque je l'avais entrevue sous la voûte. Il était jeune et plus basané que ne le sont nos paysans. Quant à la femme, elle me parut éviter mes regards et se servit de sa mante improvisée pour me dérober la vue de sa figure. L'homme s'occupa aussitôt d'atteler à une charrette couverte en toile et semblable à celles qui servent de maison aux bohémiens le plus laid cheval que j'aie vu de ma vie. Comme leur attitude n'avait rien d'engageant, je remontai sur Alphane. A peine avais-je fait quelques pas que j'entendis mon nom distinctement prononcé par la femme; j'arrêtai mon cheval et je me retournai. L'homme parut contrarié et m'invita brusquement en patois mêlé d'espagnol à passer mon chemin, ce que je fis sans hésiter.

Aux approches de Mombalère, le plus douloureux spectacle m'attendait. Toutes ces florissantes récoltes qui bordaient la route avaient disparu. Les blés, hachés par la grêle, étaient enfouis sous terre; les vignes n'avaient plus ni pampres ni feuilles, les souches mutilées étaient nues comme en hiver. Il en était de même des chênes et des peupliers. Les landes voisines du château étaient blanches comme en hiver. Nos grands chênes avaient été déracinés, tordus, brisés par la trombe, et en m'approchant je m'aperçus qu'une des tourelles s'était écroulée. Je fus effrayé. Il pouvait être arrivé un malheur. En quelques minutes, j'avais gravi la hauteur; j'abandonnai Alphane à lui-même; mon cœur battait avec violence; je ne rencontrais que des débris; j'avais peur de trouver enfouis sous les décombres tous les habitans du château. J'entrai dans la cuisine : la voûte était en partie détruite; le sol, couvert de grêlons, de pierre et de tuiles brisées, ressemblait à un étang. Ma sœur était auprès

de mon pauvre père, dont elle tenait la main; il avait les yeux fermés, et il était si pâle que je pressentis le malheur qui nous frappait. D'ailleurs Marceline était à genoux et égrenait avec ferveur son chapelet, qu'elle trempait de ses larmes. Je poussai un grand cri. Zulmé se retourna; elle oublia toute étiquette et se jeta dans mes bras. — Léandre, s'écria-t-elle, il t'a béni, et la dernière parole qu'il a prononcée a été ton nom.

Je me mis à genoux auprès du fauteuil et je priai sincèrement, bien sincèrement, car pour la première fois depuis que j'avais quitté Asparens, j'oubliais Hortense.

Pendant une semaine, tout entiers à la perte que nous venions de faire, nous ne pensâmes guère aux désastres causés par la grêle. Nous étions irrévocablement ruinés; mais que nous importait l'avenir? nous ne parlions que du passé. Cependant il était un homme que nos malheurs ne laissaient pas indifférent: c'était Briscadieu. Huit jours après la mort de notre père, nous le vîmes arriver au château. Je remarquai qu'il avait donné à sa toilette un soin qui ne lui était pas ordinaire. Après nous avoir prodigué les banalités d'usage, il pria Zulmé de lui accorder un entretien particulier. Marceline, en le voyant sortir de la cuisine, lui jeta des regards furieux. — Le scélérat! dit-elle, il a sa poche pleine de papier marqué!

La conférence de Briscadieu avec Zulmé dura plus d'une heure. La démarche de ma sœur lorsqu'elle le reconduisit avait une dignité qui allait jusqu'à la raideur. Briscadieu au contraire, malgré son effronterie habituelle, paraissait décontenancé. En montant à cheval, il se retourna vers Zulmé, et d'un ton obséquieux il lui dit: — Mademoiselle se souviendra que je ne puis lui donner que huit jours. — Dans huit jours, répondit-elle, vous ne trouverez ici que les hiboux du château. — Puis, se tournant vers moi : — Viens, Léandre, me dit-elle, j'ai à te parler. Nous montâmes dans sa chambre, elle se recueillit un instant : — Léandre, dit-elle, vous êtes le chef de la famille, vous êtes baron de Mombalère. Depuis la mort de notre pauvre mère, c'est moi qui ai administré le domaine. Je vais vous rendre mes comptes, ce sera bien vite fait, j'aurai achevé en trois mots : nous sommes ruinés. Notre ruine est si patente et si irrévocable, ajouta-t-elle en élevant la voix, que l'insulte commence à prendre le chemin de notre maison. L'homme qui vient de sortir d'ici m'a fait une proposition qui vous prouvera jusqu'à quel point la misère dégrade même les plus nobles familles dans ce pays. Il m'a proposé d'être sa femme... Il s'engageait à libérer le bien de Mombalère et à vous donner de quoi acheter une pacotille pour aller aux îles. Je l'ai chassé. Il s'est vengé comme se vengent ces gens-là. Vous savez que notre mère avait cautionné à des marchands de

Condom une dette de trente mille francs? Aujourd'hui Briscadieu venait, au nom de ces créanciers, saisir le château et les terres. Il m'est impossible, après le désastre qui nous a frappés, de payer même les intérêts. Jamais une Mombalère n'épousera un Briscadieu. Dans huit jours, il reviendra. Nous quitterons le château. Vous, Léandre, vous serez soldat; quant à moi, j'irai dans quelque grande ville, et je travaillerai, car aucun couvent ne voudrait de moi, je suis trop pauvre!

En parlant ainsi, Zulmé avait une énergie et une dignité qui la rendaient véritablement imposante; mais cette scène, commencée si noblement, faillit devenir burlesque lorsqu'elle me demanda le louis d'or et la montre de famille. Je lui confessai la vérité, et elle me reprocha avec quelque aigreur mon penchant à la dissipation. Son bon caractère reprit heureusement bien vite le dessus. — Léandre, mon cher enfant, ne nous querellons pas, dit-elle, nous sommes assez malheureux; gardons notre courage, la lutte va commencer; il ne s'agit pas seulement de vivre, il faut encore conserver intact l'honneur des Mombalère.

Hélas! dois-je vous l'avouer, ce fut moi qui manquai de courage. Je me chargeai de justifier les théories de Zulmé. Tandis qu'avec une énergie virile elle opposait un front serein à notre ruine, je me laissais aller à un lâche désespoir. Trop de coups m'avaient frappé à mon entrée dans la vie. Je reculais effrayé; l'existence, jusque-là si douce pour moi, me paraissait un intolérable fardeau. L'humanité m'épouvantait. A la lutte je préférais le repos absolu, éternel. Deux jours après la visite intéressée de Briscadieu au château, j'étais dévoré par une fièvre ardente qui m'enleva la conscience de la douleur morale. Zulmé put croire un instant que c'en était fait du nom de Mombalère. Pendant plus de huit jours, elle me veilla avec Marceline et Jean d'Hiver.

Lorsque je revins à moi, j'étais couché dans une chambre haute. Marceline était assise auprès de moi; elle filait, et tout en filant elle murmurait une prière. Je me soulevai avec peine et j'appelai Zulmé. Marceline laissa sa quenouille, s'approcha du lit. — Chut! dit-elle; la demoiselle est partie, elle reviendra demain. Ne pas parler, ne pas manger, le médecin l'a défendu.

Elle se remit à filer. J'étais d'une faiblesse extrême, mais je ne souffrais plus. Je n'étais plus dégoûté de la vie, je la sentais revenir avec bonheur. Comme toujours, la crise physique avait diminué de beaucoup la violence de la crise morale. La nuit vint, et je retombai dans un profond sommeil. Le lendemain, en me réveillant, je demandai encore où était Zulmé; la petite servante répéta de nouveau son refrain : — ne pas manger, ne pas parler. — Cepen-

dant, sur le premier point, elle se montra moins intraitable, elle était trop paysanne pour ne pas craindre que je mourusse de faim; elle m'apporta une assiettée de soupe où la rareté du bouillon était compensée par l'abondance du pain noir. Je ne mourus pas d'indigestion, mais je tombai dans une torpeur qui laissa un peu de tranquillité à Marceline, car la pauvre fille ne savait plus que me répondre quand je lui demandais où était ma sœur. L'inquiétude commençait à me gagner; j'étais résolu à me lever le lendemain et à chercher ma sœur, lorsqu'aux premières lueurs de l'aube je la vis entrer dans la chambre. Elle n'était pas seule, Hortense l'accompagnait; toutes deux étaient vêtues de noir. Je crus que le délire me reprenait.

Je n'avais pas le délire. C'était bien Hortense qui souriait doucement et me recommandait d'être sage et de ne pas parler. Il fallut pourtant m'expliquer ce mystère, car l'impatience me tuait. Une semaine environ après mon départ, le comte était allé au marché d'une ville voisine. Il montait un jeune cheval de quatre ans un peu vif, que personne d'ailleurs ne savait vicieux. Au milieu de la nuit, on entendit un grand bruit dans l'écurie d'Asparens : le cheval du comte était revenu seul et se battait avec les autres chevaux. La comtesse fut réveillée, et tous les domestiques parcoururent avec des flambeaux la route que leur maître avait dû suivre. Ce fut peine inutile; le lendemain matin, dans une direction opposée, à environ trois cents pas de l'auberge de *Crève-Cœur*, on trouva le cadavre du comte. Il avait derrière la tête une blessure terrible. Comme il y avait près de lui un mètre de pierres taché de sang, on supposa d'abord que, le cheval ayant fait un écart, le comte avait été désarçonné et s'était brisé le crâne. La justice n'accepta pas cependant cette supposition. Les rapports des médecins parurent établir que la blessure avait été faite par un bâton ferré, non par une pierre. Ce qui faisait néanmoins hésiter les gens de justice, c'est qu'on trouva dans la poche du comte une dizaine de louis. Il n'avait pas d'ennemi. Quel pouvait avoir été le mobile de l'assassinat? On arrêta l'aubergiste de *Crève-Cœur*. Il avoua que le comte avait passé une partie de la nuit chez lui, mais protesta de son innocence. Aucune charge ne s'élevant contre lui, il fut mis en liberté. Quant à moi, dès le premier moment, j'eus la conviction que le comte avait été assassiné. Je me rappelai les menaces de Pepita. C'était elle, je n'en doutais plus, que j'avais rencontrée sous le pont de la route le jour de l'orage. Son compagnon devait être Lou-Ian, alors sorti de prison. Ce qui me confirma dans cette idée, c'est qu'ils ne reparurent plus dans le pays.

Le comte était mort sans faire de testament, et j'étais, avec Zulmé,

le seul héritier de son immense fortune. La comtesse avait écrit à Zulmé, qui était partie aussitôt qu'elle m'avait vue hors de danger. Malgré son antipathie contre la Parisienne, Zulmé avait senti son cœur touché de la triste situation d'Hortense. La veuve du comte d'Asparens était sans fortune. En quittant le château de son mari, il fallait qu'elle cherchât les moyens de vivre de son travail; elle se trouvait dans la situation où Zulmé se trouvait elle-même lorsque nous étions sur le point d'être chassés de Mombalère. Le cœur de Zulmé était trop bon pour n'être point ému par une pareille infortune. Elle se promit de réparer les torts du comte; d'ailleurs, pendant le délire de la fièvre, j'avais malgré moi révélé mon secret. Elle amena Hortense à Mombalère pour achever ma guérison.

J'étais riche, elle était pauvre, je l'aimais d'un amour inaltérable et sans bornes qui l'avait touchée. Il ne faut pas croire cependant que cette histoire romanesque eut son dénoûment immédiat. Si je ne voyais pas l'aube blanchir l'horizon, je vous raconterais toutes les péripéties par lesquelles dut passer mon amour : elles furent longues. Hortense voulait nous quitter; elle ne pouvait consentir à ce mariage : elle était de quelques années plus âgée que moi. Un jour peut-être mon amour s'affaiblirait, et je pourrais croire qu'elle avait profité de la folle passion d'un enfant pour rentrer dans sa grande fortune. En vain Zulmé intervint-elle, car elle aimait Hortense autant qu'elle l'avait haïe; en vain assura-t-elle que son consentement donné à ce mariage suffirait pour faire disparaître tout soupçon de cette nature : Hortense se montra inflexible. Il me fallut attendre quatre années, qui me parurent bien longues. Elle exigea que je refisse mon éducation. Je lui obéis. Zulmé voulut que j'étudiasse le droit, et j'essayai de me faire recevoir avocat; mais avant que j'eusse conquis ce titre, mon martyre prit fin.

En me faisant étudier le code civil, Zulmé avait dérogé aux principes de toute sa vie, car elle avait toujours professé le plus profond dédain pour ce qu'elle appelait les robins; mais elle avait failli être tellement dupe de son ignorance des affaires qu'elle avait voulu me prémunir contre un pareil accident. Elle avait donné ordre au notaire chargé de liquider la succession du comte d'Asparens de payer la créance pour laquelle Briscadieu nous poursuivait. Le notaire, après examen, la convainquit que maître Briscadieu n'était qu'un fripon. La créance au nom de laquelle il nous poursuivait était complétement nulle. Notre mère, mariée sous le régime dotal, n'avait pas le droit de s'engager. Un sentiment d'honneur nous obligeait néanmoins à payer ces débiteurs qui avaient eu foi en la parole de notre mère; quant à Briscadieu, il avait acheté, moyennant une centaine de francs, cette créance, grâce à laquelle, aidé de ses

charmes personnels, il espérait faire la conquête du domaine de Mombalère. Nous payâmes les véritables créanciers, et nous payâmes aussi Briscadieu; cependant cette générosité ne fut pas tout à fait gratuite : il épousa Marinette.

Il y eut encore à cette époque un autre mariage. La petite Marceline épousa le flegmatique Jean d'Hiver, qui, le jour de son mariage, se montra plus morose qu'il ne l'avait jamais été. Le soir même de la noce, il déclara d'un ton lugubre qu'il avait bien peur d'être obligé de corriger sa femme; mais Marceline, fidèle aux leçons de Zulmé, planta immédiatement l'étendard de la suprématie féminine, et déclara que si elle recevait un grand coup de poing, elle en rendrait deux petits. Malgré cette discussion, qui semblait être de mauvais augure, jamais ménage ne fut plus heureux.

J'allai avec Hortense m'établir à Asparens, et Zulmé resta dans les ruines de Mombalère. Avec les conseils d'un bon architecte, elle répara le château en lui conservant son style. Elle rendit à la culture les déserts qui l'entouraient, et le domaine devint ce qu'il était jadis, un des plus riches du département. Elle était ici maîtresse absolue et incontestée, ce qui sans doute contribua à maintenir intacte l'amitié qu'elle avait vouée à ma chère Hortense; aussi je suis convaincu que la nouvelle de la mort de ma pauvre sœur l'aura profondément affligée.

Le récit du baron était terminé, et je réfléchissais en silence au caractère romanesque de ces aventures, qui n'avaient fait cependant que me montrer dans leur triste réalité des mœurs dont l'âpreté sauvage tend de plus en plus à disparaître. En ce moment, nous entendîmes le bruit d'une voiture dans l'avenue. Une dame en deuil, qui pouvait avoir environ cinquante ans, belle encore, entra dans le salon où nous nous trouvions, elle se jeta en pleurant dans les bras du baron. En m'apercevant, elle parut un peu confuse.

— Nous pouvons pleurer devant lui, se hâta de dire Léandre; il connaît toute notre histoire : je lui ai raconté les caravanes du chevalier de Mombalère.

EUGÈNE DUCOM.

LA

MARINE NOUVELLE

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

LA VAPEUR COMME FORCE AUXILIAIRE ET COMME FORCE DE COMBAT.

—

I. *Études sur la Marine*, Paris 1859, 1 vol. in-8°. — II. *Our Naval Position and Policy*, by a naval Peer; Londres, 1 vol. — III. *State of the Navy, report of the commissionners appointed to inquire into the best means of manning the Navy.* — IV. *Notes on the defences of Great-Britain and Ireland*, by lieutenant-general Shaw Kennedy, 1859. — *Military Opinion of sir John Burgoyne.* — V. *Edinburgh Review*, *Quarterly Review*, July 1859.

L'état présent et le développement possible des grandes marines sont depuis quelque temps en Angleterre l'objet de publications qu'on ne peut lire sans surprise. Toutes s'accordent à reconnaître, avec une certaine vivacité d'accent, que les moyens de défense du royaume-uni sont insuffisans, et que, pour n'être pas pris au dépourvu, il faut les accroître. Aucune ne déguise la nature du danger ni le nom de l'ennemi; la France est partout et formellement désignée. On l'accuse d'avoir deux revanches en vue, l'une contre l'Allemagne en reprenant les limites du Rhin, l'autre contre l'Angleterre en y dirigeant une invasion, entreprises à la fois politiques et populaires. On la montre comme marchant vers ce double but, d'un côté par l'ascendant que lui donnent des campagnes récentes, de l'autre par le développement continu de son état naval. A tenir pour exacts les chiffres que nos voisins produisent et qui se retrouvent dans leurs documens officiels, nous aurions maintenant à flot un nombre égal de vaisseaux de ligne à hélice, vingt-neuf contre vingt-

neuf, sans compter ceux qui sont sur le chantier, ni ces frégates à cuirasse de métal dont la puissance reste enveloppée de mystère : situation menaçante déjà, et qui seule justifierait les défiances! Mais combien cette situation s'aggrave à la pensée que la marine russe est l'objet d'un semblable effort, et que le sol anglais est pour ainsi dire à la merci de l'alliance des deux flottes aboutissant à une descente combinée! La prudence la plus vulgaire conseille donc de multiplier les défenses, de pousser les armemens avec vigueur, de couvrir les côtes de canons, de convertir le pays en un vaste camp retranché où ne régnerait qu'un seul esprit, l'esprit militaire.

Voilà le langage; il n'est pas nouveau. De loin en loin, ces accès de peur passent sur l'Angleterre comme une épidémie. Sous le premier empire, il s'en produisit un, dont Walter Scott s'est fait l'historien, au sujet de la flottille de bateaux plats, bien impuissante assurément, qu'on avait réunie dans les eaux de Calais et de Boulogne. Plus récemment un second accès se déclarait, lorsqu'un camp était formé sur ces mêmes falaises et réveillait des souvenirs que l'alliance de Crimée vint dissiper avec un heureux à-propos. Enfin la troisième crise est celle qu'a provoquée la fin de la guerre d'Italie. Le mal est décidément périodique; seulement on peut dire qu'à chaque retour il gagne en gravité. Aux époques précédentes, ce n'était qu'une émotion populaire dont les gens sensés savaient se défendre, et qui tenait plus de l'imagination que du raisonnement. Aujourd'hui cette émotion a gagné toutes les classes : les tempéramens aguerris y cèdent comme les esprits faibles; les partis politiques s'en emparent; ce qui n'était qu'une manie devient un symptôme sérieux. Sont-ce là pourtant des terreurs sincères, ou faut-il y voir seulement l'effet d'une de ces tactiques familières aux gouvernemens représentatifs? Il y a de l'un et de l'autre dans ce mouvement dont l'exagération est évidente. L'action des partis s'y montre dans le degré d'ardeur dont chacun d'eux est animé. Ceux qui sont en dehors des affaires n'y mettent point de ménagemens; ceux qui en ont la charge montrent la réserve qui convient à des hommes dont la responsabilité est engagée. Tous restent néanmoins d'accord sur la nécessité de donner aux défenses du pays des proportions telles qu'aucune surprise ne soit à craindre, et que les pensées d'agression, s'il en existe, soient contenues par l'appareil des moyens de résistance. Dans ce sens, l'émotion publique a servi les calculs même de ceux qui ne s'y associaient pas; elle a préparé les voies à des propositions fiscales qui semblaient commandées par les événemens; elle a rendu faciles le maintien et l'accroissement de l'impôt sur le revenu, que les contribuables supportaient avec répugnance; elle a justifié ces crédits extraordinaires ouverts à la marine, qui va dis-

poser de 100 millions de plus dans l'exercice courant. Maintenant que les fonds sont votés, il se peut que l'agitation s'apaise, et qu'il y ait un arrêt dans la tension des esprits. C'est donc le moment d'examiner la question en elle-même, sans trop appuyer sur ce qui est de circonstance et en la dégageant des passions qui pourraient l'envenimer.

I.

Pour apprécier à sa valeur l'activité inusitée qui règne depuis six ans dans les ports et les arsenaux des deux grandes puissances maritimes de l'Europe, il convient de se rendre compte des motifs sous l'empire desquels ce mouvement s'est produit. On s'assure ainsi qu'il est en grande partie indépendant des incidens politiques et de l'état des relations; on y reconnaît des causes plus profondes. Supposons que l'art naval fût resté ce qu'il était dans les premières quarante années de ce siècle, il y aurait eu sans doute des deux parts un effort de fait pour conserver ou rétablir l'équilibre des armemens, combler les vides qu'amène le dépérissement du matériel, chercher des élémens de supériorité dans l'étude et l'essai de nouveaux modèles, procéder enfin sur un terrain connu à des améliorations qu'il faut toujours poursuivre sous peine d'être dépassé. Par ces moyens presque insensibles, avec des ressources modérées empruntées à des budgets réguliers, on aurait obtenu sans bruit le maintien des situations respectives. L'Angleterre, en rajeunissant ses vieilles flottes, aurait eu soixante vaisseaux de haut bord propres à un service de guerre, nous aurions eu nos quarante vaisseaux tant à flot qu'en chantier, le tout accompagné d'un nombre proportionné de frégates et de bâtimens de flottille. Le rapport à maintenir entre ces forces eût été le produit d'un travail lent et soutenu; il n'aurait jamais pris le caractère d'un accès de fièvre.

C'est l'application de la vapeur à l'art naval qui a changé ces procédés d'armemens successifs. Lorsqu'il y a bientôt vingt ans j'essayai de prévoir dans cette *Revue* (1) jusqu'où irait une révolution qui n'était alors qu'en perspective, je dus passer pour un esprit bien chimérique. L'hélice n'était pas trouvée, l'appareil à roues était vulnérable; les faits, l'expérience me condamnaient. Une voix s'éleva heureusement presque aussitôt avec un caractère d'autorité et une généreuse éloquence devant lesquels il fallut s'incliner (2)

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1840, dans une étude intitulée *Avenir de notre Marine*.

(2) *Note sur l'état des Forces navales de la France*, par M. le prince de Joinville, *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1844.

voix chère à la marine, et où régnait un amour de l'arme qui se communiquait même à ceux qui y étaient le plus étrangers. On consentit alors à examiner la question, et depuis ce moment un problème se trouva mis à l'étude, celui du vaisseau de ligne à vapeur. Il ne s'agissait plus d'instrumens auxiliaires, il s'agissait d'un véritable instrument de combat dans les meilleures conditions de puissance. Cet instrument, on peut, sans vanité déplacée, dire que c'est à nos ingénieurs qu'on le doit, et reporter une part de l'honneur qui leur revient à l'influence sous laquelle ils ont agi. Comment ont marché les choses, personne ne l'ignore : après quelques années de tâtonnement, le problème était résolu. D'un système mixte on est arrivé à un système complet, et l'emploi de l'hélice, où l'appareil immergé est à l'abri des atteintes, a fourni le dernier mot de ce renouvellement du vaisseau de ligne. C'est désormais un fait acquis à la science et à l'art des constructions navales; à peine reste-t-il à trouver quelques perfectionnemens de détail. Pour les points essentiels, la révolution est accomplie.

Dans ces conditions, il s'est produit un curieux phénomène, c'est qu'à un moment donné les grands états maritimes n'ont plus eu de flottes, rien du moins qui méritât ce nom. Entre la voile, qui se retirait, et la vapeur, qui arrivait, il y eut une sorte de lacune. A peine les types du *Napoléon* et du *Royal-Albert* étaient-ils créés et reconnus propres à un service de guerre, que l'ancien vaisseau de ligne était frappé d'impuissance. Comment concevoir la lutte entre des instrumens de combat subordonnés aux caprices des vents et ces nouveaux instrumens libres dans leurs allures, pouvant mettre tous les avantages de leur côté, tant pour l'attaque que pour la défense, choisir leur moment et régler leur position de manière à causer le plus de dommages possible en courant le moins de risques? A plus forte raison les bâtimens d'un ordre inférieur se trouvaient-ils à la merci de ces formidables instrumens de bataille. Il ne leur restait que les croisières lointaines où le charbon manque comme approvisionnement régulier. En vain alléguait-on, pour résister à l'urgence des faits, que la voile est un agent gratuit, tandis que la vapeur est un agent coûteux; une autre considération dominait celle-là, c'était de savoir lequel des deux agens rend le plus de services, et si la dépense ne s'efface pas devant l'utilité. Là-dessus les expériences ont été si concluantes, que tout en a été désarmé, les traditions, les habitudes, les préjugés d'état. Il a été démontré aux hommes du métier qu'on se trouvait en face d'une de ces nécessités qu'il faut subir sous peine de déchéance : à un nouveau moyen de locomotion devaient correspondre des dispositions qui y fussent appropriées. En même temps l'artillerie éprouvait des modifications

analogues : la portée, le calibre, la puissance des pièces, étaient l'objet d'essais et d'études qui aboutissaient à une destruction à la fois plus énergique et plus savante, si bien que de l'ancien matériel il ne restait presque rien qui ne fût entamé, et qu'on avait devant soi pour ainsi dire table rase.

Ainsi s'explique le travail extraordinaire dont les ports et les arsenaux ont été et sont encore le siége des deux côtés du canal : tous les vaisseaux de ligne étaient à transformer et à refondre. Les coques même ne pouvaient servir qu'à la condition de subir des changemens dans les formes, dans le gabarit, dans tout ce qui en constitue les qualités nautiques, la force offensive et défensive. Quelques vaisseaux étaient coupés en deux pour recevoir un supplément de dimensions; ceux-ci étaient rasés, ceux-là allongés par l'étrave : les ponts, les vaigres, les membrures se modifiaient sous la hache du charpentier. Aucune des anciennes installations n'avait été calculée en vue d'un appareil à feu; il fallait trouver de l'espace pour ce nouvel hôte et son aliment encombrant, sans trop empiéter sur celui qu'exigent les batteries, les munitions, les caisses à eau, les rechanges, les logemens de l'équipage : tâche difficile et coûteuse qui a mis à l'épreuve la science des ingénieurs, et n'a pu être conduite au point où nous la voyons qu'au prix de beaucoup d'expériences. Dans les débuts, il y eut un peu de timidité, et on ne voulut attribuer à la machine qu'un rôle accessoire : de là des vaisseaux mixtes, à vitesse insuffisante, et qui, combinés à deux fins, n'en remplissent sérieusement aucune. Plus tard, la hardiesse eut le dessus; on prit la machine pour ce qu'elle doit être, le moteur principal, et on obtint le vaisseau de ligne complet, à vitesse suffisante, même à grande vitesse, dans les modèles les plus satisfaisans. C'est ainsi que les anciennes flottes, soit à flot, soit en chantier, ont été rendues aptes à un service nouveau ou le deviendront prochainement, grâce à la vigueur avec laquelle les travaux sont conduits.

Ces travaux étaient donc urgens : est-ce à dire que, malgré l'urgence, ils n'auraient pu être réglés avec plus de mesure et répartis sur une certaine période d'années de manière à n'avoir le caractère ni d'un défi, ni d'une menace? Ici reparaît le vieil esprit de lutte, qui, pour se ranimer, pour opposer l'ascendant des instincts à celui de la raison, n'a besoin que d'un prétexte. Dans ce renouvellement de leurs flottes, les deux nations ont voulu, comme toujours, se gagner de vitesse. Aux temps où nous vivons, il n'y a pas de secret bien gardé, même pour les états qui s'appuient sur le silence. De part et d'autre, on savait à quoi s'en tenir sur le mouvement des arsenaux et sur le degré d'activité qui y règne; on n'ignorait rien non plus des expériences faites dans divers sens, soit pour

donner aux moyens de destruction plus d'énergie ou de mobilité, soit pour accroître jusqu'à l'impunité les moyens de résistance. A ces efforts répondaient d'autres efforts ou identiques ou équivalens; chacun cherchait à se ménager les bénéfices ou à éloigner les risques d'une surprise. Mettions-nous un vaisseau en refonte, les Anglais en mettaient deux; donnions-nous à nos bâtimens un revêtement en fer, les Anglais en donnaient aux leurs; comme nous, ils avaient leurs flotilles de canonnières et ces lourds pontons cuirassés que l'on nomme des batteries flottantes. Ils nous imitaient même dans ces constructions dont la valeur maritime est contestable et qui ne peuvent rendre que des services restreints. Ni la dépense, ni la crainte d'un avortement ne les arrêtaient; ils voulaient tout faire et tout avoir, afin de tout juger. S'est-il agi de canons rayés, ils ont eu leur canon; là où ils n'inventent pas, ils s'approprient. La conséquence de cette disposition des esprits a été qu'au lieu de procéder au renouvellement des flottes avec une sage lenteur, on l'a, des deux côtés, précipité, et qu'à grands frais on va achever en cinq ans une œuvre qui, dans des conditions régulières, eût demandé au moins un quart de siècle.

Des documens précis permettent de fixer les dépenses faites pour la marine anglaise depuis quelques années. Le budget de l'amirauté, qui en 1852-53 n'était que de 5,707,988 livres sterling, était porté en 1854-55 à 6,132,543 livres sterling, et en 1855-56 à 11,857,506, époque où l'Angleterre eut à la mer deux flottes considérables, montées par 70,000 hommes. En 1857-58, les crédits furent réduits à 8,010,526 livres pour se relever en 1858-59 à 8,440,871 livres. Pour l'exercice courant 1859-60, ils sont de 9,813,181 livres, sans compter un supplément qui les portera à 12 millions de livres. Entre 1852 et 1858, il y a eu, en dehors des services ordinaires, 24 millions de livres, plus de 600 millions de francs, affectés soit à la construction de nouveaux vaisseaux, soit à la transformation des anciens, en y comprenant les dépenses accessoires, cales à agrandir, augmentation des approvisionnemens, élévation de la solde des équipages. Sur ce dernier article, la progression a été sensible; de 39 livres par an, il a fallu arriver à 43. Le coût des machines entre aussi pour une grande part dans ce surcroît de frais, et pour s'en former une idée il suffit de savoir que l'appareil du *Duc de Wellington*, vaisseau à hélice de première classe, coûte 46,000 livres, plus de 1,150,000 francs, avec un entretien de 10 pour 100 par an. D'après ces données, il est facile d'évaluer ce qu'a dû coûter à la France un travail à peu près analogue, réparti entre six exercices financiers. Cet effort, si soutenu et si fructueux qu'il ait été, ne semble pas se ralentir. Un rapport de notre ministre de

la marine, à propos du budget de 1859, porte encore à 63 millions environ le montant des crédits annuels dont notre flotte a besoin pour être mise sur un pied définitif. Sur ces crédits, dont le ministre demande la prolongation jusqu'en 1871, 43 millions environ seraient affectés au maintien des armemens actuels, des approvisionnemens courans et au renouvellement du matériel, 17 millions aux constructions neuves et au développement de nos établissemens maritimes. La somme totale, au bout de ces treize années, irait à 659 millions pour le premier de ces emplois, à 213 millions pour le second. A ce prix, nous aurons 150 bâtimens de guerre à vapeur de divers rangs, bien pourvus, bien installés et au niveau des meilleurs modèles. Des deux côtés, on le voit, ni les soins, ni l'argent n'ont été épargnés pour élever ou maintenir la balance des forces.

Qu'à ce sujet on échange des récriminations, il n'y a pas lieu de s'en étonner : entre les deux pays, c'est la monnaie courante et comme un assaut d'intempérances de langage; à force d'en user, on en a beaucoup émoussé l'effet. Rien de plus enclin à se montrer mécontent d'autrui que les gens mécontens d'eux-mêmes. S'il fallait rechercher ici qui a le plus de griefs et les griefs les mieux fondés, qui a donné l'exemple et qui l'a suivi, laquelle des deux marines a pris les devans et entraîné l'autre dans de justes représailles, le cas serait très embarrassant. Les élémens manqueraient sur la nature et la date, sur l'importance relative des travaux, et les faits fussent-ils fixés, les intentions resteraient à l'état de problème. Le mieux est de renvoyer les parties dos à dos. Que répondre à des argumens de la nature de ceux dont se sert un recueil anglais? « Voyez ce qui se passe, dit-il, et convenez que toutes les alarmes sont légitimes. Il n'y a plus en France qu'un aliment pour les esprits, c'est la gloire militaire; il n'y a plus qu'un moyen de s'y faire un nom, c'est par l'épée. Naguère ce goût des armes, si naturel chez nos voisins, était tempéré par quelques diversions. Il y avait les émotions de la tribune avec son cortége d'orateurs éminens, il y avait les agitations de la vie politique qui donnaient un autre cours aux passions de la foule; il y avait cette occupation incessante d'un peuple qui fait ses propres affaires et en a la responsabilité. Sur les débris de ces élémens d'enthousiasme et d'activité, que reste-t-il aujourd'hui? Le prestige guerrier. Seul, il a la chance d'entraîner et d'échauffer les opinions : comment n'y cèderait-on pas? Toute la sagesse, toute la modération du monde échoueront devant l'empire de cette situation; il faudra tenir cette population en haleine, lui rendre les spectacles qui la touchent jusqu'à l'enivrement, les émotions qu'elle aime et où elle puise l'oubli des émotions qu'elle a perdues. De là une existence nécessairement mili-

tante, qui est une menace pour tous les états, et contre laquelle il n'en est aucun, petit ou grand, qui ne soit fondé à prendre des précautions même surabondantes. »

L'argument ne manque pas de valeur; mais ne pourrait-on rappeler aussi le temps où l'Angleterre, enorgueillie de ses flottes, s'imposait toujours et partout aux autres nations? Ces instincts querelleurs, ces habitudes de violence, en a-t-elle été si exempte qu'elle puisse en faire l'objet d'un reproche fondé? N'a-t-elle pas eu ses prétentions à une domination exclusive et mis trop souvent la main sur la garde de son épée? Laissons de côté d'irritans souvenirs. Il est constant que si elle s'est crue menacée, l'Angleterre a eu raison de se mettre sur un meilleur pied de défense. L'opinion publique s'égarât-elle dans ses frayeurs que force serait d'y condescendre. Le premier bien pour un pays est le sentiment de sa sécurité; ce sentiment, il faut qu'il le puise en lui-même et non dans la modération de ses adversaires, il faut aussi que rien ne puisse l'altérer, ni lui porter ombrage. On s'explique donc que des enquêtes aient été faites et des comités institués, que des personnages influens et des hommes spéciaux aient mis au service de l'émotion populaire l'autorité de leurs opinions, que deux cabinets très différens aient eu sur ce point une conduite et une politique communes. Armer les populations, augmenter l'effectif des troupes régulières, protéger contre les surprises d'une descente les ports, les havres et les arsenaux par des ouvrages intérieurs, achever surtout et d'urgence le renouvellement des flottes, voilà le programme accepté, et dont rien désormais ne peut retarder l'exécution. De tous ces moyens, le plus efficace, le mieux approprié au génie anglais est évidemment le dernier, et c'est celui au sujet duquel il y a quelques observations à faire.

Ce n'est pas la première fois que ces élans d'activité ont été imprimés à la marine; nous en avons eu des exemples, et presque toujours ils ont laissé des regrets. L'inconvénient en pareil cas est de multiplier à l'excès des modèles de construction et d'armement que condamnent à une infériorité relative les perfectionnemens qui surviennent. Pour ne parler que de ce qui s'est passé dans nos chantiers, il est de certains types dont la reproduction trop fréquente a été une cause d'embarras et de mécomptes. Ainsi, dans le cours du dernier siècle, le vaisseau à voile de 72 construit par l'ingénieur Sané, vaisseau d'une marche excellente et admirable dans ses lignes, a été si souvent et si obstinément reproduit qu'il a fermé longtemps le passage à des vaisseaux d'un échantillon plus fort et porteurs d'une plus puissante artillerie. Plus tard, ç'a été le tour du vaisseau de 90, qui a été jeté à profusion sur nos cales sans que ses formes

et ses qualités justifiassent cette préférence. Dans les bâtimens à vapeur, mêmes procédés et mêmes tâtonnemens. C'est d'abord le type des 160 chevaux, copié en Angleterre, et que l'on recommence à satiété, puis ceux de 220 et de 450, qui, après quelques années d'essais, se trouvaient impropres à un service de guerre. Toutes ces constructions avaient lieu par fournées et avec des dépenses qui n'étaient pas compensées par les services; on s'en surchargeait de manière à n'avoir plus de fonds disponibles pour des types nouveaux. La conséquence de ce système était un matériel stationnaire, peu propre à se renouveler, et dont il fallait user même en le reconnaissant défectueux.

N'est-il pas à craindre qu'en suivant la même marche on n'aboutisse au même résultat? Tous ces vaisseaux à hélice relèvent, à la différence des rangs près, d'un seul modèle : la machine, les installations, l'armement, se ressemblent. On en multipliera les exemplaires jusqu'à épuisement de crédits, et nous aurons toute une pépinière de vaisseaux à hélice de 130, 114, 90, 82 et 80, comme nous en avions naguère une de vaisseaux à voiles de 72 et 90. Qu'il survienne alors, et cela ne manquera pas, une de ces découvertes qui modifient l'art des constructions et détruisent au profit des derniers venus la valeur et l'équilibre des forces, il faudra de deux choses l'une : ou user des instrumens que l'on a, si imparfaits qu'ils soient, et par suite entrer en ligne avec moins de chances, ou condamner ces instrumens et se refaire une flotte à nouveaux frais. Pour le vaisseau à hélice, ces événemens sont plus prochains qu'on ne le suppose; il naît à peine, et n'a pas dit son dernier mot. Il se compose de deux élémens, tandis que le vaisseau à voile n'en avait qu'un; il est exposé aux révolutions de l'art mécanique, qui est dans la fièvre des enfantemens. Le moindre détail, par exemple un degré de puissance de plus dans la machine, plus d'effet concentré dans moins d'espace, suffirait pour modifier les conditions d'un bon emploi et frapper les types actuels de déchéance. La prudence conseille donc de ne pas agir avec trop de hâte et de se montrer plus sobre de copies d'un même échantillon. Les leçons du passé ne doivent pas être perdues : ne fût-ce que dans l'intérêt de nos finances, il est temps d'épargner à la marine cette tâche qui recommence quand elle est à peine achevée. Bien des problèmes sont encore à résoudre non-seulement au sujet de l'instrument, mais de l'arme elle-même. On s'est demandé par exemple si, au lieu de l'affecter à des services directs, il ne valait pas mieux lui donner une destination indirecte, et si l'usage des bâtimens à feu ne devait pas introduire des modifications profondes dans la tactique des guerres navales.

Il est certain que, par l'effet des événemens, la guerre navale pro-

prement dite n'existe plus qu'à l'état de tradition. Depuis Aboukir et Trafalgar, il n'y a point eu de ces rencontres d'escadres qui assurent au vainqueur l'empire de l'Océan. Si la paix continentale a été troublée de loin en loin, la paix maritime ne l'a pas été; des flottes ont pu traverser les mers chargées de missions militaires, les mers n'ont pas été un véritable théâtre de combat. On ne saurait donc dire ce qu'il en sera et comment iront les choses le jour où cette longue trève prendra fin. Deux élémens récens, la vapeur et l'artillerie perfectionnée, ont si complétement changé les conditions de la lutte que les esprits les plus hardis n'oseraient en prévoir les conséquences; tout ce qu'on pressent, c'est qu'avec les moyens dont on dispose elles seront terribles. Les difficultés qu'apportait le vent à la rencontre des vaisseaux étant abolies, il s'ensuivra dans les engagemens un caractère d'acharnement et dans les engins de destruction une puissance dont la pensée s'épouvante. C'est l'inconnu, et que Dieu nous garde longtemps des douloureuses éventualités qu'il recèle! En attendant, il était naturel qu'à défaut de cet emploi direct on cherchât pour nos flottes des emplois auxiliaires. La vapeur y aidait merveilleusement. Ne s'appliquant dans ses débuts qu'à de petits modèles et laissant à l'écart les grands instrumens de combat, elle devait faire naître la pensée d'une combinaison des forces de mer et des forces de terre s'appuyant les unes sur les autres et rendues plus efficaces par la rapidité des mouvemens. Les circonstances s'y sont également prêtées. Dans les campagnes de la Baltique et de la Mer-Noire, on a pu voir de quel avantage il est d'unir les armées de terre et de mer pour des opérations mixtes où elles s'entr'aident et se suppléent. C'est une histoire qui a été écrite ici avec un talent, une vigueur, une étendue de coup d'œil qui ont porté la lumière dans tous les esprits (1).

Cette période des services de la marine est curieuse à examiner, au moment surtout où une autre période commence. La marine y figure à titre de force auxiliaire et pour ainsi dire subordonnée; la mer ne lui est pas disputée, c'est contre la terre que son effort se dirige. Elle s'approprie à cette destination, et de là ces canonnières et ces batteries flottantes, créées en vue d'un service déterminé. Les canonnières, armées de un à quatre canons et ayant un faible tirant d'eau, ne pouvaient guère être employées qu'à l'attaque ou à la défense des côtes. On en a senti le prix dans la Baltique, où les atterrages sont difficiles; elles y éclairaient les flottes, et jetaient l'alarme parmi les populations du littoral. Dans l'Adriatique, elles se seraient montrées plus utiles encore, si les événemens n'eussent

(1) *La Marine à vapeur dans la guerre.* — *Revue* du 15 février 1859.

enchaîné leur action. Un jour de plus, et elles entraient dans les lagunes qui entourent Venise pour prendre les forts à revers, pénétraient dans les fleuves de la Haute-Italie, dont les berges s'élèvent au-dessus de la plaine, et avec leurs canons à pivot commandaient la campagne à plusieurs lieues à la ronde. Sur le lac de Garde, elles offraient un spectacle plus singulier encore, — celui d'une flottille venue par la voie de terre avec son amiral, montée en quelques jours sur les lieux, passant pour ainsi dire des wagons sur les eaux, et prête à ouvrir son feu contre une forteresse intérieure au moment où l'armistice a mis fin aux hostilités. On comprend quel a dû être le désappointement de la marine de se voir lier les mains si bien préparées au combat, d'être forcée de s'abstenir quand son rôle commençait, de renoncer à une victoire qu'elle regardait comme assurée, de rentrer au port sans avoir brûlé une amorce, de n'avoir pas une ligne dans les pages que nos armées venaient d'ajouter à notre histoire militaire. Cette fois encore on peut dire qu'elle n'a pas joué de bonheur.

Quand on songe aux services qu'une pareille escadre pouvait rendre, il est permis d'exprimer un sentiment de regret. Peut-être lui eût-il été donné, par une diversion pleine d'éclat, de peser dans la balance des événemens. Tous les élémens appropriés s'y trouvaient, six vaisseaux et deux frégates à hélice, quatre frégates à roues et ces flottilles de canonnières et de batteries flottantes destinées à essuyer et à éteindre les feux des ouvrages ennemis. Sur le lac de Garde, Peschiera eût difficilement tenu contre leurs attaques, combinées avec celles des troupes de siége. Dans l'Adriatique, les succès n'étaient pas moins bien préparés. Déjà les vaisseaux du blocus avaient rendu l'investissement de Venise de plus en plus étroit; le reste de l'escadre était en marche et allait commencer les opérations offensives. Aucun détail n'avait été négligé pour en rendre l'effet à la fois prompt et décisif. Dans la courte relâche faite à Lossini, les batteries flottantes avaient reçu le complément de leur artillerie; on les avait en outre dégréées et dématées, ainsi que les canonnières, afin de les rendre moins vulnérables. Quelques tirs d'exercice avaient formé la main des équipages, des essais répétés avaient prouvé l'énergie des pétards sous-marins destinés à briser les estacades qui fermaient les ports de Chioggia, de Malamocco et du Lido. Trois mille soldats d'infanterie, empruntés à notre armée d'Afrique et répartis sur les vaisseaux, devaient concourir au débarquement et enlever les forts, que nos canons auraient réduits à l'impuissance. Des *trabaccoli*, espèces de barques pontées capturées sur les marines locales, avaient reçu des mortiers de 32 centimètres dont on attendait de bons résultats; des transports

mixtes avaient été convertis en hôpitaux pour recevoir les blessés le jour de l'engagement. Toute cette flottille légère, bien armée et bardée de fer sur ses flancs, eût forcé des passages réputés inaccessibles, porté la guerre sur des eaux où on ne l'attendait pas, intimidé et dominé la défense par une pluie de feux convergens. Ces dispositions ne laissaient aucun doute sur le dénoûment. Les forts étaient pour ainsi dire à nous, et, maîtres des forts, nous commandions Venise. Jamais preuve plus belle n'eût pu être donnée de l'appui qu'une armée de terre peut recevoir d'une armée de mer qui manœuvre sur ses flancs et la seconde par des démonstrations puissantes. Ce que les campagnes de la Baltique et de la Mer-Noire avaient fait entrevoir à un esprit aussi juste qu'exercé, la campagne de l'Adriatique l'eût confirmé avec une entière évidence.

Comme les canonnières, les batteries flottantes ont un rôle défini et plus limité encore; elles ne peuvent servir qu'à réduire les ouvrages à terre. Armées de dix-huit canons du gros calibre et revêtues d'une armure en fer battu de 11 à 13 centimètres d'épaisseur, elles passent jusqu'ici pour invulnérables. L'épreuve en a été faite dans la prise de Kinburn, et elle a complétement réussi; elles en sont sorties intactes. Des doutes se sont pourtant élevés sur l'utilité de ces constructions massives; elles manquent de qualités nautiques, plongent trop profondément dans l'eau pour être employées dans tous les atterrages, exigent une remorque à la mer, et embarrassent par leur lenteur les mouvemens des flottes. Après quelques années d'épreuve, les Anglais semblent y avoir renoncé; ils laissent dépérir celles qu'ils avaient construites à notre exemple, et n'en font pas de nouvelles. De notre côté, au lieu de copier les premiers types, on essaie plutôt de les agrandir en cherchant d'autres formes. C'est ce qu'on nomme les *frégates cuirassées*, dont quatre sont sur le chantier, et porteront quarante ou trente-six canons du gros calibre. Le principe reste le même, celui d'une armure en métal; il ne s'agit que d'y ajouter de meilleures conditions de marche et une plus grande puissance d'artillerie. Cette tentative est curieuse, et il s'y attache un intérêt très vif. Si les canonnières avec leur faible armement, si les batteries flottantes avec leur marche alourdie ne peuvent pas entrer en ligne dans un combat à la mer, il en serait autrement de frégates défendues par un revêtement en métal. Des bâtimens de cette force, infligeant d'énormes dommages à leurs adversaires sans en recevoir eux-mêmes, amèneraient dans l'art des constructions une nouvelle révolution, et dans la guerre des changemens qu'il n'est pas aisé de prévoir. Il n'y a plus qu'à attendre les essais. Les modèles qui sont sur le chantier ont des proportions qui atteignent presque celles d'un vaisseau, 82 mètres de

longueur sur une largeur proportionnée et une épaisseur de 13 à 14 centimètres dans le bordage de métal. L'armement comporte, il est vrai, moins de canons, mais ces canons sont tous de la plus grande puissance. La difficulté consiste à concilier la vitesse avec cette surcharge de poids; c'est un calcul de statique, et il a été fait.

Comme on le pense, les Anglais ne sont pas restés indifférens à cette expérience; ils ont compris dans leurs derniers projets deux frégates à cuirasse, et commandé à l'industrie privée un vaisseau qui excédera toutes les proportions habituelles, et sera pour la flotte militaire ce qu'est le *Great-Eastern* pour la flotte marchande. Ce géant des mers aura une capacité de 6,000 tonneaux, moitié plus que le *Marlborough* de 131 canons, 380 pieds de long et une force de vapeur nominale de 1,250 chevaux, effective de près de 4,000, de manière à fournir une vitesse de quatorze nœuds à l'heure. Bardé et blindé en fer, armé en outre d'un puissant éperon, ce vaisseau pourra traverser, assure-t-on, une flotte sans souffrir de ses feux, la couvrira du sien, et usera au besoin de la violence de son choc pour briser les bâtimens qui se trouveront sur son passage. De telles exagérations n'ont cependant rien de sérieux; on n'aurait pas une marine entière dans ces conditions. Ce qui l'est davantage, c'est le revêtement en fer appliqué aux navires de premier et de second ordre. En supposant qu'à l'emploi le procédé justifie ce qu'on s'en promet, la seule manière d'y répondre serait de donner aux canons une telle puissance qu'aucun revêtement n'y pût résister. L'artillerie a fait de nos jours de tels pas qu'on peut s'attendre à beaucoup de surprises. Qui aurait prévu, il y a quelques années, celle qu'un digne et modeste officier, le colonel Treuille de Beaulieu, ménageait à notre armée de terre, et qui, arrivée au moment décisif, a rempli l'Europe du bruit de ses merveilleux effets? De longues et patientes études, longtemps méconnues, nous ont valu ce canon rayé dont la portée et la précision ont dépassé les espérances qu'avaient données les épreuves des polygones. Ce qui a été fait pour le canon de campagne ne pourrait-il pas s'appliquer au canon de marine? Depuis longtemps, les officiers de la flotte s'occupent de cette recherche, et on peut dire que le canon rayé leur est une arme familière. Des essais qui remontent à plusieurs années avaient eu lieu près de Lorient, à la pointe de Grave, avec des résultats satisfaisans : à de très grandes portées, des buts avaient été atteints, et les modèles ayant réussi, on les a multipliés. Ce n'est pourtant là qu'une ébauche et comme une préparation à des résultats plus décisifs. En Angleterre, sir W. Armstrong a eu les honneurs d'un canon où il semble s'être inspiré de celui qui a joué un rôle si brillant dans la campagne d'Italie : des rayures, des ailettes, des culasses à vis constituent le fond de cette invention. Les expériences,

paraît-il, sont concluantes; la presse anglaise en a parlé avec chaleur. A une distance de cinq milles, des boulets ont porté dans un blanc de six pieds carrés avec une justesse pour ainsi dire mathématique. Avant la fin de l'année, cent canons de ce modèle entreront dans les magasins de l'amirauté. Tout en gardant une réserve plus grande, nous n'en marchons pas moins. Si nos informations sont exactes, le colonel Treuille de Beaulieu aurait dressé les plans et arrêté les détails d'un canon de marine dont la puissance défierait toutes les rivalités. Il s'agirait d'une pièce de 3 mètres de longueur avec des dispositions appropriées, qui non-seulement porterait un boulet à 7 et 8,000 mètres, mais à une distance moindre traverserait une cuirasse de 24 centimètres d'épaisseur (1). Si cette découverte se vérifie, elle aura pour conséquence l'abandon du système des revêtemens; ils n'auront plus d'objet dès qu'ils cesseront d'être impénétrables.

Voilà donc les services nouveaux que la marine a été appelée à rendre sous le régime de la liberté des mers; elle est devenue le laborieux compagnon et l'utile auxiliaire de nos armées de terre. Loin de moi la pensée de déprécier ces services, qui ont été si bien définis par un si noble juge : ils sont évidens, incontestables. Plaçons-nous pourtant dans l'hypothèse contraire, celle d'une mer disputée. Ces services, peut-elle alors les rendre, et ne serait-il pas imprudent de l'y condamner? Peut-elle prendre à sa remorque ces canonnières, ces batteries flottantes, tout ce lourd et encombrant convoi, pour le conduire sur le théâtre de ses opérations? Elle a en face d'elle, disposé à lui barrer le passage, un ennemi résolu dont les premiers feux désempareront ces canonnières, sépareront de leurs remorqueurs ces batteries flottantes, destinées, si elles sont invulnérables, à aller échouer sur quelque côte au premier coup de vent. Ces types de fantaisie n'ont plus rien de sérieux, si une véritable guerre maritime éclate; ils ne suffiraient même pas pour la surveillance du littoral. Il n'y a plus alors qu'une marine de combat; tout rôle auxiliaire s'efface devant le rôle principal. Il faut avoir à la mer des flottes libres d'empêchement, dégagées dans leurs allures, sans autre but assigné que la recherche de l'ennemi, ne comptant dans leurs rangs que des bâtimens qui puissent se mouvoir et se défendre par eux-mêmes. On revient alors aux traditions, et si elles ne suffisent plus, on les complète par la meilleure des épreuves, celle du champ de bataille.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer lorsqu'on veut juger ce que peut être une descente et dans quelles limites on doit la

(1) Une expérience faite en Angleterre a également prouvé qu'un canon Armstrong de 68 peut traverser à petite distance une plaque en fer de quatre pouces d'épaisseur.

renfermer. Nul sujet ne prête plus à l'illusion. Il semble vraiment que depuis que la vapeur est trouvée, l'Angleterre nous appartient, et que si nous ne l'occupons pas, c'est que nous y mettons une discrétion extrême. Des deux côtés du canal, il y a des gens, et en grand nombre, qui nourrissent ce sentiment, les uns pour s'en enorgueillir, les autres pour s'en alarmer. L'orgueil, on le conçoit, nous y sommes prompts; mais les alarmes, on ne se les explique guère de la part d'un peuple sensé comme l'est le peuple anglais. Encore moins peut-on concevoir que de l'autre côté du détroit des écrivains sérieux aient imaginé un plan d'invasion dont le point de départ serait l'anéantissement complet des forces navales anglaises. Après s'être exécutés ainsi de leurs propres mains, ils montrent en perspective à leurs lecteurs une armée de 200,000 Français débarquant en quatre corps, l'un de 50,000 hommes mettant pied à terre entre Torquay et Darmouth, un second de même nombre à Harwich ou sur quelque autre plage du comté de Suffolk, un troisième entre Shoreham et Chelsea, un quatrième enfin sur un point à déterminer: puis ils indiquent à ces quatre corps une marche convergente sur Londres, où l'armée entière arriverait tambour battant et enseignes déployées par les vieilles routes de Bath et d'Oxford. Si tout cela est débité sérieusement, il faut bien compter sur la crédulité publique; si c'est une raillerie, elle n'est pas du meilleur goût.

La vapeur! il faudrait pourtant s'entendre là-dessus, savoir ce qu'elle vaut et écarter les chimères. Qu'elle puisse jeter à l'improviste plusieurs milliers d'assaillans sur un rivage dégarni, cela est hors de doute pour les hommes du métier. Avec la mobilité qui la rend si redoutable, il est facile de faire revivre, en pleine civilisation, ces surprises à main armée qui ont marqué les temps barbares, ces expéditions où les pirates normands et les forbans algériens portaient de rivage en rivage la dévastation et l'épouvante. C'est un genre d'exploits qui est redevenu possible et qui s'aggraverait de nos jours par les facilités de la navigation. Seulement il n'est l'apanage d'aucune race ni d'aucune nation; toutes pourraient à l'envi exercer cet odieux abus de la force. Ainsi, pendant que nous irions insulter et ravager les côtes du pays de Galles, les Anglais pourraient en faire autant sur un point de notre golfe de Gascogne ou du pertuis breton. Un excès en amènerait un autre, les surprises s'engendreraient, et l'on marcherait de représailles en représailles jusqu'à ce qu'un nouveau droit des gens vînt apporter un terme à ces violences de flibustiers. Voilà dans quel sens et dans quelle limite la vapeur fournit un instrument sûr et nouveau; elle permet des descentes faciles suivies de prompts rembarquemens, des coups de main accomplis par des hommes déterminés. A l'honneur des marines militaires, il faut croire qu'aucune n'usera désormais de tels

moyens. Les gouvernemens n'ont pas interdit la course aux particuliers pour s'en attribuer le privilége sous une autre forme et en mettre les excès sous leur responsabilité. La civilisation sous ce rapport a fait un grand pas. Dans les derniers conflits qui se sont élevés, on a pris à tâche d'éloigner des populations inoffensives le poids des hostilités : ce sera l'honneur de notre siècle de mettre cette immunité à l'abri de toute atteinte.

Il ne s'agit donc plus de surprises d'aventuriers, il s'agit de descentes régulières opérées par des corps d'armée. Or une armée n'est pas si maniable qu'on le suppose : elle traîne à sa suite ses chevaux, son artillerie, ses bagages, un matériel considérable; elle a contre elle le nombre, la difficulté des mouvemens, l'épreuve d'un élément nouveau. Une fois embarquée, elle ne dispose plus d'elle-même, elle ne s'appartient pas. Qu'il y ait une rencontre, un engagement entre la flotte qui la porte et celle qui veut l'empêcher d'arriver à sa destination, cette armée nuit plus qu'elle ne sert, elle est un embarras et point une force; elle peut être engloutie sans avoir eu l'honneur de lutter. Qu'il survienne une tempête, comme celle qui dispersa l'escadre de Morard de Galles, ou seulement un ressac violent sur les plages où l'on doit opérer, et l'armée d'invasion est réduite à l'impuissance. Vainement compterait-on sur ces hasards qui changent de loin en loin la destinée des hommes et des états. On ne joue pas sur de tels coups de dés de nombreuses existences; la conscience la plus aguerrie reculerait avant de se charger d'un semblable poids. Quel hasard d'ailleurs peut-on attendre en face d'une nation vigilante, d'un territoire populeux, d'une côte incessamment sillonnée, de vigies toujours en éveil, de flottes nombreuses et puissantes, de télégraphes électriques semant l'alerte instantanément, de chemins de fer qui aboutissent à tous les rivages et peuvent en quelques heures concentrer sur le point menacé tous les élémens de la défense? Comment, avec ce concours de circonstances, croire à un débarquement furtif, fait à l'improviste? Ce serait insensé. Il n'y aurait de possible qu'un débarquement de vive force, après un combat heureux contre les escadres ennemies. Or ce combat, dans quelles conditions aurait-il lieu, et quelles en seraient les chances? C'est ce qu'il n'est pas sans intérêt d'examiner.

Supposons une armée de cent mille hommes, et ce n'est pas trop pour une si rude entreprise, réunie dans un ou plusieurs ports de la Manche. Il faut qu'on la répartisse sur les bâtimens qui doivent la transporter. Dans la prévision d'un engagement, les vaisseaux combattans resteront libres; les charger de troupes serait les énerver et les paralyser. Une flotte de transport serait donc nécessaire. Pour estimer ce qu'elle doit être, les données ne manquent pas. En Crimée, cent bâtimens, et dans le nombre quarante vaisseaux ou fré-

gates de guerre, ont à peine suffi aux trente mille Français que comprenait l'expédition. Cent mille n'exigeraient pas moins de quatre cents voiles marchandes. Quel convoi! et comment imaginer qu'il puisse agir par surprise? L'embarquement s'effectue, on part. A quelques lieues au large, l'ennemi se montre, le combat s'engage. Tant qu'il dure, le sort des transports est en suspens, et si de la flotte opposée il se détache quelques vaisseaux à grande vitesse qui prennent ces bâtimens un à un, les désemparent et les coulent, quel moyen y aura-t-il d'empêcher cette destruction? Il faudrait pour cela que le nombre de nos navires de combat dépassât celui de nos adversaires, et c'est toujours le contraire qui a eu lieu, de sorte que, même vainqueurs, nous n'aurions plus qu'un convoi décimé et mis hors d'état de pousser les choses plus loin. Admettons encore qu'on arrive intact au lieu du débarquement, croit-on que les escadres ennemies déserteront la lutte au moment où le sol national est sur le point d'être violé? N'auront-elles point de boulets pour ces chalands et ces chaloupes chargés de soldats, et ne profiteront-elles pas de la confusion qui règne toujours en un pareil moment? Poussons les choses plus loin : la descente a eu lieu, notre armée se forme à terre, nous avons pris pied. Que feront nos vaisseaux? Resteront-ils en nombre sur ces rades foraines, exposés à la fois à de nouvelles attaques et au déchaînement des vents, ou bien se retireront-ils en laissant cette armée sans communication avec le continent, livrée à elle-même au milieu de populations en armes, et n'ayant pas la certitude d'être soutenue? On le voit, ce n'est pas une entreprise ordinaire, où la valeur des soldats compense et aplanit toutes les difficultés. Rien n'est impossible aux nôtres, et ils l'ont bien prouvé : ils se montreraient là ce qu'ils se sont montrés partout, héroïques; mais même avec eux, et en comptant sur les étonnemens qu'ils nous réservent, il serait sage de ne pas tenter la fortune à ce point.

On dit à cela qu'il y a des exemples de descentes, et de descentes heureuses. Oui, à deux conditions toutefois, des mers ouvertes et des rivages dégarnis. Des armées ont été alors mises à terre presque sans coup férir. Oublions l'expédition d'Irlande, où l'étoile de Hoche le servit si mal; quelques débris de ses troupes touchèrent seuls la terre pour aller languir sur les pontons. En Égypte et en Afrique, le sort nous servit mieux; on put débarquer au Marabout, près d'Alexandrie, et à Sidi-Ferruch, à quelques lieues d'Alger. Dans l'un et l'autre cas, il n'y eut pas de résistance sérieuse. Les grèves du Marabout étaient complétement désertes; celles de Sidi-Ferruch n'offraient qu'un petit nombre d'assaillans, plus tumultueux que redoutables, qui poussaient leurs chevaux jusqu'aux bords de la mer et fuyaient ensuite après avoir déchargé leurs fusils. Reste la

Crimée, le souvenir en est récent, et l'on s'en appuie. Où rencontra-t-on l'ennemi? A l'Alma, après quelques jours de marche. Non-seulement les armées combinées n'éprouvèrent point d'obstacle dans leur débarquement; mais on leur laissa tout le temps nécessaire pour se bien former, débarquer leurs chevaux, leurs bagages, leurs canons, et se présenter au combat dans la pleine possession de leurs forces. Il n'y a donc point de comparaison possible entre ces expéditions où la mer et le rivage restent libres et celles où l'une et l'autre seraient défendus, entre des pays qui renoncent à la résistance et ceux où elle s'organiserait sur tous les points avec une abondance de ressources et une énergie de volonté que les plus prévenus sont obligés de reconnaître.

De tout ce qui précède, je ne veux tirer qu'une conclusion : c'est que tous ces services que l'on demande depuis quelques années à la marine, ces essais vers lesquels on la pousse, ces opérations mixtes où elle se résigne au rôle de subordonnée, se rattachent à une période de transition où la mer n'est point disputée. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, cette trève cessait et qu'une guerre maritime vînt à éclater, d'autres soins devraient prévaloir. Ce ne serait plus impunément qu'on disperserait ses efforts. Sans renoncer à l'esprit d'innovation, il faudrait savoir le contenir dans des limites prudentes, de peur que la force que l'on cherche ne nuisît à celle que l'on a. Le sort d'un pays ne peut pas être joué sur une hypothèse. Sans doute il y aurait encore une place pour les batteries flottantes, les canonnières, les frégates à cuirasse, les unes éprouvées, les autres à éprouver; mais ces accessoires de la flotte s'effaceraient nécessairement devant son élément fondamental, ses solides et véritables instrumens de combat. Il s'agirait alors d'y concentrer ses ressources, d'en accroître le nombre et la puissance, de les diriger sur l'ennemi pour vider résolûment la querelle et soutenir l'honneur de notre pavillon.

II.

L'instrument de combat en marine, c'était autrefois le vaisseau de ligne à voile; c'est aujourd'hui le vaisseau de ligne à hélice, avec les frégates qui s'en rapprochent par le nombre de leurs canons. Encore la frégate n'avait-elle, dans les engagemens passés, qu'une importance secondaire : à Aboukir, on cite par exception la *Sérieuse* comme ayant essuyé les bordées de deux vaisseaux avant d'aller s'échouer sur la plage. Ces noms de vaisseau et de frégate n'ont d'ailleurs rien que de relatif. On rappelait dernièrement en Angleterre que le *Victory*, vaisseau de soixante-douze monté par Nelson, ne représenterait de nos jours qu'une frégate de troisième

rang, l'*Ariadne*, qui vient d'être mise à flot et qui est armée de vingt-six pièces de gros calibre. Il y a en Russie et aux États-Unis des frégates qui, par les proportions et les conditions d'armement, sont l'équivalent d'un vaisseau de troisième classe. Ce qui constitu la différence réelle, c'est l'énergie du feu. Aussi est-ce à ce point surtout qu'il faut s'attacher; il en est un autre auquel la vapeur ajoute un prix plus grand, c'est la vitesse.

Sans être homme du métier, il est facile de comprendre ce qu'est la vitesse à la mer. Voici deux flottes en présence : l'une des deux a sur l'autre l'avantage de un, deux, trois nœuds dans la marche, c'est-à-dire que, dans le cours d'une heure, elle gagnera sur la flotte ennemie un tiers, deux tiers de lieue, ou une lieue de chemin. Qui ne voit le parti qu'en tirera la flotte favorisée? Dans le combat, ses vaisseaux pourront à leur gré quitter les positions où ils sont en souffrance pour prendre celles où ils doivent le mieux opérer; ils choisiront leurs adversaires, les placeront entre deux feux, s'éloigneront pour réparer leurs avaries et revenir à leur poste quand ils se seront remis en état, simuleront une retraite afin de rompre les lignes de l'ennemi et recommencer la lutte quand il se sera désorganisé dans la poursuite. Après le combat, l'avantage persiste. Vaincue, la flotte animée d'une vitesse plus grande allégera les conséquences de sa défaite et sauvera presque tous ses vaisseaux; victorieuse, elle ne laissera échapper aucun de ceux qui lui auront tenu tête, rentrera au port avec ses prises, et infligera à la marine rivale un de ces dommages dont on se relève difficilement. Avec la voile, les bénéfices de la vitesse étaient grands sans doute, mais ils étaient subordonnés aux vents et aux allures; avec la vapeur, rien ne les amoindrit : ils se réalisent presque à coup sûr. Aussi y a-t-il lieu de porter de ce côté l'attention la plus soutenue, et dans ce sens un trop grand nombre de vaisseaux à vitesse uniforme présenterait un inconvénient de plus. La vitesse, il est vrai, a une limite; vouloir s'y dépasser à l'envi serait une tâche puérile et onéreuse. La vitesse dépend de la machine, et la machine dépend elle-même de l'espace qu'on peut lui donner. L'esprit d'innovation est donc contenu; mais il n'en est pas moins démontré que, dans des termes raisonnables, cet objet doit rester constamment à l'étude, et cette nécessité toujours présente à la pensée de nos ingénieurs.

Une revue anglaise soulève une autre difficulté, c'est de savoir si l'hélice est réellement et entièrement invulnérable. On n'ignore pas que, dès l'origine, l'appareil à roues fut reconnu impropre à un service de guerre. Les pales, agissant à découvert, étaient pour ainsi dire livrées à l'action des boulets, et quelques coups heureux devaient suffire pour démonter les machines. Avec l'hélice, cet inconvénient disparaissait. Immergée comme elle l'est, on a dû la croire

à l'abri des atteintes. L'est-elle en effet, et d'une manière assez sûre pour qu'on puisse se fier à elle dans tous les cas et dans tous les états de la mer? Telle est la question qui se pose, et la guerre seule semble appelée à la résoudre. Déjà l'hélice avait donné lieu à des plaintes fondées : l'appareil en est délicat, sujet à des dérangemens, d'un entretien difficile, exigeant beaucoup de soin. Que sera-ce quand à la violence des eaux viendra se joindre la menace des projectiles? Par de grosses mers, l'hélice se découvre en partie et offre prise à un tir habilement dirigé. Ne pourra-t-on pas l'inquiéter aussi par des feux plongeans qui iraient frapper ses organes dans les profondeurs où ils se meuvent? Nous exposons ces doutes sans les discuter, et avec la conviction que les hommes de l'art seraient en mesure d'y répondre.

A ces objections techniques il s'en rattache une dernière, et c'est l'*Edinburgh Review* qui nous la fournit. Le vaisseau à hélice a gardé sa mâture, réduite seulement de hauteur. Est-ce le dernier mot de cette réforme, et la voile doit-elle être conservée dans un vaisseau à feu? N'offre-t-elle pas plus d'inconvéniens que d'avantages? Parler ainsi, c'est troubler nos gens de mer dans leurs affections les plus chères. Les mâts sont la parure d'un vaisseau; ils lui donnent une fierté et une élégance que ne sauraient avoir des coques rases. Pour nos officiers, c'est le dernier débris de la tradition, un titre, un souvenir, le fond des études passées; il est naturel qu'ils y tiennent. Ce fut longtemps pour eux l'objet principal; ils s'y rattachent comme à un accessoire. D'ailleurs à ces motifs de sentiment se joignent des considérations d'utilité. La machine peut être mise hors de service, et que deviendraient alors ces bois inertes, à la merci des vagues et des vents? S'exposer de gaieté de cœur à un sinistre où la vie des hommes est en jeu serait insensé, quand un surcroît de précautions peut en éloigner les chances. Dans ces accidens, qui ne sont pas rares à la mer, la voile retrouve sa fonction; elle est le salut des vaisseaux et des équipages. La voile permet en outre d'affecter les navires à toutes les destinations, et leur ouvre le théâtre le plus étendu. Avec l'appareil à feu, dont le combustible est si vite épuisé, un vaisseau ne peut guère s'éloigner des côtes : il est comme enchaîné dans les eaux de la Méditerranée et de la Manche; avec la voile, il retrouve la liberté de ses allures, il peut porter au loin le prestige de nos couleurs et le témoignage de notre force.

Tout cela est juste et ne saurait être contesté : pour y faire une réponse plausible, il faut voir les choses sous un autre aspect et ramener le vaisseau à sa grande mission, celle d'instrument de guerre. Peu importe qu'il soit moins imposant au coup d'œil, pourvu qu'en réalité il soit plus redoutable. Les traditions à oublier, les risques à courir, l'utilité des destinations lointaines, ne sauraient être mis

en balance avec les qualités militaires. Un vaisseau doit être aussi fort que possible, et ce qui l'affaiblit est par là même condamné. La mâture a-t-elle cet effet? peut-elle être une cause d'affaiblissement? Voilà les vrais termes du débat. Or il est évident que, par son poids et sa résistance au vent, la mâture diminue la vitesse, et on a vu de quel prix est la vitesse dans un combat. On peut caler les mâts, dira-t-on; c'est avouer qu'ils nuisent. Cet inconvénient n'est pas le seul ni le plus grave. Cette mâture offre un point de mire aux boulets, et quand elle est atteinte, elle couvre le pont d'éclats et de débris qui embarrassent les manœuvres, blessent ou tuent des hommes, gênent ou suspendent le feu des batteries. Il y aurait donc là pour le vaisseau un affaiblissement réel qui ne serait pas compensé par la faculté d'avoir à sa disposition un double appareil de marche. Ce serait une preuve de plus que les moyens les plus simples sont aussi les plus sûrs, et que les complications ne sont jamais un perfectionnement. On s'occupe en Angleterre de surmonter ces difficultés, et il se peut que le pays qui doit tant à la voile soit le premier à faire ce sacrifice définitif à l'esprit de renouvellement.

Voilà bien des élémens que le passé ignorait, et qu'un demi-siècle de repos a introduits dans le régime des guerres navales. Le plus étrange de cette situation, c'est qu'on n'en peut parler que par conjecture. Il en est de même de l'artillerie, où les révolutions n'ont été ni moins nombreuses, ni moins profondes. J'ai déjà parlé des expériences faites et des combinaisons en projet pour augmenter la puissance et la rectitude du feu dans des modèles perfectionnés. Il me reste à insister sur les différences qui existent entre le nouvel armement et ceux qui l'ont précédé. Rien de plus varié que les anciennes bouches à feu de marine; il y en avait de 12, de 18, de 24, de 36, amalgamées dans les mêmes batteries ou tout au moins dans le même bâtiment. Les calibres allaient en diminuant de force, depuis les batteries basses qui portaient le plus gros jusqu'aux batteries de pont qui portaient le plus léger. A chaque batterie, à chaque pièce répondaient des boulets assortis, et plus d'un inconvénient résultait de ce mélange. Ce fut pour y porter remède que l'ordonnance de 1837 décida que désormais il n'y aurait plus, dans la flotte, qu'un calibre uniforme et réglementaire, celui de 30. Depuis lors, nos bâtimens de guerre ont été armés de pièces de ce calibre avec un avantage très marqué sur le système tombé en désuétude. Cependant on est allé plus loin, et un autre élément est survenu à la suite des découvertes auxquelles le général Paixhans a attaché son nom. Il y a eu alors toute une série de bouches à feu, canons, obusiers, mortiers, à boulets creux et à boulets pleins, qui ont introduit dans notre marine les calibres de 40, 60, 80, dans celle des Anglais, les calibres de 32, 64 et 94. Dans les débuts, ce

ne fut qu'un complément; quelques pièces de cet ordre, la plupart à pivot, prirent place sur l'avant et l'arrière de nos bâtimens. Désormais elles semblent destinées à composer des armemens entiers d'une terrible uniformité; des frégates anglaises, russes et américaines n'ont que de ces grands modèles, et nos frégates à cuirasse n'en porteront pas d'autres. Dans ces conditions, les évaluations de force entre les escadres et entre les bâtimens manqueront de bases certaines; on n'en aura qu'un élément trompeur dans le nombre des canons. Autrefois on établissait le calcul des forces sur le poids du fer qu'une flotte peut vomir par minute. Le boulet creux, dont les effets ne sont pas en raison du poids, a déjà troublé ce calcul, et la différence des calibres le rendra encore plus susceptible d'erreurs. Le colosse naval dont nous avons parlé, et qu'une compagnie particulière doit livrer à l'amirauté, n'aura que 32 canons, mais ils seront tous du calibre de 94. Telle corvette américaine comme le *Merrimac*, avec 18 canons Dahlgren, équivaudra presque à un vaisseau. Il en est de même de plusieurs frégates anglaises comme la *Mersey* et le *Diadème*. L'effet de cet armement est de doubler au moins, de tripler même la puissance des bâtimens qui l'adoptent, et pour avoir des rapprochemens exacts il faudra dorénavant, à l'appui et en regard du nombre des canons, bien déterminer quels en sont la nature et le calibre.

Dans ce concours de nouveautés, que va devenir la tactique navale? En d'autres temps, elle eut ses règles et ses traditions; on l'enseignait dans les écoles, elle était consignée dans de nombreux traités. L'ordre de bataille, le rôle des combattans s'y trouvaient fixés d'une manière rigoureuse; chaque vaisseau s'appuyait sur deux autres vaisseaux, celui qui le précédait et celui qui le suivait, ou, en termes du métier, son matelot d'avant et son matelot d'arrière; l'escadre marchait ainsi, ou en échelons, ou en équerre, en conservant autant que possible sa position et ses distances. Le principe consistait en une grande symétrie et peu de champ laissé à l'inspiration personnelle et à la liberté des mouvemens. Nelson, il est vrai, fit bon marché de ces règles, et n'eut pas lieu de s'en repentir. Le premier, il s'étudia à pénétrer par plusieurs points la ligne ennemie, à en isoler les vaisseaux de manière à pouvoir les combattre séparément et les réduire en détail : sous ses ordres, les commandans n'eurent plus les mains liées; pour les rendre plus forts, il les rendit plus indépendans. Son procédé était des plus simples, et l'amiral Jurien de La Gravière, dans ses belles études sur la marine (1), l'a résumé en peu de mots : « Donner le bon exemple, se jeter résolûment au plus fort du danger, et compter

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1846.

sur ses compagnons pour en sortir vainqueur. » Mais qu'on adopte cette tactique audacieuse ou qu'on en imagine une plus prudente, il n'en faut pas moins trouver de nouvelles méthodes de combat. Que sera cette tactique? C'est une autre inconnue à dégager. Notre escadre d'évolutions s'en occupe, et le sujet est digne de l'habile chef qui la dirige. Par trois points surtout, la marine actuelle diffère de celles qui l'ont précédée : la sûreté des mouvemens, la justesse du tir, la puissance du feu. On n'y verra plus, Dieu merci, le spectacle qu'ont offert nos deux dernières et fatales rencontres, celui d'une partie de nos flottes écrasée par les boulets de l'ennemi, tandis que l'autre partie assistait pour ainsi dire l'arme au bras à cette défaite. Avec la vapeur, de telles fautes ne seront plus possibles: toutes les forces seront utilement engagées, et s'il y a des réserves, elles iront du côté du canon quand le moment sera venu, soit pour y rétablir les chances, soit pour compléter la victoire. Terrible perspective que celle d'une lutte où l'on mettra en ligne jusqu'au dernier homme et au dernier vaisseau, mais il n'en faut pas moins l'envisager d'un regard ferme et résolu! Avec quel effectif y figurerons-nous, si la destinée nous réserve cette épreuve? Ici arrivent à leur place les questions délicates de dénombrement.

On dirait qu'il y a un parti-pris chez les Anglais d'exagérer nos forces et de diminuer les leurs; ce fut de tout temps ainsi, l'habitude ne se perd pas. Dans l'étrange plan d'invasion dont il a été question plus haut, l'auteur part de cette donnée, que la France possède un nombre de vaisseaux à hélice très supérieur à celui dont le royaume-uni dispose, et qu'à ce compte elle peut se rendre maîtresse du canal. Ce sont là des suppositions gratuites. Nous ne sommes pas dans le secret des armemens du gouvernement impérial, et c'est à un document distribué au parlement anglais que nous emprunterons une partie des renseignemens qui vont suivre, en les complétant par quelques informations personnelles. D'après ces données, nos forces de mer se distribueraient dans les proportions suivantes : 33 vaisseaux à hélice à flot et 5 sur le chantier, portant ou pouvant porter 3,340 canons; 15 frégates à flot et 16 sur le chantier, avec 1,310 canons. Ce sont les vraies et grandes ressources de la guerre, comprenant 70 bâtimens et 4,650 canons. On a vu ce que sera en 1871 l'effectif probable; voilà quel est en 1859 l'effectif réel. Or cet effectif de 38 vaisseaux et de 32 frégates demeure encore en-deçà de celui que la loi de 1837 fixait comme réglementaire, et qui s'élevait à 50 frégates et 40 vaisseaux. Après vingt ans écoulés, nous n'en serions pas arrivés au chiffre que nous nous étions proposé d'atteindre, et que les pouvoirs publics avaient sanctionné. Y a-t-il là un effort démesuré, et qui puisse ressembler à une menace? Quant aux bâtimens inférieurs, frégates, corvettes, avisos,

transports à roues, qui ne sauraient entrer en ligne de bataille, on en compte 150 environ avec 700 canons. Restent les types de fantaisie dont on s'est tant occupé et que des chiffres ramèneront à leur véritable importance : ils se composent de 5 batteries flottantes avec 90 canons, et de 40 canonnières ou chaloupes canonnières avec 107 canons. Telle est notre flotte à vapeur. La flotte à voile comprend en outre 9 vaisseaux et 28 frégates, les uns susceptibles de transformation, les autres trop vieux pour être transformés et destinés à fournir leur carrière dans un service de plus en plus effacé.

Certes ce n'est point là une marine qui soit à dédaigner, et la France peut à bon droit s'en enorgueillir. Dans ses principaux élémens, ce matériel est en excellent état. Nos vaisseaux, nos frégates ne le cèdent, sous aucun rapport, aux frégates et aux vaisseaux des autres puissances maritimes; pour l'ensemble et les détails, ils peuvent affronter tous les rapprochemens. Ce sera un honneur pour le gouvernement et un titre pour nos ingénieurs que d'avoir su en peu de temps approprier les anciennes flottes à une nouvelle destination et de les avoir mises au niveau des nécessités présentes. Ajoutons qu'une part de ces mérites doit revenir à la prévoyance de ces gouvernemens parlementaires qui n'étaient pas si indifférens qu'on l'a dit aux soins de notre défense et à la gloire du drapeau. Les chambres se montrèrent constamment généreuses envers la marine, et il suffit de rappeler qu'en 1846 une loi lui alloua 135 millions de crédits extraordinaires, à répartir sur un certain nombre d'exercices. Les effets de cette loi ont survécu aux révolutions et aux changemens de régime. Ces vaisseaux qu'on a refondus, ces coques que l'on a achevées, remontent à une date où un contrôle souvent méticuleux régnait dans les dépenses publiques, et pourtant il n'y eut ni hésitations, ni chicanes de détail. Des orateurs éminens entrèrent en lice; les partis eux-mêmes désarmèrent devant l'utilité du but et l'urgence des besoins. C'est ainsi que, sous bénéfice d'inventaire, on a pu reprendre l'œuvre commencée avec tant de libéralité.

Maintenant, en regard de cette flotte qui nous appartient, voyons celle que l'Angleterre peut mettre en ligne. Ici les documens ont un caractère complet de certitude. Il ne s'agit plus d'informations clandestines, mais d'une enquête faite au grand jour. On a souvent parlé des avantages du secret en ce qui touche aux opérations militaires : les Anglais n'ont pas de ces scrupules. Ils veulent tout savoir de leurs affaires, et il ne semble pas que jusqu'ici ils s'en soient mal trouvés. En pleine guerre, ils ont élevé des discussions publiques sur les actes et les personnes; ils n'en ont été ni compromis, ni affaiblis. C'est un pays où personne ne compte sur le silence et où tout le monde se résigne à relever de l'opinion. Fidèle à ces vieilles habitudes, le cabinet de lord Derby alla droit au fait.

Un éveil avait été donné au sujet de nos travaux maritimes; il institua une commission pour savoir à quoi s'en tenir. Cette commission avait pour mandat de s'enquérir de l'état de la marine anglaise et de le comparer avec celui des autres puissances, de la France en particulier. De là un rapport qui, d'abord confidentiel, a été ensuite distribué aux deux chambres. C'est dans ce rapport que nous relevons les faits et les chiffres suivans. Vers la fin de 1858, l'effectif de la flotte anglaise comprenait 29 vaisseaux de ligne à hélice à flot et complétement achevés, 11 en cours de préparation et 10 sur le chantier, 34 frégates de divers rangs avec un nombre proportionné de corvettes, transports, canonnières, batteries flottantes, le tout formant ensemble 464 vaisseaux ou bâtimens à feu, portant 8,246 canons, pourvus d'une force de vapeur de 105,962 chevaux, et représentant une capacité de 457,881 tonneaux. A l'appui et à titre auxiliaire existait une flotte à voiles de 35 vaisseaux de ligne, de 70 frégates et 190 bâtimens de flottille. Sur ces derniers vaisseaux, 6 allaient être disposés pour recevoir une hélice, et plusieurs autres rasés pour être convertis en frégates. Ainsi, pour ne tenir compte que des vaisseaux de haut bord, 60 figuraient, il y a quelques mois, sur les états de l'amirauté, soit achevés, soit en préparation, et d'après les explications qui ont été depuis données au parlement, ces 60 vaisseaux seront au complet au printemps prochain et prêts à fournir leur service.

A la lecture de ces détails, on se demande comment ce seul rapprochement n'a pas suffi pour écarter de l'esprit de nos voisins tout sujet d'alarme : 60 vaisseaux de ligne à hélice contre 38, plus de 8,000 canons contre 5,000 à peine, et en surcroît 35 vaisseaux à voile contre 9, dans lesquels on peut puiser les élémens d'autres vaisseaux à hélice. Il est vrai que cette flotte formidable ne manque pas d'occupation; elle a à sa charge la surveillance de presque tout le globe; elle ne peut pas rester compacte, et tend constamment à se disperser. L'esprit de conquête a valu à l'Angleterre un bel empire; mais, si beau qu'il soit, il est plus lourd encore. Sans une force toujours présente, elle le verrait s'échapper de ses mains lambeau par lambeau. C'est à ses croisières qu'elle doit de le maintenir et de l'accroître; aussi en entretient-elle partout pour intimider ses vassaux ou protéger ses sujets, dans l'intérêt de sa domination ou de son commerce. Elle en a en Chine et au Japon pour en forcer les portes, dans les mers du Sud pour tenir en respect les marines rivales, dans l'Amérique du Nord pour s'opposer aux écarts d'un peuple remuant et prompt aux insultes, au Cap, en Australie, au Bengale, dans les Indes occidentales, pour garder des possessions qui lui appartiennent, dans la Mer-Rouge pour y poursuivre ses

empiétemens, dans la Baltique pour surveiller un essor maritime qui lui porte ombrage, sur les côtes d'Afrique pour réprimer la traite des noirs, dans les colonies d'origine espagnole pour y assurer la prépondérance de son pavillon. Ainsi elle voit s'éparpiller ses bâtimens de moyenne et de petite grandeur; s'ils portent au loin son influence et son nom, ils sont presque perdus pour sa défense. Ses vaisseaux même ne peuvent tous y veiller; il y a un partage obligé entre les deux grands théâtres des opérations militaires, la Manche et la Méditerranée. Plus elle étend sa force dans des parages éloignés, plus elle s'affaiblit dans le siége de son empire, et cela au point qu'en faisant tout trembler au dehors, elle peut en être réduite à trembler pour elle-même. Telle est l'expiation d'un développement poussé à outrance. Et que serait-ce si une alliance avec les marines secondaires fournissait à la France l'appoint qui lui manque pour rétablir à son profit la balance des forces, et lui donnait le goût d'une revanche des désastres et des humiliations que la main de l'Angleterre lui a infligés dans le cours des siècles!

Quand on se place à ce point de vue, les inquiétudes se justifient mieux, et on s'explique que des personnages parlementaires, lord Lyndhurst, des notabilités militaires, sir John Burgoyne, le général Shaw Kennedy, les aient jusqu'à un certain point partagées. Elles ne résistent pas cependant à un examen sérieux. Ne gardât-elle pour la défense de ses côtes que quarante vaisseaux à hélice, l'Angleterre pourrait encore, comme on dit familièrement, dormir sur les deux oreilles. Si ses forces sont dispersées, les nôtres ne le sont pas moins; nous ne pourrions pas les concentrer sans imprudence. Toulon ne peut pas être dégarni au profit de Cherbourg; on ne laissera jamais sans vaisseaux ni Brest ni Rochefort: il y a donc là une répartition à faire. L'Algérie est garantie contre la conquête par notre armée de terre; elle ne serait protégée contre une insulte que par une escadre. Toute nation a des embarras de position; nous n'en sommes pas plus exempts que d'autres. L'incomparable avantage de l'Angleterre, c'est de n'avoir de craintes que du côté de la mer; outre celles qui nous viennent de là, nous avons celles que peuvent nous donner nos frontières. Si nos voisins se sentaient menacés, leur esprit remuant ne leur ferait pas défaut; ils auraient vite retrouvé le secret de ces diversions qui nous furent si funestes sous le premier empire. Aux ressources de la diplomatie, ils ajouteraient au besoin les subsides, qui tentent et entraînent les états appauvris.

Cette chance vînt-elle à lui manquer et fussions-nous libres du côté du continent, l'Angleterre trouverait dans la nature même de ses populations des motifs de se rassurer. Le matériel n'est pas tout

en marine, il y a aussi le personnel, et s'il existe entre les Anglais et nous une distance pour le matériel, pour le personnel cette distance est bien plus grande. Dans ce sens, les craintes qui se sont manifestées ressemblent à une injustice, presque à un affront. Ces marins du royaume-uni, qui se sont toujours bravement battus, ont-ils tant démérité de leur pays qu'on puisse les croire insuffisans pour sa défense? Leurs qualités ne sont pas contestées, et quant au nombre, il atteint des proportions dont seuls nous aurions le droit de prendre ombrage. Dans les derniers recensemens de l'amirauté, le chiffre des matelots de commerce officiellement inscrits n'est que de 227,911, mais dans ce total ne figurent ni les marins des côtes, ni ceux qui se livrent à de courtes navigations, et il faut y ajouter en outre les équipages de la flotte. En tenant compte de ces élémens et de ceux qui échappent, on arrive à un chiffre de 322,000 d'après quelques évaluations, de 420,000 d'après quelques autres. Le gouvernement n'a, il est vrai, aucun droit sur ces hommes, qui exercent une profession libre; ils ne sont pas, comme les nôtres, astreints à un service même temporaire; ils peuvent naviguer où ils veulent et comme ils veulent, sous d'autres pavillons s'ils y trouvent leur convenance, et c'est le cas pour un grand nombre d'entre eux. L'état n'a d'autres ressources que les engagemens volontaires, et pour les multiplier, il a fallu y attacher une prime en argent. A ce sujet, il s'est élevé en Angleterre des doutes sur le mérite de ce régime; on l'a comparé à celui de la France, qui dispose à son gré de sa population maritime, l'enrôle ou la congédie, est sûre de la retrouver à heure fixe et pour le nombre qui lui convient. On s'est demandé si ce n'était pas là un exemple à suivre, et si cette rapidité dans le recrutement des équipages, comparée à l'embarras inséparable des contrats individuels, n'était pas d'un côté un trop grand élément de force, de l'autre une cause trop active de faiblesse. Avant de prendre un parti là-dessus, l'Angleterre fera bien d'y réfléchir. C'est sous l'empire de la liberté que sa population maritime a pris des développemens qui étonnent; il est très douteux qu'il en eût été ainsi sous le régime de la contrainte. Le marin anglais s'appartient; le marin français ne s'appartient pas, du moins jusqu'à un certain âge. L'industrie du premier est une industrie positive à laquelle on ne peut l'arracher sans son consentement; l'industrie du second est précaire, assujettie, subordonnée à des convenances extérieures qui la traversent sans relâche, et quelquefois la brisent sans pitié. Si l'Angleterre faisait cette violence à ses mœurs et à ses institutions, si elle adoptait une mesure de ce genre, même mitigée, l'effet le plus immédiat serait d'exciter l'esprit d'émigration, si naturel au marin. Elle appauvrirait ses ressources pour avoir voulu les rendre plus sûres.

Pourquoi d'ailleurs douterait-elle de ses matelots? Ne les a-t-elle pas vus dévoués dans les circonstances les plus critiques? Ont-ils manqué à la patrie quand elle était en péril?

Il est vrai que dans les débuts de ce siècle l'Angleterre eut recours à un moyen bien rigoureux pour recruter ses flottes. Une presse était exercée sur les marins, c'est-à-dire qu'on les raccolait de vive force sur tous les points où on pouvait les atteindre, dans les rues, dans les tavernes, dans les lieux publics, quelquefois même dans leurs domiciles. Le souvenir de cette violence est resté gravé dans les esprits en traits si profonds qu'il a fallu y renoncer, et que l'urgence des besoins, la nécessité même d'une défense, ne pourraient suffire à la rétablir. De là ces moyens proposés pour donner à la contrainte des formes moins odieuses qui, en assurant le service, respecteraient davantage la liberté des individus. Mieux vaut que cette liberté reste entière, et elle peut l'être sans nuire à la promptitude et à la vigueur des armemens. Les mesures que vient de prendre l'amirauté en sont la preuve; elles inaugurent un système plus juste, plus humain, plus conforme aux mœurs du pays. C'est par l'attrait des engagemens que l'amirauté veut attirer vers ses flottes les meilleurs matelots du commerce, c'est par des soldes plus élevées, des avantages de toute nature, qu'elle prétend vaincre leur répugnance et obtenir leur concours; elle s'est dit qu'il n'y a de choisis et de fidèles que des équipages bien payés. Là-dessus les conclusions de la commission d'enquête ont été des plus formelles. Elle propose de porter jusqu'à 2,000 le nombre des mousses qui font leur apprentissage à bord des bâtimens de l'état, et qui acquièrent à cette école l'instruction nécessaire à un bon service. Elle insiste sur l'augmentation des troupes de marine, excellente infanterie qu'on a commencé à former au canonnage, et des gardes-côtes qui forment une réserve constamment prête et bien éprouvée. Sur les 100,000 matelots employés dans de courtes navigations, elle voudrait qu'on en enrôlât 20,000 comme volontaires de marine, pouvant être requis en toute occasion. Les avantages attachés à cette servitude seraient une somme déterminée, payable en plusieurs termes, une indemnité pendant la durée de l'apprentissage, une pension de retraite de 50 à 55 livres sterling, l'admission dans le corps des gardes-côtes et à l'hôpital de Greenwich. Toutes ces mesures seraient couronnées et appuyées par l'augmentation de la solde générale dans la proportion des grades et du temps du service. Avant peu, elles auront reçu la sanction nécessaire et passeront dans les usages. L'Angleterre aura alors un régime agissant par sa propre vertu et susceptible de durée, sans que la contrainte y jette une ombre, si adoucie qu'elle soit. Elle peut compter aussi sur

l'élan qu'imprimerait à sa population la moindre menace à l'intégrité de son territoire, et sur le nombre des marins que la guerre rendrait disponibles en les arrachant à l'exercice de leur industrie.

A cette population de 420,000 gens de mer où les flottes anglaises puisent leurs équipages, que pouvons-nous opposer? Disons sur-le-champ que, sous ce rapport, nous sommes en progrès. Je viens de parler du régime des classes et des servitudes qui l'accompagnent; il faut ajouter que ces servitudes ont été allégées par des procédés bienveillans. Une sorte de roulement s'est établi dans les réquisitions, et les usages ont adouci les rigueurs de la loi. Au bout de trois ans, un marin est congédié, et, sauf les cas urgens, n'a pas à fournir une seconde période de service. La profession s'est ressentie de ces ménagemens; elle a vu s'accroître le nombre de ceux qui l'exercent. Les registres de notre inscription comptent aujourd'hui 90,000 marins environ qui pourraient être enrôlés pour les besoins de l'armée navale. Peut-être y a-t-il dans ce chiffre quelques non-valeurs; elles ne sauraient être nombreuses et n'y apporteraient qu'une diminution peu sensible. Quant à la qualité des hommes, elle est excellente et supporterait toutes les comparaisons. Ce qui frappe en eux et les distingue des autres équipages, c'est la variété des races et le mélange des aptitudes. Le marin né sur les bords de l'Océan n'a de commun avec le marin né sur les rivages de la Méditerranée que la pratique de la mer et les connaissances professionnelles; pour tout le reste, ils diffèrent. Il y a des nuances entre le marin de la Manche et celui de la Mer du Nord, de plus grandes encore entre le marin breton et celui du golfe de Gascogne. Chaque type se conserve, même dans les équipages amalgamés. L'ensemble compose une marine vigoureuse, alerte, dure au mal, pleine d'entrain et de ressources, ici plus intelligente, là plus solide, et qu'on peut conduire au feu avec l'assurance que ni l'habileté ni la bravoure ne lui feront défaut : elle comprend dans ses rangs, et en grand nombre, des canonniers à brevet qui n'ont point de rivaux pour l'instruction dans aucune flotte. Même réduit par les éliminations à 80,000 hommes, ce personnel peut suffire au service de nos flottes dans les limites que nous nous sommes assignées. Il irait de pair, au début d'une guerre, avec celui de la puissance la mieux pourvue en marins. Malheureusement c'est là tout notre enjeu, et à cette armée il n'y a pas de réserve; les pertes ici ne pourraient pas se réparer. Un marin ne s'improvise pas; c'est le produit du temps et d'une éducation acquise à une rude école. Quand on réfléchit à ce fait, on est ramené malgré soi à la cause principale d'où il découle. L'infériorité numérique de notre population maritime provient surtout du régime commercial auquel nous sommes fatale-

ment condamnés. Sans échanges point de navigation, sans navigation point de marins; c'est ainsi que tout s'enchaîne, et qu'au développement des échanges se trouvent liés la grandeur, la fortune, l'ascendant de la France. Comment pardonner à ces industriels qui, depuis un demi-siècle, en compriment l'essor sous une coalition d'intérêts? Ils jettent volontiers des défis à l'Angleterre, et quand on leur offre le seul moyen efficace de se mettre à son niveau, ils se retranchent dans un refus : peu leur importe que la marine soit languissante, pourvu que leurs inventaires ne souffrent pas.

Pour obvier à cette infériorité du nombre, on a mis en avant plusieurs moyens, entre autres l'augmentation du chiffre des hommes qui arrivent à bord par le recrutement. Avec la voile, c'était un pauvre expédient; la manœuvre de la voile exige des marins consommés, elle exige un long apprentissage. Avec la vapeur, le cas est différent, surtout si l'on renonce à cet appareil aérien qui emploie tant de bras et rend désormais si peu de services. Il ne reste plus alors que le canonnage, auquel le matelot du commerce est aussi étranger que l'homme de l'intérieur. C'est même un point à noter qu'un marin nouveau sur les flottes a de la peine à devenir un bon canonnier; le fait a été constaté pour les équipages anglais de la Baltique, composés en grande partie de recrues. Réduit au canonnage, le service n'offre pas de grands obstacles à l'homme du recrutement; quelques mois de navigation lui suffisent pour acquérir ce qu'il doit avoir du marin, les pieds et l'estomac. Si l'expérience confirmait ces prévisions, le problème du renouvellement de notre personnel maritime, d'insoluble qu'il était, se résoudrait de lui-même. Des pépinières s'ouvriraient à nos flottes et les tiendraient pourvues en raison de leurs besoins. Il suffirait, pour cela, de détourner au profit de l'armée de mer une faible portion du contingent à l'aide duquel notre armée de terre se recompose chaque année. On pourrait même n'envoyer aux vaisseaux que des hommes dégrossis dans nos polygones, et qui recevraient à bord leur complément d'instruction. Les hommes du recrutement, inférieurs en beaucoup de points, offrent pourtant un avantage sur les marins de profession; ils sont en général plus disciplinés, moins turbulens, et gardent une tenue meilleure.

Après nos matelots, il faut compter nos officiers; c'est la tête de la flotte, dont ils sont les bras. Dans quelle proportion se distribuent-ils entre les deux marines? Notre infériorité de nombre se retrouve ici avec ses inconvéniens. Loin de s'accroître à vue d'œil comme ceux de notre armée de terre, les cadres de l'armée de mer sont restés stationnaires ou à peu près. Ils comprennent environ 2,000 officiers de tout grade; l'Angleterre en a plus de 6,000. Nous

comptons 33 amiraux, vice-amiraux ou contre-amiraux; l'Angleterre en a eu jusqu'à 160, et quoique ce nombre ait été réduit, il reste encore très imposant. On voit quelle distance sépare les deux cadres. Tout n'est pas sérieux dans celui de l'amirauté anglaise. Les règles de l'avancement n'y sont pas précises comme les nôtres, et bien des officiers supérieurs y figurent au titre actif, qui devraient en être depuis longtemps éliminés. C'est cette abondance de vétérans qui faisait dire à un membre du parlement que la liste des amiraux anglais était de nature à faire trembler le pays plus que l'ennemi (1). Si le mot est vif, il caractérise bien l'abus. Nos cadres sont plus élastiques; ils font passer dans la réserve, à un âge déterminé et qui s'élève suivant les grades, tous les officiers indistinctement, hormis les amiraux, ce qui limite ce régime de faveur à deux titulaires en temps de paix, et trois en temps de guerre. Ce principe est salutaire, quoique rigoureux : s'il écarte quelques officiers supérieurs dont les conseils et le concours seraient encore d'un prix réel, c'est la seule chance ouverte à la génération d'officiers qui arrive. Par la longue paix qui règne, il ne leur resterait que les chances de la mortalité naturelle ou de la retraite volontaire, qui ne créent pas assez de vides pour satisfaire aux légitimes ambitions et maintenir l'arme sur un pied de rajeunissement. Ce régime a un autre avantage : il ne confère les grades qu'au mérite et à l'ancienneté, et n'admet aucune des exceptions dont le régime anglais est prodigue; il ouvre de plus la porte aux officiers mariniers et aux sous-officiers que leurs services rendent dignes de l'épaulette, ce qui n'a lieu en Angleterre ni pour la marine ni pour l'armée. Voilà les faits; mais, pour en revenir au nombre, il est loin de se balancer en notre faveur. En supposant que sur ces 6,000 officiers l'amirauté ne puisse en employer utilement que 4,000, ce serait encore le double au moins de ce dont nous disposons. C'est à la qualité de combler la différence, et nous connaissons assez nos officiers de marine pour dire qu'ils supporteraient sans fléchir le poids de cette situation inégale.

Là-dessus, les garanties ne manquent pas : il suffit de comparer ce qu'était notre marine il y a vingt ans et ce qu'elle est aujourd'hui. Son réveil vraiment sérieux remonte à cette escadre que forma en 1839 l'amiral Lalande, et dont les campagnes ont été ra-

(1) La *Revue d'Édimbourg* contient à ce sujet un détail curieux et qui mérite d'être cité. Sur 100 amiraux, 39 ont atteint l'âge de 70 à 87 ans, 14 seulement sont en activité. Sur 358 capitaines, 31 ont plus de 60 ans, 180 n'ont jamais servi dans leur grade, 90 seulement ont de l'emploi. Dans les grades inférieurs se trouvent aussi un très grand nombre d'officiers que leur âge ou leurs infirmités rendent impropres à un service actif.

contées ici (1) avec un rare bonheur d'expression et une chaleur entraînante. Il faut revenir à ce document, le méditer, en suivre les détails, quand on veut se former une idée de la distance qui sépare le point de départ du point d'arrivée. On y voit notre marine à l'œuvre, doutant encore d'elle-même, et retrouvant la confiance à l'école de l'activité; on y assiste à la vie de nos hommes de mer, à cette forte éducation que développent des croisières prolongées, à cette lutte contre les élémens où l'âme et le corps se trempent si bien. C'est de cette époque que date l'armement permanent, seul moyen d'entretenir l'esprit de corps et de fonder une tradition navale qui survive au renouvellement des équipages et aux vicissitudes du commandement. Ce régime, alors nouveau, qui a survécu aux bouleversemens politiques, entre pour une grande part dans l'ascendant chaque jour plus réel de notre marine, dans l'estime où on la tient et dans les craintes qu'elle inspire. C'est à ce moment aussi que l'emploi de la vapeur, le rôle qu'elle doit jouer dans les flottes, ont été mis à l'étude, et il est bon de rappeler devant quelle autorité s'inclinèrent les résistances que cette innovation rencontrait. Il y eut alors un élan dont les effets durent toujours. Notre corps d'officiers supérieurs, si brillant et si solide, s'y est formé par les bons exemples, et les donne à son tour aux jeunes officiers qui sortent de nos écoles. Nos marins y ont puisé les élémens de cette instruction et de cette discipline qui se transmettent d'un équipage à l'autre comme un legs religieusement conservé; la meilleure entente des manœuvres, la précision du tir, le perfectionnement du canonnage, l'installation régulière des vaisseaux, ont été le produit de cette renaissance à laquelle l'opinion publique s'associait avec un assentiment marqué. Depuis ce temps, le mouvement ne s'est point ralenti, et a même puisé un surcroît d'énergie dans le renouvellement que les progrès de la science et de l'art ont rendu nécessaire. Ainsi s'est créée et maintenue une flotte qui commande le respect, et qui sait ce qu'elle vaut.

Ce dénombrement achevé, que reste-t-il à en conclure? C'est que l'équilibre des proportions n'est pas aussi détruit qu'on le prétend, et qu'il demeure à peu près ce qu'il était dans les périodes précédentes. Des deux côtés, on a eu une marine à refondre; on y a procédé, et on a dû y procéder d'urgence : les circonstances le commandaient. Des inconvéniens sont attachés à cette précipitation, et nous les avons signalés. Les deux marines ont mieux aimé les subir que de laisser leur pays à découvert. A cet égard, comme l'a dit lord Palmerston, chaque état est juge de la conduite qu'il doit suivre, et

(1) Voyez *l'Escadre de la Méditerranée* dans la *Revue* du 1er août 1852.

n'a point à se régler sur ce qu'on fait et pense ailleurs. Il a semblé à l'Angleterre que les événemens lui imposaient la prévoyance comme une loi, et qu'elle était astreinte à un surcroît de précautions. Qu'elle se trompe en cela ou qu'elle ait raison, elle n'en a pas moins agi comme elle devait agir. L'opinion se prononçait, elle l'a entendue. Elle a fait une enquête sur ses forces de mer, elle en a commencé une sur l'état de ses côtes, elle a pressé ses enrôlemens, exercé ses milices, armé ses volontaires, accru le nombre de ses soldats. Le caractère de ces mesures est ouvertement défensif, et ne saurait causer d'ombrage à aucun gouvernement. Ce à quoi prétend l'Angleterre, c'est d'être en mesure de résister, de quelque part que vienne l'attaque, quels qu'en soient les moyens. Qui peut le trouver mauvais? Il est impossible de contester que, dans ces termes et en la dégageant de craintes exagérées, cette conduite ne soit digne du peuple qui la tient. Le seul danger, c'est qu'elle ne dépasse le but qu'on se propose. Au nombre des conseils qui lui ont été donnés et qui n'ont leur excuse que dans un excès de zèle, il en est que l'Angleterre ne pourrait pratiquer sans porter atteinte à ce qui fait son titre et sa force, — ses libres institutions. Les militaires, les gens du métier, ont surtout abondé dans ce sens. On a vu ce qui lui était proposé au sujet de sa population maritime; on a étendu à son armée l'application de ces avis officieux. On l'a invitée à en faire un élément plus essentiel de sa défense, à en élargir les cadres, à lui donner une organisation plus permanente, à en rendre le recrutement moins précaire, en empruntant des procédés justifiés par l'expérience et qui sont en usage sur le continent. Que l'Angleterre redoute de s'engager sur cette pente périlleuse, qu'elle laisse ces voix imprudentes s'éteindre dans l'isolement. Ce qu'elle doit à ses institutions viriles, elle le voit, et elle le sent; elle sait ce qu'elle a gagné dans cette indiscipline apparente qui n'est que la surface d'un ordre bien garanti; elle sait qu'en dehors et au-dessus des forces organisées, il y a dans les communautés des forces latentes qu'y développe l'exercice de droits étendus, et qui se retrouvent quand l'honneur est en jeu ou que le salut l'exige. Le génie et l'intelligence de la liberté l'ont conduite où nous la voyons : qu'elle n'y attente en rien sous peine de déchéance!

De son côté, la France a fait également ce qu'elle devait faire : elle ne pouvait pas rester découverte quand autour d'elle personne ne s'y résignait. Les devoirs étaient les mêmes, les actes se sont réglés sur les devoirs. On a donc imprimé et dû imprimer une certaine activité à nos chantiers, à nos arsenaux, à nos forges, à nos ateliers de machines. De là est sortie une flotte qui compte parmi les plus belles que nous ayons eues, et qui a su s'emparer avec

bonheur des découvertes les plus récentes. Est-elle une menace? En conscience, nous ne le croyons pas et nous l'avons dit. Remarquons pourtant que deux nations qui veulent et doivent rester amies prendraient pour y aboutir un singulier chemin, si elles s'armaient à l'envi l'une contre l'autre tout en échangeant de cordiales protestations. On s'aigrirait à ce jeu, et la gageure aurait ses périls. Ce serait d'ailleurs une gageure très coûteuse, et le trésor public s'en ressentirait. Plus que jamais la marine est une question de dépense. Le combustible en a fort accru les frais courans, et l'on s'en fera une idée en calculant qu'un vaisseau de premier rang, à grande vitesse, emploie pour chaque jour de navigation entre 3 et 4,000 fr. de charbon, suivant les lieux où il s'approvisionne.

En tout ceci, l'alliance de la France et de l'Angleterre n'a pas été sérieusement entamée, et c'est une garantie pour le repos du monde. Ce sera le fait le plus considérable de ce siècle que d'avoir pu si longtemps maintenir cette alliance malgré les nuages qui l'ont couverte de loin en loin, et qui l'ont rendue plus chère à mesure qu'elle redevenait plus manifeste. Sous ce rapport, on a des grâces à rendre à la mémoire de ces gouvernemens si calomniés, qui se sont refusés à la rompre à travers plus d'un discord, et lui ont fait jusqu'au sacrifice d'une popularité nécessaire à leur existence. Cette alliance a reçu bien des chocs, éprouvé bien des défaillances, et elle en est sortie intacte, et d'une nécessité mieux démontrée. On dirait que plus elle coûte aux deux peuples, plus ils s'y attachent. Parfois les animosités se réveillent, les esprits s'irritent, des soupçons on en vient aux défis; il règne dans l'air comme un bruit de bataille. Est-ce le conflit tant ajourné? Non, ce n'est qu'une crise suivie d'une période d'apaisement. Il est à désirer que ce sentiment se fixe dans les cœurs. Le dernier appui des civilisations européennes est dans cette union : une guerre maritime, avec les forces nouvelles qu'on peut y déployer, serait un malheur européen. Éloignons-en jusqu'à la pensée, et sachons porter la lutte sur un meilleur terrain. Ce n'est pas seulement par l'activité industrielle, comme on nous le conseillait récemment, que nous sommes appelés à rivaliser avec l'Angleterre. Il convient d'élargir le programme et de l'appliquer à d'autres conquêtes. Les grands états ne doivent pas seulement au monde attentif des exemples pour la conduite judicieuse de leurs intérêts matériels; ils lui doivent aussi, sous peine de descendre de leur rang, le spectacle significatif de leur dignité et de leur grandeur morales.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

DE

L'ALIMENTATION PUBLIQUE

LE CAFÉ, SA CULTURE ET SES APPLICATIONS HYGIÉNIQUES.

A côté du sucre, comme élément de prospérité coloniale et de bonne alimentation intérieure, se place le café, dont la production est restée une source de revenus considérables pour nos établissemens d'outre-mer. J'ai plus d'une fois signalé dans la *Revue* l'intérêt qu'il y aurait à développer en France la consommation du sucre (1). Si des mesures administratives peuvent élargir les débouchés de notre industrie sucrière des Antilles et de Bourbon, il est cependant un autre moyen d'en favoriser les progrès : c'est d'encourager l'usage des boissons aromatiques et salutaires où le sucre entre comme ingrédient nécessaire. Le café, le thé, le chocolat ont à ce point de vue, outre leur incontestable utilité hygiénique, une véritable importance économique. En même temps que l'emploi de ces précieux toniques profite à la santé générale, il assure à nos colonies un autre genre d'avantages en activant leur production industrielle et en resserrant leurs liens avec la métropole.

Il règne malheureusement une fâcheuse ignorance sur la composition, les propriétés et le rôle de cette catégorie de substances alimentaires, qui d'ailleurs, par suite de certaines entraves commerciales, n'arrivent entre les mains du consommateur que surchargées de divers frais généraux, et rencontrent sur les marchés mêmes de

(1) Notamment dans la livraison du 1er mars 1859.

la métropole la concurrence d'imitations plus ou moins grossières. Sans traiter ici la question économique, nous voudrions, en ce qui touche le café, réunir les données scientifiques qui méritent l'attention du producteur comme du consommateur, et démontrer d'une part quelles sont les meilleures conditions de la culture du café, de l'autre combien l'hygiène publique est intéressée à défendre la production loyale de cette substance alimentaire contre la fraude.

I.

Chacun sait que la boisson connue sous le nom de café est obtenue par la torréfaction de grains ovoïdes, gris, jaunes ou verdâtres, la plupart déprimés ou offrant une face plane, tous marqués d'un sillon longitudinal. Ce qu'on sait moins, c'est que ces grains constituent le périsperme corné et comme le noyau d'un fruit charnu ou baie légèrement sucrée, ressemblant à une petite cerise oblongue. La plante qui produit ces baies est le caféier ou cafier, *coffæa arabica*. Comment découvrit-on les propriétés aromatiques des fruits du précieux arbrisseau? Faut-il attribuer cette découverte à un berger d'Arabie, dont les chèvres auraient manifesté un singulier redoublement de pétulance après avoir goûté aux fruits du cafier? Faut-il croire avec les auteurs arabes que ce fut le mollah Chudely qui le premier fit usage d'une décoction de café afin de pouvoir prolonger ses pieuses veilles? Peut-être est-il permis de ne pas attacher plus d'importance à cette question qu'aux explications étymologiques qui font venir le mot café de la ville africaine de Coffee. Ce qui est certain, c'est qu'il faut chercher le berceau de la célèbre plante sur les bords de la Mer-Rouge, près du détroit de Bab-el-Mandel. C'est aussi dans l'Arabie-Heureuse, particulièrement aux environs d'Aden et de Moka, que se trouvent les plantations de café qui fournissent, sous le nom même de *moka*, les produits les plus estimés.

Le cafier figure parmi les plus jolis arbrisseaux qui croissent en trop petit nombre sous le ciel brûlant de l'Yémen. Il s'élève sous une forme pyramidale à 4 ou 5 et même à 6 ou 7 mètres de hauteur, s'il n'est mutilé par la main des hommes; ses rameaux flexibles, noueux, portent sur de courts pétioles des feuilles luisantes, d'un vert intense, ovales, longues, pointues, qui offrent des nervures prononcées et d'élégantes ondulations. Les fleurs du cafier, groupées en petites panicules à l'aisselle des feuilles, sont d'une éclatante blancheur. Des fruits ou baies ovoïdes, d'un volume graduellement développé jusqu'à égaler celui d'une petite cerise, succèdent aux fleurs, tandis que de nouvelles floraisons se préparent, offrant

bientôt par leur blancheur pure d'agréables oppositions avec les vives couleurs vertes, jaunes et rouges des fruits, suivant les progrès de la maturation. Le spectacle enchanteur de la floraison des cafiers ne dure, il est vrai, que peu de jours, mais il se renouvelle plusieurs fois pendant la durée du printemps : trois floraisons en général ont lieu tous les ans, à trois semaines ou un mois d'intervalle. La première apparition des fleurs dépend de la saison où les pluies commencent, elle varie du 1er mars à la mi-avril; cette floraison est en outre subordonnée à la température locale, qui est elle-même en rapport avec la hauteur des lieux où la plantation se trouve établie. L'exposition soit au sud, soit au nord, exerce aussi son influence pour accélérer ou retarder les phénomènes successifs de la floraison, de la fructification et de la maturité complète; celle-ci s'annonce par la teinte brune, graduellement plus foncée, qu'acquièrent les fruits en perdant dès lors leur belle nuance rouge.

Le cafier fait partie de la famille des rubiacées. Les rubiacées de nos climats sont en général des plantes herbacées et annuelles, comme la garance. Les rubiacées des pays chauds forment au contraire un groupe très varié de plantes ligneuses, où l'on remarque le café, l'ipécacuana, les quinquinas jaune et rouge, le kino. Parmi ces plantes, les unes sont riches en principes colorans, les autres douées de propriétés éminemment toniques, astringentes ou nutritives. C'est à la fois comme plante tonique et nutritive que le café a pris place dans l'alimentation publique. L'usage du café était depuis longtemps répandu en Orient quand il s'introduisit en Europe, vers le commencement du xve siècle. Ce ne fut pas toutefois sans difficulté que cet usage s'établit, même en Orient. Dans l'empire ottoman par exemple, la consommation du café eut à lutter contre de nombreux obstacles dès qu'elle devint une occasion de réunion dans des lieux publics. Amurat III fut un des princes les plus hostiles aux consommateurs de café, il fit fermer les établissemens où l'on débitait l'odorante liqueur. Après un intervalle d'un régime plus doux, cette tradition de sévérité fut reprise sous la minorité de Mahomet IV et abandonnée définitivement en 1554, sous le règne de Soliman le Grand.

On connaît généralement les vicissitudes qu'a traversées la consommation du café en Europe. Introduit à Venise en 1615, à Marseille en 1654, le café paraissait à Paris en 1657, sous les auspices du voyageur Thévenot, et devenait tout à fait à la mode en 1669, grâce à l'initiative de l'ambassadeur ottoman Soliman-Aga. Bientôt, vers 1673, s'ouvrirent des cafés publics, tels que celui du Florentin Procope et de Grégoire d'Alep. Alors aussi la consommation du café devenait une question médicale, et l'on commençait à s'occuper des

effets que le café pouvait produire sur la santé des populations. Ces effets passaient généralement pour dangereux, et un mot célèbre de Mme de Sévigné est resté comme l'écho des préjugés entretenus contre le café par les médecins du XVIIe siècle. Au siècle suivant, tous ces préjugés avaient disparu, et une plaisanterie de Fontenelle, presque centenaire, répondait gaiement aux accusations portées contre le café. « Il faut avouer, disait Fontenelle, que le café est un poison bien lent, car j'en bois plusieurs tasses chaque jour depuis quatre-vingts ans, et ma santé n'en est pas encore sensiblement altérée. » Aujourd'hui on peut opposer à ceux qui redoutent les effets du café un argument plus sérieux dans le chiffre même qu'atteint la consommation de cette substance alimentaire en Europe sans que la santé publique en souffre nulle part, et au contraire avec grand profit pour elle (1). Ce chiffre dépasse annuellement 300 millions de kilogrammes.

C'est l'initiative entreprenante du peuple hollandais qui a fait du café une culture coloniale et un objet de commerce. A la fin du XVIe siècle, au moment où la consommation du café prenait un développement considérable en Europe, les habiles négocians hollandais s'emparèrent de cette source de richesse. On fit venir de Moka quelques jeunes cafiers à Batavia. Un de ces pieds, transporté dans les serres du jardin botanique d'Amsterdam, y produisit des fleurs, puis des fruits qui parvinrent à maturité. On sema les graines et on obtint quelques pieds nouveaux, dont l'un fut, lors de la paix d'Utrecht, envoyé en cadeau à Louis XIV. Ce cafier, placé dans les serres du Jardin du Roi, à Paris, s'y multiplia bientôt. Il restait à naturaliser le cafier dans nos colonies des Antilles, et le capitaine Declieux reçut la mission délicate d'y transporter trois des pieds venus au Jardin du Roi. La traversée fut longue et difficile : deux de ces plants ne purent même résister à la sécheresse; l'équipage manquait d'eau. Le capitaine Declieux, comprenant toute l'importance de la mission qu'il voulait accomplir, partagea avec le seul cafier qui lui restât sa faible ration d'eau. Il parvint enfin à l'introduire vivant dans la colonie de la Martinique, où se rencontrait un climat si favorable dans plusieurs localités, qu'en un petit nombre d'années la multiplication des cafiers fut prodigieuse.

(1) On obtiendrait peut-être des effets moins salutaires, il faut le dire, de la substance sucrée contenue dans la pulpe du fruit mûr du cafier, et qui, sous l'influence de la fermentation, développe rapidement de l'alcool. A. de Humboldt s'étonnait qu'on n'eût pas tiré parti de ces propriétés de la baie du cafier; il ignorait sans doute qu'on a essayé en diverses occasions de l'utiliser dans nos colonies pour produire une légère boisson aromatique et vineuse. Un ancien écrit cité par M. Boussingault contient le passage suivant : « Les habitans de l'Arabie prennent la peau qui enveloppe la graine et la préparent comme le raisin; ils en font une boisson pour se rafraîchir pendant l'été. »

Telle est l'origine d'une de nos plus importantes cultures coloniales, dont les progrès ont été constatés par les remarquables produits envoyés à l'exposition universelle de 1855 (1). Toutefois ces progrès avaient été longtemps contrariés par des circonstances heureusement disparues. D'autres cultures, plus profitables en apparence, absorbaient l'attention, les soins et les capitaux, parfois trop rares, des propriétaires. Ainsi, tant que la production du sucre fut sans rivale, elle s'étendit même sur les terrains reconnus depuis comme peu favorables à la culture des plantes saccharines. Aujourd'hui la situation n'est plus la même. La production des sucreries indigènes et coloniales récentes dépasse pour le moment l'ensemble de la consommation métropolitaine. Sans doute la consommation du sucre, nous en avons l'espoir, deviendra de plus en plus considérable et se mettra au niveau de cette production; mais il n'en reste pas moins inopportun et peu avantageux de multiplier sans réflexion les plantations de cannes. Il importe surtout de varier les cultures, et parmi les produits coloniaux qu'on peut obtenir avec avantage sur les terrains peu favorables aux cannes, on doit citer en première ligne le café. Il est constant en effet que la consommation du café en France a suivi une progression ascendante depuis trente ans (2). Comment ne pas reconnaître d'ailleurs la nécessité de varier les cultures coloniales, quand on voit deux riches possessions, l'une française, l'autre anglaise, la Réunion et Maurice, réduites à se procurer par la voie du commerce maritime la farine, le riz, les fourrages consommés dans leurs importantes exploitations?

Un fait remarquable, observé précisément dans l'île de la Réunion, toujours empressée à secouer le joug des anciennes méthodes en fait de culture et d'industrie coloniale (3), vient montrer com-

(1) La Réunion avait envoyé des cafés très bien préparés par M. David de Florès sous les dénominations de *moka*, *eden* et *myrte*, d'autres de Mme Lafitte, de M. Jallot, de Mme veuve Lossandière. Dans l'envoi de la Guadeloupe, les produits de M. Bonnet et ceux qui étaient présentés au nom de MM. Souque et Negré se faisaient surtout remarquer. L'échantillon expédié de la Martinique par M. Le Lorrain offrait le type de ce café vert dont la forte saveur est si estimée en tous pays comme propre à rehausser certains autres cafés à odeur plus suave. Un produit de la Guyane française, adressé par M. Goudin et venu des terres hautes, offrait une singulière analogie avec le moka. Un autre café moins aromatique, recueilli sur les terres basses du quartier de Mana par les sœurs de Saint-Joseph, annonçait aussi une culture intelligente et soigneuse. Parmi les produits nombreux des possessions étrangères, on remarquait surtout les belles collections présentées par le conseil des colonies portugaises et par la société néerlandaise de Java.

(2) La moyenne annuelle (entre les importations décennales), qui de 1827 à 1836 était de 17,327,684 kilos, s'est élevée de 1837 à 1846 à 24,400,119 kilos, et de 1847 à 1856 à 32,633,022 kilos.

(3) Rendre cet hommage à l'île de la Réunion, ce n'est que justice; c'est aussi répondre à des susceptibilités qu'avait éveillées un passage mal interprété de notre der-

bien la variété des plantations serait profitable à nos possessions d'outre-mer. A la Réunion, certaines terres crevassées et marécageuses sont difficilement appropriées à l'entretien et au développement des cannes à sucre. On ne peut en obtenir, même à grands frais, qu'un jus aqueux et peu sucré. La culture et la récolte, difficiles en tout temps, y sont devenues impraticables depuis l'enchérissement de la main-d'œuvre, conséquence naturelle de l'affranchissement des nègres. Dans de telles circonstances, un des plus grands propriétaires de la colonie, M. de Kerveguen, étendant à ces localités, ingrates pour la production saccharine, mais favorables à la végétation des cafiers, la culture de ces arbustes, a obtenu des résultats économiques très notables, qui ont augmenté ses revenus en sextuplant ses récoltes de café, portées ainsi de 350 à plus de 2,000 balles par année moyenne (1).

En général, pour cultiver les cafiers avec avantage, des abris et une certaine humidité sont nécessaires, bien que sous ce rapport ces arbustes soient moins exigeans que les cacaoyers. Ainsi, dans l'île de la Réunion, que partage en deux une chaîne de montagnes, le *côté du vent* (celui qui reçoit sans obstacle les vents alizés ou d'orient) pourrait convenir aux cacaoyers, si les terres vierges et les abris n'y manquaient, tandis que le côté opposé, dit *sous le vent*, trop sec pour cette culture, se trouve encore assez humide et abrité pour les plantations des cafiers. A la Martinique, c'est dans les terres argilo-sableuses rougeâtres, où la végétation active des figuiers, des

nière étude sur le sucre, et dont un délégué de cette colonie s'était fait l'organe auprès de nous. En racontant la disparition mystérieuse de l'un des plus entreprenans manufacturiers de l'île, M. Vincent, nous ne croyions avoir laissé planer aucun doute sur les grands propriétaires de la Réunion, qui, loin d'être hostiles à l'esprit de progrès, accueillent avec une sympathie intelligente tous les procédés nouveaux.

(1) Malheureusement de telles améliorations dépassent les moyens dont peuvent disposer dans nos colonies un grand nombre de propriétaires plus ou moins éprouvés par les événemens de 1848. C'est à grand'peine qu'ils peuvent subvenir aux lourdes dépenses de la main-d'œuvre, insuffisante d'ailleurs, des travailleurs libres, même en empruntant sur les produits à venir de leur récolte. Obligés, faute de capitaux, de se servir des anciens moteurs hydrauliques ou à vent, ils voient à chaque campagne se reproduire des accidens qui compromettent les résultats impatiemment attendus. Et quand ils n'ont même à déplorer aucun de ces accidens, quand même le sucre obtenu dans des conditions favorables atteint par sa belle nuance et la netteté de ses cristaux le type de la première qualité, la surtaxe qui frappe alors ces produits annule le bénéfice exceptionnel qu'on aurait pu s'en promettre. Faciliter l'action des banques coloniales et du crédit foncier, encourager par la suppression de la surtaxe le perfectionnement des procédés, ce serait donner, nous en sommes convaincu, une impulsion heureusement féconde à la culture coloniale, qui se développerait au grand profit de la fortune publique, des recettes de l'état et des progrès de notre marine. Telle était du moins la conclusion à laquelle nous étions conduit en écoutant les détails que nous donnait sur la triste situation des colonies françaises un ancien magistrat, propriétaire à la Guadeloupe, M. Corot.

bois rouges et de quelques autres plantes a développé, par la chute et la désagrégation des feuilles, un abondant humus, que se rencontrent les conditions favorables de défrichement en vue d'établir une plantation de cafiers. Les énormes troncs des figuiers abattus ainsi que leurs plus forts rameaux, les tiges et grosses branches des *bois rouges*, sont entassés pour servir d'abri aux jeunes plants, et plus tard d'engrais, par suite des altérations spontanées qui peu à peu réduisent en terreau ces grands corps ligneux. Quant aux menus branchages, ramilles et feuilles, on les brûle ordinairement, afin de trouver dans les cendres qui en proviennent les élémens minéraux réclamés par les besoins de la végétation.

Parfois aussi on doit disposer d'avance de puissans abris protecteurs contre les vents impétueux et contre les grandes ardeurs du soleil. On y parvient à l'aide des acajous, dont la rapide croissance permet de compter sur d'assez prochains abris. Ces grands arbres, exempts d'émanations défavorables pour les cafiers, leur procurent au contraire de nouveaux engrais en allant puiser dans le sol par leurs racines, et dans l'atmosphère par leur végétation aérienne, les alimens minéraux et organiques bientôt accumulés dans leurs feuilles. Celles-ci, par leur chute automnale (vers le mois de septembre) sur le sol et leur désagrégation ultérieure, servent à la nourriture des racines, moins profondément pénétrantes, des cafiers. D'ailleurs, et avant de se réduire en terreau par une dernière décomposition, ces feuilles tombées accomplissent une autre fonction utile : elles couvrent la terre d'une sorte d'écran multiple qui s'oppose à une trop rapide évaporation de l'eau superficielle, et entretient ainsi une humidité très favorable à la végétation. On complète cette sorte d'abri vivant dans les sols convenablement humides en y cultivant des cacaoyers : ceux-ci, par leurs épaisses et larges feuilles, protégent mieux encore, et sur une moindre hauteur, les plants de cafier contre les trop rapides courans d'air. En outre les triples rangées de ces plantations protectrices, normales ou perpendiculaires à la direction habituelle des vents qu'il s'agit de braver, doivent laisser entre elles de larges intervalles qui puissent suffire à la libre circulation de l'air comme à une abondante distribution de la lumière diffuse indispensable pour exciter et soutenir les fonctions assimilatrices de leurs organes foliacés.

Une fois le terrain choisi, on s'occupe soit de l'ensemencement, soit de la plantation. Pour l'ensemencement comme pour la plantation, c'est de novembre à mai qu'il convient d'opérer. L'ensemencement donne des arbustes plus largement enracinés, capables de mieux résister aux violens déplacemens d'air. Avec la plantation, qui permet de préparer d'avance les plants en pépinière, on peut

obtenir une année plus tôt qu'avec l'ensemencement, c'est-à-dire au bout de deux ou trois ans, la première récolte, qui, devenant d'année en année plus productive, atteint son maximum au terme d'une période de cinq ou six ans. Que l'on adopte l'une ou l'autre méthode, on doit préférer la disposition en quinconce, à distance de 1 mètre 60 centimètres à 2 mètres, qui facilite les soins de la culture et de la récolte. Une plantation de cafiers bien disposée peut donner des produits pendant quarante ans.

Les curieux et charmans phénomènes de la floraison et de la fructification amènent une autre série de travaux. C'est vers le mois de septembre que se manifestent les premiers signes de la maturité. Aussitôt qu'une teinte brune succède à la belle coloration rouge des fruits du cafier, on procède à la récolte, qui se prolonge jusqu'en janvier. Durant cinq mois, les nègres passent chaque jour entre les rangs de cafiers, choisissent les fruits mûrs et les rassemblent dans un panier de liane. Chaque travailleur récolte ainsi de 80 à 90 kilos de café en cerises dans le cours d'une journée. Chaque jour aussi, et pendant toute la durée de la cueillette des fruits, il faut s'occuper de la préparation et de la conservation des grains ou fèves. Les anciennes méthodes consistent soit à laisser macérer et fermenter en tas les cerises mûres, afin de faciliter l'extraction de la pulpe, soit à froisser ou *grager*, immédiatement après la récolte, les baies entre des cylindres en bois garnis de râpes métalliques, et à transformer la pulpe en une espèce de bouillie que l'on élimine par des lavages et triturations multipliés. La première méthode rend impossible de prévenir les irrégularités des fermentations, qui développent souvent des produits putrides, à ce point que certains cafés du commerce exhalent constamment une odeur nauséabonde plus ou moins prononcée. La seconde méthode a aussi des inconvéniens graves. Ainsi l'on est exposé à perdre, avec les eaux de lavage, une partie considérable des principes immédiats qui constituent l'arome si caractéristique du café. Puis, si les grains lavés ne sont pas soumis à une assez prompte dessiccation, ils ne tardent pas à offrir une coloration spéciale qui annonce la décomposition des deux substances préexistantes dans le café normal (1). Enfin, des fermentations spontanées, — alcooliques, acides et putrides, — peuvent survenir, moins actives que dans le premier cas, mais toujours au détriment de l'arome du produit. Quoi qu'il en soit, dépouillés de leur pulpe par l'une ou l'autre méthode, les fruits sont conservés, après dessiccation plus ou moins parfaite, à l'abri de l'hu-

(1) L'acide colorable en vert appelé *acide chlorogénique*, et le sel double naturel que forme la combinaison de cet acide avec la potasse et la caféine.

midité, jusqu'à la saison des pluies, où les travailleurs, inoccupés au dehors, consacrent leur temps à débarrasser les graines des pellicules, ou enveloppes friables, encore adhérentes. L'opération s'exécute dans l'auge circulaire d'un moulin à meules verticales en bois. Un simple vannage suffit ensuite pour enlever les derniers débris pulvérulens (1).

De l'emploi de ces méthodes imparfaites dérivent les nuances infinies qu'on observe entre les cafés livrés au commerce. La science n'a-t-elle donc pas de procédés meilleurs à indiquer? Il en est deux heureusement très préférables aux méthodes qu'on vient de décrire, et dont j'essaierai de donner une idée. De ces deux procédés, l'un est de date récente, l'autre, chose singulière, est de tous le plus ancien. L'un et l'autre, quoique appelant encore diverses améliorations, donnent déjà de très bons résultats. Parlons d'abord de la plus ancienne méthode. Dans les contrées de l'Arabie-Heureuse, on se contente de laisser mûrir les baies sur l'arbre jusqu'à ce qu'elles s'y dessèchent en partie ou tombent spontanément. On les livre ensuite au commerce après les avoir débarrassées la plupart de leur enveloppe par la trituration. Le café se trouve ainsi à l'abri des altérations spontanées et des déperditions qui résultent des fermentations ou des lavages. La méthode nouvelle se rapproche de la méthode primitive en ce sens qu'après avoir cueilli les baies du cafier au fur et à mesure de la complète maturation, on les fait dessécher le plus vite possible pour les soumettre aussitôt à la trituration et au décorticage (2). On facilite ces diverses opérations par d'ingénieux appareils, qui permettent d'opérer la dessiccation, sans écraser la pulpe, par des ventilateurs perfectionnés, etc., et on rehausse ainsi la valeur des cafés de nos colonies des Antilles et de Bourbon.

(1) Cette poussière, produite par le vannage ou décorticage des grains de café, doit être constamment expulsée des ateliers par de larges courans d'air, car il s'y développe en abondance des insectes dangereux appelés *chiques*, qui s'attachent à la peau des hommes, pénètrent jusque dans les muscles, et s'y multiplient souvent au point de déterminer des plaies de mauvaise nature.

(2) Il est à remarquer que le décorticage complet n'est pas regardé comme une opération indispensable en tous pays. La Bolivie par exemple et Java expédient en France une sorte de café dont les baies ont été seulement débarrassées de leur pulpe, et non de l'enveloppe coriace qui touche les grains. Connus sous le nom de *café en parche*, ces grains paraissent plus volumineux que les autres; mais si l'on brise avec les doigts l'enveloppe friable qui les entoure, on reconnait qu'ils sont assez petits. Plus dispendieux de main-d'œuvre et de transport que les cafés ordinaires, le *café en parche* acquiert par la torréfaction un arome très délicat. Les Boliviens apprécient beaucoup cette sorte de produit, qu'ils appellent *café des Yuncas*.

II.

Une fois transporté sur les marchés européens et devenu un objet de consommation, le café appelle à de nouveaux titres l'attention de la science. Analyser la structure et la composition immédiate du grain alimentaire, en déterminer l'action sur l'économie animale, examiner enfin ce que valent les préparations qui ont pour but de le remplacer, telle est la triple tâche qu'il faut remplir.

La structure du café se reconnaît sans peine si l'on place sous le microscope des tranches excessivement minces, découpées avec un rasoir, de ces grains dépouillés de leurs enveloppes, tels qu'en général ils nous arrivent des colonies. On reconnaît d'abord que toute la masse consistante de ces périspermes cornés est formée d'un tissu cellulaire dont toutes les cellules à parois épaisses sont creusées de cavités irrégulières et communiquent entre elles par de nombreux pertuis. Cette particularité de la structure du café, — la libre communication entre les cellules du tissu, — explique comment l'eau, s'introduisant dans la masse de chaque grain, en peut enlever une grande partie des principes solubles, c'est-à-dire précisément les principes doués du pouvoir de produire par la torréfaction le principal arome du café. Elle indique ainsi la cause de la dépréciation des cafés soumis à des lavages prolongés suivant certaines méthodes de préparation usitées aux colonies, ou accidentellement plongés dans l'eau de mer durant les opérations du chargement ou du débarquement des navires.

Quant à la composition des parois des cellules ou en somme du tissu tout entier, elle est identiquement la même que celle de la substance incolore, tenace, qui constitue la base organique de tous les organismes végétaux, et que l'on nomme cellulose. Cette substance se retrouve dans toutes les plantes, depuis les plus délicates, celles même que l'œil armé des plus puissans microscopes peut seul apercevoir, jusqu'aux énormes corps ligneux des arbres séculaires. C'est dans l'épaisseur des parois ou dans les cavités des cellules que se trouvent en assez grand nombre les principes immédiats qui jouent un certain rôle dans la préparation du café; mais, chose singulière, le principe de l'arome le plus caractéristique du café s'y rencontre en quantité tellement minime qu'en l'évaluant d'après l'expérience à un demi-millième du poids total, on en porte peut-être trop haut la quantité réelle.

On s'imagine peu combien sont nombreuses les substances dont l'analyse démontre la présence dans les grains du café à l'état normal, et dont les proportions et les propriétés varient dans les diffé-

rentes espèces commerciales. La cellulose, l'acide chloroginique, des substances grasses, azotées, minérales, de l'huile essentielle, de la matière sucrée, etc., voilà ce que la science découvre dans un grain de café (1). Parmi ces divers principes immédiats, il en est un sur lequel nous devons dès à présent dire un mot, car il disparaît à peu près totalement, par une altération profonde, durant la torréfaction ordinaire, et d'un autre côté sa présence dans le café normal peut aisément faire reconnaître si une variété dont on a pu précédemment apprécier les propriétés aurait subi les altérations accidentelles ou frauduleuses résultant d'une immersion dans l'eau et d'un séchage plus ou moins lent. La démonstration de la présence de ce principe immédiat, l'acide chloroginique (2) (libre ou combiné), offre l'occasion d'une expérience élégante, qu'il est aisé, on va le voir, à chacun de reproduire. Si l'on concasse du café en grains, et qu'on le mette dans un volume convenable d'eau froide (ou mieux encore d'eau qu'on aura laissé revenir à une température tiède après l'avoir fait bouillir un instant), le liquide, après quelques heures de macération, versé dans un verre, paraîtra presque incolore. Si alors on y ajoute quelques gouttes d'ammoniaque liquide (alcali volatil), et qu'on l'agite un peu, le mélange deviendra jaune à l'instant, puis, abandonné en repos, il prendra bientôt, surtout

(1) Voici, plus en détail, la composition moyenne du café normal de bonne qualité d'après les données actuelles de la science :

Cellulose formant toute la portion tenace et résistante du tissu........		34
Eau hygroscopique retenue à différens degrés par les autres substances.		12
Substances grasses, les unes oléiformes, les autres consistantes, abondantes surtout dans le moka........................	10 à	13
Matière sucrée (glucose), dextrine et acide végétal à déterminer.......		15,5
Substances azotées neutres (légumine, caséine, etc.).................		10
Caféine libre cristallisable..		0,8
Chloroginate de potasse et de caféine...............................	3,5 à	5
Organisme azoté...		3
Huile essentielle concrète insoluble dans l'eau.....................		0,001
Essence aromatique à odeur suave soluble............................		0,002
Substances minérales : potasse, magnésie, chaux, acides phosphorique, sulfurique, silicique, et chlore..............................		6,697
		100

Cette analyse peut sembler bien compliquée, si on la compare aux anciennes analyses, et cependant on peut s'assurer que toutes ces substances, au nombre de vingt-deux, existent réellement dans le café, car on parvient à les en extraire par de simples dissolvans. On peut en outre avoir la certitude qu'il existe dans le périsperme d'autres substances encore que l'on n'est point parvenu à séparer.

(2) L'étymologie de ce nom (χλωρὸς, couleur jaune, et γεννάω, j'engendre) indique la propriété d'engendrer une coloration jaune d'abord, puis verte, et brune enfin.

près de la surface en contact avec l'air, une belle nuance verte, d'autant plus vive et foncée que le café soumis à cet essai aura été mieux préparé. La coloration deviendra par degrés plus brune. Les mêmes phénomènes se passent dans les cafés immergés dans l'eau, puis desséchés. Dès lors ils ne peuvent plus, au même degré du moins, développer la belle coloration, attribut de leur état normal.

On comprend sans peine qu'une aussi simple expérience permette de comparer entre eux des cafés de différente origine, et mieux encore de reconnaître si une variété commerciale précédemment soumise à cet essai n'a éprouvé aucune des altérations qui auraient pu affaiblir ou détruire les propriétés de son principe colorable, et altérer plus ou moins en même temps ses qualités spéciales.

Ainsi analysé dans sa composition et sa structure, le café va mieux encore nous révéler ses principes les plus caractéristiques sous l'influence de la torréfaction. Tout porte à croire que dans l'origine on a dû se contenter de l'arome du café normal, naturellement très prononcé, quoique bien moins agréable que le parfum développé à l'aide de la chaleur. Sans doute, pour obtenir plus vite et plus abondamment le breuvage parfumé, on aura tenté d'écraser ou de moudre les grains. Bientôt, en vue de vaincre la résistance qu'ils opposent, comme divers corps organiques, en raison de l'humidité qu'ils recèlent, on aura songé à les dessécher, puis on aura dépassé accidentellement le terme de la dessiccation, et à cet instant même où commence la caramélisation légère annoncée par une teinte blonde, graduellement plus foncée, le délicieux parfum, s'étant manifesté, puis transmis par l'infusion au nouveau breuvage, lui aura immédiatement conquis la préférence générale. Quoi qu'il en soit, voici comment on doit diriger cette opération, que n'ont pas dédaigné d'étudier et de décrire, parfois même de pratiquer, dit-on, à leur usage, divers observateurs habiles.

Après de longues dissertations à ce sujet et des expériences décisives, on a reconnu d'abord que l'on pouvait sans inconvénient substituer aux vases en argile commune ou même en porcelaine, qui avaient jusqu'alors paru plus convenables, des vases en tôle, bien plus économiques et plus durables. Au lieu de remuer le café dans les premiers vases ouverts mis sur le feu, on a tout naturellement été conduit à faire tourner les vases, façonnés en cylindres ou en sphères, afin de mettre successivement tous les grains en contact avec les parois échauffées et de régulariser exactement ainsi parmi ces grains la distribution de la chaleur et l'élévation de la température. Dès lors l'opération est devenue plus facile et le résultat plus constant, à la condition toutefois que nulle part les parois du vase tournant ne fussent échauffées au point d'acquérir une température

qui approchât même du rouge sombre, car cette température communiquée, ne fût-ce qu'en quelques points, aux grains de café, dépasse le terme utile de la caramélisation, décompose une portion notable des substances azotées et développe des produits pyrogénés d'une odeur très désagréable.

Un ancien ouvrier forgeron nommé Vandenbrouck, comprenant combien il est difficile d'éviter cet inconvénient du contact des parois souvent trop chaudes ou inégalement chauffées, a imaginé un moyen ingénieux, simple et très efficace, de régulariser la température. Ce moyen consiste à maintenir constamment à une petite distance des parois en tôle tous les grains de café, en disposant à l'intérieur du cylindre une sorte de canevas métallique fixé parallèlement aux parois, en sorte que la torréfaction s'effectue dans un bain d'air qui la garantit de tout excès d'échauffement et transmet au café la température moyenne convenable (1).

Quelques phénomènes intéressans se succèdent pendant la torréfaction du café. C'est d'abord, quand arrive la température de l'ébullition de l'eau, des vapeurs aqueuses qui se dégagent, accompagnées de traces graduellement plus prononcées de l'essence la plus volatile. Puis une sorte de caramélisation commence, occasionnant dans tout le tissu des grains un gonflement resté inexpliqué jusqu'au moment où l'on eut découvert l'existence du sel double de chloroginate de potasse et de caféine interposé dans le tissu végétal. En effet, ce composé, remarquable à plus d'un titre, se tuméfie, se boursoufle sous l'influence de la chaleur, entraînant avec lui le tissu tout entier, qui, abandonné à lui-même, eût éprouvé au contraire, comme la cellulose, qui en compose la portion résistante, une notable réduction dans son volume. Dans le périsperme du café, la torréfaction au degré utile, sous l'influence qui vient d'être indiquée, augmente le volume de chaque grain d'un tiers environ, en même temps que le dégagement en vapeur de l'eau et de quelques produits pyrogénés diminue le poids total de 15 à 17 pour 100 ou d'un sixième environ. On a même fondé sur cette perte du poids un procédé mécanique qui indique le terme de l'opération : la brûloire dans ce cas est supportée par un balancier à contre-poids; celui-ci fait basculer le vase torréfacteur et l'élève au-dessus du foyer dès que le terme assigné à la diminution du poids est atteint. Si l'usage de cet ingénieux appareil ne s'est pas généralisé, c'est qu'il est un peu plus coûteux que les autres, et doit être réglé suivant que l'on opère sur des cafés plus ou moins humides ou secs, de variétés différentes;

(1) Cette invention utile a doublement profité à l'auteur : elle lui a valu, outre une clientèle assez nombreuse pour faire prospérer son modeste établissement, une récompense honorifique à l'exposition nationale de 1849.

c'est aussi parce que des caractères certains, faciles à reconnaître pour toutes les *sortes* commerciales, annoncent le degré convenable de la torréfaction.

D'où vient le changement considérable qui se manifeste après la torréfaction dans le goût et l'arome du café? La science est en mesure aujourd'hui de répondre en partie à cette question, bien qu'il reste encore plusieurs faits à éclaircir par une étude plus approfondie. Les réactions qui se produisent dans cette occasion, en partie successives et en partie simultanées, sont très complexes, et chacune des différentes substances dont le café se compose éprouve des modifications spéciales qu'il serait trop long de décrire. Du milieu des phénomènes si complexes de la torréfaction du café jusqu'au terme convenable surgit cependant une réaction particulière qui engendre ou développe le parfum caractéristique du délicieux breuvage : une opération très simple peut faire apparaître isolément ce principe dominant de l'arome, en laissant à part les substances inertes ou douées d'une odeur désagréable qui l'accompagnent.

On distille dans un ballon en verre un litre d'une infusion préparée par filtration de l'eau chaude sur 100 grammes de café moka en poudre. La vapeur qui s'exhale du liquide, après une ébullition soutenue pendant deux heures, est dirigée successivement, à l'aide de tubes, dans quatre autres ballons semblables maintenus à des températures graduellement décroissantes : le premier, à 90 degrés, retient un décilitre d'un liquide légèrement ambré, dépourvu de l'arome agréable du café, offrant au contraire une légère odeur analogue à celle de matières animales altérées par une longue décoction. Le deuxième récipient, dont la température oscille entre 25 et 30 degrés, contient un centilitre de liquide provenant de la vapeur qui a traversé le premier récipient; dans ce liquide, dont le volume n'est que la centième partie du volume de l'infusion primitive, réside cependant à peu près tout l'arome du café. L'odeur en est tellement intense que quelques gouttes suffisent pour communiquer à une tasse de lait le parfum agréable du café. Les deux derniers récipiens, dans lesquels se rend le peu de vapeur échappée à la condensation, sont environnés de glace : ils ont retenu seulement quelques gouttes d'un liquide à odeur empyreumatique désagréable due à des traces de carbures d'hydrogène pyrogénés très volatils, qui peuvent même se répandre au-delà des deux réfrigérans et manifester leur présence à l'aide de réactifs spéciaux.

La torréfaction s'étant opérée dans de bonnes conditions, il reste maintenant à moudre et à infuser le grain dans des conditions également favorables. Dans l'expérience de laboratoire que nous venons de décrire, on reconnaît sans peine parmi les principes aromatiques

et suaves du café torréfié à point d'autres produits pyrogénés à odeur forte et désagréable. Il importe dans la pratique de séparer ces produits distincts. Les uns, plus volatils et à odeur empyreumatique, sont, avons-nous dit, en très grande partie dissipés par le vannage à l'air; les autres peuvent être aisément reconnus et jusqu'à un certain point isolés par une des meilleures méthodes de préparation du café. Cette méthode, que chacun connaît aujourd'hui, a donné naissance à un grand nombre de petits appareils de ménage dont la construction repose sur un principe de physique élémentaire. Ils consistent en une bouilloire de porcelaine ou de verre communiquant avec un récipient d'égale capacité par un tube plongeur terminé à l'autre bout en une pomme d'arrosoir. On verse l'eau dans la bouilloire, et le café en poudre dans le récipient; on provoque l'ébullition à l'aide d'une lampe à l'esprit-de-vin. Bientôt la pression de la vapeur dans le premier vase clos force tout le liquide bouillant à passer dans le récipient; la lampe étant alors éteinte, la vapeur se condense, fait le *vide*, en sorte que la pression atmosphérique force le liquide mélangé avec la poudre de café à se séparer de celle-ci en filtrant au travers des trous de la pomme d'arrosoir pour rentrer dans la bouilloire, d'où l'on extrait l'infusion par un robinet. On obtient ainsi une infusion très parfumée et d'une saveur très délicate.

Tous les peuples d'ailleurs ne suivent pas la même méthode pour préparer l'infusion du café. Les Orientaux, qui en font un si fréquent usage, versent l'eau bouillante sur la poudre aromatique contenue dans de petites tasses; ils obtiennent ainsi un breuvage couronné d'une mousse légère et hautement parfumé, mais où la poudre reste en suspension. En Angleterre, sur toutes les tables l'infusion de café est d'une complète limpidité, mais on choisit de préférence pour la sucrer une sorte de sucre brut, souvent chargé de résidus terreux qui rendent la délicate boisson moins agréable. Dans la plupart des autres pays, c'est la méthode française qui est généralement adoptée.

D'autres questions se présentent maintenant : quels sont les effets hygiéniques du café? quel concours peut-on attendre de la science dans l'étude des préparations prétendues similaires qu'on lui oppose? Quant aux effets hygiéniques, quelques doutes subsistent encore. Ainsi qu'il arrive toujours à l'apparition des choses nouvelles, à défaut de faits assez nombreux, concordans et bien observés, chacun donne carrière à son imagination, et ce ne sont pas les moins instruits qui se lancent alors dans le champ des opinions plus ou moins conjecturales. Peu de personnes savent combien de thèses, de mémoires et de dissertations ont été publiés dans toutes les langues pour ou contre le café. Aujourd'hui d'importans résultats sont

venus lever tous les doutes sur le rôle hygiénique du café : nous ne citerons que les plus concluans. La consommation du café dans la Belgique était en 1851 huit fois plus considérable que chez nous relativement à la population, et l'usage en était général dans toutes les classes. En présence des statistiques si soigneusement exécutées dans ce pays, on ne peut que reconnaître l'influence favorable du café sur la santé publique (1). Cependant on pouvait désirer une démonstration plus complète en étudiant cette influence sur la force et la santé des hommes voués à de rudes labeurs, et qui ne peuvent disposer d'une nourriture surabondante. Tel a été le but d'une étude spéciale entreprise par M. de Gasparin. En voici les résultats :

Les ouvriers mineurs de la Belgique parviennent à soutenir leurs forces et leur santé en introduisant chaque jour dans leur régime alimentaire deux litres d'infusion mélangée de 100 grammes de café et de 100 grammes de chicorée : à cette condition, ils peuvent réduire leur portion habituelle d'autres alimens au-delà même de la quantité de substance nutritive qu'il est possible d'admettre dans ces infusions. Pour expliquer de pareils effets, M. de Gasparin a été conduit à supposer qu'en certaines circonstances le café peut agir dans l'économie animale en retardant la mutation des tissus, en prévenant ainsi une partie des déperditions journalières, qu'en un mot c'était surtout en empêchant durant les fatigues corporelles l'homme de se *dénourrir* qu'il exerçait une puissante action sur le maintien des forces et de la santé. Cette remarquable influence qu'on attribue à l'aromatique breuvage est d'ailleurs appuyée sur l'autorité incontestable d'une longue expérience pour qui connaît la sobriété de certains peuples grands consommateurs de café, les abstinences parfois prodigieuses des caravanes, le régime peu nutritif des nations arabes. En Égypte comme en Italie, l'infusion de café désignée sous le nom de *café noir* constitue une boisson habituelle que l'on prend trois ou quatre fois par jour, et jamais on n'entreprend une course matinale ou une longue marche sans prendre une tasse de café noir.

Depuis que ces faits ont été observés, de sages mesures administratives sont venues donner, par des applications remarquables, une véritable sanction aux idées nouvelles qui se formaient sur l'emploi hygiénique du café. C'est ainsi que durant les dernières campagnes d'Afrique, de Crimée, d'Italie, on a introduit avec tant d'avantages le café dans la ration des soldats et des marins. Dans nos colonies, les grands propriétaires ont depuis longtemps la sage ha-

(1) Les Anglais eux-mêmes consommaient à la même époque plus de café que nous, bien que le thé occupât comme aujourd'hui dans leur alimentation une place beaucoup plus considérable encore.

bitude de faire de larges distributions de café parmi tout le personnel de leurs usines, afin de mieux assurer la santé et la force de leurs ouvriers. Cet usage hygiénique s'est introduit en Europe, et parmi les propriétaires des colonies qui ont contribué à le propager dans notre pays, nous pouvons citer l'aïeul du général Morin, propriétaire à Saint-Domingue : chaque fois qu'il revenait en France, il avait coutume de poser pour première condition du régime à suivre dans sa maison qu'avant toute chose on y ferait couler constamment une *rivière de café.*

Bien des préjugés malheureusement, bien des obstacles de diverse nature, s'opposent encore chez nous au développement de la consommation du café. A l'époque du système continental, les produits exotiques, ainsi qu'un grand nombre de marchandises étrangères, avaient tout à coup subi une hausse considérable en France. Alors la consommation du sucre et du café, devenus des alimens de luxe, fut considérablement restreinte; alors aussi de toutes parts surgirent des inventions qui prétendaient substituer aux deux substances exotiques des produits tirés de notre sol. Si l'on a pu remplacer ainsi certains produits des industries coloniales, il était impossible de résoudre le problème à l'égard du café. Il fallut donc tourner la question, et après avoir essayé de soumettre à la torréfaction toutes les matières végétales qui tombaient sous la main, l'on offrit au public diverses préparations n'ayant en réalité que les apparences, surtout la couleur du café, mais totalement dépourvues de ce délicieux parfum qui distingue le produit exotique. Au premier rang de ces préparations indigènes s'est placée, on le sait, la racine torréfiée de la chicorée sauvage, plante qu'il était facile de rencontrer, car elle croît spontanément et se développe en abondance le long des routes et dans tous les champs de l'Europe. Les racines de chicorée, obtenues bientôt après dans la grande culture, et abondamment, à force d'engrais, donnèrent lieu à la création d'usines importantes qui existent encore. Là, ces racines, séparées des feuilles, sont dépouillées de l'épiderme et des matières terreuses adhérentes, puis soumises au séchage, à la torréfaction, broyées dans des moulins spéciaux, enfin réduites en poudre fine ou grenue.

Depuis le commencement de notre siècle, on a vu les consommateurs, peu à peu habitués à l'usage de la chicorée, devenir la plupart trop exigeans relativement à l'intensité de la couleur de l'infusion, et dès lors enclins non-seulement à pousser trop loin la torréfaction du véritable café, mais encore à suivre une méthode vicieuse en faisant bouillir le mélange avec l'eau au point de volatiliser une grande partie de l'arome. Ces détériorations furent portées plus loin encore par l'addition d'un quart ou de moitié de

chicorée, toujours dans la vue de rendre plus foncée la teinte de l'infusion. Sous l'influence de toutes ces causes d'altérations, entre le grossier breuvage ainsi préparé et celui que procure la chicorée seule, la différence n'était plus très grande, et dès lors on a été peu à peu conduit à substituer complétement à la boisson dont les qualités stimulantes, la saveur exquise et le délicieux parfum formaient les remarquables attributs, l'infusion de la chicorée, dépourvue de tous ces avantages, âcre et nauséabonde lorsqu'on la prend sans y ajouter du lait, dont l'odeur douce et légèrement balsamique fait seule tolérer ce mélange. On a pu, il est vrai, reconnaître à l'infusion de la chicorée une odeur sensible de caramel due à la présence d'une matière sucrée dans la racine soumise à la torréfaction; mais cet arome particulier, qu'un assez grand nombre de personnes trouvent agréable, est facile à obtenir plus pur et plus doux en ajoutant à l'infusion du café normal quelques gouttes de caramel préparé avec du sucre de canne. Telle a été l'origine de l'industrie, maintenant assez importante, qui livre au commerce le produit désigné sous le nom de *café de Chartres*. Cette préparation spéciale, qui consiste à projeter du sucre, dans une juste mesure, au moment où la torréfaction des grains commence à développer l'arome du café, aurait l'avantage de donner satisfaction au plus grand nombre des consommateurs en augmentant l'intensité de la couleur. Ce pourrait être en définitive une amélioration réelle, en ce sens que l'on parviendrait peut-être à supprimer ainsi l'emploi des diverses substances étrangères d'une salubrité douteuse, qui n'ont guère d'autre avantage apparent qu'une coloration plus intense de l'infusion du café.

La substitution de la chicorée au café présente-t-elle du moins quelque utilité à l'agriculture métropolitaine? Il n'en est rien. En effet, la culture en grand de la chicorée sauvage exige des fumures doubles de celles qui suffisent à la plupart des récoltes sarclées, sinon elle épuise le sol et ne donne guère en tout cas plus de bénéfice net que la culture du trèfle. D'ailleurs, au lieu de laisser comme celle-ci dans la terre un engrais équivalent aux racines qui s'y sont développées à ses dépens, elle les emporte nécessairement à l'époque de la récolte, qui en exige l'arrachage. Le plus grand nombre de nos habiles agriculteurs du Nord ne s'y sont pas trompés: loin de disputer aux Belges et aux Allemands notre marché intérieur en profitant des cours qui s'élèvent nécessairement en raison des droits de 6 pour 100 au moins de la valeur (3 fr. par 100 kilos de racines sèches), ils ont peu à peu abandonné à l'importation étrangère un débouché qui puisait dans ces importations, en moyenne décennale, chaque année : 90,384 kilos de 1827 à 1836,

500,681 kilos de 1837 à 1846, 1,543,500 kilos de 1847 à 1856, 3,152,357 kilos en 1857, et 3,685,246 kilos en 1858.

L'agriculture française est donc désintéressée dans la question. Quant au fisc, on va voir de quel côté son intérêt se trouve : 100 kilos de chicorée sèche introduits en France ne lui laissent que 3 fr., tandis que 150 kilos de café véritable, nécessaires pour produire une égale quantité d'infusion ayant la même nuance, auraient rapporté en moyenne 150 fr., c'est-à-dire *cinquante fois plus au trésor public*. Ce n'est pas tout encore cependant : si les agriculteurs ont peu ou même n'ont réellement pas profité de cette immunité des droits, un grand nombre de spéculateurs d'un autre ordre ont exploité cette situation. Sans sortir des villes, ils ont puisé dans les produits les plus divers des cultures environnantes, parfois même dans les résidus des récoltes, les matières premières les plus hétérogènes, n'ayant guère de commun entre elles que le bas prix ou une valeur à peu près nulle; puis, au moyen d'une simple torréfaction qui leur permettait d'imiter les apparences extérieures du produit exotique, ils ont réalisé d'énormes bénéfices en s'affranchissant de tous les frais d'acquisition de marchandise étrangère, d'importation et de droits.

On comprend que de pareilles spéculations n'aient pu spontanément réussir. Alors les inventeurs ont voulu attirer par tous les moyens la confiance sur ces produits dépourvus de propriétés utiles, de saveur et d'arome agréables, offrant au contraire un goût âcre, une odeur repoussante, souvent une insalubrité très réelle. Quelque fonds que l'on pût faire sur la crédulité publique, l'entreprise était difficile; elle ne devait avoir de succès qu'à une double condition. Il fallait d'abord prôner à grand bruit et à grands frais les vertus imaginaires de ces indigestes produits, puis, en promettant les plus heureux résultats pour l'entretien de la santé et le développement des forces, il fallait encore détourner la confiance acquise au rival qu'on voulait combattre, inspirer une crainte profonde des dangers auxquels il exposerait les consommateurs, s'ils ne se hâtaient de l'abandonner. Sur ce point, tous les spéculateurs se sont parfaitement entendus : chacun, donnant à son produit les plus pompeux éloges, attaquait à l'envi le malheureux café, qui ne payait personne pour se défendre, qui ne publiait d'autres annonces que celles de son arrivée dans nos ports, annonces qui peuvent intéresser les négocians, mais que la foule ne connaît pas. On était loin déjà de la supercherie relativement innocente des étiquettes, étalant, parmi les images des végétations tropicales et des nègres occupés à leurs pénibles travaux, les mots expressifs de *café Moka pur* sur des paquets assez hermétiquement clos pour ne laisser échapper aucun

arome et ne renfermant d'ailleurs en réalité que de la chicorée pure, parfois cependant de qualité très douteuse (1).

Pendant de longues années, toutes ces falsifications ont été plus ou moins tolérées, faute de preuves ou de moyens de déceler la nature ou les proportions des mélanges; mais enfin l'autorité administrative en France et une honorable association de médecins et de chimistes à Londres ont fait examiner et soumettre à l'analyse tous ces cafés entachés de falsification. Bientôt on a pu découvrir ainsi une foule de mélanges et de recettes, qu'on ne pouvait deviner, sous les dénominations de *moka*, de *café mitigatif*, de *café fin au sel de Vichy*, *café toniah*, *café de glands doux*, *café Cézé*, etc. L'analyse y a démontré les produits mélangés en proportions diverses de la torréfaction des racines de chicorée, de betterave, de carotte, du souchet comestible, du panais, des pois chiches, de l'orge ou du malt, du seigle, des féveroles, des haricots, des graines de lupin, de genêt, des marrons d'Inde, puis du caramel de diverses origines (sucres bruts, mélasses, etc.). Alors ont eu lieu des poursuites actives, suivies bientôt de résultats très positifs : c'est ainsi que depuis un an environ plus de cent cinquante condamnations plus ou moins sévères ont été prononcées contre un égal nombre de falsificateurs (2).

Tels sont les obstacles au milieu desquels la consommation du café en France poursuit une marche trop péniblement ascendante pour qu'on ne se préoccupe pas de les aplanir, au grand profit de l'industrie coloniale et de la santé publique. L'administration est déjà entrée dans une voie excellente en faisant, de concert avec le conseil d'hygiène et de salubrité, une guerre sérieuse aux falsificateurs, en exigeant que toutes les substances torréfiées fussent présentées au public sous leur véritable nom; mais puisque ces sub-

(1) Tout le monde a pu lire les annonces chaque jour reproduites de certaines imitations du café exotique, moins nombreuses aujourd'hui et pour cause. Toutefois quelques passages d'une notice de l'un de ces esprits fertiles en inventions grotesques nous paraissent offrir le sublime du genre. « Le café tel qu'il est présenté au public, y lisons-nous, contient, comme le tabac, tout le monde le sait, une espèce de principe toxique... » La conclusion, on la devine : « Donc vous accueillerez favorablement notre importante découverte, qui consiste à ôter au café la partie toxique, le principe âcre et irritant... » Puis, comme le nom de ce bienfaiteur de l'humanité aurait pu paraître une insuffisante caution, il présente sans hésiter comme garans « les médecins de la faculté de Paris qui l'ont analysé... » S'il avait pu trouver une faculté plus haut placée, sans doute il se fût adressé à elle. Sans attendre cependant le témoignage des médecins de la faculté de Paris dont il avait oublié les noms, les tribunaux, loin d'accorder une récompense à l'inventeur, lui ont interdit de se livrer à l'avenir à de pareils frais d'imagination.

(2) Parmi ces dernières, plusieurs ont frappé quelques fabricans du produit vendu sous le nom de *café de Chartres*, non que cette industrie doive être absolument prohibée; dans une certaine mesure, elle peut avoir sa raison d'être, mais au-delà elle a dû

stances n'ont évidemment d'autre destination que de remplacer le café, comment se fait-il qu'elles demeurent affranchies de tous droits, tandis que celui-ci supporte des droits considérables? Ne serait-ce pas en sens précisément contraire qu'il serait juste et convenable d'accorder protection et encouragement? Lorsqu'en 1845 il fut établi devant la chambre des députés que la glucose granulée (sucre de fécule en petites agglomérations cristallines) commençait à être substituée aux sucres de canne et de betterave, on décida que ce sucre particulier serait soumis aux mêmes droits : dès lors bien des mélanges frauduleux ont disparu, et la consommation du véritable sucre a repris son essor. Aujourd'hui la même mesure en faveur du café aurait les mêmes conséquences. Tout doit nous faire espérer du moins qu'on recherchera enfin les moyens vraiment efficaces de développer la production et la consommation du café en soulageant l'industrie coloniale de quelques charges, et surtout en la délivrant de concurrences déloyales. Pour le café comme pour le sucre, les intérêts de l'état et ceux de la santé publique se trouvent étroitement unis. Il importe de les satisfaire plus largement que par le passé.

PAYEN, de l'Institut.

souvent, à Chartres comme à Paris, couvrir des fraudes, punies à bon droit par les tribunaux. Cette industrie, quand elle est loyalement exercée, repose sur un procédé qui développe dans le café véritable la coloration foncée, l'odeur et la saveur du caramel, agréables à beaucoup de personnes. Les auteurs ou les imitateurs du procédé de Chartres ont eux-mêmes tenté de rendre leur préparation plus économique en augmentant les proportions de sucre, en substituant aux sucres de belle qualité des vergeoises de qualité inférieure, même des mélasses de canne ou de betterave; mais d'une part les cafés torréfiés avec 10, 15 et 20 de matière sucrée pour 100 de leurs poids étaient devenus excessivement hygroscopiques, et leur arome subissait une altération notable lorsque les mélasses étaient substituées aux sucres. Puis, et ceci est plus grave, conservant pour eux tout le bénéfice de ces mélanges économiques, y ajoutant parfois en outre de la chicorée de deuxième qualité, c'est-à-dire le produit de la torréfaction des résidus terreux et altérés de l'épluchage des racines brutes, les préparateurs s'exposaient à être accusés de tromperie sur la nature de la marchandise vendue. Ces faits ont dû attirer l'attention de l'autorité; bientôt après, vérifiés par des expertises certaines, ils ont donné lieu à quatorze poursuites simultanées et à douze condamnations judiciaires.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1859.

Si l'on réunissait purement et simplement les articles relatifs aux affaires d'Italie publiés par *le Moniteur* depuis le 4 décembre de l'année dernière, sans omettre les discours, les proclamations et les manifestes officiels inspirés et motivés par les événemens de l'année présente, on formerait assurément une collection non moins piquante qu'instructive. Le dernier article du *Moniteur,* à propos duquel toute l'Europe en ce moment s'épuise en commentaires, ne serait point la pièce la moins curieuse d'un tel recueil. Nous avouerons sans détour, et l'on en verra bientôt la preuve, que les argumens de cet article ne nous ont point persuadés; mais pour cette raison même nous croyons qu'il est d'abord de notre devoir de reconnaître avec franchise le mérite de ce document. S'il ne résout point les difficultés que présente la situation actuelle de l'Italie, il les définit du moins et les resserre dans des limites pratiques. *Le Moniteur* ne se borne pas à signifier ses conclusions, il discute, et par cela même il ouvre un débat contradictoire. C'est donc lui rendre hommage que d'accepter ce débat, et de travailler, par la contre-épreuve des opinions dissidentes, à débrouiller la confusion où la paix de Villafranca nous a laissés.

La contradiction qui existe entre la disposition du traité de Villafranca qui stipule la restauration des princes dépossédés et les vœux émis par les assemblées de l'Italie centrale est la plus complète qui soit possible : c'est le oui en face du non, le *to be* en face du *not to be.* On peut de deux manières se rendre compte de cette contradiction, suivant qu'on l'examine au point de vue du passé ou au point de vue de l'avenir, suivant que l'on en étudie les causes ou que l'on en calcule les conséquences, suivant qu'on la juge historiquement ou politiquement. Comment s'est-elle produite, et comment s'en tirera-t-on? *Le Moniteur* constate nettement la contradiction : il nous apporte des lumières nouvelles et partielles sur le côté historique de la

question, et laisse l'autre dans une incertitude qui nous paraît impolitique et dangereuse.

Les informations nouvelles du *Moniteur* nous éclairent sur les circonstances où a été arrêtée la stipulation de Villafranca relative à la restauration des princes et sur la portée véritable de cette condition de la paix. Au mois de juillet dernier, après la bataille de Solferino, quand les armées franco-sarde et autrichienne étaient en présence entre l'Adige et le Mincio, — les chances, dit *le Moniteur*, étaient à peu près égales des deux côtés. L'Allemagne était prête, au premier signal, à prendre fait et cause pour l'Autriche, et, « cette éventualité se réalisant, l'empereur Napoléon était forcé de retirer ses troupes des bords de l'Adige pour les porter sur le Rhin. » Ce sont ces circonstances qui, suivant *le Moniteur*, ont décidé l'empereur à conclure la paix. Il y aurait à la vérité quelques doutes à élever à propos de ces assertions. Il coûterait à l'orgueil national de croire en effet qu'après Solferino les chances fussent à peu près égales des deux parts : évidemment, et les nombreuses adresses que *le Moniteur* a publiées en font foi, l'opinion publique en France était loin de se faire une idée si peu fière des résultats des deux grandes victoires remportées par nos soldats. On pourrait contester, en s'appuyant sur la longue controverse dans laquelle l'Autriche et la Prusse se sont engagées après la paix, que l'Allemagne fû aussi prête que le suppose *le Moniteur* à se joindre à l'Autriche. Même, cette éventualité se réalisant, on pourrait trouver que *le Moniteur* estime avec une modestie outrée les ressources de la France, lorsqu'il assure que nous eussions été forcés de retirer notre armée des bords de l'Adige pour la porter sur les bords du Rhin : ce serait en tout cas la première fois que la France aurait été dans l'impuissance d'avoir en même temps une armée en Italie et une armée sur le Rhin, et n'eût pas pu faire ce qu'elle a fait à toutes les époques de son histoire, sous Louis XIV et sous Louis XV, sous la république et sous Napoléon Ier. Ménageons l'amour-propre militaire de l'Autriche, puisque nous avons eu l'honneur de la vaincre, nous ne nous y opposons pas; mais, pas même au *Moniteur*, nous ne reconnaîtrons le droit de nous obliger à souscrire à un pareil aveu. Cette réserve faite, nous admettrons volontiers après tout que *le Moniteur* doit être mieux instruit que nous des circonstances qui ont décidé la paix, et qu'il est le meilleur juge de la mesure qu'il lui convient d'apporter dans son langage. La paix est en soi une si bonne chose, que nous n'aurons pas le cœur d'en scruter trop sévèrement les motifs. Arrivons donc aux conditions sur lesquelles on a voulu l'établir.

Il y avait, suivant le journal officiel, deux questions : la première était de savoir si l'Autriche céderait le territoire conquis; la seconde, « si elle abandonnerait franchement la suprématie qu'elle s'était acquise dans toute la péninsule, si elle reconnaîtrait le principe d'une nationalité italienne en admettant le système fédératif, si enfin elle consentirait à doter la Vénétie d'institutions qui en fissent une véritable province italienne. » Pas de difficulté sur le premier point. Quant au second, l'empereur d'Autriche « promit les plus larges concessions pour la Vénétie, admettant pour son organisation future la position du Luxembourg vis-à-vis de la confédération

germanique; mais il mettait à ces concessions une condition *sine quâ non*, le retour des archiducs dans leurs états. » Quelles étaient les considérations qui engageaient l'empereur d'Autriche à poser cette condition du retour des archiducs, sans laquelle il refusait d'associer la Vénétie à la confédération italienne? *Le Moniteur* naturellement ne prend point sur lui de les pénétrer; il expose celles qui auraient inspiré l'empereur Napoléon, et il indique aussi dans quelle mesure l'empereur, à Villafranca, a consenti à la restauration des archiducs. L'empereur a voulu obtenir des concessions favorables au gouvernement intérieur de la Vénétie; il a voulu amener l'Autriche à reconnaître le principe de la nationalité italienne, et il a donné son *adhésion* au retour des archiducs. Ces intentions sont certainement irréprochables. Les explications du *Moniteur* font également connaître dans quelle mesure l'adhésion de l'empereur a été donnée. La France promettait seulement un concours moral. Il était entendu en effet que les archiducs ne seraient pas ramenés par des troupes étrangères, qu'ils ne rentreraient qu'en donnant à leurs sujets « des garanties sérieuses, » et rappelés par « la libre volonté des populations. » L'on n'exercerait sur ces populations qu'une influence morale; « on leur ferait comprendre combien ce retour était dans les intérêts de la grande patrie italienne. »

Ainsi, d'après *le Moniteur*, c'est dans l'intérêt de la grande patrie italienne que l'empereur a donné son adhésion à la rentrée des archiducs, et c'est là, nous le répétons, une intention dont la générosité est incontestable. Il n'y a rien à redire non plus à la nature du concours promis par l'empereur, puisque ce concours excluait l'usage de toute coercition matérielle, ne devait employer que la force morale de la persuasion, et s'assignait pour limite pratique « la libre volonté des populations intéressées. » Certes nous n'avions pas besoin de ces explications du *Moniteur* pour être convaincus que la disposition du traité de Villafranca dont nous étudions le sens ne pouvait, en aucun cas, engager la France au-delà d'un simple concours moral prêté à l'accomplissement de la condition *sine quâ non* de l'empereur d'Autriche. La France ne pouvait, dans un traité, s'être arrogé le droit de disposer impérieusement du sort des duchés. La cause principale de la dernière guerre, l'usurpation diplomatique, que l'on reprochait le plus amèrement à l'Autriche, l'abus que l'on avait voulu extirper, et dont l'amendement faisait partie et de l'objet de la mission de lord Cowley à Vienne et des quatre points que le congrès projeté avant la guerre devait résoudre, c'était justement ces traités particuliers qui permettaient à l'Autriche d'exercer une action décisive sur la constitution intérieure des duchés. Grâce à ces traités, l'Autriche pouvait imposer par la force aux populations des gouvernemens qu'elles détestaient. La France se serait donné un démenti trop choquant, elle serait tombée dans un piége trop grossier, si, dans un traité conclu avec l'Autriche, elle se fût attribué à elle-même un pouvoir semblable sur la Toscane et sur Modène. Ce n'est pas tout. La révolution toscane était accomplie avant la guerre. Tandis que la dynastie grand-ducale, quittant volontairement Florence, allait se ranger du côté de l'Autriche, le peuple toscan, représenté par son gouvernement provisoire, par les dix mille volontaires qu'il avait envoyés sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, et par ses troupes

régulières, réunies au 5e corps de l'armée française, cimentait son alliance avec la France. Non-seulement la France avait admis la révolution accomplie en Toscane, mais elle avait reconnu et employé dans cette révolution un allié. Il est contraire non-seulement à l'équité naturelle, mais aux principes les plus élémentaires du droit des gens, de décider par un traité du sort d'un allié sans sa participation et son consentement. Ainsi, en adhérant à Villafranca à la rentrée du grand-duc, son ennemi en Toscane, la France subordonnait implicitement et nécessairement son adhésion à la volonté de ses alliés les Toscans. La seule chose qui puisse paraître étrange dans cette transaction, c'est le caractère d'un engagement bilatéral où l'une des parties pose une condition absolue et *sine quâ non*, et où l'autre partie n'accepte et ne peut accepter qu'une obligation éventuelle, conditionnelle, subordonnée au consentement d'un tiers. Nous supposons que des cas semblables ne doivent pas s'être présentés souvent dans l'histoire diplomatique.

Telle est au point de vue strictement légal la portée de l'engagement contracté par la France. Nous pouvons maintenant aborder l'examen d'une question plus intéressante. — Quelle est la portée politique de la combinaison pour le succès de laquelle cet engagement a été contracté? Suivant *le Moniteur*, il ne peut y avoir de combinaison plus avantageuse pour l'Italie. Non-seulement ce journal croit que ces conditions étaient « conformes au programme que l'empereur s'était imposé, » il va plus loin encore. « Pour tout esprit impartial, il est, dit-il, évident que l'empereur obtenait par le traité autant et plus peut-être qu'il n'avait conquis par les armes. » En effet, « si le traité était sincèrement exécuté, l'Autriche n'était plus pour la péninsule cette puissance ennemie et redoutable contrariant toutes les aspirations nationales. » Que la restauration des archiducs fût acceptée par les populations de l'Italie centrale, et la Vénétie recevait une vie propre, elle avait une administration et une armée italiennes; en un mot, l'empereur d'Autriche n'était plus « de ce côté des Alpes que le grand-duc de la Vénétie, comme le roi des Pays-Bas n'est pour l'Allemagne que le grand-duc de Luxembourg. » Ce n'est pas tout. « Il est possible que, par suite de négociations franches et amicales, on eût amené l'empereur d'Autriche à adopter des combinaisons plus en rapport avec les vœux manifestés par les duchés de Modène et de Parme. » Quoi de plus? C'est l'Autriche qui se fût chargée de « développer elle-même la nationalité italienne depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique. »

L'on a généralement trouvé que *le Moniteur* s'était laissé emporter un peu loin par son enthousiasme. Il a oublié la franchise triste, mais courageuse, avec laquelle l'empereur disait aux grands corps de l'état à son retour d'Italie : « Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de retrancher ouvertement devant l'Europe de mon programme le territoire qui s'étend du Mincio à l'Adriatique? » A coup sûr, lorsque le 3 mai l'empereur disait dans son manifeste de guerre : « L'Autriche a amené les choses à cette extrémité, qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique, car, dans ce pays, tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir, » il devait être loin de prévoir que dans quelques mois *le Moniteur*, paraphrasant ces mots célèbres, donnerait à

l'Autriche la mission inattendue de réaliser elle-même cette portion si importante du programme impérial. *Le Moniteur* n'est pas plus heureux dans les exemples qu'il allègue à l'appui de sa thèse que dans ses réminiscences. Peut-on prendre au sérieux la comparaison qu'il établit entre la Hollande figurant par le Luxembourg dans la confédération germanique et l'Autriche entrant avec la Vénétie dans la confédération italienne? Nous ne savons en vérité ce qui a valu aux Pays-Bas l'honneur d'un rapprochement si surprenant. La Hollande est un petit état, l'Autriche est un puissant empire; la Hollande n'a jamais prétendu à l'influence en Allemagne, l'Autriche a exercé sur l'Italie une domination séculaire; la maison de Nassau n'a pas de branches établies dans les états de la confédération germanique, la maison de Habsbourg-Lorraine a peuplé de ses agnats et de ses alliances les trônes de l'Italie. La Hollande a été dans la société moderne le berceau de la liberté civile et religieuse, l'Autriche a été l'adversaire inflexible de cette liberté. Si l'on veut à toute force expliquer par une analogie quelconque le rôle que prendrait l'Autriche dans une confédération italienne, il ne faut pas aller bien loin : on trouvera dans l'Autriche elle-même et dans ses relations avec la confédération germanique la seule comparaison applicable. L'Autriche ne figure dans la confédération germanique que pour une partie de ses états. Le roi de Hongrie et de Bohême n'est point un confédéré allemand; avec ses possessions allemandes, l'empereur d'Autriche serait inférieur au roi de Prusse : ce sont ses possessions extra-allemandes, sa position prépondérante dans l'Allemagne catholique, la clientèle que cette double cause d'ascendant lui crée parmi les gouvernemens des états secondaires menacés par les tendances de la Prusse et les aspirations unitaires de leurs sujets, qui ont donné à l'Autriche son influence dominante au sein de la confédération germanique. Les mêmes causes agiraient avec bien plus de force encore en Italie, si la confédération italienne recevait dans son sein en même temps que l'Autriche les archiducs restaurés.

La confédération, il faut bien le dire, et cela ressort de l'article du *Moniteur* sérieusement médité, voilà la véritable pierre d'achoppement des préliminaires de Villafranca, la cause des prétentions contradictoires et absolues du cabinet de Vienne d'une part, et de l'autre des populations de l'Italie centrale. Que l'on veuille bien y réfléchir : cette idée d'une confédération, que la France patrone, n'est encore qu'à l'état de théorie; le caractère qu'elle aura dans l'avenir et l'influence qu'elle exercera sur les destinées de l'Italie dépendent uniquement des élémens qu'on y fera entrer dès l'origine. La confédération sera une combinaison bonne ou mauvaise, sûre ou périlleuse, italienne ou autrichienne, suivant les principes d'après lesquels elle sera réalisée. Avant d'enchaîner l'avenir, nous comprenons que des deux parts l'on hésite et l'on veuille s'entourer de précautions. Par là s'explique cette condition *sine quâ non* posée par l'empereur d'Autriche sur le retour des archiducs. Sans doute, l'empereur d'Autriche est inspiré par un sentiment d'honneur, lorsqu'il demande la restauration des princes ses parens. Ces princes, obéissant à l'esprit de famille, ont mieux aimé se brouiller avec leurs sujets et perdre le pouvoir que de renier et de combattre le chef de leur maison : il est naturel que l'empereur d'Autriche tienne à récompen-

ser, même au prix de sacrifices personnels, la fidélité qu'ils lui ont montrée; mais des considérations politiques se mêlent assurément à ce sentiment de reconnaissante fierté. L'Autriche ne veut entrer dans une confédération qu'à la condition que les archiducs restaurés en fassent partie, parce que, maîtresse dans une confédération formée des souverains de sa famille, elle serait condamnée à une situation inférieure et dépendante dans une diète animée de l'esprit national, et parce qu'habituée à faire la loi dans les affaires d'Italie, il en coûterait trop à son orgueil d'être réduite à l'accepter. Nous trouvons une telle conduite naturelle de la part de l'Autriche, et nous trouvons également naturelles la défiance invincible et la résistance opiniâtre que les populations de l'Italie centrale opposent aux prétentions autrichiennes. Les bonnes intentions et les nobles sentimens qui, suivant *le Moniteur,* animent aujourd'hui l'empereur d'Autriche sont sincères, nous n'en doutons point, les archiducs, pressés de rentrer à tout prix dans les états qu'ils ont abandonnés, font de séduisantes promesses; mais lorsqu'il s'agit de créer un système politique sur lequel reposent l'indépendance et la liberté d'un peuple, et de faire pour ainsi dire le moule d'une nationalité, est-il permis de jouer de si vastes destinées sur la foi des dispositions accidentelles et variables de quelques princes? Que les défiances des Italiens envers l'empereur François-Joseph et ses parens de Toscane et de Modène soient exagérées, nous le voulons bien; mais qui leur garantit que les dispositions de ces princes ne changeront jamais, ou que d'autres empereurs d'Autriche et d'autres grands-ducs de Toscane les partageront toujours? Les Italiens ont une trop vieille expérience des pratiques de la politique autrichienne, ils ont trop souffert de la solidarité qui unit les archiducs au chef de leur maison, pour ne pas chercher leur sûreté dans des garanties permanentes contre la domination impériale. Si l'Autriche entre avec ses agnats dans la confédération italienne, cette confédération peut en effet devenir un jour un cercle de fer que l'Italie ne pourrait plus briser. L'Autriche y pourrait ressaisir, avec une autorité légale, de l'assentiment des princes ses confédérés, cette domination qu'elle s'était efforcée de conquérir pendant quarante-cinq ans par ses traités secrets, ses conventions particulières et ses interventions militaires. L'Europe elle-même, la France surtout, qui avaient eu jusqu'à présent le droit de protester contre les abus de l'influence autrichienne et de les contre-balancer par des manifestations contraires, seraient désarmées contre de tels abus. A quel titre pourraient-elles s'opposer à l'Autriche organe d'une confédération dont elle ferait partie et se couvrant des décisions de l'autorité fédérale? Cette perspective, qui même en France devrait éveiller de justes appréhensions pour l'avenir, effraie à bon droit les Italiens. La confédération, même avec les archiducs restaurés, eût été possible à leurs yeux, si l'Autriche n'eût pas conservé Venise, car alors elle eût été uniquement et véritablement italienne; mais la confédération, comprenant dans son sein et l'Autriche maîtresse de Venise et les archiducs restaurés, consacrant par conséquent l'isolement de la Sardaigne, leur paraît devoir donner à l'élément autrichien une influence excessive et irrésistible. Et puisque leur consentement était nécessaire à la rentrée des maisons souveraines déchues stipulée à Villafranca, les Italiens le refusent avec unanimité.

Nous avons, dès le premier jour, regretté la disposition du traité de Villafranca qui parlait de la restauration des princes, car nous la jugions incompatible avec l'équilibre des influences au sein de la confédération que l'on veut établir en Italie. Pour que la confédération soit possible, disions-nous, il faut que l'Italie soit tout entière libérale ou tout entière absolutiste. Il n'en est pas en effet d'un système fédératif qui se forme comme d'une fédération toute formée. Celle-ci peut vivre avec les divergences intérieures qui se sont développées en elle depuis sa naissance; mais, si l'on remontait à l'origine des confédérations existantes, l'on verrait qu'il n'en est pas une qui n'ait été établie par l'unanimité des intérêts qui s'y sont associés. Proposer à des peuples, à des états qui ont jusque-là vécu en antagonisme, de se confédérer, c'est supposer que, parmi ces états et ces peuples, les plus faibles sont résignés à accepter la loi des plus forts. Il était difficile de croire qu'un pareil phénomène pût s'accomplir en Italie après une guerre et des révolutions qui ont, nous ne dirons pas irrité, puisqu'on veut bien nous assurer du contraire, mais du moins humilié l'Autriche et sa clientèle de princes, et qui en même temps « ont détruit dans des cœurs honnêtes de nobles illusions » et ont fait « évanouir de patriotiques espérances. » Le devoir du gouvernement français envers l'Autriche, son droit envers l'Italie, étaient, nous le reconnaissons, d'épuiser tous les moyens de persuasion pour faire adopter par la Toscane la stipulation de Villafranca; mais, selon nous, l'insuccès de ses recommandations devait médiocrement le surprendre. Un article tel que celui du *Moniteur* eût pu être employé parmi les moyens auxquels on a eu recours, et n'eût peut-être pas été sans exercer une certaine influence, surtout s'il eût été publié à temps, s'il eût paru après la paix de Villafranca, et non après l'expression des vœux de la Toscane et la réponse du roi Victor-Emmanuel. Aussi ce qui nous a le plus étonnés dans cet article, c'est l'amertume des reproches qui y sont adressés aux Italiens et la singulière conclusion qui le termine. Les hommes éclairés, modérés, fermes, persévérans, qui ont acquis tant d'honneur par l'ordre avec lequel ils ont conduit les gouvernemens provisoires de l'Italie centrale dans une crise révolutionnaire, sont représentés comme ayant été plus « préoccupés de petits succès partiels que de l'avenir de la patrie commune. » Si par leur faute la partie du traité de Villafranca qui concerne les archiducs n'est point exécutée, l'empereur d'Autriche se trouvera délié de tous les engagemens pris en faveur de la Vénétie. Il se maintiendra en état de guerre, et l'on verra renaître de nouveaux troubles et de nouveaux malheurs. Qu'on ne se fie point à un congrès pour en finir avec ces menaçantes incertitudes. Il n'y aurait d'autre solution que la guerre; mais que les Italiens ne s'y trompent pas : *le Moniteur* congédie sans façon la question italienne en leur disant que la France seule en Europe fait la guerre pour une idée, et qu'elle a accompli sa tâche!

Les reproches du *Moniteur* retombent sur les hommes distingués qui ont dirigé le mouvement de la Toscane, puisque ce journal donne à entendre qu'il aurait pu être fait droit aux vœux manifestés par les duchés de Parme et de Modène. Chose étrange! car si les vœux de Parme et de Modène sont dignes d'être pris en considération, comment ceux de la Toscane, qui sont

identiques, auraient-ils mérité les censures du *Moniteur?* Ce n'est point à nous de défendre les Toscans : ils se défendent assez bien eux-mêmes. Tout le monde a lu le mémorandum que leur gouvernement a adressé aux grandes puissances, tous les esprits élevés ont applaudi au noble discours prononcé par un membre de la députation qui a présenté au roi de Sardaigne le vœu d'annexion de la Toscane, M. le professeur Giorgini. Tous ceux qui s'intéressent à l'Italie ne tarderont pas à lire une admirable brochure, *l'Assemblea Toscana,* où l'un de ces hommes qui honorent le plus le nom italien dans l'Europe éclairée, un historien érudit, un publiciste éminent, un éloquent écrivain, membre lui-même de l'assemblée, M. Leopoldo Galeotti, expose et justifie triomphalement les actes et les résolutions du gouvernement et de la représentation de son pays. Nous nous contenterons d'opposer aux conclusions politiques du *Moniteur* de courtes observations. Montrer l'Autriche prête à faire expier à la Vénétie les mécomptes qu'elle éprouverait dans l'Italie centrale, est-ce une façon délicate et habile de recommander les réclamations autrichiennes? Prédire que l'Autriche continuera à se ruiner en armemens pour défendre la Vénétie, comme elle s'est épuisée en frais de guerre pour garder cette Lombardie qui lui échappe aujourd'hui, est-ce faire honneur à l'intelligence du gouvernement autrichien? *Le Moniteur* croit-il bien sérieusement que, pour dégager les intérêts et la responsabilité de la France des vicissitudes réservées à l'Italie, il suffise de montrer dans l'avenir la perspective d'une guerre, et de déclarer que la France, ayant accompli sa tâche, n'aurait point à s'en mêler? Quoi! la France fait la guerre pour une *idée* (quel sourire eût crispé la terrible figure du grand contempteur des idéologues, s'il eût entendu parler de cette idéomachie!), et elle ne la ferait pas, si elle y était contrainte, pour défendre ses intérêts, pour sauvegarder un principe d'équilibre, pour faire honneur aux responsabilités encourues par sa politique antérieure! On passerait cette boutade à la mauvaise humeur d'un écrivain, elle n'émane point de la froide raison d'un gouvernement. La France a été pour beaucoup dans les révolutions qui s'accomplissent en Italie. Personne ne s'est dissimulé en Europe que, sans l'appui présumé de la France, le Piémont n'eût point, l'année dernière, pris cette attitude et excité dans la péninsule ce mouvement devant lequel l'Autriche a perdu patience, et a voulu, avec une étourderie si intempestive, tenter le sort des armes. C'est l'opinion de tous les hommes d'état de l'Europe que la France, en posant à l'improviste la question italienne, a couru les yeux ouverts au-devant des chances de la guerre : nous n'aurions, pour le prouver, qu'à puiser dans le volume de dépêches publié par le dernier cabinet anglais; mais l'empereur lui-même n'a-t-il point revendiqué à la fois le péril et l'honneur de cette initiative en déclarant qu'il a fait la guerre contre le gré de l'Europe? Or, dans de telles entreprises, on n'est maître de mesurer sa responsabilité ni à ses prévisions, ni aux résolutions que l'on a prises avec soi-même, car l'on n'est pas maître de fixer les conséquences qu'elles doivent produire. En entamant par exemple la question italienne, l'on n'a pas pu ignorer les ressorts qu'allaient faire mouvoir les patriotes italiens, et l'on n'a pas pu croire que le mouvement obéirait au frein aussi docilement qu'il avait obéi à l'impulsion. Cette tendance unitaire, qui pro-

duit aujourd'hui les résultats que *le Moniteur* regrette et dont il peint les dangers avec tant de vivacité, agissait dès l'origine, on l'a vu par les circulaires du comité que présidaient M. La Farina et le général Garibaldi, et les révolutions de l'Italie centrale en ont été le développement systématique. La guerre fortifiait nécessairement ces tendances, car elle disait aux Italiens : « Unissez-vous dans un seul but, l'affranchissement de votre pays... Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel... Demain vous serez citoyens libres d'un grand pays. » La paix enfin, surprenant les populations de l'Italie centrale entraînées dans un tel courant, compromises vis-à-vis des maisons souveraines renversées par elles, animées de nobles illusions qu'elle venait détruire, de patriotiques espérances qu'elle venait démentir, a tout à coup généralisé et fixé ces aspirations à l'unité. Les Italiens ont pris en mains leurs propres destinées; puis, se souvenant qu'il leur avait été dit : « La Providence favorise quelquefois les peuples comme les individus en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup, mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter, » ils ont voulu en effet mettre à profit la leçon et l'occasion. Ils ont résolu de grandir tout à coup en s'unissant en un grand royaume constitutionnel. Cette résolution est sans doute de leur part un acte de volonté spontanée; mais elle a beau contredire nos conseils et nos dispositions actuelles : elle est une conséquence et de la guerre et de la paix. Nous n'en pouvons donc rejeter toute la responsabilité sur les Italiens en la déclinant absolument pour nous-mêmes. Il est permis sans doute, quand on fait la guerre ou la paix, de ne pas prévoir toutes les conséquences de ce que l'on fait : la faiblesse humaine a bien le droit de réclamer cette licence, mais c'est à la condition qu'elle saura supporter patiemment les conséquences qui non-seulement à son insu, mais contre son gré, découleront naturellement de ses actes.

Nous ne voulons donc, dans l'article du *Moniteur,* rien voir de menaçant pour les aspirations indépendantes de ce patriotisme italien, à la fois libéral et conservateur, qui, dans un intérêt de nationalité, écarte la restauration des archiducs, et, dans un intérêt de conservation, se serre contre la monarchie constitutionnelle du Piémont, pour demander à un gouvernement fortement organisé et éprouvé les garanties de l'ordre et de la liberté. Nous espérons que l'article du *Moniteur* est le dernier mot et le dernier effort du concours moral que la France avait promis et a donné à l'Autriche pour la réalisation de cette partie du programme de Villafranca où l'on faisait entrevoir le rétablissement des dynasties autrichiennes en Italie. A Florence et à Turin, les Italiens ont jugé avec esprit cette manifestation du journal officiel; ils ont constaté que l'article du *Moniteur* ne posait au fond qu'une seule conclusion pratique intéressant à la fois le présent et l'avenir de l'Italie : il proclame que le principe de non-intervention sera désormais appliqué aux affaires italiennes. Si le gouvernement français, comme nous n'en saurions douter après une déclaration si formelle, non-seulement observe ce principe, mais le fait observer par tout le monde, jamais plus grand service n'aura été rendu à la péninsule, et l'Italie peut considérer son émancipation comme accomplie. L'Italie appartiendra désormais aux Italiens; elle n'aura point à regretter que la France n'ait pas

accompli toute la tâche dont elle avait d'abord paru se charger, et lui ait laissé encore beaucoup à faire. C'est dans les épreuves qu'elle devra traverser pour arriver à son équilibre définitif qu'elle apprendra à se gouverner : elle tâtonnera laborieusement, elle fera de nombreux essais peut-être avant de trouver la forme qu'elle cherche; mais c'est à cette école de la liberté et du développement indépendant et naturel que s'organisent et grandissent les peuples. Leurs erreurs mêmes dans cette voie et les obstacles auxquels ils se heurtent leur sont plus profitables que l'appui d'une protection étrangère. Il n'est pas jusqu'à la condition la plus déplorée de la paix de Villafranca, celle qui a laissé la Vénétie au pouvoir de l'Autriche, qui ne puisse exercer une influence heureuse sur l'Italie. Cette condition laisse en effet subsister la question de nationalité, et maintiendra par conséquent cet esprit d'union, cet oubli des dissentimens de parti, cette discipline que fortifie une grande aspiration patriotique commune à tous, que les Italiens ont montrés dans la crise actuelle, et qu'ils auront besoin de conserver longtemps encore, d'abord pour traverser l'état provisoire où il semble que l'on se propose de les laisser quelque temps, et ensuite pour s'organiser.

Le provisoire, le provisoire systématiquement prolongé peut-être, tel est l'écueil qui attend les populations de l'Italie centrale. En effet, ce n'est point à Zurich, on l'a deviné depuis longtemps, que se décidera la question des duchés. La paix, on y compte, sera conclue à Zurich avant la fin de ce mois. C'est dire que le traité de Zurich sera fort succinct, qu'il se bornera à régulariser l'état de paix et à consacrer ce louable parti-pris, auquel la France et l'Autriche se sont arrêtées, de ne plus recourir ni l'une ni l'autre aux tentatives belliqueuses en Italie. La signature du traité de Zurich mûrira-t-elle cependant le congrès? Nous ne le croyons guère. Le roi de Sardaigne, en répondant à la députation toscane qu'il ferait valoir auprès des puissances les droits que le vœu de la Toscane lui conférait, a lui-même assigné en quelque sorte la durée du provisoire, et en a indiqué le terme dans la réunion d'un congrès. Nous serons d'accord avec *le Moniteur* pour conseiller aux Toscans de modérer leurs espérances dans la réunion prochaine d'un congrès et leur confiance dans les résolutions qu'un pareil tribunal diplomatique pourrait, dans les circonstances actuelles, prendre à leur égard. Les congrès, de leur naturel, ne sont ni inventeurs ni novateurs : ils ne sont guère institués que pour ratifier des faits accomplis et des résultats politiques qui paraissent bien établis. Les faits accomplis dans l'Italie centrale sont trop jeunes encore pour que le cénacle des grandes puissances leur pardonne à l'heure qu'il est les coups qu'ils portent aux maximes et aux vieux arrangemens diplomatiques de l'Europe. L'Angleterre seule peut-être en ce moment serait disposée à donner satisfaction aux vœux des Italiens. La première préoccupation des gouvernemens provisoires de l'Italie centrale doit donc être de préparer leurs ressources et de concerter leur action de telle sorte qu'ils puissent traverser régulièrement un long provisoire. Il serait téméraire à nous d'aller plus avant dans cet avis général, et de leur indiquer les mesures pratiques qu'ils ont à prendre. Sans entrer dans le détail de ces mesures, il nous semble que, dans la législation, dans

les finances, dans le système des douanes, ils ne sauraient trop se hâter d'appliquer ce principe d'union qu'ils ont si habilement mis en pratique dans l'organisation de leur ligue militaire. C'est ainsi que les légations, les duchés, la Toscane, s'amalgameront moralement et matériellement, et formeront un groupe indissoluble dont ces conciles du fait accompli que l'on nomme les congrès seront bien forcés de reconnaître l'existence et de satisfaire les vœux, lorsque, fatiguées du provisoire, quelques grandes puissances intelligentes et actives voudront se mettre d'accord pour régulariser enfin la situation de l'Italie.

Si en Italie les résultats directs de la guerre suivent leur développement inévitable, dans le reste de l'Europe les conséquences indirectes de ce grand ébranlement continuent à se manifester. Une des plus curieuses et des plus intéressantes est sans contredit cette agitation unitaire qui travaille l'Allemagne, et que nous signalions il y a quinze jours. Si nous ne consultions que les vieux erremens de la politique traditionnelle de la France, nous ne devrions pas voir d'un bon œil se réveiller plus sérieusement que jamais cet effort moral toujours renaissant et jusqu'à présent constamment déçu du peuple allemand pour sortir de la confusion où le maintiennent les divisions et les complications exagérées de son système fédéral. *Le Moniteur*, il y a quelques mois, dans une de ces allocutions qu'il avait pris l'habitude d'adresser à l'Allemagne, l'encourageait d'une façon fort imprévue dans cette tendance unitaire; *le Moniteur* a été servi à souhait. Nous ne méconnaissons point, quant à nous, la sécurité que donne à la France la division fédérative de l'Allemagne; cependant, comme le progrès des institutions libérales est à nos yeux la meilleure garantie internationale que les peuples puissent mutuellement se donner dans la civilisation moderne, nous ne pensons point que la véritable intelligence politique doive aujourd'hui s'attacher servilement aux préceptes de l'ancienne routine. En Allemagne comme en Italie, les progrès sérieux de la liberté seconderont le progrès vers l'unité, et le jour où la France renouera franchement avec ses traditions libérales, momentanément interrompues, elle devra s'habituer à ne plus voir un danger pour elle dans la ruine des vieilles garanties que lui offrait le fractionnement de grandes races comme les races allemande et italienne en un nombre ridicule d'états. Quoi qu'il en soit, le mouvement germanique actuel, suscité par la dernière guerre, mais auquel les beaux exemples de l'Italie centrale n'ont pas été inutiles, se distingue par son ensemble, sa modération et son esprit pratique. Les Allemands abandonnent l'unitarisme outré et utopique de 1848; ils se bornent pour le moment à demander la concentration aux mains d'une puissance exclusivement allemande de l'initiative diplomatique et militaire dans les rapports de la confédération avec les puissances étrangères. Cette demande est formulée dans des pétitions qui se couvrent partout de signatures. Il va sans dire que la puissance aux mains de laquelle les populations libérales voudraient confier la représentation et la direction de la politique étrangère allemande est la Prusse. Un seul souverain, le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, s'est franchement associé à ce mouvement patriotique, auquel le rattachaient d'ailleurs ses antécédens. « Maintenant, a-t-il répondu à une députation qui

lui présentait une adresse, maintenant qu'après des années d'apathie profonde, la volonté d'accroître la force et la grandeur nationales, d'assurer notre puissance au dehors et notre union au dedans, se réveille encore dans le peuple, tout patriote doit saluer avec de joyeuses espérances ce mouvement patriotique. Quels que soient les moyens par lesquels nous atteindrons le but désiré, quelle que soit la forme de la constitution future de l'Allemagne, une chose est certaine, c'est que princes et peuples doivent être également prêts à faire des sacrifices. Quant à moi, il y a longtemps que, d'un mouvement spontané, j'ai apporté mon offrande sur l'autel de la patrie. » Il s'en faut que les autres princes allemands prêtent une oreille favorable à cet appel du duc de Saxe-Cobourg à l'esprit de sacrifice. Se croyant menacés de médiatisation dans l'avenir et se voyant exposés à être dépouillés dans le présent de l'importance stérile du rôle diplomatique et militaire qui flatte leur vanité, les petits princes et les cours secondaires se rallient à l'Autriche, protectrice du *statu quo*. Ainsi, tandis qu'un courant porte les populations vers la Prusse, un contre-courant entraîne les cours vers l'Autriche. C'est un phénomène qui n'est point sans analogie avec ce qui se passe en Italie. Seulement la Prusse n'a pas la témérité ardente du Piémont. De nombreuses pétitions émanées de cette agitation unitaire ont été présentées au gouvernement prussien. — Quelle attitude ce gouvernement prendrait-il en présence d'un mouvement si favorable à l'expansion naturelle de la Prusse? C'est M. de Schwerin qui a été chargé de dessiner cette attitude en répondant à la pétition de la ville de Stettin. Le ministre prussien a pris acte du mouvement national, il en a constaté l'existence, il a donné à comprendre que le gouvernement du prince-régent jugeait au fond que l'état actuel n'est point le plus satisfaisant pour les intérêts de l'Allemagne; mais il a décliné au nom de la Prusse l'initiative à laquelle on la convie en se fondant sur deux raisons, sur le respect des droits des autres états confédérés et sur l'inopportunité qu'il y aurait à entreprendre en ce moment la réforme du pacte fédéral. Ce n'est point là une fin de non-recevoir absolue. Au contraire M. de Schwerin, s'il ajourne les espérances des pétitionnaires, n'a garde de les décourager. Il réclame pour le gouvernement prussien la confiance publique, se réservant de concilier en temps opportun les vœux de la nation allemande avec les devoirs de la Prusse. On devait s'attendre à cette politique expectante de la Prusse en face d'un mouvement d'opinion encore trop récent pour être franchement épousé par un gouvernement circonspect. Quoi qu'il en soit, cette agitation unitaire annonce le réveil d'une vie politique énergique en Allemagne, et l'on peut croire que l'hiver prochain ne se passera point sans qu'elle ait produit des résultats intéressans.

Tandis que l'Europe, encore tout émue de ses luttes intestines, fait de vains efforts pour se rassurer contre l'éventualité de nouveaux conflits, à l'extrémité de l'Orient un accident tragique vient tout à coup lui rappeler qu'au lieu de se déchirer elle-même dans des guerres qui, au degré de civilisation où elle est arrivée, ne sont plus que des guerres civiles, sa vraie mission est de détruire ou de transformer l'épaisse barbarie qui couvre encore une si vaste partie de la terre. L'effort que la France et l'Angleterre avaient fait ensemble contre la Chine n'avait malheureusement pas été assez

énergique. Nous n'avions pas donné à l'obstination et à l'astuce chinoises une suffisante idée de la puissance et de la supériorité de la civilisation européenne. La petite escadre qui conduisait à Pékin les ambassadeurs de France et d'Angleterre a été cruellement surprise et contrainte à la retraite après avoir éprouvé de graves pertes. Cette trahison tartare va enfin nous obliger à briser définitivement les barrières où s'enferme cette Chine immonde et grouillante. C'est au surplus dans toutes les parties de l'Orient que la barbarie jette le défi à la civilisation et la contraint au combat. Après la formidable insurrection qui a mis en péril la domination anglaise dans l'Inde, voici maintenant que la pacifique et industrieuse Hollande est, elle aussi, troublée dans son empire des Indes-Orientales par le fanatisme musulman. Au midi de Bornéo, dans le royaume de Banjermassin, cinquante personnes ont été massacrées par des mahométans. Des troubles ont éclaté à Sumatra, à Célèbes, et le gouvernement hollandais se prépare avec prévoyance et vigueur contre les périls dont ces troubles sont le symptôme. Mais la vengeance éclatante que la France et l'Angleterre sont obligées de tirer du Céleste-Empire laissera bien loin derrière elle les répressions que va exercer la Hollande. Une œuvre commune et glorieuse s'impose à la France et à l'Angleterre : on dirait un avertissement de la Providence, qui, au moment où les deux grands peuples de l'Occident se laissaient aigrir l'un contre l'autre par des jalousies et des défiances funestes, vient leur montrer que leur alliance est une nécessité de la civilisation moderne, et que leurs devoirs envers l'humanité leur prescrivent de demeurer amis.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Les théâtres lyriques de Paris, et nous pourrions ajouter ceux des autres capitales de l'Europe, qui ne brillent guère que de l'éclat qu'ils nous empruntent, n'ont rien produit de bien intéressant depuis les roses que nous avons vues éclore au dernier printemps. La saison musicale de Londres a manqué d'entrain, et le nombre considérable de virtuoses de toute espèce qui s'y étaient donné rendez-vous n'ont pas trouvé un public suffisamment attentif aux prouesses de leur *gai savoir*. *Le Pardon de Ploërmel* de Meyerbeer, traduit en italien, a été représenté au théâtre de Covent-Garden le 26 juillet. Mme Miolan-Carvalho était chargée d'interpréter le rôle de Dinorah. Il ne paraît pas que M. Graziani, qui chantait la partie d'Hoël, ni que M. Gardoni, qui jouait le rôle du cornemuseux Corentin, aient rempli l'attente du public et satisfait entièrement le compositeur : nous n'avons pas de peine à le croire. C'est Mme Nantier-Didiée, assure-t-on, qui, dans le rôle secondaire de l'un des chevriers, enrichi d'un air nouveau que le maître a écrit expressément pour elle, a eu presque tous les honneurs de la première représentation et fixé l'attention de ce public étrange, dont la mélomanie ne peut être considérée que comme un complément de son génie politique. Cependant c'est en Angleterre que se donnent les plus grandes fêtes musicales du monde. Un festival immense, qui a duré trois jours, a eu lieu les 20, 22 et

24 juin, au Palais de Cristal de Sydenham. C'était pour célébrer le centième anniversaire de la mort de Handel, l'unique grand musicien dont l'Angleterre puisse se glorifier, parce que si elle ne l'a pas planté, elle l'a vu croître et se développer sur sa terre de liberté féconde. Le premier jour, on a exécuté *le Messie*, le plus connu de ses grands oratorios et le chef-d'œuvre de ce maître grandiose, qui a si bien traduit la poésie sévère de l'Ancien Testament. Le programme du second jour se composait d'un *Te Deum* que Handel avait composé pour célébrer la victoire de Dittingen, avec un choix de morceaux tirés des autres oratorios. Le troisième jour a été rempli par *Israël en Égypte*. On assure que la recette de ces trois séances s'est montée jusqu'à la somme de 2 millions (80,000 livres sterling), qui doit servir au soutien d'un établissement de charité publique, l'orphelinat de Handel. Voilà qui est digne d'une grande nation et de l'art qui contribue le plus à l'effusion des sentimens généreux.

L'Allemagne, malgré la fureur guerrière qui s'était emparée de son esprit jusqu'à la paix si inattendue de Villafranca, a eu pourtant encore assez de loisir pour penser à ses dieux domestiques. Un monument a été élevé à Handel sur la place du marché de la ville de Halle, où ce grand homme est venu au monde le 24 février 1684. C'est une statue en pied qui repose sur un socle de marbre où on lit cette inscription en lettres d'or : *Monument élevé par ses amis d'Allemagne et d'Angleterre.* Le grand compositeur porte le costume du temps, et sa main droite repose sur un pupitre où l'on voit la partition du *Messie* ouverte. Il est à désirer que le monument soit complété par l'achèvement de l'excellent ouvrage de M. Frédéric Chrysander, dont il n'a paru encore que le premier volume. On attend aussi avec impatience le quatrième et dernier volume de la *Vie de Mozart*, par M. Otto Jahn.

Puisque nous faisons le tour de l'Europe en nous efforçant de résumer les faits qui se rattachent à l'art, nous devons mentionner la fondation d'une grande société musicale russe, dont les statuts ont été sanctionnés par l'empereur Alexandre II et promulgués dans la *Gazette du Sénat* de Saint-Pétersbourg. Le nombre des membres qui doivent composer cette société est illimité, et les femmes peuvent y être admises. A la bonne heure, voilà une institution complète, à laquelle il ne manque aucun élément de succès.

Pendant les terribles chaleurs de l'été, Paris n'a eu pour se distraire que les bulletins de la guerre d'Italie, la paix de Villafranca, les fêtes triomphales et les cantates qui en ont été le couronnement. On parlera longtemps de Magenta et de Solferino, mais qui se souvient encore de la poésie et de la musique officielles dont ces grands faits d'armes ont été l'occasion? Le théâtre de l'Opéra-Comique a montré aussi beaucoup de bravoure pour traverser les mois caniculaires, qui ne sont pas pour les théâtres la saison des amours. Après la reprise des *Mousquetaires de la Reine* de M. Halévy, où M. Montaubry ne s'est montré ni plus naturel, ni moins affecté, moins content de son sort que dans *les Trois Nicolas*, on a donné deux petits opéras en un acte, *le Rosier* de M. Henri Potier, fils du célèbre comédien, et le *Voyage autour de ma chambre*, dont la musique est de M. Grisar, qui a été souvent plus heureux et moins économe de son fluide musical. Du reste, le théâtre de l'Opéra-Comique est dans l'état le plus florissant, car on y chante aussi peu

et aussi médiocrement que possible. Rempli des meilleurs sujets que produit chaque année le Conservatoire, où l'on fait de si beaux discours sur l'institution d'un diapason légal qui n'empêchera pas de chanter faux, parce que c'est un droit qu'en France on acquiert en naissant, le théâtre de l'Opéra-Comique, disons-nous, se rapproche de plus en plus de son berceau, qui est le vaudeville. C'est bien le cas de chanter :

Et l'on revient toujours
A ses premiers amours.

Le Théâtre-Lyrique, qui n'est pas aussi protégé que celui de l'Opéra-Comique, et qui professe, en fait d'art, les principes salutaires du libre échange, a rouvert ses portes le 1er septembre par le délicieux chef-d'œuvre de Mozart, *l'Enlèvement au Sérail*, et l'agréable opérette de Weber, *Abou-Hassan*. Tout récemment on a repris le *Faust* de M. Gounod avec un nouveau ténor, M. Guardi, qui chante le rôle du docteur. Je ne sais pas d'où vient M. Guardi, ni quel est le maître qui lui a délié la langue; mais il ne paraît être encore qu'un écolier dont la voix stridente et mal posée est déjà affectée de cette insupportable vibration qui dénote plus que de la fatigue, je veux dire une véritable altération de l'organe. Il est douteux que M. Guardi puisse fournir une longue carrière, surtout si on le place au premier rang et dans un rôle aussi long et aussi difficile que celui de Faust. La voix de M. Guardi n'a aucune flexibilité, et l'éclat métallique qui la distingue n'est obtenu que par des efforts visibles et pénibles à l'auditeur. Le directeur intelligent du Théâtre-Lyrique, M. Carvalho, s'efforce de suppléer à la protection qu'on lui refuse par une grande activité; il nous promet pour cette année un programme magnifique, où l'on distingue l'*Orphée* de Gluck, qui serait chanté par Mme Viardot, et le *Don Juan* de Mozart :

Salutiamo l'altissimo maestro!

Le théâtre de l'Opéra n'a pas suivi le mauvais exemple que donne la cigale. En chantant tout l'été des cantates en l'honneur de Magenta, de Solferino et de Villafranca, il a pensé aux nécessités de la saison prochaine en nous préparant l'agréable surprise d'un opéra italien de sixième ordre qu'il a fait traduire, arranger et compléter par une foule d'hommes de talent. On n'est pas plus modeste et plus franchement résigné à avouer sa misère et son inintelligence des choses élevées de l'art, et cependant on fait de bien beaux discours à la distribution des prix du Conservatoire! *I Montechi e i Capuletti,* faible ouvrage que Bellini a composé à Venise en 1829 pour les deux Grisi, Giuditta et Giulia, ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité de se voir translaté sur la grande scène de l'Opéra, où l'on ne devrait admettre, en fait de musique étrangère, que les chefs-d'œuvre consacrés par l'admiration de l'Europe. Je ne sais pas même si la *Semiramide* de Rossini, qu'on prépare aussi et qu'on arrange pour les débuts de deux jeunes cantatrices qui excitent en ce moment l'enthousiasme de l'Italie, aura sur la scène de l'Opéra le succès qu'on s'en promet. J'en doute si fort pour ma part, que, si j'étais l'auteur de ce chef-d'œuvre, je défendrais aux faiseurs de maculer mes inspirations de leurs embellissemens. Quoi qu'il en soit, il

est bien certain que l'Opéra n'est pas un théâtre de la foire. On doit y donner des ouvrages originaux, écrits expressément dans la langue du pays et pour le goût de la nation, et si l'administration de ce grand établissement lyrique en était réduite à la dure extrémité de prendre l'ours,... je veux dire *les Troyens* de M. Berlioz, où l'intrépide symphoniste a enfoncé et rafraîchi Gluck, à ce qu'assurent les buveurs d'eau de Bade, cela vaudrait encore mieux et serait plus gai que le *Roméo et Juliette* de Bellini, enrichi d'un quatrième acte de Vaccaï et d'un divertissement de M. Dietsch, poésie française de M. Nuitter.

Je sais bien que tous ces frais ont été faits pour les beaux yeux d'une nouvelle cantatrice, Mme Vestvali, qui vient de loin, et qui a longtemps parcouru le monde, qu'elle a séduit et charmé. D'origine polonaise, assure-t-on, Mme Vestvali est une grande et belle personne qui donne l'idée de ce que devait être une amazone dans les temps héroïques. Mme Vestvali, qui peut avoir environ vingt-cinq ans, — *nel mezzo del camin della sua vita,* — possède une voix de contralto assez étendue, mais dont les cordes basses n'ont plus la fraîcheur et la sonorité désirées. A l'aise sur la scène, dont elle semble connaître tous les détours, la nouvelle cantatrice ne manque ni de sentiment, ni d'une certaine facilité de style qui n'est pas tout à fait le grand art de chanter de l'école italienne, qui l'a évidemment élevée. Une qualité qu'on ne peut refuser à Mme Vestvali, c'est une assez bonne prononciation, une articulation franche, qui ne laisse perdre aucun mot à l'auditeur. Elle a eu de bonnes inspirations, particulièrement dans la scène pathétique du quatrième acte, qui est l'une des meilleures pages de musique dramatique qu'on doive à Nicolas Vaccaï. Chargée du rôle de Roméo, Mme Vestvali a été faiblement secondée par M. Gueymard, qui a crié tant qu'il a pu les ravissantes cantilènes que nous avons entendu soupirer à Rubini. Quant à Mme Gueymard, qui était chargée du rôle de Juliette, je trouve que sa grosse sensibilité de Flamande ne s'éclaircit pas, et qu'elle chante toujours comme un jeune lévite aux joues candides qui porte à l'autel l'encens et la myrrhe.

On se demande quel est le répertoire que la nouvelle cantatrice devra aborder après la tentative de *Roméo et Juliette,* qui ne saurait avoir des suites bien sérieuses. Chantera-t-elle les rôles de Léonor de *la Favorite,* de Catarina de *la Reine de Chypre*, d'Odette de *Charles VI?* Il est permis de craindre que les qualités physiques de Mme Vestvali, sa haute stature, l'ampleur de ses formes et son penchant visible à exprimer plutôt les sentimens virils que la grâce et la tendresse de la femme, ne lui soient un embarras dans des rôles où déjà Mme Stoltz dépassait la mesure. Quoi qu'il en soit de ces craintes, nous souhaitons que Mme Vestvali ne les partage pas.

Il serait injuste de ne pas mentionner ici la fête musicale qui a eu lieu dans la ville de Niort le 5 et le 6 juillet. Fondée il y a vingt-cinq ans par M. de Beaulieu, compositeur distingué, la grande association musicale de l'ouest a fait entendre cette année plusieurs chefs-d'œuvre de grands maîtres tels que la deuxième partie de l'*Élie,* oratorio de Mendelssohn, un psaume de Marcello, un motet de Vittoria, la symphonie en *ré* majeur d'Haydn, l'ouverture d'*Euryanthe* de Weber, le finale de *Fidelio,* etc. Près de deux cents choristes et de cent-cinquante instrumentistes, tout ce que les six départemens associés possèdent d'artistes et d'amateurs distingués, étaient habile-

ment conduits par M. de Beaulieu, qui depuis longtemps a bien mérité de l'art qu'il cultive avec autant de zèle que de désintéressement.

La mort, l'impitoyable mort, nous a enlevé cette année une cantatrice charmante, Mme Bosio, dont le public parisien avait presque fait l'éducation. Née à Turin, élevée à Milan, où elle reçut des conseils d'un certain Cattaneo, Angiolina Bosio a débuté de fort bonne heure dans *i Due Foscari* de M. Verdi avec un succès de bon augure. Après avoir chanté successivement à Vérone, à Copenhague et à Madrid, Mme Bosio vint à Paris en 1848, où d'abord elle ne fut pas remarquée. Engagée à l'Opéra, Mme Bosio fit une grande sensation dans *Luisa Miller* de M. Verdi et dans le chef-d'œuvre de Rossini, *Moïse*. Revenue au Théâtre-Italien, Mme Bosio aborda les rôles les plus difficiles de l'école de Rossini avec un éclat qui lui valut une réputation européenne. Elle fut surtout admirable dans *Matilde di Shabran* par la grâce de sa personne et la prodigieuse flexibilité de sa voix limpide. Engagée au théâtre italien de Saint-Pétersbourg, Mme Bosio y est restée plusieurs années, vivement appréciée par la haute société russe, dont elle avait gagné les suffrages. C'est là qu'elle est morte le 31 mai 1859, à peine âgée de trente ans. C'était une femme remplie de grâce, d'une taille élancée et d'une physionomie charmante. Douée d'une voix de soprano étendue, éclatante et très flexible, Mme Bosio était surtout une cantatrice brillante, dont le style fleuri et tempéré ne s'est jamais élevé jusqu'à l'expression de la passion. Mme Bosio appartenait à cette famille de cantatrices élégantes qu'a fait éclore en si grand nombre la musique de Rossini et de son école.

Un artiste honorable, un professeur connu par des travaux utiles à l'enseignement de la musique, M. Auguste Panseron, a été aussi enlevé par la mort le 27 juillet 1859. Né à Paris le 26 avril 1795, M. Panseron était fils d'un professeur de musique qui fut l'ami de Grétry, et qui l'a aidé à écrire l'instrumentation de plusieurs de ses derniers opéras. Admis au Conservatoire en 1805, le jeune Panseron y remporta successivement le prix de solfége, celui d'harmonie, et en 1813 le grand prix de composition, qui lui fit faire le voyage d'Italie. Il se trouvait à Rome en 1816, alors que Rossini composait pour le théâtre Apollo ce chef-d'œuvre de grâce, de jeunesse et de folle gaieté qu'on appelle *il Barbiere di Siviglia*. De l'Italie, M. Panseron passa en Allemagne, s'arrêta à Vienne, à Munich, et puis à Eisenstadt, chez le prince Esterhazy, qui le nomma son maître de chapelle honoraire, poste qu'avait occupé l'immortel Haydn. Ce que c'est que de nous! Revenu à Paris en 1818, après une excursion à Saint-Pétersbourg, M. Panseron s'est essayé dans toute sorte de compositions, et voulut même aborder le théâtre, où le ciel ne lui fut pas propice. Il se rabattit alors sur un genre plus modeste, et chanta sur tous les tons, et avec accompagnement de toute sorte d'instrumens agrestes, *Malvina*, *On n'aime bien qu'une fois*, *Appelez-moi, je reviendrai*, *Petit blanc*, et surtout *Au revoir, Louise*, romance devenue très populaire, dont les paroles sont d'un gracieux esprit, M. Émile Barateau. Panseron était si heureux du succès de ses barcarolles qu'il allait les chanter partout, assis sur son léger bateau et avec une voix qui n'a jamais pu être classée. Comme il était bon harmoniste et passablement content de tout ce qu'il faisait, M. Panseron eut un jour l'idée de se permettre une légère infraction aux règles, et mit au bas d'un passage qui contenait *deux quintes*

de suite par un mouvement semblable, ces mots importans : *Je le sais!* C'était en effet un bon musicien que M. Panseron, qui s'abusait un peu sur l'importance de ses travaux, et qui prenait grand souci de sa renommée. Ce genre d'habileté est devenu bien commun de nos jours. Je ne veux pas médire assurément de M. Panseron, qui était un bon homme au fond, un zélé admirateur de Rossini et de presque toute l'école italienne. Professeur de chant au Conservatoire, auteur de nombreux ouvrages scolastiques qui ont fait sa fortune, M. Panseron était aussi heureux que possible en n'étant pas de l'Institut. Il y serait entré sans doute, s'il avait vécu davantage. Il avait tant d'amis, tant de croix à la boutonnière, et de si bonnes relations! Il est mort après une douloureuse et courte maladie, âgé de soixante-quatre ans.

Le coup d'œil rapide que nous venons de jeter sur les faits accomplis qui se rattachent à l'art musical serait incomplet, si l'on oubliait de mentionner le triste événement qui a frappé M. Roger, de l'Opéra. On sait que le virtuose éminent, étant à la chasse dans une propriété qu'il habite près de Fontainebleau, a eu l'imprudence, en franchissant une haie, de soulever d'une seule main et d'attirer à lui un fusil chargé. Le coup est parti et lui a fracassé le poignet. On a été obligé de lui amputer l'avant-bras. Cette catastrophe, on peut l'affirmer, a ému toute la France. M. Roger est du petit nombre de ces artistes privilégiés dont le public estime autant la personne qu'il admire le talent. Au nom d'un idéal qui préside à notre critique et qui rend parfois nos jugemens un peu sévères, nous avons pu relever avec plus ou moins de vivacité quelques imperfections dans le style, d'ailleurs élevé, de M. Roger; mais nous n'avons jamais méconnu ni l'intelligence éclairée ni les qualités nombreuses qui distinguent ce brillant chanteur, dont la carrière, espérons-le, ne sera pas entièrement interrompue. P. SCUDO.

C'est une tâche difficile que d'introduire le public français dans les profondeurs de la philosophie hégélienne. L'auteur d'une récente traduction de la *Logique* de Hegel semble avoir compris ce que cette entreprise a d'ardu (1). Il y a quelques années déjà, M. Véra publiait une *Introduction à la Logique de Hegel* qui devait préparer le lecteur à l'intelligence de cette partie importante de la doctrine hégélienne. Aujourd'hui c'est la *Logique* même qu'il traduit, mais en la faisant précéder d'une préface explicative et en l'accompagnant d'un commentaire très développé. Toutes ces précautions, toutes ces explications préliminaires n'ont rien de superflu : l'œuvre de Hegel n'est pas de celles qu'on aborde aisément; sa pensée, habituée à se produire dans les régions les plus élevées de l'abstraction, ne connaît guère les nuances, les figures, les détours du langage ordinaire. La philosophie spéculative dédaigne la popularité facile; elle s'adresse aux esprits assez supérieurs pour ne pas croire à leur infaillibilité, et qui, pour atteindre la vérité, savent qu'il faut de longs efforts. Parmi ceux qui cultivent les sciences mathématiques, personne n'a la prétention de comprendre le calcul différentiel ou

(1) *Logique de Hegel*, traduite pour la première fois et accompagnée d'une introduction et d'un commentaire perpétuel, par M. A. Véra. — 2 vol. in-8°. Paris, Ladrange.

la mécanique rationnelle avant de connaître les méthodes les plus simples du calcul. Les idées philosophiques étant d'une nature plus générale et plus compréhensive que toutes les autres, on ne voit point pourquoi l'on refuserait de discipliner son esprit pour se préparer à les recevoir et à les combiner entre elles.

L'importance de la publication de M. Véra n'a pas besoin d'être démontrée aux amis de la philosophie. La pensée de Hegel a été si souvent défigurée en Allemagne par ses prétendus successeurs, sa doctrine est un tel événement dans l'histoire de l'esprit humain, que nous devons rendre grâce à quiconque essaie de la faire connaître dans sa sincérité et sa véritable expression. La place de Hegel au milieu des grands noms de la philosophie est une place à part : son nom trouble et inquiète les esprits les plus éclairés. On ne peut songer un instant à compter parmi les matérialistes le fondateur de la philosophie spéculative; on ne peut davantage le ranger parmi ceux qui font rentrer toutes choses dans l'abîme de l'individualité humaine. Son audacieuse pensée a en effet embrassé à la fois les deux termes du problème de la philosophie; il les a réconciliés en montrant que, bien que contradictoires, ils étaient corrélatifs et s'engendraient mutuellement, que l'un et le divers, le fini et l'infini, l'être et le non être, la liberté et la fatalité, ne peuvent être conçus séparément et s'expliquent l'un par l'autre. Là est la vraie grandeur de la philosophie hégélienne : elle heurte d'abord notre pensée, enlacée dans les formes imparfaites du langage; mais quand, remontant aux idées elles-mêmes, nous sommes parvenus à les pénétrer, nous en saisissons peu à peu les accords, nous les voyons se former, se dédoubler, nous en suivons la hiérarchie. Hegel nous apprend comment les unes sont comprises dans les autres et se pénètrent mutuellement : c'est quelque chose de pareil aux sphères idéales sur lesquelles les astronomes supposaient jadis que les astres exécutaient leurs rotations, et qui s'entrecoupaient les unes les autres. Cette partie de la logique de Hegel est une tentative philosophique toute nouvelle: Platon et d'autres idéalistes ont eu sur la nature même des idées, des intuitions aussi profondes que Hegel; mais qui avait, avant lui, établi ce qu'on pourrait nommer la génération des idées? qui en avait avec une telle rigueur établi la filiation? Dans une heure peu propice à la philosophie, on est allé jusqu'à en supprimer le nom dans nos colléges; les classes correspondantes portent aujourd'hui le nom de *classes de logique.* Que ceux qui professent cette science se consolent en lisant l'ouvrage de Hegel : ils y verront que la logique, comprise ainsi qu'il le fait, étant la science de l'idée, est la philosophie tout entière. Les deux parties qui doivent suivre la *Logique*, la *Philosophie de l'esprit* et la *Philosophie de la nature,* n'en sont que des applications. Espérons que M. Véra nous les fera bientôt connaître. Les honorables sympathies qui ont entouré son œuvre en Angleterre doivent l'y encourager, et nous ne doutons pas qu'elle ne rencontre le même accueil en France, son ancien pays d'adoption. A. LAUGEL.

V. DE MARS.

ples
plus
efu-
les

non-
défi-
tel
râce
e ex-
phie
clai-
fon-
armi
ine.
pro-
con-
l'un
lité,
st la
pen-
tant
isis-
nous
com-
hose
adis
unes
phi-
ême
lui,
avec
phi-
les
que.
e de
nt la
vent
ure,
ntôt
ngle-
ntre
x.